

LES NUMÉRO 15 HIVER 2020 CAHIER DE RÉFLEXIONS **utopiques**

ÉCOLOGIE, UNE URGENCE SYNDICALE ■ N° 15 - HIVER 2020

Les utopiques

Union syndicale
Solidaires

ÉDITIONS
SYLÉPSE



ÉCOLOGIE
UNE URGENCE
SYNDICALE

Union syndicale
Solidaires

ÉDITIONS
SYLÉPSE

LES NUMÉRO 15 - HIVER 2020 CAHIER DE RÉFLEXIONS
utopiques

■ ÉCOLOGIE

UNE URGENCE

SYNDICALE

Sommaire

- 6** ALFORTVILLE, LA VICTOIRE DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS DE CHRONOPOST / Jean-Louis Marziani, Philippe Barre
- 14** IL Y A CENT ANS, LE CONGRÈS DE TOURS : UN ESPOIR COMMUN(NISTE ? / Julien Chuzeville
- 20** DOSSIER / L'ÉCOLOGIE, MOTEUR DE LA TRANSFORMATION SOCIALE / Simon Duteil
- 26** DOSSIER / AVEC LES ÉCOFÉMINISES, SE PROJETER AUTREMENT DANS L'APRÈS-COVID19 / Selma Buzet, Marie Bécue
- 30** DOSSIER / LUBRIZOL, L'INFORMATION AU CŒUR DU PROBLÈME / Jean-Claude Garret
- 36** DOSSIER / LE RENOUVEAU DES MOBILISATIONS CLIMAT ET MOUVEMENTS ÉCOLOGIQUES / Didier Aubé
- 48** DOSSIER / UN PLAN DE TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DE L'AGRICULTURE / Nicolas Girod
- 54** DOSSIER / UN GRAND PROJET INUTILE, LE LYON-TURIN / Julien Troccaz
- 60** DOSSIER / LES ENJEUX DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ / Anne Débregeas
- 68** DOSSIER / ENJEUX ÉCOLOGIQUE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE / Sophie Noël
- 76** DOSSIER / LES ZONES GRISES DU NUMÉRIQUE / Nicolas Galépidès
- 84** DOSSIER / ÉCOLOGIE ET AUTOGESTION DANS LES ANNÉES 1970. DISCOURS CROISÉS D'ANDRÉ GORZ ET CORNÉLIUS CASTORIADIS / Timothée Duverger
- 94** DOSSIER / LUTTES OUVRIÈRES POUR L'ENVIRONNEMENT DANS L'ESPAGNE FRANQUISTE / Pablo Corral-Broto
- 108** DOSSIER / RECONVERSION INDUSTRIELLE : PAS SANS LES PREMIER-ES CONCERNÉ-ES / Julien Gonthier, Jean-Claude Garet
- 118** DOSSIER / LE POINT DE VUE DES SALARIÉ-ES DU SECTEUR AÉRIEN / François Hamant
- 124** DOSSIER / LA LUTTE AVEC LE CŒUR / Mylène Colombani
- 132** DOSSIER / IL Y A 50 ANS : LA CFDT ET L'ÉCOLOGIE / Christian Mahieux
- 142** SOS ! L'ESPRIT DU CAPITALISME INFILTRÉ L'ASSOCIATIF / Collectif (ASSO et MANA en lutte)
- 160** CAPITAL ET IDÉOLOGIE, UN TITRE EN TROMPE-L'ŒIL / Alain Bihr, Michel Husson
- 172** LA GRATUITÉ POUR PENSER LE SOCIALISME ET L'ABONDANCE / Gérard Vaysse

édito

L'écologie est un moteur de la transformation sociale radicale à laquelle nous aspirons. Le premier article de notre dossier donne le ton. Il est dès lors utile de faire le point sur le renouveau des mobilisations pour le climat et des mouvements écologiques. Notre syndicalisme, et donc le modèle écologique que nous défendons, sont féministes : d'où la proposition de se projeter dans l'après COVID avec les écoféministes.

Il en est de l'écologie comme de tous nos terrains d'action syndicale : la priorité est au travail dans les quartiers, les communes, les entreprises et les services. L'accident industriel de Lubrizol, les débats autour de la production d'électricité, les zones grises du numérique ou encore les enjeux écologiques dans l'Éducation nationale sont abordés par des syndicalistes Solidaires de ces secteurs.

Le transport aérien est au cœur des réflexions pour « un monde d'après » ; mais qu'en pensent les travailleurs et travailleuses de cette branche, en l'occurrence les pilotes de ligne ? Le chemin de fer est assurément plus écologique ; pas lorsqu'il s'agit d'un grand projet inutile comme la construction d'une ligne nouvelle à grande vitesse entre Lyon et Turin ! Là encore, ce sont des syndicalistes qui l'expliquent. De même pour les reconversions industrielles : nécessaires, indispensables, mais pas sans les salarié-es !

L'agriculture n'est pas oubliée. La Confédération paysanne a pensé un plan de transition sociale et écologique. Deux journées de luttes et d'échanges dans la forêt commingeoise sont l'occasion de narrer une « lutte avec le cœur ».

Enfin, parce que le passé nourrit notre présent, trois articles racontent les engagements écologistes de la CFDT il y a 50 ans, les débats autour de l'écologie et l'autogestion entre André Gorz et Cornélius Castoriadis, des luttes ouvrières pour l'environnement dans l'Espagne du dictateur Franco.

Hors dossier, nous ouvrons ce numéro par un bilan du combat victorieux des travailleurs sans-papiers de Chronopost. Quatre autres articles complètent cette livraison. En décembre 1921 avait lieu le congrès de Tours, souvent présenté comme étant la naissance du Parti communiste ; mais de quel communisme parlait-on ? Le secteur associatif n'est pas un havre de bien être pour celles et ceux qui y travaillent ; l'exemple du groupe SOS nous le rappelle. Alain Bihl nous présente le livre qu'il a co-écrit avec Michel Husson : une critique argumentée des thèses de Thomas Piketty. Enfin, il nous est proposé de réfléchir à la gratuité pour penser le socialisme et l'abondance.

Seize des vingt articles sont l'œuvre de syndicalistes ; de Solidaires, mais aussi de la CGT, de la CNT et de la Confédération paysanne. *Les utopiques* : un de nos outils pour contribuer à l'émancipation collective et individuelle des travailleurs et des travailleuses ! ■

ALFORTVILLE

La victoire des travailleurs sans-papiers de Chronopost

[Solidaires 94]



Le site Chronopost d'Alfortville :
« Fermeture exceptionnelle »

Après plus de sept mois de lutte, les 27 travailleurs sans-papiers grévistes de Chronopost (filiale privée détenue à 100 % par La Poste) ont obtenu, de la préfecture du Val-de-Marne, leur régularisation avec autorisation de travail, à la suite d'une occupation devant l'agence Chronopost d'Alfortville (Val-de-Marne). 46 sans-papiers non Chronopost ayant participé à la lutte ont également été régularisés. Retour sur ces mois de luttes...

Ce texte est une réalisation collective de l'union départementale Solidaires Val-de-Marne ; il est le fruit d'échanges entre les militantes et militants investis dans ce long combat syndical.

Commencée le 11 juin 2019, cette occupation s'est conclue le 16 janvier 2020, après l'obtention de la régularisation des « Chrono » et le dépôt, à la préfecture du Val-de-Marne, de 129 demandes de régularisation de travailleurs sans-papiers, appartenant à d'autres entreprises, soutenant depuis le début leurs camarades de Chronopost en participant à l'occupation et aux nombreuses actions organisées pendant ces 220 jours. Cette solidarité active de travailleurs appartenant à différentes entreprises et différents métiers, organisés dans le Collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry (CTSPV) et soutenus par SUD PTT et Solidaires est un trait marquant de la lutte. Solidaires Val-de-Marne a des contacts réguliers avec le CTSPV et lui apporte son soutien depuis plusieurs années. Le CTSPV a pris contact avec Solidaires 94 pour l'organisation de la lutte des Chronopost. Plusieurs semaines de préparation et de discussions avec le CTSPV, les salariés sans papiers de Chronopost et quelques autres soutiens ont eu lieu avant le déclenchement de l'action. Solidaires 94 a informé la fédération SUD PTT et le Secrétariat national de Solidaires dès avant l'action.

Le campement à Alfortville



[Solidaires 94]

REEMPLACER DES FONCTIONNAIRES PAR DES INTÉRIMAIRES SANS-PAPIERS: LES PATRONS L'ONT RÊVÉ, LA POSTE LE FAIT !

C'est le véritable système d'exploitation mis en place par La Poste-Chronopost, non seulement dans le Val-de-Marne mais à l'échelle nationale, qui est à l'origine de cette mobilisation. Chronopost emploie ces salariés, via la sous-traitance en cascade: elle sous-traite à la société Derichebourg leur embauche et même leur encadrement dans les locaux de l'agence Chronopost. Derichebourg passe par Mission Intérim pour procéder au recrutement de ces travailleurs. Ce dispositif permet de diluer la responsabilité, y compris juridique, de La Poste et de préserver l'image qu'elle aime promouvoir « d'entreprise citoyenne » (sic!). Cette sous-traitance en cascade permet aussi de faire oublier que c'est quand même l'État, propriétaire de La Poste, qui exploite ces sans-papiers en tant qu'État-patron et les pourchasse et les expulse en tant qu'État-gendarme!

La Poste-Chronopost sait que ces travailleurs sont sans papiers, puisqu'elle ne leur attribue pas le badge d'entrée dans l'agence d'Alfortville dont les autres salariés du site

sont porteurs. Elle les emploie, systématiquement, sur des durées de mission qui ne leur permettent pas d'entrer dans les critères de régularisation imposés par la circulaire Valls de 2012, toujours en vigueur. La Poste-Chronopost, contrairement à d'autres employeurs, refuse de remettre aux travailleurs sans-papiers qu'elle emploie les documents CERFA (certificats de travail) et certificats de concordance (certificats établissant le lien entre l'alias¹ et l'identité du travailleur) qui permettraient leur régularisation. Forte de la situation hyper-précaire de ces salariés, constamment sous la menace d'expulsion du territoire, La Poste-Chronopost les exploite sans vergogne pour maximiser ses profits dans le domaine très concurren-

¹ Nom correspondant au titre de séjour ou pièce d'identité nationale emprunté à un tiers lors de l'embauche.



[Solidaires 94]

Les Chronopost
en manifestation

LA RÉPONSE DES PATRONS

Ils ne « connaissent » pas les sans-papiers. Les cadres de l'agence Chronopost avaient beau saluer les Chronopost qui campaient, les « ressources humaines » de Chronopost, de Derichebourg, de Mission Intérim ne connaissaient aucun des salariés... Pourtant les camarades avaient été photographiés sur les chantiers du site avec des chasubles Chronopost. Les camarades avaient des fiches de paye qui donnaient le lieu de la mission. Chronopost ne peut pas jouer les victimes, car non seulement elle est responsable en tant que donneuse d'ordre, mais en plus les cadres savent très bien qui a des papiers ou qui n'en a pas. Et quand le boulot ne respecte pas la charge de travail, les temps de pause ou le besoin d'aller voir un médecin, c'est bien aux sans-papiers qu'ils refilent le travail. Car les autres salariés refusent légitimement ces conditions de travail.

L'ORGANISATION DE LA LUTTE POUR DURER

Le 11 juin 2019 au petit matin, les salariés sans-papiers grévistes de Chronopost, accompagnés de soutiens, envahissaient le parking de l'agence d'Alfortville. Pendant deux semaines, ces travailleurs sans-papiers ont occupé jour et nuit et sans le moindre abri, ce parking, sous l'œil de la police, et harcelés par les chefaillons, vigiles et maîtres-chiens aux ordres de La Poste. Dès le 11 juin, l'occupation s'établissait aussi devant les portes de l'agence Chronopost d'Alfortville, à l'extérieur de celle-ci, sous des tentes, avec plus d'une centaine de travailleurs sans-papiers d'autres entreprises venus soutenir leurs camarades installés sur le parking.

tiel du colis (l'un des deux secteurs stratégiques de développement, avec la banque, selon les patrons de La Poste): temps partiel imposé pour des salaires de misère (600 euros mensuels en moyenne), embauche à 3 ou 4 heures du matin, ignorance totale de leurs droits élémentaires (pas de paiement des heures supplémentaires, pas de droit aux pauses réglementaires, pas de droit à l'arrêt maladie sous peine d'être viré sans formalités etc.). Faute de transports en commun à ces horaires, il n'est pas rare que les travailleurs sans-papiers arrivent par le dernier bus à 1 heure du matin et attendent l'embauche à la grille... On comprend davantage l'intérêt, pour les patrons, de perpétuer ce système en rappelant que l'activité des sans-papiers à Chronopost (déchargement des camions, tri des colis) était autrefois confiée à des postières et postiers titulaires, et la plupart fonctionnaires, dans des centres de tri que La Poste a fermés brutalement et sans ménagement pour ces personnels. Remplacer des fonctionnaires par des intérimaires sans-papiers: les patrons l'ont rêvé, La Poste le fait! C'est contre ce système que les travailleurs sans-papiers occupant le site de Chronopost se sont battus.

Après quinze jours d'occupation, Chronopost obtenait l'évacuation du parking par une ordonnance du Tribunal de grande instance (TGI) de Créteil; mais le juge déboutait les patrons de leur demande d'expulsion du camp établi devant le site de l'agence. En conséquence, les travailleurs sans-papiers de Chronopost occupant le parking rejoignaient le piquet devant l'agence: celui-ci pouvait s'installer dans la durée avec le soutien du CTSPV, de SUD-PTT et de l'Union syndicale Solidaires. Le président – PCF – du Conseil départemental du Val-de-Marne, le député – PS – de la circonscription, le maire – PS – d'Alfortville ainsi que d'autres élu-es du Val-de-Marne (France insoumise, Génération...), des organisations politiques (en plus de celles citées au travers de leurs élu-es: PRCF, LO, NPA, UCL...) et des associations locales ont apporté leur soutien à une occupation qui allait durer plus de sept mois.

Un sacré défi à relever que de faire vivre pendant 220 jours cette occupation: des tentes pour seuls abris, de jour comme de nuit, sans eau courante, dans la canicule en été puis, à mesure qu'approchait l'hiver, dans le froid, la pluie et la boue. C'est grâce au courage et à la force des camarades sans-papiers – affrontant le risque permanent d'expulsion du territoire, la haine et la morgue patronales, les conditions éprouvantes de l'occupation – qu'un grand mouvement de solidarité, organisé par SUD-PTT, Solidaires et le CTSPV, s'est déclaré, secondé par des habitant-es et associations du quartier et des environs. Il a été ainsi possible d'approvisionner quotidiennement le camp en eau, nourriture, produits d'hygiène, tentes, bâches et charbon contre le froid. Cet effort logistique, cette organisation matérielle de la lutte et cette présence tous les jours sur le piquet d'Alfortville de soutiens ont mobilisé au premier chef les syndicalistes de Solidaires 94.

Ce soutien militant, très exigeant, au vu des forces de Solidaires dans le Val-de-Marne, a accompagné l'auto-organisation perma-

nente de leur lutte par les sans-papiers qui géraient la vie quotidienne d'un camp regroupant souvent 150 à 200 personnes, organisant – dans le cadre du CTSP – les autres travailleurs sans-papiers venus les rejoindre et déposant leurs dossiers. Ils prenaient en AG les décisions sur la conduite de leur lutte, désignaient leurs porte-parole, organisaient le service d'ordre et l'animation des manifestations, etc. L'occupation du site, regroupant en permanence ces travailleurs dans un cadre collectif, bien que menée dans des conditions physiques difficiles pour ces camarades, a joué un rôle déterminant pour la cohésion du groupe et l'organisation de nombreuses actions tout au long de ces 31 semaines:

→ manifs devant la direction de La Poste à Créteil, aux sièges nationaux respectifs de Chronopost, de la Banque Postale et du Groupe La Poste à Paris;

→ envahissement de Mission Intérim à Corbeil-Essonnes, manifs au siège national de Derichebourg à Paris ainsi que sur des entreprises (hors Chronopost-Derichebourg-Mission Intérim) employant des travailleurs sans-papiers venus soutenir leurs camarades de Chronopost sur le piquet d'Alfortville;

→ manifestations à Alfortville et Créteil, rassemblements devant l'inspection du travail à Créteil, le ministère du travail à Paris, la préfecture à Créteil;

→ coorganisation d'un meeting à la Bourse du travail à Paris, dans le cadre de la Marche des Solidarités, regroupant plusieurs centaines de travailleurs sans-papiers d'Ile-de-France; soutien régulier aux femmes de ménage en lutte à l'Hôtel Ibis Batignolles; présence à la Fête de l'Huma, à la marche «Justice pour Adama» à Beaumont sur Oise, et aux manifs/AG contre la casse des retraites (les travailleurs sans-papiers sont d'abord des travailleurs) à Créteil, Ivry sur Seine, Paris...

UNE LEÇON DE LUTTE, DE VIE

ET D'AUTO-ORGANISATION

Les militantes et militants qui ont soutenu pendant plus de sept mois les camarades travailleurs sans-papiers du piquet d'Alfortville, même les plus expérimenté-es et notamment celles et ceux de Solidaires 94, ont énormément appris à leur contact. Peu de luttes menées ces dernières décennies auront autant marqué nos existences et c'est à eux que nous le devons. Sur le plan humain aussi, c'est une immense chance d'avoir rencontré les camarades sans-papiers du piquet d'Alfortville, qui ont révélé des ressources de courage, d'intelligence, de générosité et de cohésion impressionnantes, dont il existe peu d'exemples et qui leur ont permis de se révolter, de s'organiser, de tenir et de gagner. Aujourd'hui encore, après la régularisation des «Chrono» et la levée du camp d'Alfortville, ces travailleurs conservent intactes leur capacité à se mobiliser, leur vigilance et leur unité pour le suivi des dossiers des salarié-es sans-papiers hors Chronopost qui ont été déposés en préfecture en janvier 2020.

Alors que les patrons, dont les profits se fondent sur leur exploitation sauvage et leur maintien dans la situation de sans-papiers, voulaient les rendre invisibles et muets à

jamais, ces travailleurs ont affirmé de façon exemplaire leur droit à la parole et à une existence digne. Les travailleurs sans-papiers ont géré leur lutte et son expression. Les journalistes qui passaient sur le camp et qui avaient tendance à s'adresser aux soutiens, étaient systématiquement dirigés vers les délégués. Dans les initiatives publiques où cette lutte a été popularisée, ce sont toujours des délégués grévistes de Chronopost qui prenaient la parole en premier. Les soutiens ont exprimé leurs points de vue quand ils étaient sollicités, en veillant toujours à ne pas se substituer aux grévistes à qui la décision a toujours appartenu. En fait, là comme ailleurs, la grève appartient aux grévistes.

LA SOLIDARITÉ, CE SONT DES ACTES

AU QUOTIDIEN

Le premier soutien a été les sans-papiers eux-mêmes: 27 Chronopost en grève, et des moments où le CTSPV a rassemblé plus de 200 sans-papiers sur le campement. C'est une spécificité de cette lutte qui ne se réduisait pas aux sans-papiers de l'entreprise considérée. C'est sans doute la raison de la victoire face à une entreprise publique contrôlée par l'État qui a refusé jusqu'au bout de reconnaître l'emploi de sans-papiers et d'accorder la moindre attestation de

Vitry, le président (PCF) du conseil départemental du Val-de-Marne...



[Solidaires 94]

concordance, le moindre CERFA/promesse d'embauche.

Au-delà, le soutien a reposé concrètement (syndicalement, financièrement et logistiquement) sur les réseaux SUD-Solidaires (du 94 et au plan national). La lutte n'aurait pas tenu sans le soutien financier important des syndicats et de la fédération SUD PTT, de différents syndicats et fédérations de Solidaires et de Solidaires national. Sur le plan syndical, la FSU 94 a signé les textes de soutiens et d'appels, ainsi des Unions locales CGT (Alfortville notamment). Le syndicat CGT du ministère du travail de Créteil a été présent dans cette lutte. On ne peut que regretter que l'union départementale CGT 94, pourtant sollicitée dès la préparation de l'action, n'ait pas donné une suite favorable. On pourrait aussi constater que des sections syndicales ou syndicats, membres de Solidaires et géographiquement proches, n'ont jamais manifesté le moindre soutien. Sans doute un exemple qui illustre l'oubli d'une culture interprofessionnelle de certains courants syndicaux qui pourtant se réclament du syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Des associations comme la Ligue des droits de l'homme (LDH), Réseau éducation sans frontière (RESF) et des associations locales (parfois religieuses, mais sans récupération), ont soutenu. On peut se réjouir de toute une série d'actes de solidarité de salarié-es, de citoyen-nes qui passaient donner de la nourriture, des vêtements, etc. La bonne surprise est le soutien de tout l'arc politique, du maire - PS - d'Alfortville et du député - PS - (Luc Carvounas), au Président - PCF - du Conseil départemental (Christian Favier),

sans oublier les député-es de la France insoumise (Mathilde Panot, Danielle Obono, Éric Coquerel), de sénatrices PCF (Laurence Cohen) et Générations (Sophie Taillé-Polian), sans oublier les militant-es du NPA et leurs représentants nationaux (Philippe Poutou, Olivier Besancenot), de LO (Nathalie Artaud) et des militantes et militants de l'UCL et du PRCF. Notons que si les élu-es du PS/PCF/FI /Générations ont fait leur boulot, on ne peut pas en dire autant de leurs réseaux militants de proximité. Il n'est pas inutile de rappeler que l'antiracisme et l'anticolonialisme de classe se construisent dans ce type de luttes. « Hier colonisés ; aujourd'hui sans-papiers, demain régularisés »²...

LA RÉPONSE DE L'ÉTAT

Dès le premier jour, un responsable du CTSPV et un journaliste ont été interpellés et mis en garde à vue, lors l'intervention de la police sur le piquet de grève. Cela a contribué à populariser la lutte. Mais le maintien du piquet et de sa cohésion n'était pas gagné d'avance. Il aura fallu de longues semaines de lutte, pour que des rencontres aient lieu avec le préfet, avec l'aide des élu-es. De haute lutte, la création d'un guichet unique a été obtenue, avec des dépôts collectifs des dossiers. Dans les faits, c'est une victoire collective pour qui sait combien ces régularisations sont difficiles. Par contre, aucune pression de la part de l'État et de ses services (préfecture, ministère du travail) n'a été exercée sur les employeurs pour fournir les documents nécessaires. Rappelons que l'État est l'actionnaire majoritaire de La Poste, dont Chronopost est une filiale privée!

Sept mois de mobilisation ont permis d'imposer à la préfecture la régularisation des 27 Chronopost et le dépôt collectif, pour examen, de 129 dossiers de travailleurs hors Chronopost. Les discussions avec la préfecture ont été interrompues par le confinement. Elles ont repris en mai, mais sur des bases moins favorables que celles des engagements pris en janvier. À ce jour, 46 régularisations hors Chronopost ont été obtenues.



[Solidaires 94]

Après l'obtention des premières cartes de séjour

nues. C'est un autre acquis historique de cette lutte : que des travailleurs hors de l'entreprise ciblée soient aussi régularisés. C'est la conception solidaire de la lutte qui a permis ces régularisations.

LA LUTTE CONTINUE

Il reste 83 demandes de régularisations non satisfaites, pour lesquelles la lutte continue. Tant de façons spécifiques qu'avec l'ensemble du mouvement des sans-papiers et la participation des régularisés, de toutes les forces du CTSPV (qui s'est considérablement développé) et des soutiens (SUD PTT et Solidaires) :

- manifestation le 3 juillet, où 700 travailleurs sans-papiers (et leurs soutiens) ont défilé du site de Chronopost à la préfecture de Créteil ;

- manifestation de 400 sans-papiers, le 8 août au Marché international de Rungis ;
- cortèges importants lors des manifestations parisiennes : 30 mai, 20 juin, 24 août (Saint-Bernard)...

Avec la carte de séjour, les camarades peuvent cotiser en leur nom à la Sécurité sociale, et ne plus être à la merci d'un contrôle policier. Ils peuvent faire des allers-retours « au pays », pour retrouver leurs proches...

Peut-être faut-il relever ce qui a fonctionné dans cette lutte, pour penser un autre monde :

- Une lutte auto-organisée dans la durée.
- Un réseau militant de soutien présent quotidiennement pendant 7 mois. Présence pour calmer les ardeurs répressives, mais aussi pour assurer le ravitaillement et le matériel. Mais sans jamais de substitution...
- Sans oublier des dizaines de gestes spontanés de salarié-es passant déposer des fruits, des boissons, etc.
- Un arc politique très large (PS/Générations/PCF/FI/PRCF/NPA/LO/UCL...) qui, lui aussi, a permis de calmer les ardeurs répressives ; mais qui a également joué un rôle complémentaire dans les échanges avec le Préfet (sans substitution avec les représentants de la lutte). Sans oublier, l'apport matériel conséquent (WC chimiques, ramassage des ordures, etc.).
- Un soutien syndical très fort de SUD PTT et Solidaires.

Donc, ne boudons pas notre joie d'une si belle victoire de travailleurs avec lesquels il convient de construire leur syndicalisation...

² Slogan dans les manifs des sans-papiers.

Il y a cent ans LE CONGRÈS DE TOURS : UN ESPOIR COMMUN(ISTE) ?

En décembre 1920, le congrès socialiste, réuni à Tours, aboutit à la scission du parti : la majorité forme la Section française de l'Internationale communiste (SFIC, Parti communiste), la minorité gardant le nom de Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO, Parti socialiste). Cette scission a d'abord comme cause essentielle la Première Guerre mondiale, et les attitudes opposées adoptées par les différents courants socialistes face à la guerre. L'événement du congrès de Tours, c'est-à-dire le fait que les révolutionnaires internationalistes obtiennent une large majorité des votes des adhérents socialistes, est lui la conséquence du « court moment révolutionnaire » de 1919-1920. La naissance du Parti communiste en France repose donc avant tout sur l'internationalisme ; elle est l'œuvre de militants et militantes qui se réclament alors des courants syndicalistes révolutionnaires, socialistes, libertaires... Un espoir commun ?

Historien, Julien Chuzeville a notamment publié : Fernand Lorient, le fondateur oublié du Parti communiste, Éditions L'Harmattan, 2012 ; Militants contre la guerre 1914-1918, Éditions Spartacus, 2014 ; Zimmerwald, l'internationalisme contre la Première Guerre mondiale, Éditions Demopolis, 2015. Et Un Court moment révolutionnaire, la création du Parti communiste en France (1915-1924), Éditions Libertalia, 2017 (526 pages dont ce court article ne fait qu'esquisser le contenu !)



Dessin de Henri-Paul Gassier
dans *L'Humanité*
du 17 novembre 1912

UNE NOUVELLE UNITÉ FACE À LA GUERRE

En 1914, le mouvement ouvrier en France est principalement constitué de deux organisations :

- une confédération syndicale unifiée, la CGT ;
- et un parti socialiste unifié, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

Bien que CGT et SFIO se réclament de l'internationalisme et de l'indépendance de classe, à partir d'août 1914, leurs directions se rallient à la guerre et à « l'Union sacrée » ; des socialistes intègrent même le gouvernement.

Cependant, dans des conditions très difficiles, bravant la censure, des voix minoritaires se font progressivement entendre : ce sont des syndicalistes révolutionnaires, notamment de la revue *La Vie ouvrière* de Pierre Monatte, ainsi que des socialistes et des anarchistes. Ils continuent de s'opposer à la guerre et au gouvernement. Après la conférence socialiste internationaliste de Zimmerwald en Suisse (septembre 1915), qui appelle les travailleurs à reprendre la lutte de classe pour arrêter la guerre, ces militant·es venu·es de courants différents se regroupent dans une nouvelle organisation, qui devient début 1916 le Comité pour la reprise des

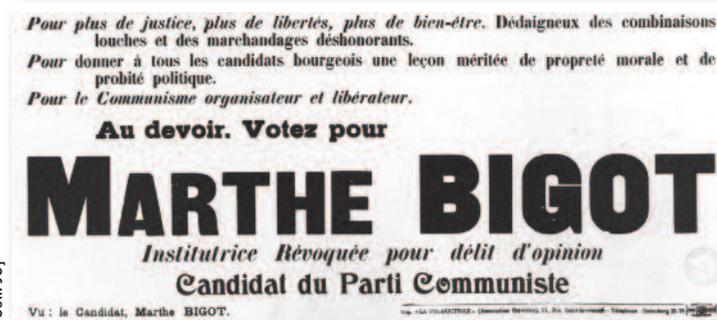
relations internationales. Ces « zimmerwaldiens » défendent leurs orientations au sein de la CGT et de la SFIO, en contestant fortement les directions. Ils et elles militent aussi indépendamment, en éditant et diffusant de nombreux tracts et brochures clandestins. Au printemps 1917, ils et elles soutiennent les grèves qui apportent un renouveau des luttes sociales, et permettent des augmentations de salaires. Par la suite, les révolutions qui traversent l'Europe en 1917 et 1918 renforcent la conviction des zimmerwaldiens : à la guerre mondiale doit succéder la révolution mondiale. Mais la répression subie par les révolutionnaires en Allemagne, en Hongrie, etc., va faire converger les regards plus spécifiquement sur la Russie.

PARTICIPER À LA RÉVOLUTION MONDIALE

Après la guerre, en mars 1919, un tract est publié par le noyau de La Vie ouvrière pour annoncer sa réparation. Ses initiateurs sont principalement Pierre Monatte¹ et Alfred Rosmer², avec le soutien de militants

comme le syndicaliste révolutionnaire et socialiste Fernand Lorient, des syndicalistes révolutionnaires et féministes Lucie Colliard et Marie Guillot, etc. L'équipe du journal s'affirme « fidèle aux principes du syndicalisme révolutionnaire, la lutte des classes, l'antiétatisme et l'internationalisme ». Ils veulent effectuer un rassemblement, devenir « une loyale tribune de tous les Zimmerwaldiens ». Avec le recul, on voit aussi dans ce texte des illusions, quand on lit : « Qu'est donc la révolution russe, sinon une révolution d'un caractère syndicaliste ? » La réalité de la Russie était en fait, déjà en 1919, très différente.

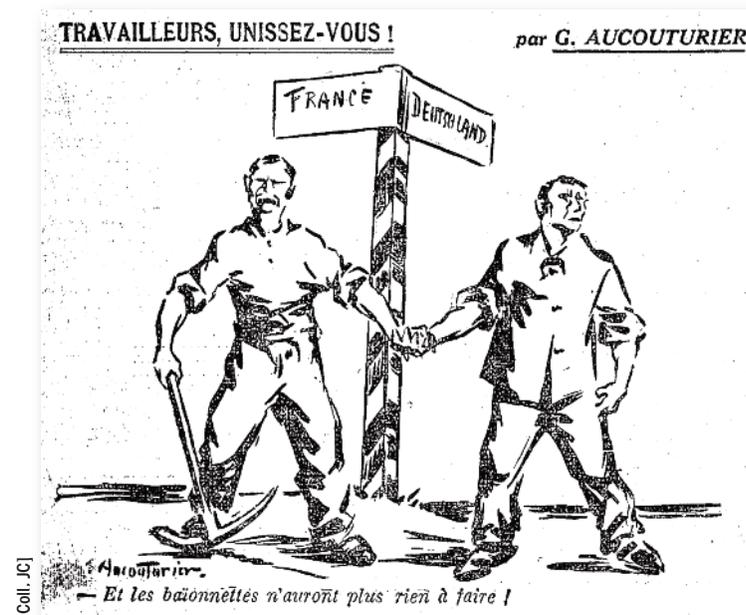
Ce qui fait à l'époque forte impression sur les révolutionnaires en France, c'est l'idée que les conseils ouvriers (« soviets ») ont pris le pouvoir en Russie. Ils et elles sont convaincu-es que par ces structures de démocratie ouvrière à la base, les travailleurs et travailleuses ont véritablement le pouvoir. Ils et elles s'apercevront plus tard qu'il n'en était rien : la direction du parti bolchevik exerçait seule l'intégralité du pou-



Affiche de la campagne électorale illégale de Marthe Bigot, candidate du PC pour une élection municipale partielle à Paris, mars 1922



Conclusion d'un tract du Comité pour la reprise des relations internationales, avril 1917



Dessin de Georges Aucouturier dans L'Humanité du 28 décembre 1922

voir, mais la guerre civile, le blocus et les informations contradictoires et parcellaires brouillaient la compréhension de ce qui était en œuvre en Russie.

En mai 1919, le Comité pour la reprise des relations internationales devient le Comité de la 3e Internationale, dirigé par Fernand Lorient, Pierre Monatte et le jeune Boris Souvarine. Le comité rassemble dès lors les adhérents à la nouvelle Internationale communiste en France. Des Comités syndicalistes révolutionnaires (CSR) sont ensuite formés au sein de la CGT, où l'on retrouve

en partie les mêmes militants qu'au Comité de la 3e Internationale. Leur but commun est de supprimer le travail salarié, le mode de production capitaliste et les frontières. Ils voient le moteur de la révolution dans l'auto-organisation ouvrière à la base, reprenant le slogan que Karl Marx avait donné à la Première Internationale en 1864 : « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Des militantes féministes jouent un rôle important dans ces courants révolutionnaires : ce sont souvent des institutrices syndicalistes, comme Marthe Bigot, Hélène Brion, Lucie Colliard et Marie Guillot. Elles mettent en avant la nécessité de l'égalité sociale intégrale, à une époque où le gouvernement français interdit toujours aux femmes de voter et d'être élues. Par leur participation à la presse révolutionnaire et par la création de revues féministes radicales, ces militantes mettent en avant des analyses et des revendications complètement à contre-courant dans la société d'alors, comme l'égalité des salaires, le droit à l'avortement ou le partage des tâches ménagères.

1 À propos de Pierre Monatte, voir l'article paru dans le n° 2 des Cahiers Les utopiques : « Du passé, ne faisons pas toujours table rase » (www.lesutopiques.org/author/monatte/)

2 Concernant les militantes et militants cités dans ce texte (Monatte, Rosmer, Colliard, Guillot, Souvarine, Lorient, Brion, Rubel), voir le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Le Maitron : www.maitron.fr/

La première page du n°1 du Bulletin communiste. L'édito est signé de Lorient, Monatte et Souvarine. Nous sommes en mars 1920. Souvarine sera exclu du Parti communiste aussi, Monatte en 1925 et Lorient le quitte en 1926.



Les années 1919 et 1920 voient émerger une vague de grèves sans précédent en France. Le gouvernement tente bien de lâcher du lest, en satisfaisant une revendication historique : la réduction du temps de travail à 8 heures maximum par jour. Mais les grèves et manifestations ne faiblissent pas, au contraire. Cela conforte la conviction de ces militants et militantes que la révolution mondiale a commencé, et qu'elle va bientôt arriver en France. Dans ce but, il faut, selon eux/elles, transformer le parti socialiste ; un des moyens leur paraît être de le faire adhérer à l'Internationale communiste. Dans cet élan d'espoir, qui renforce le mouvement ouvrier, des militants et militantes venu-es du syndicalisme révolutionnaire,

et parfois de l'anarchisme, adhèrent au parti socialiste, afin de participer à sa transformation interne. Finalement, c'est en décembre 1920, au congrès de Tours, que la motion du Comité de la 3^e Internationale l'emporte chez les socialistes. Le nouveau parti devient-il pour autant un parti révolutionnaire ? Sa composition est très diverse, même d'anciens partisans de l'Union sacrée sont élus à sa direction. Surtout, dès 1921, la situation sociale se renverse complètement : les grèves sont en net recul, et partout dans le monde la contre-révolution l'emporte. Les espoirs des militants et militantes révolutionnaires sont donc déçus.

LE CONGRÈS DE TOURS, ET APRÈS ?

Le PC tel qu'il fut créé à Tours n'avait rien à voir avec le PCF stalinien qui a existé de la fin des années 1920 jusqu'aux années 1970 ou 1980. Les principaux militants du Comité de la 3^e Internationale furent au

3 Cette revue existe toujours, voir son site : revolutionproletarienne.wordpress.com
 4 Les textes écrits par Boris Souvarine à cette période viennent d'être rassemblés sous le titre *La Contre-révolution en marche, écrits politiques (1930-1934)*, Éditions Smolny, 2020.
 5 *Le Capital*, dans Œuvres tome I, Karl Marx, Bibliothèque de la Pléiade, p. 999



contraire parmi les précurseurs de l'antitalinisme, reconnaissant en l'URSS un nouveau système d'oppression, n'étant en rien du socialisme ou du communisme, mais une dictature capitaliste d'État exercée par un parti unique. Logiquement, des militants comme Lorient, Monatte, Souvarine, Bigot et Colliard furent visés par des diffamations et des exclusions de la part de l'appareil bureaucratique dès 1924. Ils continuèrent par la suite de militer en dehors du PC, en toute indépendance. Plusieurs participèrent à la revue *La Révolution prolétarienne*, créée en 1925 par Monatte³, ou encore au Cercle communiste démocratique, fondé en 1930 par Souvarine⁴. La scission qui eut lieu à Tours n'était pas la fin des divisions entre les courants se réclamant du socialisme et du communisme. Quoi de commun entre le projet des socialistes des conseils, tels le groupe Socialisme ou barbarie ou le marxologue Maximilien Rubel, et les étatistes staliniens ou sociaux-démocrates ? Rien, de toute évidence. Quoi

de commun entre les communistes antistaliniens qui soutenaient les révoltes dans les dictatures du bloc de l'Est (RDA 1953, Hongrie 1956, etc.), et les partis officiels répétant la propagande mensongère de ceux qui masacrèrent ces mouvements spontanés ? Les oppositions n'ont fait que s'accroître avec les expériences historiques successives. Si le monde a évidemment évolué en un siècle, les questions fondamentales posées à Tours restent pertinentes, et c'est en cela que cette histoire est actuelle : que faire face à la crise du capitalisme, lequel n'existe « qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse : la terre et le travailleur », comme l'écrivait Karl Marx dans *Le Capital*⁵ ? Comment créer un autre mode de production, débarrassé de l'aliénation, respectueux des êtres humains et de l'environnement ? Les réponses majoritaires du passé ayant fait faillite, la véritable conclusion du congrès de Tours reste sans doute à écrire par les nouvelles générations qui, dans une situation nouvelle, et (espérons-le) instruites des désastres du passé, inventeront de nouvelles solutions.

■ Julien Chuzeville

L'écologie MOTEUR DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Le changement d'échelle dans la prise de conscience écologique, notamment corrélé aux annonces de plus en plus alarmantes sur l'évolution climatique de notre planète, est indéniable. Comment cette prise de conscience peut-elle se transformer en capacité d'action et en transformation radicale des modes de productions et de consommation ? Pourquoi notre syndicalisme doit-il s'en emparer, au plus profond de lui ?

Enseignant en Seine-Saint-Denis, Simon Duteil est membre du secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires depuis 2017 ; il est co-délégué général.



[Iwan Epingle]

DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

« *La double besogne du syndicalisme* », affirmée par la Confédération générale du travail (CGT) lors du congrès à Amiens en 1906, est toujours une boussole, en particulier à Solidaires. Il s'agit de faire reposer le syndicalisme sur deux pieds : d'une part, le travail de défense du quotidien des travailleuses et des travailleurs contre les injustices et les illégalités patronales et/ou hiérarchiques ; d'autre part, travailler à changer en profondeur la société et son organisation, pour sortir de l'aliénation et de l'exploitation : c'est la transformation sociale. Il y a derrière toute volonté de transformation sociale celle d'un projet de société, c'est-à-dire d'une réflexion d'ensemble sur des fonctionnements et les rapports sociaux liés à la vie en commun, aux systèmes de production et

de consommation. Solidaires a un projet de ce type qui s'est construit en héritage du mouvement ouvrier des XIX^e et XX^e siècles, tout en s'adaptant aux évolutions et aux périodes. Nous ne limitons pas nos actions ou nos analyses aux murs des entreprises ou des administrations: travailleuses et travailleurs, ce qui se passe dans l'ensemble de la société a des conséquences importantes sur nos vies. Notre projet continue de s'élaborer et de s'affiner, de congrès en congrès, avec toujours cette recherche de le construire par consensus. La transformation sociale par Solidaires, pose globalement la question de l'abolition du capitalisme et du salariat, de la disparition des inégalités et des dominations, de la défense des libertés individuelles et collectives, du rapport au vivant et à la planète; tout cela à une échelle internationale. Évidemment, il existe d'autres projets que le nôtre, dont certains que nous combattons ardemment, que ce soit le capitalisme néolibéral ou celui de l'extrême-droite, qui vont dans le sens inverse de notre société «idéale».

Un second aspect important, que nous aborderons peu ici car ce n'est pas le sujet de cet article, est la question des moyens de parvenir à cette transformation sociale: la stratégie pour gagner. C'est une question centrale, qui renvoie à des considérations

multiples: est-il possible de faire des petits pas ou faut-il des changements massifs? Réformisme ou révolution? Les deux ne sont-ils pas, en réalité, liés? Le syndicalisme, qui rassemble sur une base de classe sociale, doit-il être indépendant des partis politiques et des associations qui regroupent tout le monde, y compris potentiellement des capitalistes? Les élections peuvent-elles être (sont-elles) suffisantes pour imposer des changements en profondeur ou, au contraire, faut-il tout miser sur le rapport de force, via l'action directe? La grève générale (expropriatrice? insurrectionnelle?) est-elle un outil réellement efficace et envisageable pour gagner en 2020? Quelles pratiques unitaires dans le mouvement syndical? Ne faudrait-il pas un seul syndicat plus fort? Quelles alliances et quel travail en dehors du syndicalisme avec les associations ou les organisations politiques? Etc. Nous pourrions multiplier les questions de ce type. Elles sont importantes et ne doivent pas être balayées d'un revers de main sur l'autel de l'action quotidienne concrète: si nous n'avons pas un tronc commun stratégique et son branchage de ramifications tactiques pensées et testées collectivement, nous diminuons nos possibilités de gagner et risquons de regarder d'autres imposer leur projet.



Le dernier élément concernant la transformation sociale est central, même s'il peut sembler évident. Pas de transformation sans mobilisation massive! Pour ce faire, il faut des structures comme les syndicats, qui permettent de se regrouper massivement et sur une base claire quant aux objectifs de la transformation souhaitée. C'est dans ce sens qu'on parlera d'un syndicalisme de masse (qui vise à regrouper le plus de travailleuses et travailleurs possible) et de classe (un regroupement qui pose les questions de la place que nous avons dans le système de production, des classes sociales, qui mène à l'obligation pour notre classe de travailler pour celle des capitalistes qui nous exploitent et tirent bénéfice de notre travail). Un travail acharné, quotidien, de notre militantisme, est de pointer l'urgence, la possibilité et les besoins de transformation de la société. L'obligation et le désir d'un changement sont les deux moteurs de l'action individuelle et collective. Ils s'entretiennent dans un rapport dialectique: pour construire le changement, il faut à la fois y croire et en avoir besoin. Et l'on revient à la «double besogne» que nous ne devons jamais perdre de vue: pour ne pas tomber dans un syndicalisme de service et de «dialogue social» qui aurait perdu toute perspective de transformation sociale d'un côté, pour ne pas développer un syndicalisme idéologique incapable d'être en prise avec le quotidien des collègues et des salariées de l'autre.

Pendant (trop) longtemps, la majorité du mouvement ouvrier n'a vu comme principal horizon de la transformation sociale que celui du dépassement du capitalisme et la recherche de l'égalité économique. Il a fallu de nombreuses décennies de luttes, souvent capable de se développer de façon autonome par rapport à la majorité du mouvement syndical, pour bousculer les pratiques et les idées et élargir le spectre de la recherche d'égalité: par la remise en cause des racismes, du patriarcat et des discriminations liées au genre et aux pratiques

sexuelles. Nous sommes loin d'avoir fini. Le chemin reste long et nos structures sont traversées des mêmes stéréotypes et systèmes de dominations que le reste de la société. Seulement, nous essayons activement de lutter contre et de participer à la prise de conscience et à l'action. Bien sûr, existe toujours un discours simpliste sur «la division» qu'apportent ces luttes et l'unique priorité de la lutte anticapitaliste au sens strict. Comment penser que l'abolition du système capitaliste suffirait en elle-même pour l'émancipation de toutes celles et ceux qui subissent des oppressions spécifiques quotidiennement? Au contraire, il nous faut articuler l'ensemble: c'est notre intérêt commun, notre force si nous réussissons à additionner l'ensemble de nos luttes dans un mouvement vaste d'émancipation. C'est ce que nous cherchons à Solidaires.

L'ÉCOLOGIE: L'INTÉGRER OU SE DÉSINTÉGRER

L'intensité des changements climatiques n'est presque plus remise en question aujourd'hui, à part pour une partie de l'extrême-droite à la Trump ou Bolsonaro. Mais sur ses causes, ses conséquences et la façon de lutter contre ou de les ralentir, le fossé reste profond. Le capitalisme a développé un système de production basé sur la recherche infinie de plus-value, qui n'a que peu à faire de la pérennité et de la destruction des écosystèmes. Le court-termisme du profit s'est mêlé à une idée du contrôle total des humains sur la nature, qui s'est développée et ancrée aux XIX^e et XX^e siècles, et que nous avons pu observer, y compris dans les systèmes «communistes» autoritaires (URSS, Chine...). Aujourd'hui encore, au-delà des personnes naïves ou des myopes qui croient dans l'oxymore du «capitalisme vert», il existe un pan important des capitalistes qui a intégré, cyniquement, dans leur business plan, les conséquences de changements climatiques importants: il y a toujours moyen de faire des profits, de s'habituer à la détérioration

et de mettre en place des régimes politiques fascisant, pour garder le contrôle de la population. La dystopie totalitaire frappe à la porte, attention à ne pas la laisser entrer. Nous en sommes arrivés à un point où il y a un péril vital, pour des centaines de millions de personnes. Nous enchaînons les alarmes climatiques qui ont déjà des impacts, notamment par les « catastrophes naturelles » qui se multiplient. La prise de conscience de la crise écologique actuelle va croissante et a connu une accélération depuis les mouvements climatiques internationaux de 2018¹ : multiplication des groupes et structures, diversification des stratégies d'action avec une croissance de l'action directe, mobilisation de la jeunesse... Tout cela, avec une attention accrue pour les responsabilités intrinsèques du système capitaliste dans la situation et l'impossibilité de juste le corriger. En France, la concomitance de cette mobilisation avec celle des Gilets jaunes a facilité le rapprochement sous le slogan « fin du monde, fin du mois, même combat » ! Évidemment, nous ne sommes pas naïves et naïfs et savons bien les difficultés qui existent dans l'articulation des différents fronts de luttes. Mais il y a des acquis que nous avons la responsabilité de développer : la cohérence du système et des dominations doit être combattue par une même cohérence, qui mêle luttes sociales et anticapitalistes, féministes, antiracistes, LGBT+, antifascistes et écologistes, sans jamais perdre de vue leur dimension internationaliste.

Alors, comment prendre en compte la dimension écologiste ? C'est évidemment déjà le cas depuis plus de dix ans et Solidaires est certainement, à l'heure actuelle, le syndicat le plus avancé sur la question et le plus en lien avec le mouvement social de l'écologie. Mais nous le voyons bien, il y a encore un fossé entre nos positions dans nos textes et nos pratiques réelles. Combien de syndicats ont un travail sur l'écologie dans leur secteur ? Sur leur territoire ? Avec une réflexion liée à l'articulation au reste de notre champ revendicatif ? Évidemment, tout cela passe concrètement par des temps de discussions spécifiques et par la construction de formations, pour donner les bases solides aux adhérents. Il n'y aurait rien de pire que de construire un « oui mais » qui ne serait qu'un verdissement du discours, un greenwashing sauce syndicale. Ça ne ferait que décevoir et mentir. Nous ne serions pas à la hauteur de notre outil et de la période. Intégrer la question écologique dans l'ensemble de nos réflexions et pratiques, c'est réfléchir à l'interaction avec nos milieux naturels, c'est réfléchir aux conséquences à long terme de la production et de la consommation, c'est donc la prendre en compte de façon transversale, dans nos pratiques et nos revendications. Cela passe par des discussions et des réappropriations dans nos sections et syndicats, quelle que soit l'activité des entreprises ou des services publics. Bien sûr, la question de l'emploi est centrale, et souvent exploitée par les capitalistes pour pratiquer un chantage, visant à éviter toute remise en cause des modes de production ou de l'utilité sociale de ce qui est produit. Pour nous libérer des chaînes du court-termisme, il faut imposer une réorientation de l'utilisation des outils productifs, qui puisse se faire sous l'impulsion des travailleuses et des travailleurs. Il ne s'agit pas seulement de travailler à se débarrasser de l'oppression du système ou des inégalités et discriminations, mais aussi de définir l'utilité sociale et l'impact environnemental ; en somme, de créer un système cohérent, une écologie

¹ Sur cette question, voir l'article de Didier Aubé dans ce même numéro des Utopiques.



revendicative. C'est par la garantie de la prise en charge des revenus par la collectivité que nous gagnerons une reconversion sociale et écologiste massive. C'est un combat syndical majeur, qui va notamment avec le partage et la diminution du temps de travail, qui fait le pont entre le social (accès au travail pour toutes et tous) et l'écologique (diminution de l'impact carbone de nos activités). En réalité, nous n'avons pas le choix. Si nous ne faisons rien rapidement sur ces questions, nous pourrions peut-être renverser le capitalisme, développer d'autres rapports de production et faire évoluer la société en conséquence. Mais dans quel état sera la planète ? Quelle sera alors la situation d'urgence vitale pour des centaines de millions (des milliards ?) d'êtres humains ? Nous ne gagnerons rien, sans intégration forte de la dimension écologiste dans notre syndicalisme. De fait, la crise climatique porte en elle l'urgence de l'action. Cette urgence et l'énergie incroyable qui se développent pour empêcher la crise doivent être prises comme la chance de créer un mou-

vement de remise en cause globale. Nous sommes à l'orée d'une nouvelle période, où nous pouvons développer un mouvement social massif, alliant les perspectives d'une remise en cause des modes de production et de consommation, tout en intégrant la remise en cause de la propriété des moyens de production et les systèmes de discrimination et de domination. C'est un tout, une cohérence, que nous devons mettre en avant. C'est en cela que l'écologie, par la place qu'elle occupe dans la période à travers l'urgence vitale qu'elle porte, peut être considérée comme moteur de la transformation sociale des années à venir.

Enfin, soyons clairs : les enjeux de la période sont tels qu'ils nous imposent de construire l'unité et des alliances capables de prendre en compte les différentes oppressions et dominations pour augmenter le rapport de force en notre faveur. Car rien ne se fera facilement : nos libertés seront les premières cibles des régimes politiques pour maintenir ce système d'exploitation, destructeur des vies et des écosystèmes. La violence sociale et la violence physique contre le monde du travail accompagnent le capitalisme dans ses crises depuis plus de 150 ans. Nous n'avons eu qu'une piqûre de rappel ces dernières années. Si nous ne sommes pas capables d'aller beaucoup plus loin sur la question écologique, comme pour le féminisme ou l'antiracisme, notre outil syndical perdra de son utilité et déperira. Il faut que notre syndicalisme, celui du XXI^e siècle, soit en phase avec la vague de fond qui monte dans la population, en France et dans le monde entier. Un syndicalisme en dynamique, avec un projet de transformation sociale désirable, qui peut être porté par le plus grand nombre des travailleuses et travailleurs.

■ Simon Duteil

AVEC LES ÉCOFÉMINISTES SE PROJETER AUTREMENT DANS L'APRÈS-COVID19

La crise sanitaire exhibe les limites du système capitaliste et productiviste, fondé sur l'exploitation des ressources. Elle exacerbe aussi les violences du système patriarcal et expose particulièrement les femmes, rappelle un large collectif d'intellectuelles et militantes. La crise oblige à construire l'après avec les écoféminismes, qui invitent à croiser les luttes et à une critique radicale de la structure oppressive de la société dans le but de nous en libérer tous·tes.

Selma Muzet et Marie Bécue, militantes féministes convaincues que luttes écologique, féministe et contre la précarité restent un seul et même combat*, sont à l'origine de cette tribune reproduite pages 28 et 29, publiée initialement par Mediapart.**

*Sur les sujets ici évoqués, voir aussi : « Sortir de l'invisibilité des travailleuses dans la crise du Covid-19 et après », Corinne Mélis et « Ni les femmes ni la terre ! », Lucie Assemat, Les utopiques n° 14, Éditions Syllepse, Été 2020.

**L'article et les signataires : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/190520/avec-les-ecofeminismes-se-projeter-autrement-dans-lapres-covid>



[DR]

Le domaine de l'écoféminisme est encore peu abordé au sein de Solidaires au contraire du féminisme, des questions de dominations, de genre, de précarité et de racisme. Dans le vaste mouvement d'émancipation dans lequel s'inscrit notre syndicalisme, la lutte contre les oppressions rejoint celle pour la préservation de la planète. Jeanne Burgat-Goutal en donne une définition dans son livre *Être écoféministe*¹ : « [...] l'écoféminisme comme étant à la fois un mouvement d'actions et d'idées, né au milieu des années 1970, à l'articulation du féminisme et de l'écologie. Ou plus précisément : du féminisme radical et de l'écologie politique – c'est-à-dire des formes de féminisme et d'écologie incompatibles avec l'ordre dominant, celles qui portent le plus loin la critique du système capitaliste patriarcal et la recherche d'un modèle alternatif de civilisation. Le mouvement a émergé dans un contexte de contestations multiples, au point qu'on peut parler d'une crise de la modernité. Il est né en particulier de deux désillusions : d'une part la désillusion face au "progrès" technologique et économique, dont on commence, dans les années 1970, à percevoir les conséquences dévastatrices pour l'environnement, et l'accroissement des inégalités mondiales qui l'accompagne ; d'autre part la déception face aux améliorations de la condition féminine permises par les combats du féminisme libéral, dont on se rend compte qu'elles sont en fait limitées, et inévitables en termes de classe, de "race", ou encore à travers le monde. C'est en faisant converger ces contestations majeures qu'est né l'écoféminisme. »

¹ Éditions L'échappée, 2020.

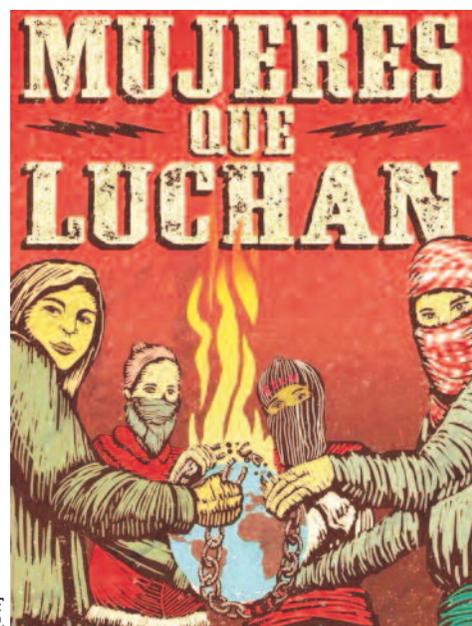
La crise sanitaire actuelle nous montre les limites du système capitaliste, productiviste et individualiste, basé sur l'exploitation infinie des ressources. Elle exacerbe également les violences du système patriarcal/exploitation du travail invisible des femmes, exclusion des minorisé-es de genre, marginalisation des précaires. C'est pourquoi nous trouvons urgent de construire un après-Covid19 nourri des pensées et actions écoféministes.

Nous vivons de façon évidente une crise écologique : l'articulation entre la propagation du virus, la mondialisation et la destruction de notre écosystème a été maintes fois mise en exergue ces derniers temps. Les actions humaines ont modifié le climat et gravement dégradé les écosystèmes naturels, terrestres et marins, rendant la terre inhabitable pour un grand nombre d'espèces. Pendant ce temps-là, le nombre de réfugié-es climatiques est sans cesse en augmentation, les pauvres s'appauvrissent, des femmes sont exploitées et violentées, des communautés minoritaires sont prises pour cible. Pourtant, dans les nombreuses réflexions sur « l'après-Covid19 », on constate l'absence de l'écoféminisme et la difficulté des courants féministes français à s'emparer de la question écologique. Or, depuis les années 70, les écoféminismes sont à la convergence de l'action écologique et des luttes féministes. En Amérique Latine, en Afrique ou en Inde, des mouvements lient défense des terres et des groupes minorisés de genre, de classe ou de race depuis longtemps ; ils montrent qu'une critique décoloniale est indispensable dans la construction d'une société nou-

velle. Ils sont une source d'inspiration propice à la reconstruction de nouveaux modèles sociétaux.

Face au virus, ce sont majoritairement les femmes qui sont exposées : aides-soignantes, infirmières, caissières, couturières, femmes de ménage, auxiliaires de vie. La crise remet au centre la question du care, désignant l'ensemble des activités de soin de l'autre, vitales et pourtant continuellement dévalorisées, invisibles, faiblement rémunérées, assignées à des femmes bien souvent racisées. Comme l'explique Christiane Taubira, « ce qui fait tenir la société, c'est d'abord une bande de femmes », tandis que des hommes en télétravail cherchent à retrouver le chemin de la croissance à tout prix dans les conseils d'administration des grosses entreprises.

Alors ce fameux « monde d'après », qui galvanise tant d'imaginaires, se dessinera-t-il avec les femmes ? Avec les minorisé-es, les LGBTQI+, les sans-papiers, les migrant-es ? C'est maintenant que l'écoféminisme a un rôle à jouer, une place à prendre et que ses voix doivent être entendues. L'écofé-



[DR]

minisme est un mouvement politique et philosophique hétérogène qui établit une corrélation entre la destruction des écosystèmes par le capitalisme et l'oppression des femmes par le patriarcat. Ses courants sont nombreux (spiritualistes, décoloniaux, végans, matérialistes,...) mais tous encourageant la construction de mondes qui ne détruiraient ni les humain-es, ni les natures au sein desquelles ils-elles vivent. Pour cela, sortons de cette opposition entre nature et culture qui relègue les femmes, mais aussi les personnes racisé-es, les queers, les personnes en situation de handicap, et bien d'autres, du côté de la « nature » – justifiant leur exploitation de la même façon que les sols, les plantes ou les océans.

Les écoféminismes nous invitent à croiser les luttes, à intégrer nos émotions face aux catastrophes qui ne vont cesser de croître : le désarroi d'un-e parent-e qui voit ses enfants avaler des pesticides à la cantine, l'impuissance des paysan-nes qui assistent à la construction d'un projet d'enfouissement nucléaire à côté de chez elles-eux, le désespoir d'une personne trans privée d'un emploi dans la fonction publique à cause de son genre. Les écoféminismes sont présents là où des minorités entrent en lutte contre une logique patriarcale, guerrière, qui exploite le vivant : des mouvements de femmes en lutte contre l'implantation de Monsanto en Argentine, contre la déforestation en Inde, contre l'extraction du charbon en Afrique du Sud, contre le nucléaire comme aux États-Unis dans les années 80 avec la Women's Pentagon Action ou plus récemment à Bure, en France. Nous devons repenser entièrement la division sexuée mais aussi racialisée du travail.

Pour cela, des projets de terres écoféministes, des chantiers en mixité choisie, des communautés, des cercles de paroles, des conférences, des week-ends se mettent en place depuis longtemps partout dans le monde et depuis peu en France, mais aussi en Belgique et en Suisse. Nous demandons des fonds pour la recherche écoféministe et la construction de projets écoféministes dans des espaces divers, qui vont des zones rurales aux centres-villes, sans oublier les quartiers populaires, pour un écoféminisme pluriel et connecté à nos différentes réalités sociales et raciales.

Être écoféministe, ce n'est pas seulement pratiquer le tri sélectif, le DIY¹ ou devenir végétarien-ne, c'est aussi lutter contre l'asservissement des femmes, des minorisé-es et du vivant. C'est une critique radicale de la structure oppressive de la société dans le but de nous en libérer tous-tes. Les mouvements écoféministes se nourrissent de la création artistique, de la désobéissance civile, des luttes pour la terre, des traditions anarchistes, des mouvements de gouvernance partagée où l'on s'extrait de la hiérarchie : ils inventent une nouvelle façon d'exister et de faire de la politique ensemble. Nous sommes convaincu-es que c'est précisément ce dont nous avons besoin aujourd'hui.

■ Selma Muzet et Marie Bécue, avec les précieux conseils de nos co-signataires, en particulier ceux de Myriam Bahaffou et Catherine Larrère

¹ Do it yourself : Fais-le toi-même.

Lubrizol L'INFORMATION AU CŒUR DU PROBLÈME

Dans la nuit du 26 septembre 2019, à 2 h 40, l'usine chimique Lubrizol de Petit-Quevilly, en banlieue rouennaise, explosait. Comme l'usine AZF de Toulouse 19 ans plus tôt, mais heureusement sans victime immédiate. Cet « accident technologique majeur » a montré, entre autres, le manque de maîtrise du risque industriel (avec ses conséquences sanitaires et environnementales), que ce soit au niveau de l'entreprise ou de l'État. Les leçons d'AZF n'ont visiblement pas été retenues. On ne peut être qu'interpellé par la succession de manquements. Ceux qui ont amené à la catastrophe et ceux qui ont suivi dans la gestion de crise.

Salarié de Sanofi à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Jean-Claude Garret est secrétaire général du syndicat SUD Chimie et militant de Solidaires Seine-Maritime.

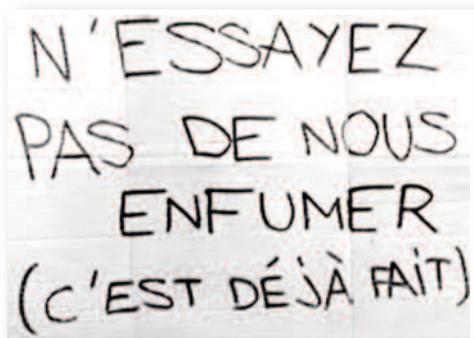
La Une du bulletin de l'Union syndicale Solidaires Et voilà le travail !, en septembre 2019



« IL N'Y A PAS DE RISQUE SANITAIRE »

Le sinistre a été maîtrisé par les services de secours et les centaines de pompiers qui se sont succédé sur les lieux; mais on n'en a pas moins assisté à une catastrophe industrielle. Elle n'a, heureusement, pas coûté de vies, mais a créé un grave préjudice en matière sanitaire et environnementale. Sanitaire tout d'abord, avec ces milliers de tonnes de produits partis en fumée, qui se sont dispersés dans l'air ambiant, qui se sont infiltrés dans les sols et les nappes phréatiques, qui sont retombés sous forme de suie ou de goudrons dans les jardins, les rues ou les exploitations agricoles du nord du département. À cela se rajoute la dispersion de fibres d'amiante liée au fait que 8000 m² de toiture fibrociment ont été soufflées (soit environ 12 tonnes de fibres d'amiante pure disper-

Manifestation à Rouen,
après l'accident



sées dans toute l'agglomération). Environnementale, avec la pollution de la Seine par une marée noire et les retombées du nuage de fumée. Officiellement, un quart du département de la Seine-Maritime (112 communes) a été recouvert par ce nuage qui est remonté jusqu'en Belgique. La portion de territoire concernée est bien supérieure, si l'on tient compte des divers écoulements liés aux bassins versants.

Malgré tout cela, l'idée selon laquelle il n'y a pas de risque sanitaire a été matraquée par les autorités dans les heures qui ont suivi. Répétée à l'envi par les services de la préfecture et différents ministres qui se sont succédé à Rouen les jours suivants la catastrophe, cette affirmation semble avoir défini toute la stratégie de communication des autorités. On pourra citer le préfet Durand qui a estimé « non justifié » le droit de retrait exercé par les chauffeurs de la TCAR¹ pris de malaises et de nausées au volant de leurs bus, le lendemain de la catastrophe ; de même qu'il a relativisé la

concentration en fibres d'amiant dans l'air, en l'assimilant à celle du « bruit de fond » (en réalité, elles sont, en concentration 50 fois supérieures !). Il refusera même de déclencher le dispositif étatique d'aide aux victimes en cas de catastrophe industrielle, se contentant d'une vague cellule de soutien psychologique.

UNE GESTION DE CRISE OPAQUE

Le post-accident a été géré dans le déni du risque sanitaire. Il y a eu tout d'abord l'épisode des sirènes non déclenchées² (au motif qu'il ne fallait pas affoler la population en pleine nuit), puis l'absence de consignes de confinement³. Ainsi, la grande majorité de la population a dû se rendre au travail comme si de rien n'était... malgré un air fortement pollué. Le principe de précaution le plus élémentaire aurait consisté à prôner le confinement dans l'attente de données fiables sur la qualité de l'air ; il n'a pas été appliqué. Cela justifie la colère et surtout la méfiance de la population vis-à-vis des autorités. Au lendemain de la catastrophe, la parole publique ne pesait plus grand-chose.

Par la suite, les premières analyses mettront en évidence une exposition des pompiers aux produits, ayant entraîné chez certains des anomalies hépatiques. L'étude d'impact⁴ sur la santé, diligentée par l'association *Respire*, a clairement mis en évidence des effets sanitaires réels sur une partie de la population. Le rapport d'inspection⁵ du

ministère de la transition écologique et solidaire lui-même l'affirme.

NAISSANCE D'UN COLLECTIF

Dès le 30 septembre, paraît dans *Libération* une tribune d'habitant-es qui s'indignent du mépris des autorités à leur égard et demandent, entre autres, la reconnaissance de l'état de catastrophe technologique. Le 1^{er} octobre, une manifestation à l'appel d'associations de défense de l'environnement, syndicats (dont bien évidemment Solidaires) et partis politiques, réunit 5 000 personnes dans les rues de Rouen. Une délégation est reçue à la préfecture pour exiger la transparence mais les réponses données sont jugées bien insuffisantes. Le lendemain, les organisations signataires se réunissent en collectif unitaire et élaborent une plate-forme revendicative autour du mot d'ordre « vérité et justice autour de l'accident de Lubrizol ». L'accident est alors qualifié par le collectif de « crime industriel ».

Le collectif unitaire est constitué d'associations de défense de l'environnement, de syndicats, de partis mais aussi de la nouvelle Association des sinistrés de Lubrizol ou encore d'associations de maraîchers impactés par les suies dans le nord du département. Pendant près de trois mois, ce collectif proposera des temps forts de mobilisation et d'information pour les habitant-es sous forme de manifestations ou de réunions publiques d'information. Et surtout, il réclamera aux autorités, et à la Préfecture en particulier, toute la transparence dans l'affaire, notamment sur la nature exacte des produits qui ont brûlé, le traitement des déchets, la dépollution du site,...

Comment ce collectif a-t-il pu se construire si vite et bien fonctionner avec des structures ayant parfois peu l'expérience du travail commun comme des associations de défense de l'environnement et des syndicats d'entreprise ? On se rappelle qu'en 2001, les relations entre les syndicats d'AZF et les riverain-es ou les associations écologistes étaient difficiles dans les jours qui ont suivi

l'accident. Mais ici, comme le souligne l'un de ses principaux animateurs, le collectif est né de l'expérience d'AZF justement. Face à une catastrophe industrielle, nous sommes tous et toutes victimes : riverain-es, population mais aussi travailleurs et travailleuses de l'entreprise (y compris les sous-traitants). Il faut sortir de l'opposition stérile entre les salarié-es des industries à risque et la population. Mais si la CGT ou SUD Chimie, syndicats très présents dans le secteur industriel, sont actifs dans le collectif, on peut déplorer l'absence de lien entre le collectif et les syndicats de Lubrizol.

UN COUP DE TONNERRE DANS UN CIEL

PAS SI SEREIN

Le travail du collectif a permis de refocaliser l'attention sur la principale responsable de la catastrophe : la société Lubrizol. Pourtant, la communication a surtout été assurée par les services de l'État dans les heures et les jours qui ont suivi l'accident. On a très peu entendu, du moins dans un premier temps, les responsables de Lubrizol s'exprimer (si ce n'est la directrice générale de la société qui a fait part de son « embaras » face à cet « incident »)⁶.

Cela n'est pas anodin, car les autorités ont leur part de responsabilité. La préfecture a fait preuve de beaucoup de bienveillance vis-à-vis de l'industriel. Par exemple, les capacités de stockage de produits dangereux ont été augmentées sans nouvelle étude d'impact ou de danger (même si cette acceptation est légale). Le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) a été approuvé, alors que toutes les mesures de maîtrise des risques n'étaient pas encore mises en place par l'industriel⁷. Le non-respect par Lubrizol de la consigne gouvernementale donnée après l'accident de 2013 (fuite de mercaptan... dans cette même usine Lubrizol) relative aux capacités à analyser rapidement l'air environnant en cas d'émissions accidentelles, n'a pas été sanctionnée. L'inspection des installations classées, elle-même, a constaté au fil des ans

1 Transports en commun de l'agglomération rouennaise.

2 Seules 2 sirènes sur 31 ont été déclenchées et seulement 6 heures après le début de la catastrophe.

3 Toutefois, les écoles de 12 communes de l'agglomération sont restées fermées le jeudi et le vendredi.

4 Évaluation des impacts de l'incendie Lubrizol / Normandie Logistique sur la santé – Une enquête de l'association *Respire* – Mai 2020.

5 Rapport CGEDD n° 013014-01 – CGE n° 2019/23/CGE/SG – Février 2020.

6 Isabelle Striga sur France Info le samedi 28 septembre 2019.

7 Le règlement du PPRT dans son article I.2 spécifie qu'« il convient de noter que les études de dangers utilisées pour élaborer le PPRT prennent en compte les mesures de réduction du risque à la source sur lesquelles l'industriel Lubrizol s'est engagé mais qui ne sont pas toutes mises en place à la date d'approbation du PPRT ».

de nombreux manquements aux obligations réglementaires, notamment ceux concernant la sécurité-incendie et les dispositifs d'extinction : sans réponse particulièrement contraignante de la part de la Préfecture. Et l'on ne parlera pas ici des manquements de la préfecture vis-à-vis de la plateforme Normandie Logistique voisine, également impactée par l'incendie et dont les produits brûlés ont fortement contribué à la pollution de l'air.

Il y a là assez d'éléments pour que la justice s'en mêle (instruction judiciaire, mise en examen de la société Lubrizol pour pollution et exploitation non conforme d'une installation classée). Plusieurs parties civiles se sont constituées dont Solidaires 76. Il sera indispensable de découvrir l'origine de l'incendie mais est-ce que ce sera suffisant ? L'accident de Lubrizol a permis de vérifier une vieille loi statistique qui assure qu'une succession d'incidents aboutit, quasi inévitablement, à un accident majeur, à plus ou moins long terme. La préfecture a sa part de responsabilité pour ne pas avoir réagi avec assez de fermeté à l'encontre de l'industriel. Mais si un préfet a en charge la protection de l'environnement et des populations, il doit aussi prendre en compte le développement économique d'une région et donc l'emploi. Lubrizol « pèse » 400 emplois directs et environ autant d'emplois indirects. L'arrêt de Lubrizol bloque tout un pan de l'économie des lubrifiants, qui dépasse le seul site de Lubrizol : les grandes multinationales du pétrole (comme Total) ont besoin des additifs⁸ pour commercialiser leurs lubrifiants. Ceci explique sans doute aussi pourquoi le préfet a autorisé le

redémarrage partiel de l'usine, bien que les mesures et actions correctives, qu'il a lui-même imposées au lendemain de la catastrophe dans un arrêté de mise en demeure, n'aient pas été toutes réalisées !

UN ASSOULISSEMENT DE LA RÉGLEMENTATION

Il faut également prendre en considération l'assouplissement de la réglementation ces dernières années pour les sites classés. La catastrophe d'AZF aurait pu avoir comme conséquence un durcissement mais c'est l'inverse qui s'est produit ! Depuis 2010, nombre de sites à risques ont pu bénéficier d'un régime de classement moins contraignant. Plus près de nous, la loi Essoc⁹ a introduit une révision en profondeur des procédures d'autorisation d'exploiter (c'est la fameuse « autorisation environnementale », qui a permis, en toute légalité, au préfet d'accorder l'augmentation de capacités à Lubrizol, sans évaluation environnementale). Et enfin, le tout récent projet de loi d'Accélération et de simplification de l'action publique (ASAP, 5 février 2020) donnera encore plus de latitude au préfet pour délivrer, plus rapidement, une autorisation d'exploiter. Bien entendu, tout cela au nom de la sauvegarde de « notre attractivité » et de « notre compétitivité ». Ces assouplissements ont eu pour corollaire une augmentation de l'accidentologie¹⁰ alors que dans le même temps le nombre d'inspections a régulièrement diminué de 39 % entre 2006 et 2018. Bref, il n'y a pas forcément de fatalisme dans la survenue d'un accident industriel. Dans de nombreux cas, la mise en place de mesures adéquates en amont pourrait permettre d'éviter le drame.

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

Une des premières mesures à prendre, est évidemment de revenir sur les assouplissements réglementaires. Mais cela ne suffit pas. Dans la matrice réglementaire, telle qu'elle existe depuis plus de 40 ans, une forte latitude est laissée à l'industriel pour apprécier



(DRI)

lui-même le niveau de danger inhérent à son activité et les mesures barrières ou préventives à mettre en place. C'est ce que l'on appelle l'Étude de dangers (EDD). Or, la tentation est grande pour lui, d'écarter certains scénarios d'accidents, au motif que leur probabilité de survenue reste faible, surtout si les mesures préventives à mettre en place coûtent cher ! Et ce sont justement ces scénarios non pris en compte, qui sont à l'origine des accidents d'AZF et de Lubrizol ! L'EDD doit impérativement relever d'une structure indépendante de l'industriel et imposer des mesures qui découlent directement des Meilleures techniques disponibles (MTD). La notion d'« économiquement acceptable », telle qu'elle existe aujourd'hui dans la directive Seveso III, doit être abandonnée. La délivrance de l'autorisation d'exploiter doit impérativement être subordonnée à la mise en place réelle de ces mesures (et non pas au seul engagement de l'industriel de le faire). Le contrôle régulier de leur application doit se faire par une inspection réellement indépendante (aujourd'hui, l'ap-

plication des décisions de l'inspection des installations classées est trop subordonnée au bon vouloir du préfet).

Le risque zéro n'existant pas en définitive, il faut avoir la capacité de faire face à l'accident, en renforçant les Plans d'urgence (Plan d'organisation interne – POI – et Plan particulier d'intervention – PPI). C'est d'ailleurs ce que prévoit le plan Borne. Les populations doivent être formées aux modalités d'alerte (quelles qu'elles soient), doivent les comprendre et surtout agir en conséquence (se confiner, évacuer). Et il faut, bien sûr, rétablir les dispositifs de contrôle des salariés eux-mêmes (en premier lieu les CHSCT) et instaurer une totale transparence vis-à-vis des représentant-es du personnel (avec, par exemple, un compte rendu des visites de l'inspection figurant, de droit, à l'ordre du jour du CSE).

L'environnement proche des sites à risques doit être repensé. En termes d'urbanisation, tout d'abord ; cela est déjà pris en compte au travers des servitudes d'utilité publique pour les sites Seveso seuil haut (notamment au travers du PPRT) ; mais là encore, de manière insuffisante puisqu'il faudrait intégrer réellement la population riveraine dans les processus de décisions. Elle est la première concernée et pourtant il n'est qu'à noter le désarroi des riverains de Lubrizol à la suite de l'accident. Nombre d'entre eux et elles n'ont absolument aucune idée de la nature de l'usine à proximité de laquelle ils et elles vivent ; cela permet d'apprécier l'ampleur des progrès à réaliser.

Tout cela est indispensable car « mettre les usines à risques à la campagne » ne règle absolument pas le problème. Cela ne fait que le déplacer. SUD Chimie préfère axer la réflexion sur la notion d'utilité sociale de la production. Car enfin, le préalable à toute mesure préventive n'est-il pas de s'interroger sur le bien-fondé d'une production au regard des risques qu'elle fait peser sur les populations et l'environnement ?

■ Jean-Claude Garret

⁸ Lubrizol est un des principaux additifs au monde.

⁹ Loi du 10 août 2018 « pour un État au service d'une société de confiance », qui met en avant le fait de « faire confiance », de « faire simple » et « le droit à l'erreur ».

¹⁰ En 2018, on constate une hausse de 34 % des accidents industriels en deux ans. Les seuls établissements Seveso ont été responsables d'un quart de ces accidents.

Le renouveau DES MOBILISATIONS CLIMAT ET MOUVEMENTS ÉCOLOGIQUES

Les mobilisations et les mouvements écologistes se sont renforcés depuis deux ans. Les enjeux et l'urgence écologique sont désormais, de manière constante, dans le débat public. La crise sanitaire que nous venons de vivre n'y échappe pas. Aussi bien dans l'analyse de ses causes que dans les perspectives de sortie de crise, l'écologie se pose comme le paradigme incontournable à intégrer pour les un-es ou à contourner/neutraliser pour les autres. L'élargissement de la prise de conscience de cet enjeu et ses conséquences transformatrices sont le fruit de plusieurs années d'alerte et de mobilisation pour lesquelles nous allons tenter de montrer la diversité de leurs origines, au moins en France, et, à travers celles-ci, le développement de l'implication du syndicalisme de Solidaires. Le renouveau des mobilisations écologiques s'est construit sur dix ans.

Militant SUD PTT, Didier Aubé est membre du secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires ; il anime la commission écologie.



Manifestation Climat, à Paris, le 13 octobre 2018

1 Collectif qui rassemble : Association pour le contrat mondial de l'eau (ACME-France), Action consommation, Agir ensemble contre le chômage (AC!), Agir pour un environnement et un développement durables (AE2D), (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs - Initiatives pour un autre monde (AITEC-IPAM), Amis de la terre, Attac-France, Avenir climat, Bizi!, Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM-France), Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID), Comité Pérou, Compagnie Nous n'abandonnerons jamais l'espoir (NAJE), Confédération paysanne, Ecorev', Europe solidaire sans frontières (ESSF), Fac verte, Fondation Copernic, Fondation Sciences citoyennes, France Amérique latine, Fédération Syndicale unitaire (FSU), Immigration développement démocratie (IDD), Institut européen de recherche sur la politique de l'eau (IERPE), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Mouvement de la paix, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Réseau action climat-France (RAC-F), Réseau féministe Ruptures, Union syndicale Solidaires.

LA COP 15, COPENHAGUE : L'ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT

À la suite de la création de la commission écologie, lors du congrès Solidaires de 2008, les mobilisations autour de la Cop15 (Conférence des Parties), en décembre 2009 à Copenhague, marquent concrètement l'engagement écologique de l'Union syndicale Solidaires. C'est une échéance particulière. Le Sommet de la Terre, en 1992, a abouti à la création de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC qui conclut un premier accord international en 1997, le protocole de Kyoto. À Copenhague, il s'agit de renégocier, sous l'égide de l'ONU, le protocole de Kyoto qui prend fin en 2012. La mobilisation se prépare au niveau international avec les grandes Organisations non gouvernementales (ONG) environnementales de plaidoyer participant aux négociations et avec les organisations des mouvements sociaux et altermondialistes. En France, pour construire la mobilisation, le collectif Urgence climatique, justice sociale¹ organise les 6 heures pour le climat, le 24 octobre à Paris ; et le 2 décembre, à l'initiative de Solidaires et de la FSU, des militant-es syndicaux débattent toute la journée sur le thème « la crise écologique, une question syndicale ». Le collectif Urgence climatique, justice sociale se joint à l'initiative du collectif belge Climat et justice sociale. Celui-ci affrète un train pour

Notre affaire à tous



[DRI]

Copenhague² qui transportera, depuis Bruxelles, près de 800 personnes pour se joindre aux mobilisations dans la capitale danoise.

L'échec des négociations va affecter les conférences suivantes. Mais la CoP 15 est aussi marquée par l'élargissement des

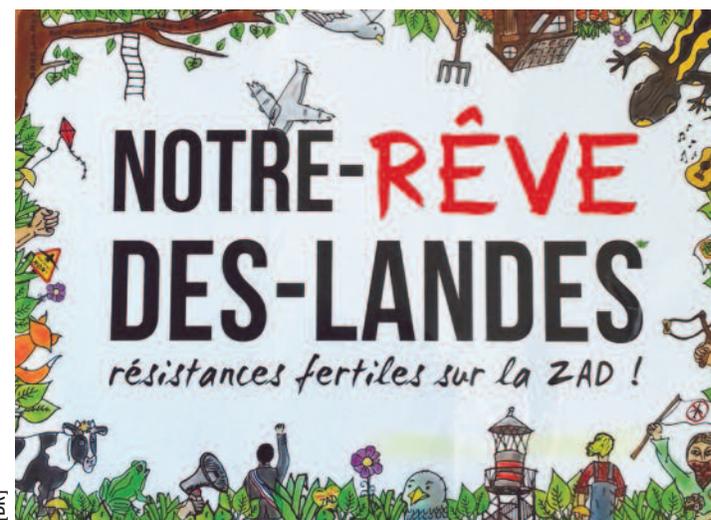
mobilisations : le 12 décembre, a lieu la manifestation la plus importante pour le climat (plus de 100 000 personnes), réunissant pour la première fois au niveau international, les ONG écologistes et le mouvement social altermondialiste. Cette rencontre met en avant l'intérêt à agir ensemble et interroge sur la stratégie commune à mettre en place entre action de plaidoyer et construction de rapport de force. Il est à noter la très faible participation syndicale dans ces mobilisations (outre Solidaires et la FSU, FGTB et CSC de Belgique ; toutes en nombre réduit).

Autre fait marquant : le KlimaForum. Pour la première fois, à l'initiative d'une vingtaine d'ONG danoises, un contre-sommet accueillant les délégations internationales s'organise autour de débats, expositions, concerts et du suivi des négociations. Enfin, à la mobilisation massive sur place, à Copenhague, s'est ajoutée pour la première fois, celle via Internet : relai des actions, diffusion en direct d'émissions quotidiennes et, finalement, un formidable outil de mobilisation, en amont et sur place. Pour exemple, une des principales campagnes (TckTckTck³) a recueilli plus de 15 millions de signatures.

2 Un train pour Copenhague, initiative de Climat et justice sociale (Belgique), mise en œuvre avec le soutien et la participation de diverses organisations : Amis de la terre (France), Oxfam France, Oxfam Magasins du monde et Oxfam solidarité (Belgique), Campaign against climate change (Grande-Bretagne), Confédération des syndicats chrétiens (Belgique), Mouvement des objecteurs de croissance (France), Institut européen de recherche sur la politique de l'eau, Réseau Action Climat - France), World wide fund for nature - France, Les Alternatifs (France), Attac - France), Réseau Sortir du nucléaire (France), Fondation Copernic (France), Médecins du monde (France), Greenpeace - France, Solidaires (France), Sud PTT (France), Nouveau parti anticapitaliste (France), Parti de Gauche (France), Les Verts (France), Bizi (France), Association des objecteurs de croissance (Belgique), Amis de la Terre - Espagne, Oxfam (Irlande), Inter environnement Wallonie, Greenpeace - Belgique, Entraide et fraternité (Belgique), WWF World wide fund for nature - Belgique, Fédération générale du travail de Belgique, Ligue communiste révolutionnaire (Belgique), Ecolo (Belgique), Globelink (Belgique), Centre national de coopération au développement (Belgique), ... ainsi que de nombreux citoyens et citoyennes à titre individuel.

3 Traduction : tictactictac.

4 Le chef du gouvernement n'est autre que Jean-Baptiste Ayrault, ancien maire de Nantes et pro-aéroport. Par ce choix, le président Hollande fait de Notre-Dame-des-Landes un enjeu national.



[DRI]

LA DIVERSIFICATION DES MODES DE MOBILISATION

Dès lors, le dialogue entre les associations environnementales et celles du mouvement social n'a pas cessé : rencontres régulières, moments de débats et de réflexions, tant sur des thématiques communes que sur la stratégie d'action à construire. Dans cette période, un projet va focaliser les préoccupations de l'urgence sociale et écologique, c'est le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, en remplacement à terme de celui de Nantes-Atlantique. La résistance locale depuis quarante ans est relancée par la reprise du projet, de la part d'élus locaux, dès 2000. Ancrée dans un territoire, la lutte contre l'aéroport à NDDL s'est appuyée sur une multiplicité de soutiens, de natures diverses, qui ont convergé. Le territoire, c'est la ZAD, Zone d'aménagement différée, qui est devenu la ZAD, Zone à défendre. Depuis, le terme de zadistes est entré dans le langage commun. Il désigne une personne qui défend un lieu environnemental et/ou agricole, contre un projet de bétonisation et le monde qu'il représente. Les ZAD et tentatives de ZAD vont se multiplier avec plus ou moins de réussite ou de drame.

Cette lutte a permis la confrontation de différents modes d'organisation et de mise en œuvre de la lutte. Habitant-es historiques, paysan-nes, élu-es, organisations (associations, syndicats, partis), militant-es engagés pour l'émergence d'un autre monde venu-es prêter main forte en occupant les terres expropriées, toutes ces composantes ont appris à lutter ensemble, à débattre des modes d'action, de l'organisation de la résistance, en inventant, expérimentant des modes de décisions pour organiser la vie quotidienne dans la lutte. La diversité dans l'action s'est construite après l'arrivée de Hollande à la présidence de la république et le choix du pouvoir⁴ d'anéantir la résistance, y compris avec une extrême violence. Pilotée par Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur et partisan de la ligne dure, l'opération César (octobre/novembre 2012) avait pour but l'expulsion des derniers paysan-nes résistant.es et des premiers zadistes. Face au déferlement de violence de la part des forces de l'ordre, plus de 40 000 personnes convergent, le 17 novembre, à Notre-Dame-des-Landes, répondant à l'appel national à venir renforcer la lutte et à reconstruire les habitats détruits. Par la suite, des dizaines de collectifs locaux ver-

ront le jour sur tout le territoire, prêts à répondre aux rendez-vous de mobilisation qui jalonnent la lutte⁵ jusqu'à l'annonce, le 17 janvier 2018, de l'abandon du projet d'aéroport. Le projet⁶ « des terres en Commun » poursuit la lutte pour la préservation des terres occupées et cultivées, ainsi que des nombreuses activités sur la ZAD (boulangerie, conserverie, charpenterie,...); ceci, malgré le retour de la violence des forces de l'ordre et d'un État revanchard qui tentera encore d'évacuer la ZAD au printemps 2018, sans succès mais avec beaucoup de blessés.

2013 : ALTERNATIBA, VILLAGE

DES ALTERNATIVES

À l'initiative de l'association basque Bizi!⁷, Alternatiba, village des alternatives, apparaît dans le paysage des mobilisations climat en 2013. Il se construit sur deux constats : le dérèglement climatique s'accélère et touche les populations les plus pauvres, il faut agir dès maintenant ; des solutions existent. Alternatiba veut montrer ces alternatives, les renforcer et les développer pour changer le système. L'appel à participer le 6 octobre 2013 à Bayonne au village des alternatives rassemble 98 organisations, couvrant un large spectre écologique et altermondialiste dont, côté syndical, FSU et Union syndicale Solidaires (l'union départementale CGT tiendra aussi un stand sur place). La journée verra passer plus de 12 000 personnes, et s'achève sur le lancement de l'appel à créer 10, 100, 1 000 Alternatiba dans la perspective de la CoP 21 à Paris, en décembre 2015. Alternatiba, de fait, se pose comme un processus multiple, à la fois d'événements rassembleurs, type village des alternatives concrètes, et d'organisation d'actions radicales non-violentes. C'est dans ce cadre qu'est lancé le Tour Alternatiba à vélo (tandems 3 et 4 places) pendant l'été 2015, pour faire connaître le projet Alternatiba et préparer les mobilisations au moment de la CoP 21. Passant par près de 90 territoires



ORG

différents, 6 pays européens et 187 étapes qui sont autant de moments de mobilisations/débats/actions, les tandems de Bayonne le 5 juin, arrivent à Paris le 26 septembre, après plus de 5 600 kilomètres.

Dans la continuité d'Alternatiba, l'orientation « désobéissance civile non-violente » s'affirme avec la création d'ANV-COP 21 (Action non-violente), dans la perspective de l'organisation des initiatives des deux mouvements lors de la CoP 21. On peut citer notamment les actions de réquisitions de chaises dans les agences des banques impliquées dans l'évasion fiscale ou plus récemment la campagne de décrochages des portraits de Macron dans les mairies pour « dresser le véritable bilan écologique et social d'Emanuel Macron ». Par sa force de mobilisation et d'organisation d'événements médiatiques, le processus Alternatiba/ANV-COP21 marque l'évolution du mouvement climatique vers des actions déterminées de désobéissance et non-violentes, assumées en tant que telles et qui

se confrontent encore aujourd'hui à d'autres formes d'actions plus radicales. C'est aussi, comme dans la lutte de Notre-Dame-des-Landes, une approche conjointe de l'urgence écologique à agir et de la nécessité de justice sociale.

2014 : SIVENS ET LA QUESTION

DE LA RÉPRESSION

Le recours à la violence d'état contre les luttes écologiques n'est pas nouveau. Néanmoins, le modèle de la ZAD, Zone à défendre, se développe et représente sans doute, aux yeux du pouvoir, un risque d'essaimage sur tout le territoire qu'il faut évi-

5 Les rencontres/forums de l'été ont drainé plusieurs milliers de personnes tous les étés. Le 11 mai 2013, une chaîne humaine encercle la ZAD. Le 22 février 2014, une manifestation nationale a lieu à Nantes (à l'appel d'Agir pour l'environnement, Attac-France, Confédération paysanne, Droit au logement, Générations futures, Fédération nationale des associations d'usagers du transport, Amis de la terre, Paysage de France, Greenpeace-France, Réseau action climat, Ligue de protection des oiseaux, Union syndicale Solidaires). Un convoi de vélos et tracteurs est organisé du 21 au 28 novembre 2015, de Notre-Dame-des-Landes vers Paris, à l'occasion de la Cop 21. Le 27 février 2016, plus de 50 000 personnes se retrouvent sur la 4 voies Nantes/Rennes, qui passe à proximité de NDDL. Le 8 octobre 2016, 40 000 personnes viennent planter leur bâton de la résistance face aux risques d'expulsion. À cette occasion, sont mis en place un appel intersyndical (Solidaires - national, local et structures nationales - , CGT - UD 44 et UR Pays de Loire -, FSU) et un cortège syndical dans la manifestation ; puis, en novembre, un collectif syndical 44 (Solidaires, CNT, CGT AGO, CGT Vinci, CGT Travail-Emploi, CGT CDC). Le 1^{er} mai 2017, un cortège du collectif syndical contre l'aéroport est présent dans la manifestation nantaise. Le 10 février 2018, est programmée la journée « Enracinons l'avenir », avec déambulation et rassemblement au cœur de la ZAD, qui se transformera en célébration de l'abandon du projet d'aéroport annoncé le 17 janvier. Un petit film invite à un voyage à travers le territoire libéré de la ZAD : www.youtube.com/watch?v=f04PFWcr63Q&feature=youtu.be

6 www.encommun.eco L'objectif est la préservation des terres, par l'obtention de baux ruraux et, à terme, l'achat collectif des parcelles. Pour cela, Les terres en commun collecte, via le site, le financement nécessaire. 700 000 € sont actuellement collectés, pour un besoin de 1,5 million. N'hésitez pas à participer à la préservation de ces terres bocagères.

7 www.bizimugi.eu/bizi-cest-quoi L'association Bizi!, née en 2009, est un mouvement altermondialiste agissant au Pays basque Nord, dans le domaine de l'urgence climatique et écologique par et pour la justice sociale. Dès sa création, elle entend mener des actions et mobilisations déterminées, en toute transparence et non violente.

8 On pourrait citer d'autres projets : Center parc à Roybon, grand contournement ouest de Strasbourg, ferme des mille vaches dans la Somme. Tous ces projets inutiles et imposés sont recensés sur la carte initiée par Reporterre, le Mouvement et Partager c'est sympa : https://lutteslocales.gogocarto.fr/-annuaire/#carte/@46.33,2.50,6z?cat=all?var_mode=calcul

9 Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne www.france.attac.org/ - Centre de recherche et d'information pour le développement www.crid.asso.fr/ - Réseau action climat : www.reseauactionclimat.org/

ter. Par ailleurs, le niveau de violence dépend du lieu où s'implante la ZAD, en lien avec le contexte politique local et les acteurs et actrices engagé-es dans le projet et l'ampleur de l'opposition à celui-ci. Le barrage, ou plutôt la retenue d'eau, de la forêt de Sivens, sur la zone humide du Testet, est un projet qui doit bénéficier principalement à des agriculteurs et agricultrices, pour leurs besoins d'irrigation de culture, notamment de maïs. Le projet a le soutien de l'État via la préfecture. Le collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet existe depuis 2011, à la suite de la relance de projets plus anciens. À partir de 2013, il est soutenu dans sa lutte, par l'installation d'une ZAD. Dès le départ, elle est confrontée à des opérations d'intimidation de groupes pro-barrage. La tension ne cesse de monter, du fait de la volonté du conseil général d'engager rapidement les travaux, avec l'appui de la préfecture qui envoie régulièrement la gendarmerie. Ces interventions font de nombreux blessés, jusqu'à provoquer, dans la nuit du 25 octobre 2014, la mort d'un jeune opposant, touché par une grenade offensive. Il était venu comme beaucoup d'autres apporter, sans violence, son soutien à la lutte lors du rassemblement festif tenu le même jour avec succès.

Sivens est un exemple parmi d'autres, qui montre comment le pouvoir local a systématiquement l'appui de l'État sur un projet dont l'intérêt général, largement contestable amène une opposition organisée. Il faut un déploiement d'énergie et une détermination gigantesques pour arriver à l'abandon du projet. À Sivens, il a fallu la mort de Rémi Fraisse pour qu'enfin le pouvoir central admette la démesure du projet, sans pour autant désavouer l'action des forces de l'ordre sur place⁸.

2015 : COP 21 À PARIS, COALITION CLIMAT 21

Dès 2014, à l'initiative d'ATTAC-France, du CRID et du RAC⁹, une quarantaine d'ONG, associations et syndicats (CFDT, CGT, FSU

et Solidaires) pose les bases de la Coalition climat 21 à partir de trois constats :

→ Éviter de reproduire l'échec de la mobilisation à Copenhague, focalisée sur la nécessité de peser sur les négociations.

→ L'effet positif à Varsovie, par suite du départ des organisations de la « société civile » (ONG, association, syndicats) dénonçant la mainmise des multinationales des énergies fossiles sur les négociations.

→ Le succès inattendu des manifestations internationales du 21 septembre 2014, à l'occasion du sommet pour le climat à l'ONU : plus de 2500 défilés dans 158 pays, de Melbourne à New-York en passant par Delhi, Paris¹⁰, Berlin, Londres, Vancouver.

La Coalition climat 21 regroupant près de 130 organisations, inscrite dans une dynamique internationale, s'est donné pour objectif d'organiser des mobilisations citoyennes et de construire, dans la durée, un mouvement ouvert et inclusif pour la justice climatique et sociale, sans faire du sommet climat de Paris l'échéance ultime. Les attentats du 13 novembre et la mise en

place de l'état d'urgence ont bouleversé le cadre des mobilisations. Dans ce contexte de forte tension, la Coalition a su s'adapter et a permis, partout en France, des chaînes humaines (à défaut de manifestations), y compris à Paris. Le Sommet citoyen pour le climat, à Montreuil, a été un grand moment de rassemblement, avec des débats, des centaines de stands au centre-ville et la tenue du sommet des 196 chaises réquisitionnées, représentant les 196 pays présents à la CoP au même moment. Le 12 décembre, dernier jour de la CoP, deux initiatives ont rencontrées un vrai succès : le rassemblement des lignes rouges, avenue de la Grande-Armée, à proximité de l'Arc de triomphe à la suite duquel les participant-es sont parti-es en manifestation sauvage à travers le XVI^e arrondissement, pour rejoindre l'autre rassemblement sur l'esplanade du Champ-de-Mars, devant le Mur des droits de l'Homme. Compte tenu de l'état d'urgence, c'était inespéré. Mais la Coalition n'a pas survécu à cette période très difficile, car les dissensions en son sein n'ont pas été surmontées : à la fois sur des débats de fond et sur l'acceptation de la diversité des modes d'action.

Les syndicats étaient divisés : CFDT, partisane de la présence des entreprises dans les négociations sur le climat, y compris les multinationales des énergies fossiles, grandes responsables des gaz à effet de serre ; CGT refusant le débat sur le nucléaire comme fausse solution ; FSU et Solidaires ouverts au débat avec les ONG et associations sur la transition écologique dès lors qu'ils prennent en compte la dimension sociale. L'accord de Paris, finalisé le 11 décembre, a eu le mérite d'exister et de poser les objectifs indépassables : limitation du réchauffement climatique à 2 °C, et si possible 1,5 °C. Mais l'accord, sans mesure contraignante, renvoie à la bonne volonté des pays. Huit ans après, la situation actuelle montre que cela ne suffit pas ! La frustration de plusieurs organisations a conduit celles-ci à se retrouver, dès 2016,

¹⁰ À Paris, cette journée fut préparée au cœur de l'été 2014, essentiellement à l'initiative d'AVAAZ, ONG internationale sur Internet, sans base militante. Solidaires avait été contacté quelques semaines avant l'échéance et avait considéré le cadre de mobilisation peu propice à une réussite. Nous avons été surpris du nombre de participant-es – plus de 5000 –, cependant nettement moindre qu'à New-York (entre 300 et 400 000), la plus importante manifestation depuis celles dénonçant l'intervention des États-Unis au Vietnam.

¹¹ Plateforme emplois-climat : Alofa-Tuvalu, Alternatiba, Amis de la terre, ATTAC-France, Collectif Roosevelt, Confédération paysanne, Emmaüs, Fédération syndicale unitaire, Mouvement national des chômeurs et précaires, Réseau action climat, Union syndicale Solidaires et soutien de la Ligue des droits de l'Homme. www.emplois-climat.fr/



pour créer la Plateforme emplois-climat¹¹. Elle rassemble des syndicats et des associations environnementales, sociales et d'éducation populaire. Dans un rapport publié en mars 2017, la Plateforme a mis en débat la proposition de création d'un million d'emplois pour le climat, qui permet de lier transition sociale et écologique. L'actualité nationale a été largement occupée pendant ces deux années par les mobilisations contre la loi travail puis la campagne présidentielle avec, à la suite de l'élection d'Emmanuel Macron, la nomination de Nicolas Hulot à la tête du ministère de la transition écologique et solidaire, caution écologique du gouvernement.

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2018, ÉLARGISSEMENT DE LA PRISE DE CONSCIENCE DE L'URGENCE À AGIR

Dès sa mise en place, le gouvernement d'Édouard Philippe s'est évertué à poursuivre le démantèlement du Code du travail puis s'est attaqué à la Fonction publique, au nom du désengagement de l'État, au prétexte de diminuer la dette publique ; dans le même temps, il entamait la finalisation de la privatisation de la SNCF. Pendant un an, d'intenses mobilisations sociales sont l'objet d'un accroissement de la répression policière. Malgré la succession de défaites, la crise sociale ne retombe pas face à un pouvoir de plus en plus autoritaire. Durant

cette période, l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, le 17 janvier 2018, est une victoire qui clôt quarante ans de lutte et, pour le gouvernement, une épine en moins face à la multiplicité des sujets de tension.

En moins d'un an, des événements climatiques d'une intensité sans précédent se succèdent sur la planète : vagues de chaleur et sécheresses catastrophiques, feux de forêt, ouragans extrêmement violents. Une journée internationale pour le climat se profile pour le 8 septembre, à la veille de l'ouverture du sommet mondial sur l'action pour le climat, qui doit réunir à San Francisco, des villes, des entreprises et des représentant-es de « la société civile » du monde entier. La mobilisation « Dans nos rues pour le climat », portée au niveau international par des centaines d'organisations (associations, ONG, syndicats) veut faire passer un message aux élu-es et institutions : favoriser une transition juste et rapide vers une économie basée sur une énergie propre et renouvelable qui protège les travailleurs et travailleuses, défend les plus vulnérables et permet aux citoyens et citoyennes de contrôler leur système énergétique. En France, après une nouvelle période de canicule au cours de l'été 2018, et après l'échec des mobilisations pour le maintien du service public ferroviaire, l'annonce de la journée du 8 septembre peine à passer la barrière des médias nationaux et semble une nouvelle fois vouée à mobiliser à peine plus que le cercle militant. Pour exemple, un rassemblement d'un millier de personnes est prévu devant la mairie de Paris. Un emballement médiatique va changer la donne. Le 28 août, la démission de Nicolas Hulot met fin à l'illusion écologiste de Macron. Pour faire écho à son interpellation de « la société civile » à se mobiliser, un internaute lance un événement Facebook appelant à une Marche pour le climat, à Paris, le 8 septembre. Les appels se multiplient sur les réseaux sociaux et sur tout le territoire. Près de 150 000 personnes sont

descendues dans la rue dans 130 villes et villages. À Paris, 40 000 personnes se retrouvent dans la rue, pour beaucoup pour la première fois. Ces mobilisations sont les plus fortes jamais organisées en France sur les questions climatiques. Les organisations écologiques (ONG, associations) sont dépassées par l'aspect spontané des participant-es, qui se caractérise par une certaine défiance à leur égard¹² et plus encore vis-à-vis des partis politiques (ils et elles se disent « a-partisan-nes »). C'est aussi l'arrivée de primo-manifestant-es, vingt-trentenaires,

principalement blancs, salarié-es ou non, qui ont pris conscience de la nécessité d'agir. Si l'élargissement de la mobilisation s'est construit sur les réseaux sociaux avec la multiplication d'événement Facebook locaux, il a aussi bénéficié de l'existence de cette journée internationale, préparée depuis plusieurs mois par des organisations (350.org, Attac, Amis de la terre, Alternatiba/ANVCop21, etc.)

Dès lors, les suites d'une telle journée devaient prendre en compte cette spontanéité et l'émergence de nouveaux acteurs et nouvelles actrices, qui apprennent à s'organiser, à créer des groupes locaux, à débattre et décider avec comme outil principal Internet. Celui-ci devient incontournable. Il favorise ces apprentissages et permet à tous ces mouvements naissants des prises de décisions rapides, au contraire, parfois, des organisations classiques qui pâtissent de leur mode démocratique de décision inscrit dans leur fonctionnement. Avec la nécessité de s'auto-organiser pour éviter que le soufflet ne retombe, le CRID, ATTAC-France et 350.org initient un cadre de discussion et de coordination. C'est l'inter-orga Climat¹³ qui réunit rapidement une cinquantaine de collectifs et d'organisations historiques et naissantes qui apprennent à travailler ensemble.

LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE

Un débat récurrent dans la période sera (et aujourd'hui encore) celui des modes d'action entre les tenant-es de la non-violence et ceux/celles d'une désobéissance plus radicale. Il est le reflet d'un intérêt fort pour les actions et mobilisations concrètes, qui vont des petits gestes individuels à des actions collectives plus engagées. Ce débat sera aussi percuté, à partir de novembre 2018, par le mouvement des Gilets jaunes, symbolisé par l'occupation de ronds-points, l'auto-organisation, la défiance envers les syndicats et partis politiques et les actions de désobéissance ; mouvement qui fait front, face à une intense répression de la

police, dont la violence va aller crescendo. Les deux mouvements, non homogènes l'un et l'autre, tentent de créer des ponts à travers le slogan « fin du monde, fin du mois, même combat », qui incarne l'effervescence revendicative et le renouveau du débat politique dans la période. Au sein de l'inter-orga Climat, le débat aboutit à un certain statu quo sur l'acceptation de la diversité des modes d'action et au respect mutuel de cette diversité, dès lors qu'elle ne porte pas atteinte aux actions envisagées par telle ou telle organisation.

L'ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT DE JEUNES

L'arrivée d'un public jeune – moins de 30 ans en moyenne –, se concrétise avec le mouvement *Friday for futur* qui, dans le sillage de Greta Thunberg¹⁴, lance les grèves pour le climat, tous les vendredis, en novembre 2018. En France, la grève des vendredis a démarré, difficilement, début 2019, principalement dans les collèges et les lycées (elle ne mobilise pas chez les étudiant-es, encore assez peu présent-es dans les mobilisations climat). Le mouvement qui prend en France le nom de *Youth for climate*, participe néanmoins à la prise de conscience, au sein de la jeunesse, des enjeux climatiques, de la dette écologique qu'elle va devoir supporter et à l'émergence de nouveaux et nouvelles militant-es, qui se forment politiquement dans les mobilisations et les actions de désobéissance. Ils et elles sont soutenu-es par le collectif Enseignant.es pour la planète, regroupant plus 5 000 enseignants et enseignantes, syndiqué-es ou non. Le vendredi 15 mars 2019 est une journée marquante pour le mouvement *Friday for futur*. On compte plus d'1,7 million de manifestant-es, dans plus de 2 000 villes et 123 pays, sur tous les continents. En France, cette journée est aussi importante que celle du 8 septembre. Elle est redoublée par le succès de la journée du lendemain, 16 mars : la Marche du siècle pour la justice climatique et sociale fait écho à l'action juridique « l'affaire du si-

cle »¹⁵, qui assigne l'État pour inaction face aux changements climatiques. Elle veut mettre en lumière le non-respect des engagements de l'État, notamment en matière de réduction des gaz à effet de serre, de consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Des mouvements font le choix de plus de radicalité, dans le discours et dans les actions. Ceci est lié à la volonté de jeunes d'agir dès maintenant, face à l'urgence et au fardeau légué par leurs aîné-es qu'ils-elles devront supporter. On les retrouve dans les associations déjà en place comme Alternatiba et/ou ANV-Cop21, ou plus récentes comme Extinction rébellion (XR), Radiation, Désobéissance écolo Paris, etc.

ET LES SYNDICATS DANS TOUT ÇA ?

Globalement, les organisations syndicales sont assez peu présentes dans les mobilisations Climat. La prise en compte de la dimension écologique dans l'activité des organisations syndicales est à géométrie variable. Les confédérations CFDT et CGT ont, de longue date, cette préoccupation, avec des approches différenciées, même si elles participent aux conférences climat des CoP au sein du pôle syndical porté par la Confédération syndicale internationale. Celle-ci a bien résumé les enjeux de la transition écologique à la CoP 21 en 2015, par le slogan « Pas d'emploi sur une planète morte ». On l'a vu plus haut, les deux organisations ont participé, par leur positionnement, aux difficultés de la Coalition climat 21 à débattre pour produire des revendications communes¹⁶. L'une et l'autre restent attachées à l'énergie nucléaire même si elles parlent de mix-énergétique qui inclut le développement des énergies renouvelables. Les deux organisations portent l'élément fort qui est dans le débat public aujourd'hui, celui du traitement conjoint de l'écologie et du social, même si elles n'ont pas les mêmes réponses pour y arriver. La CGT porte le développement humain durable, confirmé lors de son der-

12 Nicolas Haéringer (350.org) fait une première analyse éclairante de cette spontanéité le 13 septembre : www.blogs.mediapart.fr/nicolas-haeringer/blog/130918/lorganisation-de-la-spontaneite

13 Les organisations n'ont pas toutes la même implication dans les débats et les préparations des mobilisations : 350.org, Alternatiba, ATTAC-France, Amis de la terre, Asso4d, Agir tous pour la dignité Quart monde - France, Amnesty international-France, Bleu blanc zèbre, Bizi, Bloom, Care, Carré géo environnement, Confédération générale du travail, Comité catholique contre la faim et pour le développement Terre Solidaire, Collectif transition citoyenne, Chrétiens unis pour la terre, Citoyens pour le climat, Confédération paysanne, Centre de recherche et d'information pour le développement, Climates, Désobéissance écolo Paris, Extinction rébellion France, Énergie partagée, France nature environnement, Enseignants pour la planète, Fondation pour la nature et pour l'Homme, Foi et justice Europe, Fondation Elyx, Greenpeace-France, Fédération syndicale unitaire, Finance Watch, Ligue des droits de l'Homme, La bascule, Le mouvement, Mouvement utopia, Notre affaire à tous, Oxfam, On est prêt, Partagez c'est sympa, Réseau action climat, Résilience, Refedd, Radiation, Réseau cocagne, Sciences citoyennes, SUD PTT, Secours catholique France, Union syndicale Solidaires, Unis pour le climat, Union nationale des étudiants de France, Youth for Climate, ZEA, World wide fund for nature France.

14 Greta Thunberg est une jeune suédoise de 15 ans qui, durant l'été 2018, proteste devant le Parlement suédois contre son inaction face aux changements climatiques. En novembre 2018, elle lance la grève scolaire pour le climat, qui inspire le mouvement *Friday for futur* porté par des jeunes militant-es à travers le monde.

15 « L'affaire du siècle » est une action juridique initiée le 18 décembre 2018 par Notre affaire à tous, la Fondation pour la nature et l'Homme (ex-Fondation Nicolas Hulot), Greenpeace-France et Oxfam-France). Ces organisations ont lancé leur action avec le soutien de 40 autres, dont l'Union syndicale Solidaires et la fédération Sud Énergie et à l'appui d'une pétition qui a rassemblé rapidement plus de 2 millions de signatures.

16 Un appel intersyndical avait regroupé CFDT, CGT, CFTC, CGC, Solidaires et FSU, pour la Marche mondiale pour le climat ? initialement prévue le 29 novembre 2015. www.solidaires.org/Dimanche-29-novembre-MARCHE-MONDIALE-POUR-LE-CLIMAT

nier congrès autour « d'une politique industrielle pour répondre aux besoins, dans une démarche de développement humain durable, qui ne pourra se faire sans repenser l'industrie et encore moins contre elle »¹⁷. La CGT participe au collectif Urgence sociale et écologique, avec notamment ATTAC-France, Greenpeace-France, FSU et Solidaires, ce qui est inédit et positif, même si ce n'est pas sans débat en interne. En mai 2020, ce collectif a produit et mis en débat un plan de sortie de crise avec 34 mesures¹⁸, qui pose clairement des alternatives au capitalisme néolibéral, productiviste et autoritaire. Pour la CFDT, la transition écologique juste socialement nécessite de revoir « notre modèle en repensant en profondeur nos façons de travailler, de consommer, d'habiter, de vivre »¹⁹. En mars 2019, la CFDT a porté le Pacte du pouvoir de vivre, avec le soutien de la CFTC, de l'UNSA et de 16 autres organisations. Il s'agissait de peser sur les conclusions du Grand débat national (qui se voulait une

réponse du gouvernement à la crise des Gilets jaunes). Le pacte, s'il comporte un certain nombre de mesures intéressantes, s'inscrit dans le cadre du dialogue institutionnel. Il ne pointe pas la responsabilité du capitalisme, incarné par l'économie mondialisée et n'envisage pas la nécessité de le dépasser.

« Agir vraiment pour une transition écologique solidaire. Transport, logement, industrie... il faut transformer les modèles de production et consommation, en s'appuyant aussi sur l'expertise et la mobilisation des acteurs publics : chercheurs, agent-es du ministère de l'environnement, de l'agriculture, de l'éducation, des collectivités territoriales, etc. » : c'est ce qu'a rappelé le nouveau secrétaire général de la FSU, Bruno Teste, élu en décembre 2019²⁰. Depuis 2009, nous n'avons pas cessé d'échanger et de travailler avec la FSU, sur le vaste sujet de l'écologie. Notre action commune a permis de faire bouger les lignes depuis deux ans. Ainsi, notre positionnement commun et/ou parallèle, a permis d'aboutir à plusieurs appels intersyndicaux avec la CGT et les syndicats de jeunesse, en soutien et pour participer à plusieurs des journées de mobilisation climat (24 mai 2019, 20 au 27 septembre 2019)²¹. Enfin, CGT, FSU et Solidaires se sont joints depuis 2018 à des appels avec d'autres organisations. Pour FO, il n'est pas dans son ADN de traiter de sujets considérés comme des sujets de société. C'est le cas de l'écologie. Cette organisation syndicale est aujourd'hui contrainte, malgré tout, de prendre en compte le sujet qu'elle aborde prioritairement sous le prisme de la préservation de l'emploi.

ET SOLIDAIRES

Dans la continuité de la création de la commission écologie au congrès de 2008, Solidaires s'est attaché à investir, dans la mesure du possible, tous les domaines de la vaste question de l'écologie : aussi bien en interne, en lien avec les conditions de travail et notre volonté de transformation

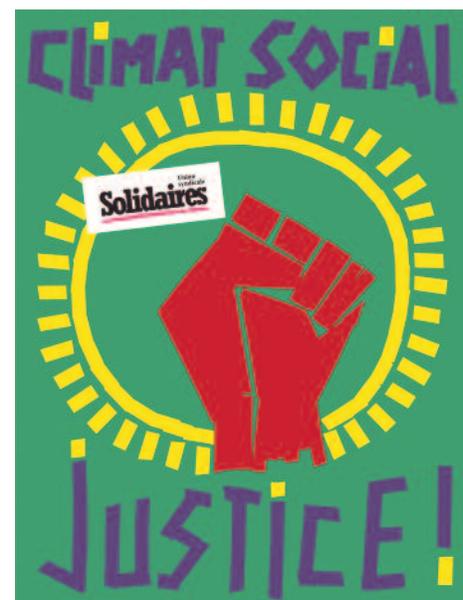
17 52^e congrès de la CGT, thématique 1 « Réalité et avenir du travail avec la révolution technologique et les enjeux environnementaux www.cgt.fr/sites/default/files/2019-09/doc%20d%27orientation.pdf

18 Le collectif Urgence sociale et écologique est piloté par 8 organisations : Les Amis de la terre, ATTAC-France, Confédération générale du travail, Confédération paysanne, Fédération syndicale unitaire, Greenpeace France, Oxfam France, Union syndicale Solidaires. www.solidaires.org/Plus-Jamais-ca-34-mesures-pour-un-plan-de-sortie-de-crise

19 Résolution générale du 49^e congrès de la CFDT : www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2019-02/reperes_-_resolution_du_congres_de_rennes.pdf

20 www.fsu.fr/discours-de-cloture-du-9eme-congres-national-de-la-fsu/

21 www.blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/220519/il-ne-peut-y-avoir-de-justice-sociale-sans-justice-ecologique
www.solidaires.org/URGENCE-ECOLOGIQUE-ET-URGENCE-SOCIALE



sociale, qu'à l'extérieur, à la faveur de rencontres, débats (Alternatiba, Plateforme emplois-climat, université des mouvements sociaux) et implications dans des luttes (Notre-Dame-des-Landes, LGV Lyon-Turin, Europacity, Bure/Cigéo, etc.). Ces orientations ont été et sont partagées par les militant-es Solidaires engagé-es dans ces luttes aux côtés de militant-es d'autres organisations, en particulier des ONG et associations écologistes. Ils et elles ont appris à lutter ensemble, une fois passée la surprise, parfois la méfiance. Ainsi, tout au long de la lutte emblématique de Notre-Dame-des-Landes, Solidaires a été présent avec des camarades venant de tout le territoire à chaque rendez-vous ; certain-es ont même participé à la vie de la ZAD. Cette lutte a aussi été un creuset pour la prise de conscience au sein de Solidaires de l'imbrication des enjeux sociaux et écologiques. Nous restons néanmoins réalistes, puisque l'ampleur des attaques sociales fait que la défense des droits des salarié-es occupe une place primordiale dans nos tâches quotidiennes. Au fil de ces années, Solidaires a

acquis une certaine reconnaissance parmi les mouvements mobilisés sur l'écologie. Notre engagement dans la constitution de l'inter-orga Climat, en septembre 2018, a été, dès le départ, le bienvenu ; avec un vrai intérêt, de la part des organisations écologistes, à pouvoir débattre et agir avec des organisations syndicales (la FSU était également présente). Notre implication dans les différentes journées d'action s'est appuyée sur celle de nos structures locales et nationales. Ainsi, pour favoriser la participations des salarié-es aux marches et manifestation pour le climat, nous avons systématiquement déposé un préavis côté Fonction publique et appelé clairement à la grève pour le secteur privé. Ces appels ont été relayés par certaines de nos structures comme les fédérations Sud Éducation, Sud Énergie, SUD PTT, SUD-Rail, Solidaires Météo notamment et des Unions locales qui se sont impliquées dans des coalitions locales. Un bémol est une présence encore insuffisante des militant-es et sympathisant-es dans les cortèges ou les actions, au regard de l'énergie dépensée par les militant-es les plus impliqué-es. Il faut dire que la période a aussi connu une effervescence des mobilisations sociales (Gilets jaunes, contre-réforme des retraites). La crise sociale qui s'ouvre, à la suite de la crise sanitaire due au coronavirus, met en exergue – s'il était encore besoin – l'intrication social/écologie et les enjeux à agir conjointement sur les deux sujets, pour construire le rapport de force salutaire permettant de déboulonner le capitalisme et tous les mécanismes de domination, patriarcat, discriminations raciales et de genre.

■ Didier Aubé

UN PLAN DE TRANSITION sociale écologique DE L'AGRICULTURE

Au dernier salon de l'agriculture la Confédération paysanne a posé les bases d'un travail à mener pour cette année : un plan de transition sociale et écologique de l'agriculture, pour répondre à l'urgence sociale de nos territoires.

Paysan dans le Jura, Nicolas Girod est porte-parole national de la Confédération paysanne.



Nous voulons imaginer, réfléchir et écrire ce plan avec des organisations citoyennes de consommateurs et consommatrices, des organisations écologiques, de solidarité internationale et des syndicats de salarié-es. Ce nouveau pacte agricole et alimentaire que nous devons bâtir, doit s'appuyer sur l'expertise de toutes et tous, sur les besoins et les attentes des différent-es acteurs et actrices de territoires que nous sommes. L'orientation agricole ne peut plus être définie par un cercle restreint de soi-disant professionnels, car la direction prise impacte beaucoup plus que le seul monde agricole. Les effets sont multiples, sur notre alimentation, notre environnement, le climat, nos dynamiques territoriales ou encore les emplois induits dans l'approvisionnement agricole, la transformation agro-alimentaire et la distribution. Nous ne pouvons plus ignorer cela ; mettre tous ces acteurs et actrices en réflexion autour d'un projet agricole et alimentaire, nous a paru incontournable et urgent. La crise sanitaire du Covid-19 doit nous permettre de tirer des enseignements sur nos choix passés et pour le futur. Elle a mis en lumière nombre de dépendances de notre système agricole et alimentaire, rendant encore plus à propos l'écriture de ce plan et la mise en place d'un nouveau modèle.

Le système actuel est beaucoup trop subordonné à la course au « toujours plus à moins cher », afin de répondre à l'appétit insatiable de l'agro-industrie. Cela induit spécialisation, intensification, segmentation et industrialisation de plus en plus aboutie, de la production à la transformation, avec des impacts importants en matières sociale et écologique. La productivité du travail et des moyens de production doit toujours augmenter, afin d'acquérir de

nouvelles parts de marchés pour les volumes supplémentaires produits : c'est une course sans fin, où l'objectif reste toujours l'abaissement des coûts sociaux et environnementaux pour rester « compétitif ». Un modèle qui ne peut plus rémunérer ses travailleuses et travailleurs, qui doit sans cesse trouver les plus précieuses en France, en Europe de l'Est ou ailleurs, pour assurer notamment des récoltes, n'a rien d'enviable et n'a plus d'avenir. À terme, cette fuite en avant épuise nos ressources, appauvrit les populations, précarise les travailleuses et travailleurs, et ne répond plus à nombre d'attentes alimentaires, ici et partout sur la planète.

Ce modèle, pensé et mis en place par et pour l'agro-industrie et ses lobbies, est aujourd'hui dans l'incapacité de se réinventer et se réorienter pour servir l'intérêt général social, écologique, climatique ou alimentaire. Nos décideurs politiques se désengagent, année après année, au profit des grands faiseurs économiques, qui n'ont que faire de la soutenabilité sociale et environnementale des systèmes mis en place ; seule compte la rentabilité à court terme d'outils et de filières qui, si elles ne sont pas repensées, deviendront vite obsolètes. Les politiques se désengagent, le monde éco-

nomique est en cause dans notre dépendance actuelle et ne peut donc pas être ou même détenir la solution : alors nous, syndicalistes paysan·nes et salarié·es, et « société civile » tout entière, devons être au rendez-vous du réveil des consciences, pour guider et orienter les choix à venir en matière de politiques agricoles et alimentaires. En ce sens, nous revendiquons de rebâtir les politiques agricoles en partant des demandes territoriales, notamment alimentaires, à l'inverse de ce qui est pratiqué actuellement : nous partons de la demande locale, citoyenne et collective, pour établir une politique agricole qui pourrait, enfin, se mettre en capacité d'y répondre d'une manière soutenable pour toutes et tous.

La souveraineté alimentaire n'est pas un nouveau marché que pourrait conquérir l'agro-industrie. Elle se pense et s'initie collectivement, à partir de demandes territoriales. La souveraineté alimentaire est la capacité d'une population à décider de son alimentation, et donc du système alimentaire à mettre en place, de la production à la distribution en passant par la transformation. Il s'agit de rendre accessible, et choisie par toutes et tous, une alimentation de qualité. Elle est beaucoup plus qu'une simple réponse alimentaire à des besoins, elle

est un processus démocratique. La souveraineté alimentaire est une base de la démocratie territoriale, une base sur laquelle refonder nos sociétés. Une démocratie d'initiatives, qui trace son propre destin alimentaire et agricole et les conséquences sur nos territoires, notre santé, notre environnement, nos emplois et le climat.

Pour écrire cette nouvelle page d'une démocratie alimentaire et agricole, nous devons prendre des décisions politiques en rupture avec l'ancien monde, en rupture également avec la dictature économique des marchés que nous impose le modèle agro-industriel actuel. La première rupture, serait déjà de définir collectivement cette politique de manière ascendante. La seconde, pourrait être de partager le postulat que le nombre de paysannes et paysans doit être massivement augmenté. Enfin, rupture des consciences également lorsque nous replaçons au centre de nos sociétés les métiers nécessaires et vitaux à notre existence : alimentation, santé, éducation.

En effet, cette crise nous ouvre plus que jamais collectivement les yeux sur l'utilité vitale de notre travail : vital en tant que producteur et fournisseur d'alimentation ; une alimentation de qualité, qui reste la base essentielle de la santé de chacun et chacune. Vitale aussi dans sa capacité à gérer les écosystèmes nombreux et multiples de notre planète. Le monde paysan détient une part majeure de la solution au travers des savoir-faire, de l'autonomie, du lien au sol et au vivant, ainsi que dans la capacité de résilience de nos modèles de polyculture-élevage diversifiés. Des paysannes et des paysans beaucoup plus nombreux et nombreuses, mieux capables de répondre aux attentes alimentaires locales, plus performantes écologiquement et mieux adaptées au dérèglement climatique en cours, voilà la seule véritable alternative. Nous voulons un million de paysannes et paysans et certainement encore davantage après-demain. Ici se situe la vraie rupture, qui nous permettra de répondre collectivement aux urgences

sociales, climatiques et écologiques de nos territoires et donc de notre planète.

Nous écrivons ainsi de nouvelles dynamiques rurales, où des villages entiers, des territoires même, remettent sur pied une économie locale liée à cet enjeu vital et prioritaire d'accès à une alimentation choisie et de qualité pour toutes et tous. Ce sont des milliers d'emplois paysans qui reviennent, génèrent les mêmes dynamiques de retours d'emplois nombreux et valorisants dans la transformation agro-alimentaire et la distribution, redonnant vie à des pays jusqu'ici délaissés et oubliés. Ce sont partout des initiatives de production, de transformation et de distribution locale, collective, solidaire et coopérative à recréer. Un ensemble, qui se reconnecte à cette demande alimentaire qui s'exprime, et toute une vie qui reprend avec services publics, écoles, hôpitaux, culture, etc. Ces initiatives territoriales doivent ensuite guider des politiques nationales, européennes et mondiales.

Il nous faut, tout à la fois, développer ces initiatives pour ouvrir des brèches, rendre l'improbable possible et lutter ensemble pour la transformation des politiques libérales en des politiques qui protègent, qui installent et qui socialisent notre projet. Ce sont les alternatives qui feront tomber les barrières et pourront faire évoluer les politiques. Sans ces évolutions politiques globales et fondamentales, les initiatives ne resteraient que partielles et ne parviendraient ni à répondre à toutes les demandes ni à faire évoluer fondamentalement et complètement les systèmes agricoles. Nous aboutirions dans ce cas à une dualisation de l'agriculture, et à une alimentation inéquitable en fonction du revenu, du territoire ou de son éducation. Il est donc indispensable d'écrire de nouvelles politiques agricoles pour généraliser ces initiatives locales, permettant la transition de toutes et tous, dans tous les territoires, sur toutes les fermes et pour toutes les assiettes.

L'élaboration de ce plan sera rendue possible par ces deux piliers que sont le dévelop-



pement territorial et des politiques revisitées, mais elle sera toujours irréalisable si nous ne mettons pas fin à l'agriculture industrielle et ses fondements, car celle-ci reste prédatrice de notre projet d'agriculture paysanne, sur laquelle nous désirons fonder ce nouveau pacte agricole et alimentaire. Nous entendons par agriculture industrielle, l'agriculture qui vise la concentration de la production et fait disparaître les paysannes et paysans de nos territoires. Insérés dans un système internationalisé, segmenté, déterritorialisé et productiviste, l'humain et le vivant y sont considérés comme des outils de production comme les autres, faisant fi des aspects sociaux, des droits humains, du bien-être animal et de la préservation de l'environnement. Elle participe à la course aux prix les plus bas, quel qu'en soit le coût pour la collectivité et la planète. Cette agriculture industrielle s'affranchit des règles de base de l'agronomie et de l'écologie, ignore les intérêts et la sensibilité des animaux. Elle suit exclusivement la logique marchande libérale. Pesticides, engrais de synthèse, ressources fossiles, antibiotiques, subventions illégitimes, complicité des pouvoirs publics, concentration du capital, externalisation des pollutions, droits humains et sociaux bafoués, sont parmi les principaux outils qui lui permettent d'accaparer terres et richesses dans nos systèmes alimentaires. Face à cette agriculture industrielle, nous prônons une agriculture liée à son territoire, au sol, respectueuse des hommes, des femmes et de l'environnement et pleinement intégrée dans son écosystème. S'appuyant sur le respect des cycles naturels, dans une logique agroécologique, l'agriculture paysanne est un projet de société. Les principes de l'agriculture paysanne intègrent autant les dimensions économiques que les dimensions sociales et écologiques de l'activité de production alimentaire. Produire, employer, préserver sont les maîtres mots de cette démarche. Nous croyons à un nouveau contrat social, pour des systèmes ali-

mentaires équitables et durables. Nous misons sur la réflexion collective, pour construire un avenir positif pour notre agriculture et notre alimentation. Nous savons que le nécessaire changement de modèle agricole et alimentaire ne pourra se faire que par, pour, et avec les paysannes et paysans. Car nous sommes dans un tournant social: la moitié des paysannes et paysans partira à la retraite dans les dix ans et nous avons besoin de paysans et paysannes nombreux et nombreuses, pour une transition agricole à la hauteur des enjeux. Car nous sommes dans un tournant climatique: sobriété et relocalisation sont indispensables, pour atténuer le changement climatique et accroître la résilience de nos systèmes alimentaires locaux. Car nous sommes dans un tournant écologique: l'effondrement de la biodiversité met à mal la pérennité de nombreux écosystèmes, par l'extinction massive d'espèces, et appelle à une nouvelle relation des sociétés humaines au monde vivant, qui ne soit pas l'artificialisation et la technologisation encore plus poussées de nos modes de vie. Car nous sommes dans un tournant économique lié à la répartition des ressources et au respect des droits humains: les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres se creusent, aggravent les tensions ici et ailleurs et alimentent les migrations internationales, conséquences du pillage des ressources des pays en développement et d'une inégale répartition des richesses à l'échelle mondiale. Car nous sommes dans un tournant alimentaire: l'alimentation à deux vitesses est de plus en plus une réalité, avec un segment de marché pour l'alimentation de qualité réservée aux mieux dotés financièrement et une industrialisation encore plus poussée de l'alimentation standard et bas de gamme. La prochaine grande avancée sociale qui permettra de faire progresser les conditions de vie des humains sera, probablement, la mise en place d'un dispositif d'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, une sécurité sociale alimentaire.



Nous exigeons l'arrêt de tous les soutiens à l'agriculture industrielle, aux effets néfastes sur le revenu paysan, la vie des territoires, les droits sociaux, la santé des populations et de l'environnement, le climat et la biodiversité. Nous revendiquons une politique ambitieuse d'accompagnement du monde paysan à la transition agricole et alimentaire, afin de l'extraire de ce piège dans lequel les politiques agricoles successives l'ont poussé. Nous voulons une réorientation des politiques publiques, pour développer l'emploi agricole et rural et soutenir le redéploiement de l'agriculture paysanne et la relocalisation de nos systèmes alimentaires. Nous exigeons donc des actes pour protéger, reconnaître et valoriser notre métier et l'agriculture paysanne.

Nous revendiquons une réforme de la politique agricole commune, selon trois axes fondamentaux :

- la régulation des volumes et des marchés, pour sécuriser un revenu paysan plus juste et plus stable ;
- la promotion de l'emploi paysan, à travers une réorientation des aides vers les actifs et actives, plutôt que vers les surfaces, ainsi qu'une conditionnalité sociale des aides de la Politique agricole commune (PAC), pour protéger l'ensemble des travailleurs et travailleuses agricoles ;
- la mise en place d'une politique d'accès à une alimentation de qualité pour toutes

et tous, afin de relier agriculture et alimentation dans la durée ;

→ Arrêt de tous les accords de libre-échange, qui ne font que mettre les paysan-nés du monde en concurrence, au seul bénéfice de l'agro-industrie.

→ Arbitrage public des relations commerciales, pour des filières équitables intégrant un véritable droit au revenu des paysannes et paysans, garant d'un nouveau contrat social.

→ Politique d'installation massive, pour relever le défi d'une agriculture écologiquement et socialement performante.

→ Une loi foncière, pour garantir la préservation des terres agricoles et leur répartition équitable, dans l'objectif de favoriser l'installation.

→ Déploiement d'importants soutiens aux changements de pratiques, pour inciter et accompagner la transition du plus grand nombre, pour des fermes plus autonomes et économes, favorables à la biodiversité et au climat.

→ Arrêt des soutiens à l'industrialisation de l'agriculture et à la production d'énergies sur les terres nourricières

Ce virage à prendre peut paraître déroutant ou compliqué à engager. Pourtant, il sonne comme une évidence à nos yeux et même comme une formidable opportunité pour notre métier, nos territoires, notre alimentation et notre environnement. Nous répondons aux urgences alimentaire, climatique et écologique grâce à des paysans et paysannes nombreux et nombreuses, rémunérés et reconnus, qui induisent à leur tour des emplois nombreux, de qualité, non délocalisables et reconnus pour leur utilité alimentaire dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de la distribution et de la restauration. C'est notre réponse à l'urgence sociale de nos territoires: oui, nos métiers sont plus que jamais d'utilité publique, c'est une certitude.

Un grand projet inutile

LE LYON-TURIN

Il y a quelques années déjà, en s'appuyant sur les travaux de son syndicat local (SUD-Rail Alpes), la fédération des syndicats SUD-Rail a dénoncé le projet inutile de construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Lyon et Turin. Un projet, coûteux, anti-écologique et qui répond, avant tout, aux intérêts financiers des grandes multinationales des travaux publics. Pourquoi une fédération syndicale du secteur ferroviaire s'est-elle positionnée contre une nouvelle ligne de chemin de fer ?

Cheminot en région Alpes, Julien Troccaz est membre du bureau fédéral SUD-Rail ; il est élu au conseil d'administration de SNCF



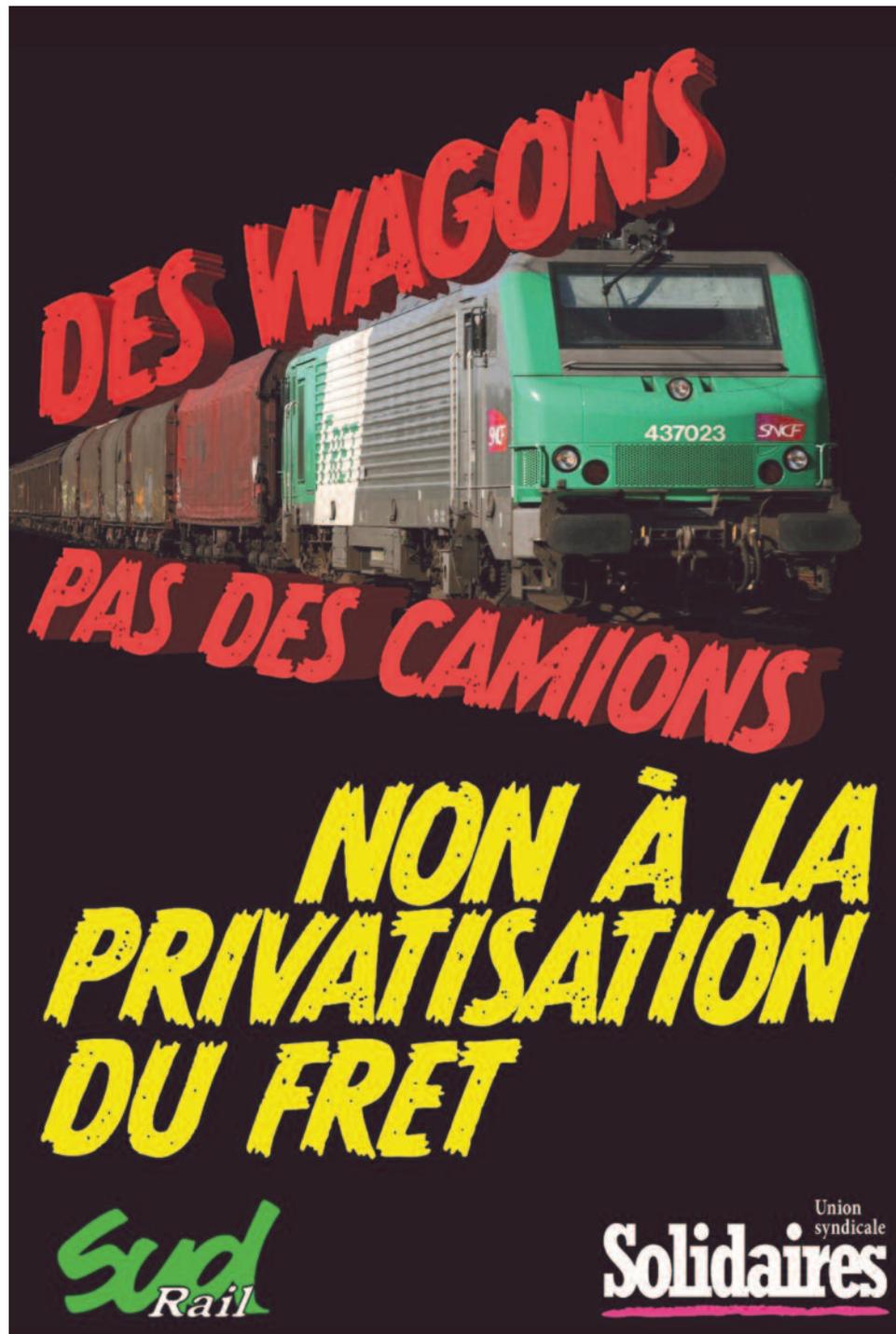
[SUD-Rail Alpes]

Rassemblement à Ambérieu, en 2017

Alors que nous subissons les désastres du système capitalisme en lien avec cette crise sanitaire, il y a urgence à pousser le débat sur les transports. Il doit conditionner l'acceptation d'une nouvelle façon de se déplacer, donc de vivre, et devra être accompagné, inévitablement, d'un changement radical de la politique des transports.

Contrairement à un discours récurrent de la technocratie d'État, on ne dépense pas trop peu pour les infrastructures de transport. Une note fédérale SUD-Rail de 2003 expliquait que 535 milliards d'euros (valeur 2011) ont été dépensés de 1980 à 2011 en France, par l'État et les collectivités locales et 72 % de ces dépenses ont été effectuées pour le réseau routier (et 16 % pour le rail, dont moins d'un tiers pour les LGV). L'actuelle hégémonie routière (près de 85 % des trafics de voyageurs et de fret) n'est donc pas due au hasard mais à une politique pro routière constante et tenace de tous les gouvernements successifs depuis 1945. Il ne s'agit donc pas de dépenser plus, mais de dépenser autrement.

Avec le Lyon-Turin, les libéraux veulent faciliter toujours plus leur mondialisation, qui contribue à l'exploitation des populations. Ce projet inutile entre la France et l'Italie s'intègre dans le réseau transeuropéen de transport RTE-T, programme de développement des infrastructures de transport de l'Union européenne. Il affiche



Affiche SUD-Rail de 2018

l'ambition de faciliter le développement des échanges, en particulier par l'interopérabilité complète des différents réseaux et de permettre ainsi la création d'un marché unique. Les premières orientations du programme ont été adoptées en 1996 et révisées à plusieurs reprises, notamment en 2001 et 2004. En avril 2004, une liste de trente projets prioritaires a été arrêtée. Ils représentent un investissement global de 225 milliards d'euros à l'horizon 2020. Les promoteurs du Lyon-Turin présentent ce projet comme un maillon indispensable pour le développement de l'activité économique et un rééquilibrage entre les régions du nord et celles du sud de l'Europe. Cependant, ils oublient de rappeler que les échanges Nord/Sud en transit sont principalement générés à partir des ports du nord et du sud de l'Europe. La mondialisation a renforcé les ports ; Rotterdam, Anvers, Gênes, etc. sont dimensionnés pour la réception des containers maritimes « grand volume », en provenance de Chine... avec comme conséquence un trafic de transit représentant plus de la moitié des transports franchissant l'arc alpin depuis plusieurs années. Hormis le tunnel de Vintimille, cette tendance ne caractérise pas les deux autres tunnels français que sont le Mont-Blanc et le Fréjus, où la dominante est un trafic d'échanges entre la France et l'Italie. Comme le démontre sérieusement la Coordination des opposants au Lyon-Turin, les tunnels des Alpes françaises du nord ne répondent pas à la même logique d'échanges économiques que les tunnels suisses et autrichiens sur l'axe nord-sud. Les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus sont les deux seuls où le transport marchandises est lié à la production industrielle, avec des échanges classiques import/export entre régions voisines (Rhône-Alpes/Piémont).

SOCIALISATION DES PERTES, PRIVATISATION DES PROFITS

Avec le Lyon-Turin, les libéraux privatisent les profits et socialisent les pertes. Loin de n'être qu'un symbole, le ton est donné à Chambéry : les locaux de SPIE Batignolles, l'entreprise Lyon-Turin Ferroviaire (LTF) et SNCF cohabitent dans le même bâtiment. Dès 1993, la solution de financement via un partenariat privé-public (PPP) a été envisagée, dans le rapport Besson, à l'origine du projet Lyon-Turin ; c'est ainsi qu'il a été soumis, en 2003, à la décision de Jacques Chirac, alors président de la République. En 2014, LTF confirme le choix du PPP. Tout le génie civil (90 % du coût total) sera pris en charge par l'argent public. Le secteur privé est surtout intéressé par les travaux de construction, générateurs de bénéfices plus faciles, tout en ne prenant aucun risque dans la phase de construction ; phase durant laquelle il touche les subventions publiques pour la partie la plus sujette aux dérapages financiers (cas du génie civil pour le Lyon-Turin). Quant à l'exploitation, le partenariat privé-public permet aux entreprises privées de « tirer les marrons du feu » en cas de succès commercial ou de se retirer sans souci en cas d'échec, comme cela fut fait, par exemple, pour la ligne Perpignan-Figueras. Nous sommes opposés aux méthodes et aux buts de ces pseudo partenariats, qui ne satisfont que le principe capitaliste de base : spoliation des biens publics et toujours plus d'argent pour les actionnaires. À l'inverse du « développement durable », un partenariat public-privé consiste à transmettre une dépense à nos enfants et petits-enfants. En Grande-Bretagne et au Canada, on a mesuré que ces investissements coûtaient environ 20 % plus chers que les mêmes investissements financés en direct par l'État. Pour le rail, ils constituent un retour aux anciennes concessions privées d'avant la nationalisation de 1937, avec des coûts supplémentaires.

La ligne ferroviaire historique entre Ambérieu et Modane a une capacité suffisante, alors pourquoi dilapider l'argent public pour

rien ? C'est un autre point que nous partageons avec la Coordination des opposants : la ligne ferroviaire actuelle n'est pas utilisée au maximum de ses capacités. Loin de là ! La ligne existante est capable d'éliminer un million de poids lourds par an, soit 75 % du trafic routier. En n'utilisant que 60 % des capacités de la ligne existante, il est possible d'atteindre l'objectif du livre blanc de l'Union européenne qui préconise 50 % de part ferroviaire pour le transport de marchandises d'ici à 2050. Une nouvelle infrastructure ferroviaire n'est pas nécessaire si elle ne sert qu'à accroître les transports et les déplacements ; elle est utile si elle permet de transférer au rail, plus écologique, des trafics actuellement assurés par avions, voitures, camions.

C'est maintenant, et pas dans 20 ans, que nous devons mettre les camions sur les trains. Le nombre de camions atteint un niveau insupportable pour les populations des vallées de Maurienne et de l'Arve, directement impactées par la pollution de l'air. Que ce soit en Maurienne, lors de la chaîne humaine organisée par le collectif Vivre et agir en Maurienne, en avril 2014 ou en Haute-Savoie, à l'occasion de diverses manifestations, l'exigence était la même : un report massif du transport routier vers le ferroviaire. Plus récemment, en 2017, la fédération des syndicats SUD-Rail et l'Union syndicale Solidaires ont organisé un rassemblement sur le site d'Ambérieu, afin d'impulser un projet de reconquête réunissant un maximum d'acteurs et actrices : citoyens et citoyennes, organisations syndicales, associations, élu-es politiques.

DURANT LA CRISE SANITAIRE, SUD-RAIL

A CONTINUÉ À ENFONCER LE CLOU !

Un tract de la fédération des syndicats SUD-Rail, daté du 27 avril 2020, réaffirme que « le chemin de fer doit retrouver la part de trafic la plus élevée qui correspond à ses atouts environnementaux et cela ne passera que par la création d'un grand service public de transport ferroviaire et routier de marchandises. » Cette politique, qui est très loin du fameux Green Deals des capitalistes, sera fondée sur la complémentarité entre tous les modes de transport et devra garantir l'utilisation de chacun d'eux selon son efficacité sociale et environnementale. La SNCF doit se recentrer sur le ferroviaire, plutôt que de développer le transport routier via sa filiale GEO-DIS. Prenons les moyens d'organiser démocratiquement une efficace politique de préservation de l'environnement et de lutte contre le changement climatique, tout en tenant compte des conditions sociales des salarié-es du transport.

UN PLAN DE RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE

Le scandale de la pénurie des masques a montré au grand jour une réalité que nous dénonçons depuis longtemps : les transports de marchandises sont guidés par les intérêts des propriétaires du capital (dumping social, délocalisations, flux tendus, libre-échange/concurrence généralisés et obligatoires, etc.) et surtout pas par l'intérêt général des populations. Dans le cadre de notre volonté de transformation sociale, la fédération des syndicats SUD-Rail ne cesse de remettre en cause le culte égoïste et polluant de la vitesse, qui renforce cette mondialisation de l'économie et la paupérisation des salarié-es. Le futur service public ferroviaire et routier de fret doit s'inscrire dans une démarche volontariste de relocalisation progressive de l'économie et de reconquête des territoires par leurs habitant-es. Ce sont sur ces bases que nous imposerons une nouvelle politique des transports de marchandises !



[SUD-Rail Alpes]

DANS LES « JOURS D'APRÈS », IL EST CERTAIN QUE LE LYON-TURIN N'A PAS SA PLACE !

Nous le répétons, le développement à outrance des transports de marchandises sur de très longues distances est consubstantiel des délocalisations et de la recherche généralisée du moins-disant social et environnemental. Plus que jamais, nous remettons en cause le culte égoïste. Il faut en finir avec le bougisme touristique qu'on nous impose à grand renfort de transports low-cost qui s'affranchissent des contraintes sociales et environnementales au nom de la compétitivité. Pour les transports indispensables et surtout durant la transition, une priorité est de réorienter ceux-ci vers les modes moins polluants s'ils peuvent rendre le même service.

Nous défendons la relocalisation de l'économie le plus possible, car les transports de fret servent surtout aux capitalistes à délocaliser les productions vers les pays les moins disant en termes sociaux, fiscaux et environnementaux, et à économiser des frais de stockage par les méthodes du « juste-à-temps » et du « zéro stock ». Le transport ferroviaire n'est certes pas une panacée car, par exemple, rien ne remplacera le transport routier pour la desserte fine des territoires,

notamment celle dite « du dernier kilomètre ». Une bonne politique de transport ne doit pas comporter d'hégémonie modale mais doit se fonder sur la complémentarité entre les modes de transport et garantir l'utilisation de chacun d'eux selon son efficacité sociale et environnementale.

Dans le cadre de notre opposition au projet inutile Lyon-Turin, mais surtout dans notre volonté de transformation sociale et écologique, nous remettons radicalement en cause l'idéologie selon laquelle le bien-être humain nécessite forcément plus de croissance, laquelle nécessite forcément plus de transports pour acheminer le flot continu de marchandises à consommer. Nous considérons comme une évidence qu'une croissance économique infinie est impossible dans un monde fini. Dans la perspective d'une économie au service des besoins sociaux et respectueuse de l'environnement, le transport a un rôle essentiel. Ancré dans une politique de l'aménagement du territoire répondant à cet objectif, cela passe par la nécessité réaffirmée et le développement d'un service public du transport de marchandises multimodal (fluvial/maritime, ferroviaire et routier).

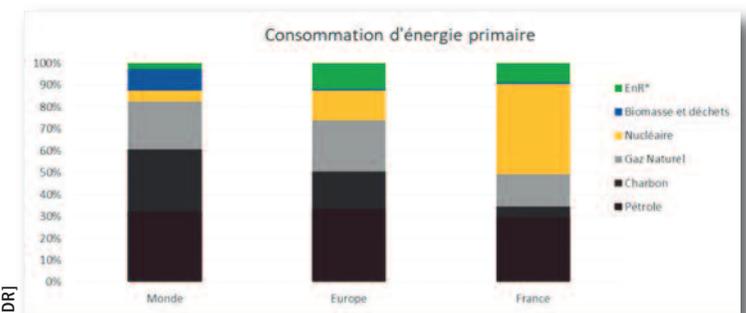
Les enjeux DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

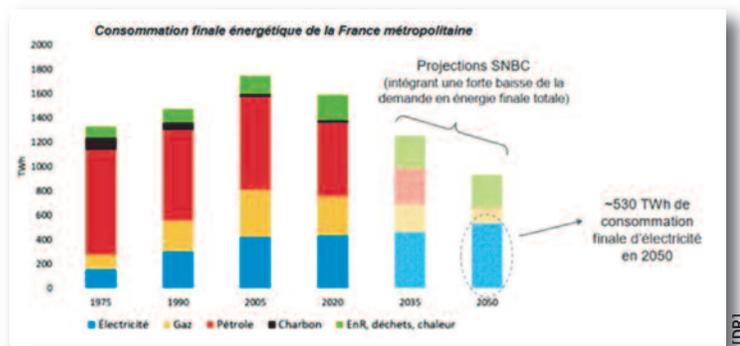
Le rôle des émissions de GES (gaz à effet de serre) dans la crise climatique sans précédent que nous connaissons ne fait plus débat parmi les scientifiques. Ainsi, l'accord de Paris de 2015 a fixé un objectif de neutralité carbone afin de contenir le réchauffement climatique en deçà des 2°, voire de 1,5° entre le début de l'ère industrielle et la fin du siècle. Cet objectif implique, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une réduction des GES de 40 à 70 % entre 2010 et 2050, les émissions restantes devant être compensées par les puits de carbone (forêts, océans, techniques de restauration du climat et de capture et stockage du carbone). Ceci passe notamment par une réduction drastique de la production d'énergie à base de ressources fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel). Or celle-ci représente environ 80 % de l'énergie primaire consommée dans le monde, près des trois quarts en Europe et la moitié en France.

Salariée d'EDF, Anne Debrégeas est porte-parole de la fédération des syndicats SUD-Énergie.



C'est une véritable révolution dans nos modes de production d'énergie qui s'impose : les besoins énergétiques devront être assurés par des sources très faiblement carbonées : électricité produite à partir d'énergie renouvelable (hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse, géothermie, etc.) voire nucléaire, chaleur issue de ressources renouvelables (biomasse, biogaz, solaire thermique, géothermie) et biocarburants pour le transport, mais avec de grosses réserves liées aux conflits d'usage avec l'agriculture alimentaire, l'utilisation d'engrais, la déforestation.





La part de l'électricité dans l'énergie, aujourd'hui autour de 20% en Europe (24% en France), est donc appelée à progresser fortement pour remplacer en partie le pétrole et le gaz naturel (cf. schéma ci-dessus).

Outre les émissions de gaz à effet de serre (GES), la production d'énergie doit tendre à minimiser bien d'autres impacts environnementaux, parmi lesquels :

→ l'épuisement des ressources : cuivre et cobalt particulièrement, mais également nickel, voire uranium, lithium, terres rares, silicium... et surtout eau, probablement la ressource pour laquelle la situation est la plus critique¹ ;

→ la pollution de l'air (soufre, particules fines, etc.) et celle des eaux ;

→ les menaces sur la biodiversité ;

→ les difficultés à recycler les matériaux, démanteler les centrales de production et gérer les déchets ;

→ la rareté des gisements et sites d'implantation potentiels, notamment pour l'hydroélectricité ;

→ la concurrence avec d'autres secteurs (alimentation, ou conservation des forêts pour la biomasse) ;

→ l'acceptabilité des risques d'accidents (notamment pour le nucléaire) ;

→ l'impact sur le paysage (par exemple, pour l'éolien).

Or, sur l'ensemble de son cycle de vie, aucun mode de production énergétique n'est neutre pour l'environnement. Le principal levier doit donc être la réduction de la consommation, comme le rappelle l'association *negaWatt*², qui l'a placé au cœur de ses scénarios depuis 2001. La feuille de route gouvernementale qu'est la stratégie nationale bas carbone rejoint aujourd'hui l'objectif de *negaWatt*, de division par deux de la consommation de l'énergie finale en 2050. L'association propose un détail de ces baisses de consommation³, basées pour 28% sur la sobriété, c'est-à-dire sur un changement de comportement, et pour 72% sur l'efficacité énergétique, et qui touchent tous les secteurs. Côté production, l'objectif premier de minimisation des impacts environnementaux s'accompagne d'objectifs sociétaux, mais également d'objectifs d'ordre économique, social et d'aménage-

¹ Voir notamment les travaux d'Emmanuel Hache, de l'IFPEN, et du projet GENEREATE (Géopolitique des énergies renouvelables et analyse prospective de la transition énergétique).

² www.negawatt.org

³ www.negawatt.org/IMG/pdf/sobriete-scenario-negawatt_brochure-12pages_web.pdf

ment du territoire. Il s'agit, tout à la fois, de développer l'emploi local, de garantir l'indépendance énergétique, d'assurer l'accès de tous et toutes à un bien de première nécessité. La dimension géostratégique doit également être prise en compte, avec de nouveaux risques de concentration des matériaux et technologies dans certains pays (notamment la Chine) et dans les mains de cartels d'oligopoles.

UNE COMPLEXITÉ NÉCESSITANT DES SCÉNARIOS DÉTAILLÉS

À ces objectifs multiples, s'ajoutent des contraintes techniques fortes. Pour l'électricité, appelée à jouer un rôle croissant, un équilibre parfait entre production et consommation doit être maintenu à chaque instant sur le réseau européen, sous peine de black-out. Cela impose de disposer de moyens de production flexibles, face à une consommation variant au cours du temps et soumise à des aléas (dont la température). Une électricité 100% solaire et éolienne, dépendante des conditions climatiques, est donc inenvisageable dans l'immédiat. L'eau stockée dans les barrages peut servir, très partiellement, à cet équilibre. Mais la production thermique et nucléaire y participe largement, dans des proportions différentes selon les pays. En France, le nucléaire représente les trois quarts de la production, complétée par 6% de thermique et 19% d'énergie renouvelable (dont 11% d'hydraulique). D'autres pays comptent davantage sur le thermique. Ainsi, en 2015, sur l'Europe interconnectée, le nucléaire représentait 27% de la production contre 41% pour le thermique et 32% pour les énergies renouvelables. Le réseau européen étant interconnecté, chaque pays « bénéficie » des moyens d'équilibre des autres. Plusieurs pays ont acté une sortie du nucléaire, comme l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas. D'autres, au contraire, envisagent une croissance de cette filière, en particulier la Pologne, et dans une moindre mesure la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Slovaquie.

La France a fait le choix d'une diminution de la part du nucléaire, à 50% maximum de la production électrique totale dès 2035, et étudie la faisabilité d'une sortie à l'horizon 2050, avec un mix 100% renouvelable. Dans ce cadre, le gestionnaire de réseau de transport (haute tension), RTE, élabore actuellement un ensemble de scénarios détaillés à l'horizon 2050, avec et sans nucléaire, pour évaluer leur faisabilité technique et l'impact des différentes options sur l'ensemble des critères environnementaux, sociétaux, économiques, géopolitiques. Dans tous les scénarios, les gisements de biomasse sont exploités au maximum, les énergies éolienne et solaire sont fortement développées. Puis, selon les scénarios, différents leviers sont actionnés pour garantir l'équilibre du réseau : nucléaire, combustibles fossiles avec captation de carbone, importation massive de biomasse ou de gaz verts (biogaz, hydrogène, méthane...), production d'hydrogène et/ou de méthane de synthèse, pilotage de la consommation, etc. Chacun de ces leviers pose des difficultés environnementales ou se base sur des paris technologiques.

Cette nouvelle démarche de scénarisation à long terme semble très positive : volonté de planification longue, évaluation multicritères, notamment sur les aspects environnementaux, large concertation des acteurs industriels, associatifs et syndicaux, évaluation de mix énergétiques globaux. Mais elle ne présage pas de l'utilisation qui en sera faite par le gouvernement, et notamment du droit de regard citoyen sur la décision finale. Par ailleurs, elle se heurte aux limites du périmètre de RTE : l'électricité (et non l'ensemble des énergies). La complémentarité avec les autres énergies n'est étudiée qu'à la marge, et les secteurs du gaz et du pétrole ne disposent plus d'un acteur public légitime pour piloter ce type d'exercice. Enfin, cette démarche laisse de côté une partie essentielle du débat, celle de l'organisation du secteur énergétique.

LES ENJEUX DE SERVICE PUBLIC ET L'ORGANISATION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Alors que la crise sanitaire actuelle a rappelé avec force les dangers d'une perte du contrôle public sur des biens de première nécessité, l'énergie continue à être livrée aux intérêts privés. Elle a pourtant toutes les caractéristiques d'un bien public, hautement stratégique et essentiel : personne ne peut s'en passer aujourd'hui, et les choix en matière d'énergie engagent la santé et l'avenir de l'humanité. Ainsi, des groupes privés se partagent une ressource pétrolière rare aux impacts immenses ; le gaz a été privatisé ; l'électricité suit la même voie, plus progressivement, depuis le début du siècle. Pourtant, tous les pays ou presque ont connu une phase de nationalisation majeure de ces secteurs stratégiques dans la première moitié du XX^e siècle, devant les constats d'échec systématique des systèmes privés : prix prohibitifs, pannes à répétition, inégalités de tarifs sur le territoire. Mais les groupes privés, chassés par la porte, reviennent par la fenêtre, avec partout des privatisations massives du pétrole, d'abord, puis du gaz, et enfin de l'électricité.

À la suite des directives européennes de 1996, qui visaient à mettre en place un « grand marché européen » de l'électricité (puis du gaz en 1998), nos gouvernements transforment inexorablement un secteur public, initialement organisé autour d'une

entreprise nationale en situation de monopole, en un pseudo-marché absurde et inefficace. Sauf revirement inspiré – on peut rêver – par les leçons de la crise sanitaire, d'autres étapes sont prévues, notamment la mise en concurrence des barrages hydro-électriques et un nouveau démantèlement d'EDF, avec un projet nommé Hercule⁴. Cette logique de marché a conduit à séparer les réseaux de la production d'électricité, en dépit de toute logique technique. Le gouvernement s'apprête aujourd'hui à séparer la production historique nucléaire (et peut-être hydraulique) des autres activités (dont la production renouvelable, les réseaux de distribution et la commercialisation). Les premières seraient placées dans une structure 100% publique, hors concurrence (EDF Bleu), les secondes dans une entité qui sera plus largement ouverte aux capitaux privés (EDF Vert). Ce projet prend ainsi acte du fait que la production d'électricité et les réseaux sont, par nature, antinomiques avec le marché (les énergies renouvelables étant, par ailleurs, rémunérées depuis toujours par un mécanisme hors marché) : il s'agit d'investissements lourds et de très longue durée, qui doivent être complémentaires. Vouloir mettre en concurrence des centrales nucléaires, thermiques, hydrauliques, ou même éoliennes relève de l'aveuglement. C'est pourquoi, depuis l'ouverture à la concurrence, les entorses au marché se sont multipliées.

En toute logique, même les artisans de la libéralisation étant arrivés à cette conclusion que la production et les réseaux, qui représentent à peu près l'intégralité de l'activité, doivent être soustraits au marché, cela aurait dû signer la fin de l'expérience. Pas du tout ! Pour préserver coûte que coûte un terrain de jeu aux acteurs privés, le projet Hercule prévoit de généraliser une activité totalement inutile de « fournisseur d'électricité », qui comme le précise Wikipédia « ne doit être confondu ni avec le producteur ni avec le distributeur. [...] le fournisseur [...] achète l'électricité auprès d'un produc-



teur, la fait acheminer par le gestionnaire de réseau de transport (RTE) puis par un réseau de distribution (Enedis) [...] jusqu'au consommateur ou client final. » Tout est dit ! Ces « fournisseurs » ne font rien, si ce n'est de l'achat-vente, sans même livrer la marchandise. Et les commerciaux d'EDF deviendront des « fournisseurs » comme les autres, obligés d'acheter l'électricité à leurs anciens collègues d'EDF Bleu, aux mêmes conditions que tous les autres ! Pire qu'inutile, un tel marché est profondément nuisible, car il impose de remplacer des tarifs simples et égaux pour tous et toutes, par des prix de marché opaques, incontrôlables, imprévisibles. Ces fournisseurs qui s'affrontent pour vendre un produit unique, sans aucune valeur ajoutée, en sont réduits à démarcher les usagers devenus clients, de manière incessante et parfois frauduleuse. Ces pratiques sont régulièrement dénoncées par le médiateur de l'énergie, tout

comme la dégradation de l'accompagnement des clients les plus fragiles, et donc les moins rentables. La promesse d'une baisse des prix induite par la concurrence a fait long feu et n'est même plus avancée. Par ailleurs, cet écosystème financier parasite engendre des surcoûts importants (frais de démarchage, duplication des interfaces, des équipes, des systèmes d'information, désoptimisation de la gestion du parc de production, etc.). En créant de la concurrence, avec son cortège de secrets commerciaux, il fragilise les activités de recherche et d'ingénierie. En multipliant les acteurs, il rend extrêmement difficile la planification de long terme pourtant indispensable à la transition énergétique.

Le projet Hercule prévoit également une plus large ouverture aux capitaux privés d'Enedis, filiale d'EDF, qui exploite la quasi-totalité des réseaux de distribution d'électricité appartenant aux collectivités locales, via des concessions. Cette privatisation partielle conduirait à une mise en concurrence des concessions d'exploitation d'Enedis : des acteurs privés, éventuellement étrangers, pourraient ainsi prendre la main sur une partie du réseau, bénéficiant du pouvoir énorme de priver d'électricité une zone entière ! Le retour d'expérience des marchés de l'électricité est sans appel : hausse des prix, dégradation du service public, mauvais accompagnement des usagers précaires, fragilisation du réseau... Il est temps d'arrêter le massacre !

LES PROPOSITIONS DE SUD-ÉNERGIE

La crise écologique à laquelle nous faisons face exige un niveau d'engagement public hors norme. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre l'accident pour réagir, comme l'a fait le gouvernement avec la crise du Covid-19. Car la crise climatique est d'une toute autre ampleur. Elle appelle un choc économique du même type que les programmes de reconstruction d'après-guerre, avec une réorientation de l'économie vers les secteurs essentiels, appuyée

⁴ Voir l'analyse de SUD Énergie : www.sudenergie.org/site/category/argumentaire-hercule/

par des investissements massifs, de très long terme, engageant des reconversions, de la recherche, et donc une planification publique. Ces investissements ne seront pas faits par le privé, si ce n'est à des coûts exorbitants. Ainsi, pour le nucléaire, la Cour des comptes anglaise a estimé qu'en passant d'un taux d'emprunt public de 2% à un taux privé de 6% (rentabilité moyenne exigée par les entreprises cotées en Bourse) pour financer les investissements dans le nucléaire, le coût de production faisait plus que tripler. Il en est de même pour tous les investissements de long terme. C'est donc à la puissance publique d'assumer ces investissements, en dérogeant aux règles absurdes de « bonne gestion » imposées par l'Europe et par l'orthodoxie libérale, en faisant appel à l'épargne populaire plutôt qu'aux marchés.

Nous appelons donc à un secteur 100% public. Cette sortie du marché doit apprendre des erreurs passées, et laisser une large place au contrôle citoyen; par exemple, en séparant les entités techniques en charge d'éclairer le débat, des entités décisionnaires qui doivent représenter les citoyens et citoyennes et avoir accès à une information variée. De même, les décisions doivent s'organiser aux différentes échelles géographiques: locale, nationale ou européenne, en fonction de leur nature. Le « tout local » est une illusion, tant la solidarité entre régions et même entre pays est essentielle, non seulement parce que certaines régions sont moins bien pourvues en ressources que d'autres, mais également parce qu'un équilibre global, via le réseau, permet d'optimiser l'utilisation des ressources. En revanche, une large partie des choix (par exemple, sur les énergies réparties, avec des problématiques d'accès au foncier, d'emploi local, d'acceptabilité) peut être décentralisée, c'est d'ailleurs ce qui se met en place avec les SRADDET⁵ qui donnent plus de poids aux régions. Un service public de la maîtrise de la consommation, indépendant des producteurs, doit également se

mettre en place, avec des moyens de planification et d'investissement, par exemple dans l'isolation des logements.

En tant qu'organisation syndicale, SUD-Énergie ne s'estime pas fondée à choisir entre les différents scénarios énergétiques, particulièrement dans une situation très évolutive techniquement. Ce choix doit faire l'objet d'un débat démocratique large et transparent. En revanche, nous considérons que la boussole absolue de ces choix doit être la réduction de la consommation et la minimisation de l'empreinte écologique dans le choix des filières de production. Les questions économiques et d'emploi ne peuvent guider ces choix; elles doivent, et peuvent, être traitées par ailleurs: il existe suffisamment de besoins sociaux pour garantir à chacun et chacune un emploi utile et intéressant, ce qui est une nécessité, éventuellement en diminuant le temps de travail de tous. Il ne s'agit donc pas de maintenir les emplois dans chaque filière, mais d'accompagner les salarié-es des filières en décroissance dans une reconversion vers les secteurs essentiels, en lien ou non avec l'énergie. Par ailleurs, le coût, longtemps considéré comme le seul indicateur recevable, est en fait un trompe-l'œil: quel coût associe-t-on à un air devenu irrespirable, des eaux polluées, des ressources épuisées, une planète bouleversée par le réchauffement climatique? Combien coûte réellement la main-d'œuvre dans un pays rongé par le chômage? La seule question qui tienne est celle-ci: collectivement, avons-nous les moyens de donner accès pour tous et toutes à une énergie soutenable sur un plan écologique? La réponse est oui, évidemment; en tout cas sur un plan économique, à condition de mobiliser les forces et les investissements sur les bons secteurs et de mettre en place des tarifs réglementés et incitatifs, avec un accès gratuit aux usages de première nécessité.

Nous refusons une approche corporatiste qui voudrait faire passer l'intérêt des salarié-es avant celui des citoyens et citoyennes,

car nous y perdrons toutes et tous! Nous estimons que la meilleure façon de défendre les salarié-es de l'énergie est de se battre pour un service public débarrassé du marché et des intérêts privés, orienté vers le temps long et le bien commun. Cela inclut un contrôle public des critères sociaux et environnementaux, tout au long de la chaîne de production, depuis l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage, mais également le développement de filières locales de production (éolien, solaire, batteries, etc.), d'ingénierie, de recherche et développement, la mise en place de formations de qualité. Les conditions de travail doivent être améliorées, notamment via l'application du statut des industries électriques et gazières à tout le personnel du secteur, et

via l'embauche des salarié-es des entreprises de sous-traitance. À court terme, ce combat pour le service public de l'énergie passe par le blocage de la mise en concurrence des barrages hydroélectriques, ouvrages clés pour l'équilibre du réseau électrique, très sensibles sur le plan de la sécurité, et stockant l'essentiel des réserves d'un bien précieux appelé à se raréfier – l'eau⁶. Il passe également par le blocage de l'extension du domaine du marché que veut imposer le projet Hercule. Mais, au-delà, il passe par un retour au service public, dont l'énergie est un exemple emblématique. Retrouvons les Jours heureux, a osé dire Macron! Chiche? Il en va même de notre survie.

■ Anne Debrégeas

⁵ Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

⁶ Voir le documentaire *Barrages* en libre accès et le dossier complet ici : <http://www.sudenergie.org/site/2020/03/le-film-barrages-est-en-libre-acces/>

ENJEUX ÉCOLOGIQUES dans l'Éducation nationale

Le développement durable a, progressivement, été introduit dans les programmes scolaires. Mais de manière trop parcellaire, sans cohérence d'ensemble et, bien entendu, sans perspective de rupture écologique et sociale avec le système en place. École du capitalisme ? Ou lieu d'émancipation, d'épanouissement, de socialisation, intégrant l'avenir de la planète ?

Professeure d'histoire-géographie à Châteauneuf-les-Martigues, Sophie Noël est mandatée pour animer le groupe de travail Écologie de la fédération SUD Éducation, qu'elle représente au sein de la commission écologie de l'Union syndicale Solidaires.



[www.surdeclauration.org]

LA SITUATION ÉCOLOGIQUE: QUELLE URGENCE ?

La crise sanitaire était annoncée depuis maintes années par de nombreux « expert-es » ; l'alerte écologique, est médiatisée dès les présidentielles de 1974. Les dérèglements climatiques, les atteintes à la biodiversité, les pollutions de tout ordre, la dégradation de l'eau et des sols, l'épuisement des ressources naturelles sont les principales formes de la crise écologique. Le modèle économique actuel, capitaliste et productiviste, basé sur la compétition, la croissance, l'hyperconsommation, bénéficie à une minorité de la population et ne persiste qu'à la condition du maintien de la majorité dans la pauvreté et la précarité.

Les projets de développement dit durable, d'économie verte ou dématérialisée, ou encore les solutions scientifiques ne pourront pas résoudre les problèmes actuels, sans remise en cause du dogme de la croissance. Or, ce modèle capitaliste et le dogme de la croissance sont le seul cadre d'analyse proposé aux élèves, de la maternelle à l'université, dans l'école française.

ENJEUX ÉCOLOGIQUES

DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Depuis les années 2000, le développement durable a été intégré progressivement dans les programmes. En géographie, des changements notables sont effectués, avec l'étude du changement climatique comme chapitre conclusif du programme de 5^e, un thème sur les ressources en 5^e et une séquence sur les risques en 5^e et en 2nde. Ces problématiques restent centrées sur certaines disciplines et dans des chapitres spécifiques : géographie, sciences physiques, sciences et vie de la terre, technologie. Les programmes scolaires

traitent des systèmes économiques, sans intégrer la finitude des ressources ni l'irréversibilité de certaines dégradations écologiques. Le développement durable ne constitue pas une approche transversale des programmes durant les 4 cycles¹.

Dans le premier degré, les questions écologiques peuvent être traitées à travers le traitement des déchets, l'eau, l'énergie, certaines pollutions, ... Dans les nouveaux programmes de lycée, cet angle d'approche « dit développement durable » est en recul. L'Association des professeurs de sciences économiques sociales (APSES) regrette que les nouveaux programmes de sciences économiques et sociales, qui s'appliquent depuis la rentrée 2019, se traduisent par une diminution de la place accordée aux enjeux écologiques². En philosophie, ce point peut être abordé éventuellement à travers le thème sur l'Homme et la nature. Les questions écologiques sont abordées de manière significative dans la voie professionnelle, avec de nombreux BAC, BTS et licences pro, mais uniquement dans une logique d'insertion professionnelle et pas dans une perspective globale de préservation de l'environnement ou d'épanouissement personnel.

ENJEUX ÉCOLOGIQUES

DANS LE SOCLE DE COMPÉTENCES

Dans les contenus et démarches, le socle commun se donne plusieurs objectifs :

→ il favorise un développement de la personne, en interaction avec le monde qui l'entoure ;

→ il développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action.

Le socle pourrait ainsi relier les compétences, créativité, créations de solutions, action, compréhension du monde, à l'urgence climatique.

Le domaine 3, la formation de la personne et du citoyen, « vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ». Les compétences à acquérir par le futur-e citoyen-ne sont claires : liberté, égalité, droit, loi, laïcité, mais pas la protection de l'environnement, à la différence de plusieurs pays européens.

Le domaine 4, les systèmes naturels et les systèmes techniques, est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre

et de l'Univers : « Il s'agit d'éveiller sa curiosité, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer, tout en l'initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée. » Qu'entendent les rédacteurs et rédactrices du programme par grands défis ? « Ce sont des occasions de prendre conscience que la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux. » L'urgence écologique n'est pas mentionnée comme un des grands défis auxquels l'humanité est confrontée, puisque le terme occasion est précisé. La technologie est posée comme fondement de la démarche humaine face aux contraintes d'un milieu que les sociétés humaines doivent dominer, pour satisfaire leurs besoins. Le rapport à la nature reste celui de la prédation, dans une logique capitaliste de croissance. L'étude proposée de la technologie et de la science, qui modifie nos usages de la planète, ne constitue pas un bilan de l'impact des activités humaines sur la planète, bilan pourtant plus que nécessaire.

Le domaine 5 porte sur les représentations du monde et l'activité humaine : « L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain, il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat. » Les termes employés sont neu-

tres : il n'est pas question de changement climatique, mais de « climat », d'« environnement », ce qui peut être interprété comme une étude des zones climatiques ou des différentes énergies ; et ce, sans faire le bilan critique de leurs usages et de leurs conséquences. Enfin, le domaine 5 invite à « s'attarder » sur les « principales manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent ».

Le socle de 2015 ouvre des pistes pédagogiques, mais témoigne surtout du retard pris dans la retranscription, dans le système éducatif primaire et secondaire, des travaux scientifiques des dix dernières années. Il reste inscrit dans une logique du XX^e siècle, qui ne prend pas en compte les dégâts de la production économique, de sa répartition et des échanges. Or le rôle d'éducation populaire de l'école devrait être de faire émerger chez les futur-es habitants-es de la planète, c'est-à-dire les élèves, la compréhension des enjeux écologiques dans un objectif de justice climatique – le monde qui l'entoure – et de leur fournir les outils pour construire les solutions possibles pour les atténuer ou s'y adapter.

En juin 2020, un projet d'arrêté modifiant le programme des cycles 2, 3 et 4 sur le « renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable » fut présenté au Conseil supérieur des programmes. Il fait suite à ceux du printemps 2019, puis de décembre 2019. Le ministère tâtonne et cherche à répondre aux demandes sociétales. Dans ce projet, il faut louer les nouveaux appuis proposés aux équipes enseignantes, dans une perspective interdisciplinaire. L'enseignement au changement climatique, à la biodiversité, à la préservation de l'environnement est présenté comme un enjeu majeur de la formation des élèves. La sensibilisation aux enjeux climatiques est ainsi distillée dans toutes les disciplines (matériaux en arts plastiques, conditions environnementales des pays étudiés en langue, ...). Les progrès se font surtout dans



1 Les 4 cycles : apprentissages premiers (maternelle), apprentissages fondamentaux (CP, CE1, CE2), consolidation (CM1, CM2) et approfondissements (5^e, 4^e, 3^e). www.apses.org/pour-une-meilleure-integration-des-enjeux-environnementaux-dans-les-programmes-de-ses/

2 École/établissement en démarche de développement durable.

les matières scientifiques. En mathématiques, il est proposé de réaliser des exercices de calculs sur des enjeux liés au changement climatique, etc. En sciences de la vie et de la Terre (SVT), les conséquences négatives et positives des actions humaines sont suggérées, l'acidification des océans et les dégradations des sols sont mentionnées. Malgré tout, le mythe scientifique demeure, avec l'enseignement des biotechnologies pour l'environnement. En technologie, le coût environnemental des produits est introduit, avec la référence à une démarche d'éco-conception.

Sur le cycle 4, on peut noter des points positifs, avec des pistes pédagogiques en français dans le thème « agir dans le monde », sur le rapport à la nature et aux dégradations environnementales. Le glissement sémantique du programme de géographie laisse perplexe : le thème « prévenir les risques, s'adapter au changement global » devient « l'environnement, du local au planétaire ». Le changement global climatique et ses principaux effets géographiques régionaux restent mentionnés, mais en sous-objectif. Par ailleurs, tout est dorénavant axé autour des Objectifs du développement durable de l'ONU. Ceux-ci sont louables, mais cela demeure purement théoriques pour des adolescent·es : les équipes vont enseigner des logos et de beaux projets

mondiaux pour 2030, dont on connaît les faibles avancées réelles. Dans l'ensemble, on peut saluer l'objectif de formation à la conscience écologique, l'éducation à la préservation de l'environnement ; mais on reste sur une démarche de responsabilisation individuelle voire de culpabilisation des élèves.

Pour les cycles 1 à 4, les politiques environnementales globales et les choix politiques effectués ne sont pas présentés comme objets d'étude. Enfin, cet enjeu majeur de la formation des citoyen·nes vient se surajouter parmi les multiples autres enjeux. Un objectif de plus, dans des programmes déjà très lourds, que les équipes devront mettre en place après 4 mois où les écoles n'auront pas fonctionné normalement. L'emploi systématique de termes conditionnels illustre cet objectif strict dont l'application sera sûrement souple ! Les formations et les outils pédagogiques conditionneront l'appropriation de cet énième objectif essentiel.

LES INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Des progrès ont été réalisés sur les objectifs du socle et les programmes scolaires, mais pas seulement. La création d'un·e éco-délégué·e par classe, dès septembre 2019, témoigne d'une certaine volonté. Mais la mise en place est laborieuse : annonce quelques semaines avant la rentrée de septembre, nomination parfois imposée de ces délégué·es de classe, organisation du projet par des personnels non formé·es sur ces questions et pas toujours volontaires. Les opérations de labellisation développement durable (label E3D³ de l'éducation nationale ou label Éco-école) peuvent être des opérations de vitrine : sorties, journée développement durable, etc. Toutefois, elles ont l'effet salutaire de valoriser et d'inscrire des actions pédagogiques souvent éparses dans un projet d'établissement, de développer l'interdisciplinarité et parfois encore de lancer de vraies dynamiques dans des établissements scolaires. Mais les enthousiasmes peuvent se heurter à des freins administra-

³ Participation aux actions menées par les établissements. <https://agriculture.gouv.fr/la-restauration-collective-en-mutation>

⁴ PAME : Participation aux actions menées par les établissements

⁵ <https://agriculture.gouv.fr/la-restauration-collective-en-mutation>

⁶ Comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail - Document unique d'évaluation des risques professionnels - Registre santé et sécurité au travail.



tifs : comment lancer un projet énergétique dans un collège, quand ceux-ci n'ont plus la main sur les factures, les robinets, etc., et que les travaux se font attendre depuis longtemps ! Les actions éducatives et PAME⁴ permettent de financer ces projets, mais les budgets sont toujours contraints. Dans la restauration scolaire, les filières d'approvisionnement local se sont développées avec, souvent, des plans issus des collectivités locales. Depuis 2018, un repas végétarien au moins une fois par semaine est imposé. En 2017, le candidat Macron promettait 50 % d'alimentation bio dans les cantines d'ici 2022. Le plan Ambition bio 2022, inscrit dans la loi Agriculture et Alimentation, a transformé l'ambition en 50 % de produits durables (dont 20 % de bio)⁵ ! En février 2020, le Premier ministre a édité une note sur les administrations éco-responsables : éco-mobilité des agent·es, achats responsables, alimentation, consommation énergétique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX À L'ÉCOLE

Le bâti scolaire français est vieux et les travaux se font attendre. Ces sites, et donc les élèves et les personnels, sont exposés à des risques divers : radon, amiante, produits toxiques utilisés pour l'entretien des bâtiments, surexposition aux ondes Wifi, 5G (bientôt), proximité en milieu rural avec les zones d'épandage de pesticides. Des milliers d'établissements ont été construits sur d'anciennes zones industrielles, sans le nettoyage préalable des sols qui peuvent contenir des métaux lourds et autres produits toxiques. Les revêtements des terrains de sport synthétiques sont réalisés avec des billes de pneus recyclés, pneus qui contiennent des métaux lourds, mais aussi des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), produits cancérigènes. Ce n'est qu'une liste non exhaustive des risques environnementaux dans l'éducation nationale. Les outils de défense des personnels existent : CHSCT, CHS dans le secondaire, DUER, fiches RSST⁶. Malgré tout, dans l'autre « grande muette », #PasDeVague reste la ligne de conduite.

« L'ÉCOLE DE DEMAIN SERA À DISTANCE »

Le confinement est l'occasion pour J-M Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de relancer son projet d'école numérique. Après le partenariat signé en 2015 avec Microsoft par la précédente mandature et confirmé par le nouveau ministre, puis les évaluations nationales hébergées chez Amazon, nous avons eu droit aux classes numériques Collaborate qui utilisent les infrastructures d'Amazon ! Le ministre a-t-il pris en compte les contraintes écologiques dans son projet d'école numérique ? En 2019, Microsoft déclare que ses data center utilisent 50 % d'énergie renouvelable. Amazon, et son centre de Virginie, où transite 70 % du trafic internet mondial, n'a que 12 % de renouvelable, et son électricité vient essentiellement du charbon des Appalaches. En avril 2020, M. Blanquer salue le « saut que l'on pourra faire » en renforçant les nouvelles

technologies dans l'éducation nationale, et ce afin de s'adapter à une civilisation de l'ultra technologie. L'objectif est de donner une place centrale à l'humain en mettant les nouvelles technologies au service de l'humain ! Nous sommes bien ici dans une vision capitaliste de la satisfaction des besoins ! Le ministre promet une école de visio-conférences, de tablettes connectées. Bienvenue dans la France apprenante à distance de la télé, de la radio et des vidéos en ligne. Devrait-on lui rappeler que le simple visionnage en ligne de vidéos stockées dans ces data center a engendré en 2018 autant de gaz à effet de serre qu'un pays comme l'Espagne ? Le numérique a un coût environnemental : en 2015, celui-ci correspond à 10% de la production électrique mondiale et cette consommation augmente de 9% par an. Le fonctionnement des data center génère, à lui seul, 19% de l'empreinte énergétique du numérique. Enfin, le capitalisme numérique, soi-disant immatériel, post industriel, entretient des liens étroits avec les grandes entreprises pétrolières et minières du monde d'avant et présente un bilan énergétique tout sauf vert ou sobre énergétiquement. Ainsi, si nous étions vraiment au service de l'humain, nous établirions un vrai ratio coût/bénéfice, pour ce/cette même humain-e, de l'usage des nouvelles technologies en termes sanitaire, environnemental et d'épanouissement personnel dans l'école et dans la société.

INITIATIVES SYNDICALES ASSOCIATIVES POLITIQUES

En décembre 2018, des scientifiques, enseignant-es, citoyen·nes diffusent une tribune « Assurons à nos lycéens une solide éducation scientifique au climat et à la biodiversité ! » En septembre 2019, le collectif Enseignant-es pour la planète publie un communiqué « Changeons les programmes, pas le climat ». En septembre 2019, 80 député·es, déposent une proposition de loi sur les programmes scolaires et l'écologie ; projet qui est resté lettre morte. À l'automne 2019, l'appel des étudiant-es sur les programmes scolaires, ou « Manifeste étudiant pour un réveil écologique », revendique un renforcement de l'enseignement sur le climat et l'environnement à l'université⁷. Toutes ces démarches s'inscrivent dans la dynamique des grèves climat qui se tiennent depuis 2018. Le collectif Enseignant-es pour la planète propose de nombreuses analyses sur les questions écologiques dans l'éducation nationale⁸. La fédération Sud Éducation a adopté des revendications sur l'écologie en 2018 et dépose un préavis de grève lors des journées de grève climat. Le travail revendicatif se construit dans les syndicats locaux et dans le groupe de travail écologie de la fédération⁹.

QUEL RÔLE POUR L'ÉCOLE ?

L'école est aujourd'hui un territoire, où l'on valorise la compétition, de longues heures de travail, un anéantissement de la créativité, du rêve. Cette école n'est que l'école du capitalisme qui formate l'individu-e pour en faire un-e petit-e soldat-e de la guerre économique. À l'opposé, l'école devrait être un lieu d'émancipation et de socialisation, dans lequel des enfants, si possible épanouies, se préparent à devenir des adultes. Elle devrait donc être, avant tout, un lieu dédié à comprendre le monde, afin d'avoir la capacité de participer à sa transformation. Un apprentissage fondé sur les pédagogies coopératives et émancipatrices (la

⁷ Les appels : <https://www.sudeducation.org/Lettre-d-info-GT-ecologie-Federation-SUD-education.html>

⁸ <https://enseignantspourlaplanete.com/lappel/>

⁹ <https://www.sudeducation.org/-Ecologie-.html>

¹⁰ Sud éducation 93 : <https://www.sudeducation93.org/Le-numerique-a-l-ecole-la-pollution-derriere-l-ecran.html>



pédagogie Freinet et l'école moderne, les pédagogies de l'Éducation nouvelle, la pédagogie institutionnelle, les pédagogies critiques et radicales, la pédagogie sociale, etc.) permet de développer la responsabilisation des élèves, le développement de l'autonomie, de formes démocratiques de gestion au sein de classes, et l'esprit critique. Face aux défis sociaux et écologiques qui se présentent à nous, la coopération, l'entraide, dès l'école, seront bien plus efficaces que toute forme de fonctionnement vertical et hiérarchique.

LES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION DOIVENT S'EMPARER DE CES ENJEUX

Par exemple :

- favoriser les pédagogies coopératives et émancipatrices ;
- intégrer des problématiques écologiques dans les programmes, de la maternelle à l'université ;
- donner des moyens humains et matériels pour construire des projets et développer les sorties dans des espaces naturels et favoriser les pratiques d'école ouverte et d'école « dehors » : la nature est un terrain d'apprentissage, de découverte de soi-même, des autres et du monde ;
- revaloriser les filières professionnelles s'inscrit dans un projet d'école polytechnique : artisanat, agriculture locale, etc.
- repenser les écoles, rénover le bâti sco-

laire constituent une urgence pour reconstruire le lien entre la nature et les élèves et protéger la santé de tout-es (appel à la débitumisation des écoles par exemple, désamiantage,...)

→ préparer et former les élèves à faire face à une possible situation de pénurie énergétique, minière, alimentaire et en eau, à moyen terme ;

→ sur l'école numérique, SUD éducation 93 a fait des propositions¹⁰ : de la sortie du tout numérique et un usage raisonné de l'outil informatique, au tri des déchets numériques, en passant par la formation des personnels aux enjeux environnementaux ; L'école devrait être un des lieux de formation des futur.es habitant.es de la planète. Il est essentiel que l'urgence climatique soit intégrée dans les programmes, dans le cadre d'une approche systémique et pluridisciplinaire, à la fois théorique et pratique, afin d'outiller les futures générations pour les enjeux à venir.

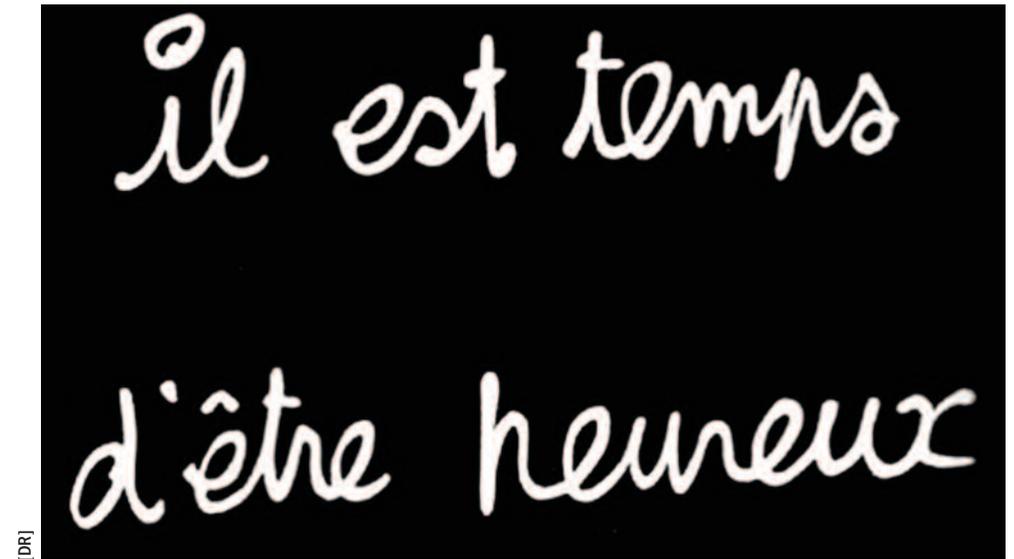
Constater, analyser pour élaborer une critique constructive, est l'étape préalable pour travailler à construire un autre avenir anticapitaliste dans l'intérêt des élèves et de la planète qu'ils et elles occupent.

■ Sophie Noël

Les zones grises DU NUMÉRIQUE

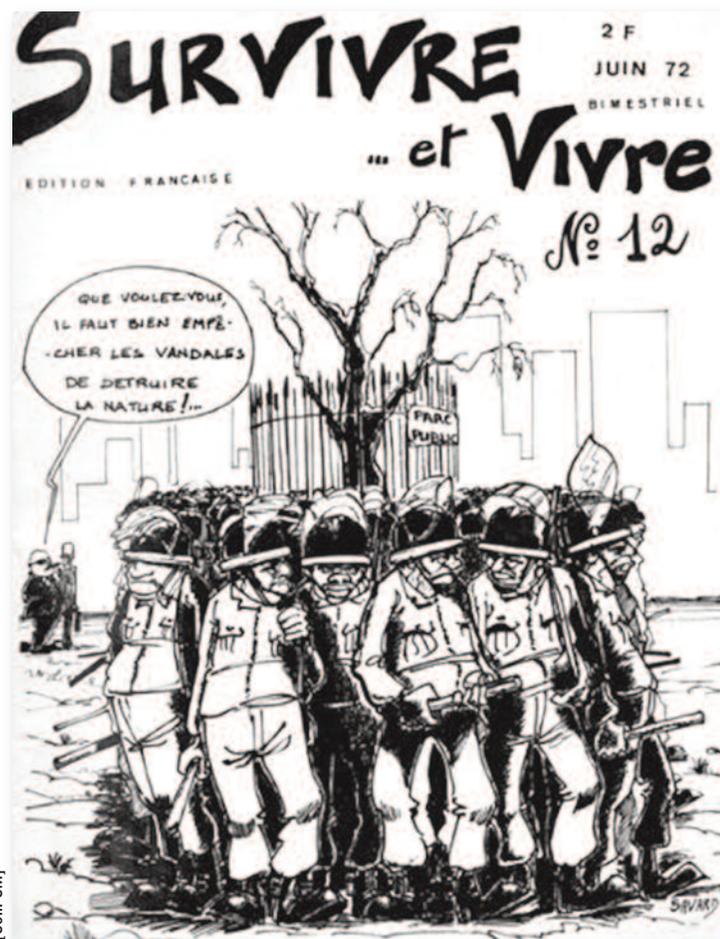
Par définition ignorantes des frontières, les technologies numériques et de communication, et leurs applications concrètes, se jouent des principes de précaution, des droits sociaux, de l'environnement, imposant un cycle où les progrès le disputent aux reculs dans ces domaines.

Postier, Nicolas Galépidès est secrétaire général de la fédération SUD PTT.



Depuis 50 ans, si l'augmentation rapide des capacités des calculs informatiques a tenu une bonne partie de ses promesses (doublement tous les dix-huit mois), il n'en est pas de même pour bien d'autres sujets où l'on attend encore les progrès de la science en mode Désert des Tartares. Les découvertes et merveilles qui devaient émailler le passage d'un millénaire à l'autre sont loin d'être au rendez-vous. Les véhicules ont toujours des pneus et des essuie-glaces ; le pétrole et le charbon restent la référence en matière d'énergie ; quant à la conquête spatiale, il y a plus de soixante ans qu'on n'est pas allé plus loin que la face cachée de la lune. On fera grâce ici des promesses de fin de la misère, sur une planète où tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil et en bonne santé. Dix ans aussi, qu'on nous parle de drones livreurs de colis, de véhicules autonomes, de piles à hydrogène, d'avion électrique ; c'est mignon tout ça, bon pour les cabinets de consultants, les promoteurs de salons high tech ou les auteurs de mangas, mais c'est plus ça.

Le vrai saut en avant concerne principalement l'informatique, les processeurs, les techniques communicantes et leurs appendices. En parallèle, on a vu les pratiques et usages qui en découlent et surtout leur industrialisation, prendre un essor global autour de la convergence des trois éléments : l'informatique, les télécommunications et les technologies de production. Cette « révolution » est menée à grand train par un système capitaliste qui ne connaît pas ou peu de limites.



Survivre et vivre, juin 1972

DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX CROISSANTS

Les impacts des technologies de l'information sur la planète font l'objet d'une littérature abondante : de chercheurs et universitaires, d'ONG, d'organismes publics, mais aussi de beaucoup de cabinets de consultant-es qui se positionnent sur un marché en pleine expansion. Qu'il s'agisse des constats ou des solutions, ça se bouscule au portillon, pour évaluer, orienter, déprimer ou positiver sur la question. Aujourd'hui, il y a consensus pour dire qu'Internet, le web et leurs infrastructures émettent autant de CO₂¹ que le transport aérien. Mais le numérique contribue à la crise écologique

de plusieurs autres manières : aussi bien par l'épuisement de matières premières rares entrant dans la fabrication des équipements, que par l'accroissement constant des déchets électroniques. En 2016, 44,7 millions de tonnes de déchets électroniques ont été générées dans le monde et on s'orientait vers les 50 millions en 2018 (source Nations Unies). En 2008, on estimait à plus d'un milliard le nombre d'ordinateurs personnels (PC) utilisés dans le monde entier ; en 2019, on dépasse les deux milliards. Pour les téléphones mobiles, des appareils d'une durée de vie de deux ans en moyenne, on en est à 3,5 milliards. Pour la conception et la fabrication d'un PC, il faut, en moyenne, 240 litres de carburant,

22 kilos de produits chimiques et 1 500 litres d'eau ; pour un microprocesseur, 16 000 litres d'eau, 1,6 litre de carburant et 700 grammes de composants chimiques.

PARLONS MATIÈRES PREMIÈRES

Les 600 millions de smartphones européens, dégagent 14 millions de tonnes équivalent CO₂/an. Changés à peu près tous les trois ans, ils alimentent un marché juteux, qui voit six appareils se vendre par seconde. L'obsolescence quasi permanente de ces appareils qui évoluent au même rythme que les collections de mode, engendre une course à la consommation globale, à la sortie de chaque nouveauté. Mise à jour logicielle, connectique, puissance de calcul, mémoire : les ordinateurs, tablettes et autres smartphones sont soumis à un feu roulant « d'innovations » ou de versions qui les rendent, peu à peu, inutilisables. Un rythme, que les autorités et autres institutions publiques ont renoncé à canaliser, comme en témoigne le fiasco de la Commission européenne, qui a essayé de normaliser la connectique dès 2014. Une initiative qu'Apple a snobée, considérant que ça gelait l'innovation, ou plutôt le contrôle que la firme exerce sur des appareils qui doivent rester captifs et sur le très juteux marché de leur remplacement. Six ans après, de nouvelles initiatives de la Commission sont en cours, pour normaliser un secteur qui a toujours imposé sa loi... Bonne chance !

Côté déchets, les smartphones ont un fort recours aux métaux rares : une soixantaine de ces composants entrent dans leur fabrication. Issus de pays comme la Chine, la République du Congo, le Rwanda, la Russie,

où les conditions d'extraction sont insalubres et les droits sociaux plus que limités. Dans la « ceinture de cuivre » africaine, des métaux comme le tantale ou le néodyme sont extraits de réserves qui sont limitées. Cette exploitation non régulée a des impacts sur l'environnement : une tonne de tantale nécessite 24 000 litres de diesel et 155 kilowatt-heures. Par ailleurs, les prix des platinoïdes (platine, palladium, rhodium, osmium, ruthénium et iridium) sont aussi fauteurs de conflits, de violences et d'effets délétères sur l'agriculture locale. Il y a aussi des risques considérables, comme dans le cas du cobalt, dont les gisements africains sont souvent mêlés de métaux lourds comme l'uranium. Pour le palladium, dont les principaux gisements se trouvent en Afrique du Sud et en Russie, on assiste aux mêmes dégâts. La mine russe de Norilsk figure parmi les dix plus polluées de la planète.

Plus récemment, l'État danois s'est mis en tête de commercialiser les terres rares du Groenland, peu à peu mises au jour par le réchauffement climatique. Greenland Minerals et Tanbreez, des exploitants australiens, sont sur le coup mais rencontrent une certaine opposition des populations autochtones, en petit nombre mais bien déterminées. Il y a aussi de la résistance côté produits finis, notamment avec le projet « Fairphone » de la coopérative Commown, qui propose un appareil modulaire, démontable et réparable avec un système d'exploitation en logiciel libre assez pérenne, mais c'est une véritable exception. À ce sujet, Apple a été condamné à une amende de 25 millions d'euros par la DGCCRF², pour avoir ralenti le fonctionnement de ses appareils lors de mises à jour vers une version plus récente du système IOS.

LES BOÎTES NOIRES DU CLIMAT

À l'autre bout de la chaîne numérique, la consommation d'énergie des centres de données fait l'objet de nombreux débats. Il y aurait quelque 18 millions de serveurs à

¹ Dioxyde de carbone, aussi appelé gaz carbonique.

² Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes.

travers la planète, sachant, à titre d'exemple, que la Banque postale en stocke à peu près 500 en Auvergne dans deux data centers, pour l'hébergement de ses données. Comme ce n'est pas l'Organisation mondiale du commerce qui va faire le calcul de la consommation globale, une batterie d'experts débat de chiffres, qui oscillent entre 200 et 400 milliards de kilowatt-heures consommés en ce moment, avec un passage possible à 1330 (scénario optimiste), voire 3000 milliards en 2030. Cette demande énergétique serait bien sûr conditionnée aux « progrès » des Technologies de l'information et de la communication (TIC), tels que les véhicules autonomes, les objets intelligents (si si, il y a des frigos qui pensent), la 5G ou des monnaies numériques valorisées sur la puissance de calcul nécessaire pour les échanger en sécurité.

Évidemment, ces petites bêtes génèrent beaucoup de chaleur, la plupart du temps rejetée dans l'environnement, avec quelques exceptions de recyclage vers du chauffage urbain, comme en Islande ou en Suède. Ces expériences sont plutôt cosmétiques et permettent aux ravis du progrès de donner des exemples dans les salons des fausses solutions (COP21, au Grand-Palais à Paris, en 2015); ces endroits, où l'on nous vend des batteries géantes de ventilateurs qui aspirent l'air ambiant pour en extraire le CO2 et le « séquestrer » sous terre, façon Coluche avec son sketch sur les enzymes et la crasse propre. Il est, hélas, moins cher de chauffer une ville au charbon ou au fuel, que d'investir dans des systèmes de recyclage de la chaleur des data centers; c'est le cas en Allemagne où la question s'est posée. À l'échelle planétaire, l'arrivée de la 5G, censée faire transiter mille fois plus de données à travers le réseau, aura un impact considérable sur la consommation électrique. Il faudra, par exemple, revoir l'alimentation de toutes les antennes-relais, qui devront recevoir les données de plus petites antennes, puisque les fréquences de la 5G ont une portée assez faible. En tout,

l'avènement de cette technologie induirait la pose de 18 millions d'antennes supplémentaires, la fabrication de 707 millions de smartphones compatibles et la mise en œuvre de 16 milliards d'objets connectés.

LE CERCLE VICIEUX DES DÉCHETS

Si la gestion des déchets électroniques est un vrai défi, force est de constater que sa pratique, de la collecte au traitement, est bien à l'image du commerce mondial et de son incapacité à réguler les échanges et leurs impacts sur les sociétés. Le problème de cette gestion est que, pour être efficace, elle est coûteuse; c'est donc aux particuliers et aux entreprises que la plupart des pays en ont délégué la gestion. L'insuffisance de la collecte est particulièrement prononcée pour les petits appareils, tels que les smartphones et les tablettes. Bien qu'il n'existe pas de statistiques mondiales sur cette question, des données provenant de diverses régions du monde estiment que les taux de collecte mondiaux des téléphones mobiles en fin de vie sont bien inférieurs à 50%, et très probablement même à 20%, pour des raisons diverses: les téléphones mobiles et les tablettes sont souvent perçus comme des appareils de valeur; même hors d'usage, de nombreux consommateurs et consommatrices ont tendance à les stocker, plutôt que de les éliminer. Ce comportement est aggravé par la sensibilisation croissante aux questions de sécurité des données. Les smartphones et les tablettes permettent d'accéder à un large éventail de données personnelles, de sorte que de nombreuses personnes sont de plus en plus réticentes à les donner; certaines les jettent dans leurs ordures ménagères. Outre les taux de collecte, la qualité de celle-ci est également un facteur important dans la gestion de la fin de vie des smartphones et des tablettes. Idéalement, afin de préserver le potentiel de réutilisation, la collecte et le stockage ne devraient pas exposer les appareils à un stress physique et à l'humidité. En outre, le niveau de tri est un



[Coll. CMJ]

L'hebdomadaire *La gueule ouverte*, novembre 1975

facteur important pour la logistique de réutilisation et de recyclage ultérieurs. Si, au point de collecte, les smartphones et les tablettes sont mélangés à d'autres groupes de produits, tels que les appareils électroménagers, les efforts pour un tri efficace augmentent considérablement. L'exemple le plus répandu de traitement cauchemardesque des déchets électroniques est la décharge d'Agbogboshie au Ghana. C'est un bidonville géant, près d'Accra, qui s'est développé dans les années 1990, fruit des vagues de migration, avec des réfugiés venant du nord du pays en raison d'une combinaison de conflits intertribaux et du déclin des opportunités agricoles. Certains proviennent de pays voisins, en particulier du Nigeria, pour des raisons similaires. Dans

une atmosphère saturée de plomb, d'arsenic et de mercure, hommes, femmes et enfants incinèrent, cassent, démantèlent des montagnes de câbles, de batteries, de déchets électroniques, massivement importés d'Europe: une situation qui fait régulièrement la une des magazines et l'objet de reportages, dont les journalistes s'acquittent volontiers de droits de passage pouvant atteindre plusieurs centaines de dollars. Les lois ghanéennes interdisent l'importation de déchets électroniques et la convention de Bâle en interdit l'exportation depuis l'Europe. La loi du marché permet aux brûleurs d'Agbogboshie de gagner 30 € par semaine. On est très loin des cercles vertueux de recyclage qui sont vendus par les agences gouvernementales, les ministères

de l'économie ou de l'écologie. La non-gestion rationnelle des déchets électroniques, comme le marché de revente des quotas carbone des pollueurs, restent la marque de fabrique d'un système régulé par le marché.

DE NOS USAGES

Les effets environnementaux des TIC sont indissociables des usages que l'on en fait. Sur une pratique des plus courantes, on passe ainsi de 4 à 50 grammes de CO₂ émis pour un courriel, suivant le poids de la pièce jointe. Sur une autre dimension, l'utilisation de la vidéo en ligne génère 60% des flux de données mondiaux et donc plus de 300 millions de tonnes de CO₂ par an; cela représente 20% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de tous les appareils numériques (utilisation et production comprises), et 1% des émissions mondiales, soit autant que celles d'un pays comme l'Espagne. En France, la consommation de données 4G a augmenté de 442% entre 2016 et 2019, passant d'1,9 à 8,3 Go de données 4G consommées en moyenne par mois. Dans ces flux de données, il existe quatre grands types de contenus : 34% pour la vidéo à la demande, 27% pour la pornographie en ligne, le streaming sur des plateformes « pirates », 21% pour les « tubes », et 18% pour la catégorie « autres ».

Un autre exemple d'usage peut être donné, avec les voitures autonomes dont le niveau 3 permet de rouler sur autoroute sans avoir à conduire. La technologie en matière de vision par ordinateur, reconnaissance des formes, communication sans fil ou localisation de haute précision, permet à l'industrie automobile de développer les

véhicules autonomes, dans un horizon qui n'est plus si lointain. Le débat est largement engagé quant à l'utilitarisme de ce développement. Oui, la consommation de véhicules se déplaçant en peloton serait optimisée dans de meilleures conditions de sécurité; oui, les personnes à mobilité réduite pourraient y trouver bien des avantages (pour peu qu'elles aient les moyens d'utiliser ces véhicules). On pourrait même imaginer de nouvelles formes de partage des véhicules, remettant en question le caractère quasi sacré de propriété privée de la bagnole. Mais il y a une face obscure : un impact environnemental qu'on n'a pas fini de calculer, avec le retour de véhicules vides depuis des centres-villes sans places de parking, ou encore les courses dont le véhicule autonome se chargerait. La puissance de calcul disponible en temps réel est considérable, il faut traiter les données du véhicule, de son environnement avec des systèmes redondants pour plus de sécurité, des volumes d'informations colossaux que l'on retrouvera dans les centres de traitement évoqués ci-après. Les effets des véhicules autonomes intègrent, tous, une croissance du trafic routier, à la grande joie des constructeurs automobiles.

LA CORPORATE CONNECTION

Ce « nouveau monde » est colonisé, à tous les niveaux, par l'esprit de conquête capitaliste. Qu'il s'agisse de mesurer les impacts du numérique sur la planète ou de trouver des solutions pour les atténuer, la main visible du marché est présente. Pour prendre un exemple français, le cabinet de consultants Deloitte colonise les rapports de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Medef siège carrément au Comité de gouvernance de la base carbone. Cette hostie fiscale, mise en place par Lagarde et Borloo aux manettes de l'économie et de l'écologie pour absoudre les patrons pollueurs de leurs péchés moyennant contribution, aura déclenché une des plus belles arnaques à la TVA. Une

³ Un zettabyte correspond à un trillion de gigaoctets.

⁴ www.contribuez.conventioncitoyennepourleclimat.fr/processes



(DR)

arnaque qu'on n'a pas fini de chiffrer, avec la Caisse des dépôts dans le rôle du pigeon magnifique.

Côté prospective, IDC (cabinet de consultants très populaire chez les constructeurs d'électronique) a publié un rapport sur la sphère de données toujours croissante, ce qu'il appelle les données collectives du monde, dont la somme passerait de 33 zettaoctets cette année à 175 ZB³ en 2025, soit un taux de croissance annuel de 61%. Trois emplacements pour cette expansion : les centres de données traditionnels et en nuage ; la périphérie, qui comprend des choses comme les tours de téléphonie cellulaire et les succursales ; les points terminaux, qui comprennent les PC, les smartphones et les dispositifs Internet of Things (IoT) ou Internet des objets. Point commun à toutes ces études, la fascination devant les « progrès » et les « avantages » qu'apporterait un frigo intelligent qui vous enverrait un SMS avertissant du seuil critique de la réserve de tofu ; il y aura même une photo !

CE QU'ON PEUT FAIRE

Il est utile d'aller voir du côté des contributions de la Convention citoyenne climat⁴. Beaucoup de propositions ont été faites, por-

tant sur la pédagogie : calcul de l'impact carbone du numérique attaché à chaque opération, gestion des boîtes courriel par les opérateurs pour gérer les monceaux de données inutilisées et dormantes sur des serveurs, tableaux de bord en entreprise sur la consommation de données en forme de bilan énergétique. Certaines portent sur le matériel : l'inclusion de dispositions relatives à la réparation des appareils ménagers, dans le cadre de la directive européenne sur l'écoconception, pourrait être étendue aux smartphones et d'autres produits TIC. Sur le terrain, les ONG en sont réduites à porter des plaidoyers pour un droit universel de réparer les objets. L'organisation syndicale a un rôle essentiel à jouer, dans le travail revendicatif, le débat au sein de l'entreprise, la formation syndicale, l'information des travailleurs et travailleuses, en leur donnant des outils de réflexion et de débat. Ces éléments ne viendront pas des entreprises, qui, depuis longtemps, ont assimilé le développement durable comme un outil au service de la productivité de l'entreprise (dixit le groupe La Poste dès 2006).

■ Nicolas Galépidès

Années 1970 Écologie et autogestion

DISCOURS CROISÉS D'ANDRÉ GORZ ET DE CORNELIUS CASTORIADIS

Mai 68 est un choc culturel, l'événement ouvre une brèche dans la modernité organisée, sert de catalyseur à des idées souterraines de groupes antérieurs comme *Socialisme ou Barbarie*. En France, « une attitude hypercritique domine [les années 1970] où la théorie devait être une arme ». C'est la crise de la modernité organisée, la postmodernité jaillit, les identités collectives (classes, nations, etc.) qui structuraient la société sont mises en question, l'historicisme se meurt au profit d'une mise en sens spontanée du réel, hic et nunc, en dehors des grands récits.

* *Les années utopiques, 1968-1978*, G. Delannoï, La Découverte, Paris, 1990, p. 9.

** *L'invention du revenu de base. La fabrique d'une utopie démocratique*, Éditions Le Bord de l'Eau, 2018 ; <http://www.editionsbd.com/fr/books/conomie-sociale-et-solidaire-une-histoire-de-la-socet-civile-en-france-et-en-europe-de-1968-nos-jours/53> ; *L'économie sociale et solidaire : une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours*, Éditions Le Bord de l'Eau, 2016.

*** www.ecologie-et-politique.info

Timothée Duverger est maître de conférences associé à Sciences Po Bordeaux, responsable de la chaire TerrESS et auteur de plusieurs ouvrages sur la pensée écologique, l'économie sociale et solidaire et le revenu de base. Ce texte est paru initialement dans le numéro 46 de la revue *Écologie & Politique****.**



[Coll. CMJ]

La revue *Socialisme ou barbarie*

Le couple antitotalitarisme-autogestion émerge dans la continuité de la gauche non communiste qui se cherchait après-guerre. L'antitotalitarisme se nourrit des critiques des intellectuels contre le « socialisme réellement existant », de leur rupture avec les partis de gauche, en particulier le Parti communiste français (PCF), et de l'énonciation d'une démocratie radicale comme projet de transformation sociale. L'autogestion, nécessairement plurielle, possède un noyau commun, à savoir « la radicalité de l'ambition, qui se veut héritière du projet révolutionnaire de libération humaine ; le réalisme "pratique" de la démarche ; le refus de séparer les moyens et les fins, la "voie" et l'"issue" »¹. Il s'agit d'une tentative de résolution de la dialectique moderne entre liberté et discipline par la victoire du premier terme. Deux pensées singulières incarnent cette force nouvelle, ce courant hypercritique. André Gorz et Cornelius Castoriadis, même génération imprimée par la seconde guerre mondiale et le cycle de haute croissance qui l'a suivie, tous deux étrangers naturalisés Français, détenteurs d'une identité plurielle traduite par de mul-

1 « Construire l'autogestion », in F. Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, F. Georgi, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003, p. 17.

Leur écologie et la nôtre, André Gorz, Le Seuil, 1974 ; Le n° 46 de la revue *Écologie & Politique*, dont le dossier était consacré à l'Amérique latine ; « *Socialisme ou barbarie* ». Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre, Philippe Gottraux, Éditions Payot Lausanne, 1997



LA CRITIQUE DE L'ALIÉNATION - LA VOLONTÉ DE PUISSANCE

La critique se concentre sur l'essence prométhéenne de la modernité, qu'elle vienne de l'Est ou de l'Ouest. Le capitalisme est décrit comme un imaginaire actif qui transforme et bouleverse toutes les sphères de la vie sociale soumises à la logique de l'expansion illimitée de la production⁵. Y sont associés les mythes positivistes d'un sujet tout-puissant et d'un monde intégralement rationnel⁶. Mais pour Castoriadis, « cette maîtrise est une pseudo-maîtrise, et cette rationalité une pseudo-rationalité »⁷. Le communisme est lui qualifié de « catéchisme scientifico-religieux » qui sert de courroie de transmission dans le monde ouvrier au productivisme capitaliste⁸, ou encore d'« idolâtrie du développement des forces productives »⁹. C'est tout le projet moderne reposant sur l'alliance de la science, de la technique et de l'économie qui est interrogé. La société technicienne qui impose sa rationalité et évacue la dimension politique des problèmes est récusée par André Gorz, engagé dans le mouvement antinucléaire : « Des choix de société n'ont cessé de nous être imposés par le biais de choix techniques. »¹⁰ L'économie-discipline est accusée de séparer artificiellement les fins des moyens : « Toute l'idéologie de l'économie comme "logique du choix des moyens" est basée sur cette absurdité. »¹¹ Il faut donc abandonner la représentation de l'Homo oeconomicus, « rompre avec la rationalité économique »¹². Gorz rejoint ici le père de la bioéconomie, l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen, qui, à la lumière de la loi de l'entropie de Sadi Carnot¹³, visa à réinsérer l'économie dans la biosphère¹⁴. L'économie orthodoxe est ainsi présentée comme une science inexacte aux fausses prévisions, un « édifice

2 L'autogestion et l'autonomie sont ici synonymes et seront employées indifféremment.

3 Outre les nombreuses notes du texte d'origine à propos d'écrits d'A. Gorz et C. Castoriadis, on pourra aussi se reporter à « Autogestion et hiérarchie », Cornélius Castoriadis, *Les utopiques* n° 10, Éditions Syllepse, 2019 [Note de l'éditeur].

4 *Le nouvel esprit du capitalisme*, L. Boltanski et E. Chiapello, Gallimard, Paris, 1999, p. 83-84.

5 « La hiérarchie des salaires et des revenus », in *L'expérience du mouvement ouvrier. Proletariat et organisation*, t. 2, C. Castoriadis, Éditions 10/18, Paris, 1974, p. 65.

6 « Les significations imaginaires », in *Une société à la dérive. Entretiens et débats, 1974-1975*, C. Castoriadis, Éditions du Seuil, Paris, 2011 [2005], p. 111.

7 *De l'écologie à l'autonomie*, C. Castoriadis, D. Cohn-Bendit et le public de Louvain-la-Neuve, Le Seuil, Paris, 1981, p. 23.

8 « La question de l'histoire du mouvement ouvrier », in *L'expérience du mouvement ouvrier. Comment lutter*, t. 1, C. Castoriadis, Éditions 10/18, Paris, 1974, p. 111.

9 « Discussion avec les militants du PSU », in *Le contenu du socialisme*, C. Castoriadis, Éditions 10/18, Paris, 1979, p. 284.

10 *Écologie et politique*, A. Gorz, Le Seuil, Paris, 1978, p. 26.

11 *Les carrefours du labyrinthe*, C. Castoriadis, Éditions du Seuil, Paris, 1978, p. 189-190.

12 A. Gorz, op. cit., p. 23.

13 C'est le passage irréversible de l'ordre au désordre.

14 *La décroissance. Entropie, écologie, économie*, N. Georgescu-Roegen, Éditions Sang de la Terre, Paris.

typiques pseudonymes, l'un journaliste, l'autre économiste, deux marxistes, hétérodoxe pour l'un, repenté pour l'autre, ce sont deux penseurs antitotalitaires de l'autogestion² qui dialoguent avec les nouveaux mouvements sociaux, donnant ainsi un ancrage dans l'action à leurs discours, dans un rapport complexe entre l'idée et le réel. Comment les discours politiques de Gorz et Castoriadis³ participent-ils de la crise de la modernité organisée ? Ils formulent d'abord une critique de l'hétéronomie-aliénation des sociétés modernes, sur la conviction qu'est politique tout ce qui concerne l'institution du social, c'est-à-dire la mise en forme de la coexistence humaine. C'est une critique artiste du capitalisme qui dénonce l'inauthenticité, l'étouffement de la créativité et de la liberté par la froide raison instrumentale⁴, à laquelle répond la critique autogestionnaire.



LEUR ÉCOLOGIE ET LA NÔTRE!

& LES PLANTATIONS NE SONT PAS DES FORÊTS!



[Coll. CMI]

formel et vide»¹⁵ qu'il faudrait «replonger [...] dans le social-historique»¹⁶, c'est-à-dire rendre ouvert aux incertitudes. Les lois de l'économie fondées sur le projet mythique de mathesis universalis tombent, la philosophie de l'histoire marxiste où règne la nécessité aussi¹⁷.

LA HIÉRARCHIE

Pour Castoriadis, en plus de cette volonté de puissance, l'Est et l'Ouest partagent la bureaucratie, synonyme de hiérarchie¹⁸. Si le premier est un «capitalisme bureaucratique total», le second est un «capitalisme bureaucratique fragmenté»¹⁹. André Gorz surenchérit, établissant la continuité entre les deux formes par la technique : «Le socialisme n'est pas immunisé contre le techno-fascisme.»²⁰ Dans les deux cas il y a «destruction des capacités autonomes au profit de la division capitaliste du travail»²¹. Toute l'organisation sociale est traversée par ce principe, il y a donc «destruction de la société civile par l'État» qui prend en charge l'individu de l'école – accusée, dans une veine illichienne²², de former les individus – à l'usine²³. Car «la fonction que la hiérarchie managériale assume à l'échelle de l'usine, l'État central l'assume à l'échelle de la société dans son ensemble»²⁴.

L'archétype de ces sociétés bureaucratiques, c'est le nucléaire qui cristallise toutes leurs propriétés. André Gorz ne manque pas de le dénoncer en parlant de «montée de l'électrofascisme»²⁵ caractérisée par le déficit démocratique, l'alliance avec les intérêts économiques, la puissance du lobby, l'opacité, la centralisation et la concentration²⁶. Et de décrire l'autonomisation de la technique en ajoutant que «la société nucléarisée suppose la mise en place d'une caste de techniciens militarisés, obéissant, à la manière de la

15 «Les significations imaginaires», C. Castoriadis, op. cit., p. 98.

16 «Pourquoi je ne suis plus marxiste», in *Une société à la dérive*, C. Castoriadis, op. cit., p. 69.

17 Ibid., p. 69-70.

18 «Discussion avec les militants du PSU», C. Castoriadis, op. cit., p. 284.

19 «S'il est possible de créer une nouvelle forme de société», in *Une société à la dérive*, C. Castoriadis, op. cit., p. 174.

20 A. Gorz, op. cit., p. 27.

21 Ibid., p. 44.

22 En référence à Ivan Illich (1926-2002), un des penseurs de l'écologie politique [Note de l'éditeur]

23 Ibid., p. 46.

24 Ibid., p. 124.

25 Ibid., p. 119.

26 Ibid., p. 114-128.

chevalerie médiévale, à son propre code et à sa propre hiérarchie interne, soustraite à la loi commune et investie de pouvoirs étendus de contrôle, de surveillance et de réglementation»²⁷.

Si la critique artiste est dominante dans les discours, elle est articulée à une critique sociale²⁸. L'aspiration à la liberté va de pair avec le besoin de sécurité : «[...] il y a aliénation de la société toutes classes confondues à ses institutions.»²⁹ Castoriadis donne une interprétation darwinienne de la bureaucratie, il constate qu'«un système hiérarchique est basé sur la concurrence des individus et la lutte de tous contre tous»³⁰.

LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

L'aliénation ne concerne pas que l'homme-producteur, le consommateur est atteint de façon plus insidieuse par l'inauthenticité. Castoriadis prend des accents tocquevilliens lorsqu'il dénonce «la privatisation des individus»³¹, c'est-à-dire le repli sur l'existence individuelle, micro-familiale et les intérêts personnels, sans souci de la société autour. Il y a ainsi apathie des individus, destruction de l'espace public par cette «bureaucra-

27 Ibid., p. 123.

28 L. Boltanski et E. Chiapello, op. cit., p. 83-84.

29 *L'institution imaginaire de la société*, C. Castoriadis, Le Seuil, 1999 [1975], p. 164.

30 «Autogestion et hiérarchie», in *Le contenu du socialisme*, C. Castoriadis, op. cit., p. 319.

31 «Les significations imaginaires», C. Castoriadis, op. cit., p. 118.

32 Ibid., p. 119.

33 C. Castoriadis, D. Cohn-Bendit et le public de Louvain-la-Neuve, op. cit., p. 26.

34 Locution latine utilisée par Friedrich Nietzsche, qui signifie «l'amour du destin» ou «l'amour de la destinée».

35 *Énergie et équité*, I. Illich, Le Seuil, Paris, 1975.

36 A. Gorz, op. cit., p. 80.

37 Ibid., p. 83.

38 «Capitalism and its Criticism», in *New Spirits of Capitalisms? Crisis, Justifications, and Dynamics*, E. Chiapello, Oxford University Press, Oxford.

39 A. Gorz, op. cit., p. 14.

40 Ibid., p. 36.

41 C. Castoriadis, «La question de l'histoire du mouvement ouvrier», op. cit., p. 18.

42 *L'avenir de la société alternative. Les idées 1968-1990...*, D. Allan Michaud, Éditions L'Harmattan, Paris, 1989, p. 30.

43 *L'institution imaginaire de la société*, C. Castoriadis, op. cit., p. 151.

tisation molle, sans terreur»³², conséquence de la «fabrication sociale de l'individu [...] par la société capitaliste instituée»³³ qui procède d'une double soumission de l'individu. À son aliénation productive à la bureaucratie s'ajoute une adhésion aux «besoins économiques» suscités. C'est une forme d'*amor fati*³⁴ qui mobilise les désirs des hommes au service du capital. Le consommateur prime sur le producteur, l'aliénation est joyeuse, la servitude volontaire.

Ainsi de la «bagnole» qui, comme l'a montré Ivan Illich dans *Énergie et Équité*³⁵, malgré les odes à la liberté dont elle se pare, «a pour envers une dépendance radicale»³⁶. Non seulement l'énergie et l'entretien nécessaires sont marchands, mais il se produit en plus un effet de saturation de la circulation, le seuil de contre-productivité étant dépassé en raison de sa diffusion exponentielle. Toute solution alternative a dans le même temps été écartée jusqu'à créer un monopole radical de son usage. Et le cercle se referme : «D'objet de luxe et de source de privilège, la bagnole est ainsi devenue l'objet d'un besoin vital : il en faut une pour s'évader de l'enfer citadin de la bagnole.»³⁷

L'autonomie prend alors tout son sens, c'est un projet d'autolimitation, indissociable en cela de la question écologique : il y a articulation de la critique artiste à la critique écologique³⁸. Gorz affirme qu'«il faut rompre avec l'idéologie de la croissance»³⁹, et précise : «[...] le lien entre "plus" et "mieux" est rompu. "Mieux", ce peut être "moins" [...].»⁴⁰ Car, avoue Castoriadis, «la critique de la bureaucratie et de la dégénérescence de la révolution russe me conduisait à l'idée d'autonomie du prolétariat»⁴¹.

L'UTOPIE AUTOGESTIONNAIRE - L'AUTONOMIE

L'autonomie est protéiforme : elle «peut qualifier une pensée, une volonté, un individu, une communauté, un territoire, en renvoyant au grec *autonomos* : qui se gouverne par ses propres lois»⁴². Elle est d'abord individuelle, c'est une quête d'authenticité : «[...] c'est ma loi, opposée à la régulation par l'inconscient qui est une loi autre, la loi d'un autre que moi.»⁴³

Castoriadis reprend ici l'analyse freudienne qui fait de l'inconscient le réceptacle de l'environnement social. Il ne cherche donc pas à éliminer les influences extérieures, qui sont irrémédiables, mais à fabriquer un nouveau rapport élucidé à l'autre qui permette une appropriation consciente. Dès lors, cette autonomie a pour corollaire la responsabilité⁴⁴.

L'autonomie est aussi collective avec la société autonome : « [...] l'auto-institution permanente et explicite de la société ; c'est-à-dire un état où la collectivité sait que ses institutions sont sa propre création et est devenue capable de les regarder comme telles, de les représenter et de les transformer. »⁴⁵ Soit une société « qui n'est pas asservie à son passé ou à ses propres créations »⁴⁶. Ainsi la première qualité de la société autonome est la réversibilité de ses décisions, rien ne doit y être figé dans le marbre, sacralisé, puisque tout est immanent. La seconde, c'est le dévoilement des ressorts de la décision. La transparence de l'information en est la pierre angulaire, ce qui exige une démocratisation de l'infor-

mation, la « coopération entre ceux qui ont un savoir-compétence et ceux qui assument le travail productif »⁴⁷. Donc la fin de la division verticale du travail, la jonction des cols blancs et des cols-bleus.

Cela signifie d'abord l'égalité, celle des salaires et du temps de travail⁴⁸. Une égalité dans la différence : « [...] nous sommes autres, mais nous voulons être égaux pour ce qui est du pouvoir »⁴⁹, dit Castoriadis. Pour maîtriser son agir, la société doit non seulement évoluer dans de petites unités décentralisées (c'est l'ère du « small is beautiful »⁵⁰), mais aussi opérer « l'inversion des outils »⁵¹, pour une technique au service de l'homme (de sa liberté et de sa créativité) et non l'asservissant. Une tension interne traverse l'autonomie collective. Castoriadis cherche à configurer un nouvel équilibre entre liberté et discipline, et non à pencher en faveur de l'un ou l'autre pôle : « La question de [...] l'autonomie de la société est aussi la question de l'auto-limitation de la société. Auto-limitation qui a deux versants : la limitation par la société de ce qu'elle considère comme les souhaits, tendances, actes, etc., inacceptables de telle ou telle partie de ses membres ; mais aussi, auto-limitation de la société elle-même dans la réglementation, la régulation, la législation qu'elle exerce sur ses membres. »⁵²

L'INSTITUTION

Castoriadis tente ainsi de résoudre ce que Luc Boltanski nomme la « contradiction herméneutique » : d'un côté, il faut croire aux institutions pour stabiliser la société, mais de l'autre, celles-ci étant incarnées, elles ne sont que des fictions⁵³. Castoriadis propose de « supprimer l'État, le monopole légal de la violence dans les mains d'un appareil séparé de la société »⁵⁴. André Gorz, lui, fait effort pour penser la transition, le dépérissement progressif de l'État. Il distingue la sphère hétéronome, à savoir l'État et le marché auxquels serait réservée la production du nécessaire, de la sphère autonome, dont l'archétype est l'atelier communal autogéré revalorisant l'intelligence de la main⁵⁵, la



[Association Castoriadis www.castoriadis.org/fr]

Castoriadis vu par Wiaz dans *Le Nouvel observateur* du 26 janvier 1976

première sphère finançant la seconde et s'effaçant graduellement jusqu'à être remplacée par elle.

Castoriadis, de son côté, cherche plutôt les clés de la pérennisation, il se demande comment « transformer l'état exceptionnel de la révolution en un état institué de fonctionnement régulier de la société »⁵⁶. Il ne souhaite pas la suppression des institutions mais en appelle à « des institutions nouvelles [...] un nouveau type de rapport entre la société et ses institutions »⁵⁷. Une correspondance absolue entre les institutions et la société, nouveau

totalitarisme, ne lui convient pas davantage car l'absolu c'est le néant⁵⁸. Il adopte donc une approche réaliste : « La politique devient une composante de l'auto-institution de la société, la composante correspondant à un faire lucide, élucidé autant qu'il est possible »⁵⁹. L'autonomie n'est donc pas un état, mais un processus, un devenir-conscient⁶⁰. Castoriadis insiste : « [...] il faut dénoncer ce préjugé absolutiste pseudo-révolutionnaire, selon lequel ou bien il y aurait une coupure radicale et totale, ou bien on serait récupéré à 100% par le système. »⁶¹

LES VOIES DE LA TRANSFORMATION

Les deux intellectuels pragmatiques indiquent les voies de la transition. Chez Castoriadis, cela se traduit par une vision singulière de l'histoire comme création : « Il n'y a pas de chemin ; pas de chemin qui soit déjà tracé »⁶², dit-il. Cette génération spontanée a toutefois sa filiation. D'abord son mythe des origines : « Il y a une guerre historique, commencée par le démos grec et les premiers philosophes d'Ionie. »⁶³ Puis arrive la modernité qui la reformule, désacralise les institutions en même temps qu'elle les resacralise (c'est la tension interne à la loi, sans cesse à refaire et pourtant votée comme pérenne) : ce sont les révoltes anarchistes en Espagne en 1936-1937, en Hongrie en 1956 ou à l'Est comme à l'Ouest en mai 1968.

44 « S'il est possible de créer une nouvelle forme de société », C. Castoriadis, op. cit., p. 188.

45 « Pourquoi je ne suis plus marxiste », C. Castoriadis, op. cit., p. 78.

46 Ibid., p. 77.

47 « Autogestion et hiérarchie », C. Castoriadis, op. cit., p. 312.

48 « Discussion avec les militants du PSU », C. Castoriadis, op. cit., p. 293 et 295.

49 « L'exigence révolutionnaire », in *Le contenu du socialisme*, C. Castoriadis, op. cit., p. 366.

50 A. Gorz, op. cit., p. 24.

51 Ibid., p. 27.

52 C. Castoriadis, D. Cohn-Bendit et le public de Louvain-la-Neuve, op. cit., p. 48.

53 Précis de sociologie de l'émancipation, L. Boltanski, De la critique, Gallimard, Paris, 2009, p. 132.

54 « L'exigence révolutionnaire », C. Castoriadis, op. cit., p. 343.

55 Gorz, op. cit., p. 103.

56 « Discussion avec les militants du PSU », C. Castoriadis, op. cit., p. 290.

57 « Ce que les partis ne peuvent pas faire », C. Castoriadis, op. cit., p. 196-197.

58 *L'institution imaginaire de la société*, C. Castoriadis, op. cit., p. 169.

59 « L'exigence révolutionnaire », C. Castoriadis, op. cit., p. 327.

60 « La source hongroise », in *Le contenu du socialisme*, C. Castoriadis, op. cit., p. 382.

61 « Ce que les partis ne peuvent pas faire », C. Castoriadis, op. cit., p. 197.

62 « La source hongroise », C. Castoriadis, op. cit., p. 408.

63 « S'il est possible de créer une nouvelle forme de société », C. Castoriadis, op. cit., p. 187.

Concrètement, pour Castoriadis, la politique révolutionnaire de la société autonome, c'est la praxis opérée par le « projet », qu'il définit comme une « praxis déterminée, considérée dans ses liens avec le réel, dans la définition concrétisée de ses objectifs, dans la spécification de ses médiations »⁶⁴. Son réalisme ne se dément pas. Alors que l'élan de Mai 68 s'essouffle à la fin des années 1970, il perçoit que l'utopie autogestionnaire ne se suffit pas à elle-même pour mobiliser les masses. Il propose donc de lier l'aspiration à l'autonomie à une « création culturelle », un nouveau mode de vie plus désirable⁶⁵. Mais plus encore que cette action militante consciente ayant pour horizon l'autonomie, il insiste sur les transformations obtenues sur la longue durée par les mouvements « implicites » du prolétariat, des femmes ou des jeunes⁶⁶.

André Gorz, lui, prenant acte de la mutation en cours du capitalisme qui érode son efficacité productive, affirme la fin de la conception léniniste du parti⁶⁷. Il observe à côté des revendications économiques traditionnelles l'émergence de « revendications extra-économiques, dites "qualitatives" »⁶⁸, et propose d'articuler les revendications du travail et du hors-travail, le local et le global. S'il ne récuse pas le cadre national du syndicat, il le limite à un rôle de coordination et en appelle à « une démultiplication de la direction des luttes »⁶⁹. Au quotidien, il s'agit de trouver le difficile équilibre entre les comités de lutte et le syndicat⁷⁰. Les deux intellectuels insistent sur la nécessité de donner une unité, une traduction universelle, aux luttes qui, reconfigurées, semblent éclatées. Ce sont les nouveaux mouvements sociaux (féministes, écologiques, juvéniles, etc.) qu'« on peut regrouper sous l'égide de la même signification : de mouvement vers et pour l'autonomie »⁷¹.

CONCLUSION

Les discours d'André Gorz et Cornelius Castoriadis participent de la crise de la modernité organisée, de sa réflexivité. Ils tentent de réinventer la modernité démocratique à partir de la société civile contre la « culture politique de la généralité »⁷². Cette dernière, représentée par l'État et son corollaire l'imaginaire techno-économique, ne saisit l'homme que sous l'angle unidimensionnel et hétéronome du producteur consommateur. La « critique artiste » y puise sa force radicale, déconstruit l'aliénation. L'autonomie apparaît alors dialectiquement comme une quête d'authenticité, individuelle ou collective. Gorz et Castoriadis plaident pour un nouveau rapport aux institutions : leur critique de l'État n'est pas nihiliste, elle cherche au contraire à promouvoir la société civile et l'individu. Ce n'est que sur les voies de la transformation qu'ils divergent, là où Castoriadis donne sa préférence au conseilisme, André Gorz œuvre à l'articulation du spontanéisme et du syndicat.

Libertaire, la « critique artiste » est libéral-compatible. Luc Boltanski et Ève Chiapello font d'ailleurs l'hypothèse de son assimilation par le capitalisme : « *Tournant le dos aux demandes sociales qui avaient dominé la première moitié des années 1970, le nouvel esprit s'ouvre aux critiques qui dénonçaient alors la mécanisation du monde (la société postindustrielle contre la société industrielle), la destruction des formes de vie favorables à la réalisation des potentialités proprement humaines et, particulièrement, de la créativité, et soulignaient le caractère insupportable des modes d'oppression.* »⁷³ Cette postérité prouve que la critique venant des marges politiques peut, lorsqu'elle irrigue l'esprit d'une époque, se déployer dialectiquement jusqu'à atteindre le cœur du système et le transformer. Ce qui ne donne cependant aucune indication sur l'orientation de cette hybridation... Aujourd'hui, cette critique est réactivée par le courant « culturaliste » de la décroissance, héritier direct de Mai 68, événement structurant d'une génération. Serge Latouche marche ainsi dans les pas de Castoriadis lorsqu'il évoque « l'invention de l'économie »⁷⁴ au siècle des Lumières, une création imaginaire qui peu à peu en vient à se déconnecter du réel. Ainsi aussi lorsqu'il propose de « décoloniser l'imaginaire »⁷⁵ pour « sortir de l'économie »⁷⁶, c'est-à-dire sortir de l'économicisation du monde et entrer dans une « société autonome »⁷⁷ où le citoyen remplace l'homme unidimensionnel producteur-consommateur. Il reprend ainsi le projet d'autonomie de Castoriadis doublement caractérisé par une rupture symbolique et la mise en œuvre d'une démocratie radicale d'institution permanente. Et il précise qu'« en toute rigueur, il conviendrait de parler d'"a-croissance", comme on parle d'"athéisme", plutôt que de "décroissance". C'est d'ailleurs très précisément de l'abandon d'une foi ou d'une religion qu'il s'agit : celle de l'économie, de la croissance, du progrès et du développement »⁷⁸. Le « courant culturaliste » est suivi par son héritier, le « courant démocratique »⁷⁹, représenté par le journal *La Décroissance* dont le

politologue Paul Ariès a longtemps été un des contributeurs réguliers. Celui-ci, lorsqu'il parle de « *renouer avec l'autonomie* »⁸⁰, ne manque pas lui aussi de citer Castoriadis, dont il loue la position intermédiaire, sur une ligne de crête entre la désinstitutionnalisation et la servitude volontaire. La décroissance choisit donc la voie équilibrée d'une réinstitutionnalisation continue, c'est-à-dire une autonomie authentique, une société qui se donne à elle-même ses propres limites.

André Gorz, qui a vécu dix ans de plus que Castoriadis, a eu l'opportunité de porter lui-même son héritage dans les premières années du nouveau millénaire et d'actualiser sa pensée. Pour lui, la figure de l'autonomie c'est désormais le hacker, nouveau démiurge social : « *L'activité du hacker repose sur une éthique de la coopération volontaire dans laquelle chacun se mesure aux autres par la qualité et la valeur d'usage de son apport au "pot commun", et se coordonne librement avec eux.* »⁸¹ Mais chacun est en capacité de devenir son propre maître grâce à la technologie de l'impression 3D (c'est-à-dire la fabrication de toutes sortes d'objets à partir d'une machine solidifiant une résine liquide photosensible), outil convivial qui ouvre la voie à la réalisation de l'Homo faber et à l'utopie des ateliers communaux autogérés et en réseau⁸². À l'heure où une nouvelle brèche s'ouvre dans l'hypermodernité avec l'instabilité de tous les systèmes et la convergence des crises – économique, politique, énergétique, technique, écologique –, la « critique artiste » a l'opportunité de jaillir à nouveau, couplée à la critique sociale et à la critique écologique, dans une articulation inédite conduisant à la création d'un écosocialisme susceptible de générer une nouvelle bifurcation historique.

■ Timothée Duverger

64 L'institution imaginaire de la société, C. Castoriadis, op. cit., p. 115.

65 C. Castoriadis, D. Cohn-Bendit et le public de Louvain-la-Neuve, op. cit., p. 45.

66 « La question de l'histoire du mouvement ouvrier », C. Castoriadis, op. cit., p. 95.

67 A. Gorz, op. cit., p. 150.

68 Ibid., p. 151.

69 Ibid., p. 163-164.

70 Ibid., p. 167.

71 « Les significations imaginaires », C. Castoriadis, op. cit., p. 117.

72 *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789*, P. Rosanvallon, Éditions du Seuil, Paris, 2004, p. 13.

73 L. Boltanski et E. Chiapello, op. cit., p. 288-289.

74 *L'invention de l'économie*, S. Latouche, Éditions Albin Michel, Paris, 2005.

75 *Décoloniser l'imaginaire. La pensée créative contre l'économie de l'absurde*, S. Latouche, Éditions Parangon, Lyon, 2005.

76 *Le pari de la décroissance*, S. Latouche, Éditions Fayard & Pluriel, Paris, 2010, p. 87-92.

77 Ibid., p. 211.

78 Ibid., p. 17.

79 *Sur la distinction des courants de la décroissance, voir La décroissance, une idée pour demain* T. Duverger, Éditions Sang de la Terre, Paris, 2011, p. 17-18.

80 *La décroissance. Un nouveau projet politique*, P. Ariès, Éditions Golias, Lyon, 2009, p. 241-245.

81 *L'immatériel. Connaissance, valeur et capital*, A. Gorz, Éditions Galilée, Paris, 2003, p. 94.

82 *Ecologica*, A. Gorz, Éditions Galilée, Paris, p. 118.

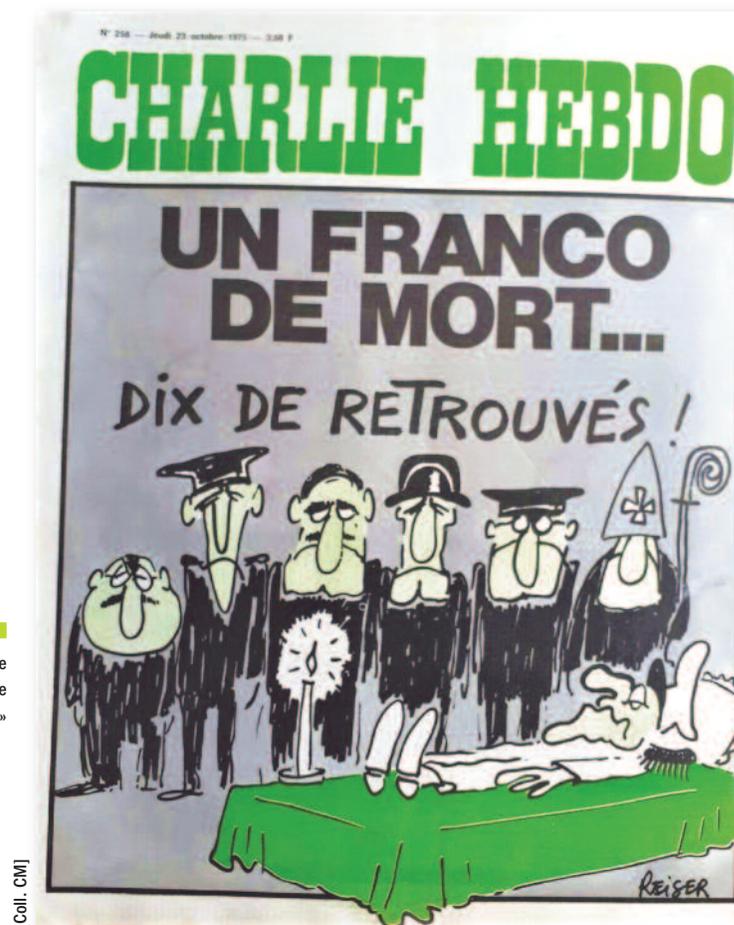
Luttes ouvrières POUR L'ENVIRONNEMENT DANS L'ESPAGNE FRANQUISTE

Entre 1950 et 1979 dans l'Espagne de Franco, les nuisances et les risques environnementaux associés aux usines chimiques, à l'agro-industrie, aux barrages, aux centrales thermiques et aux projets nucléaires provoquèrent des protestations populaires. Dans l'Aragon, une région où, pendant la guerre civile d'Espagne, il y eut des collectivisations socialistes et anarchistes, le mouvement ouvrier antifranquiste ne resta pas silencieux. Suivant une approche régionale, cet article analyse les raisons et les actions de ce mouvement par rapport à la question environnementale durant les dernières années du franquisme. Il considère également les limites ayant conduit aux premières divisions dans le domaine naissant de l'écologie politique pendant la transition démocratique. Ce texte est paru initialement dans le numéro 50 de la revue *Écologie & Politique*^{*}, sous le titre « Une société environnementale et ouvrière? Histoire de la lutte du mouvement ouvrier pour défendre l'environnement sous Franco (1964-1979) ».

Enseignant à l'université de La Réunion, Pablo Corral-Broto est militant CNT ; il a coanimé le secrétariat international.

* www.ecologie-et-politique.info

Octobre 1975: la clairvoyance de Reiser à propos de la future « transition démocratique »



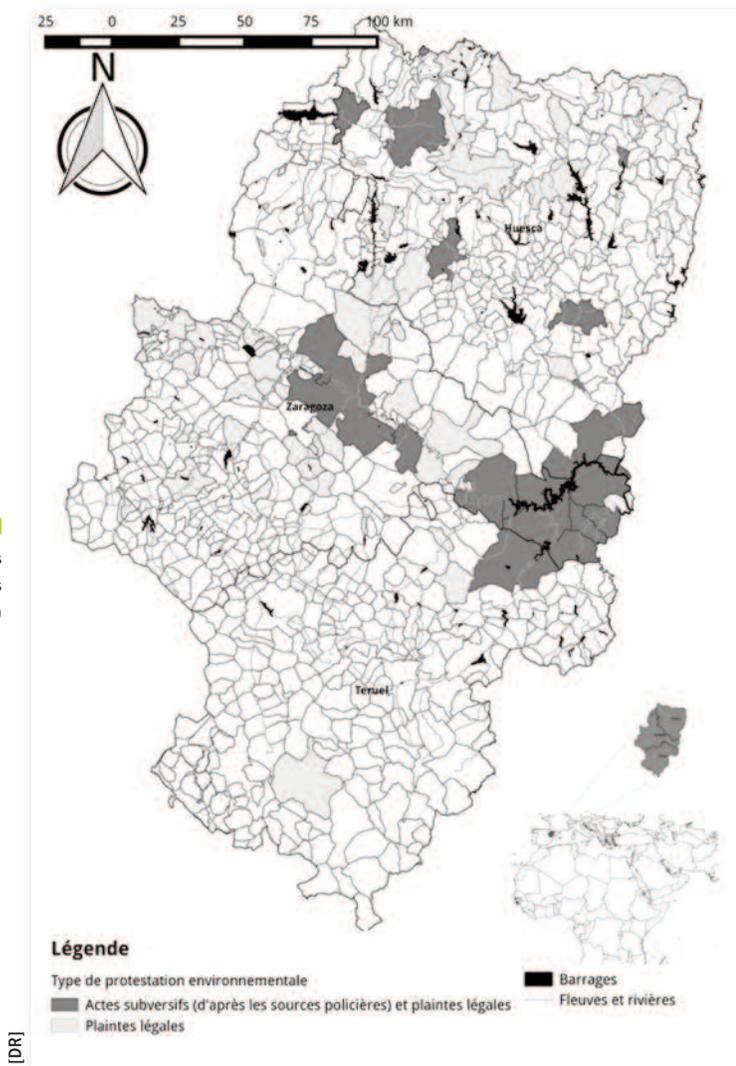
[Coll. CM]

1 *El final de la dictadura*, A. Sabio Alcutén et N. Sartorius, Temas de Hoy, Madrid, 2007.

2 « Partager les eaux de l'Èbre. La presse régionale aragonaise contre les projets de transfert », S. Clarimont, *Mélanges de la Casa Velázquez* vol. 36, n° 2, 2006, p. 149-170; « De la plainte légale à la subversion environnementale. L'aménagement des rivières dans l'Espagne franquiste (Aragon, 1945-1979) », *Vingtième Siècle* n° 113, P. Corral Broto, 2012, p. 95-105.

En effectuant un travail de recherche aux archives nationales espagnoles, dans le cadre d'un ouvrage coordonné par Alberto Sabio Alcutén et Nicolas Sartorius en 2004¹, j'ai découvert qu'un grand projet passé avait une résonance dans notre présent le plus immédiat. Le projet de détournement de l'Èbre que le gouvernement planifiait depuis l'année 2000 avait une antériorité. Un projet similaire avait été élaboré par le régime franquiste entre 1972 et 1974, provoquant une contestation sociale inédite². Trente ans plus tard, ni les médias ni la population ne conservaient de traces de cette continuité, comme si ces politiques, cette technologie et cette hydrologie paraissaient inédites. La question suivante s'est imposée : comment un projet franquiste pouvait-il réapparaître, sans regard historique critique ni mémoire environnementale ? Des précédents historiques existaient. Par exemple, l'histoire envi-

Carte des conflits
environnementaux dans
l'Aragon (1950-1979)



ronnementale du XIX^e siècle avait relevé le caractère conflictuel entre l'environnement et l'industrialisation depuis le célèbre día de los tiros à la mine de Río Tinto, à Huelva en 1888³. Au XX^e siècle, quelques articles signalent la succession des conflits sociaux au sujet de la pollution causée par les exploitations minières. Mais l'histoire environnementale espagnole, née de la sous-discipline de l'histoire agraire, a été plus féconde en matière d'étude des transformations des systèmes agro-sylvo-pasto-

raux. Néanmoins, il ressort de l'histoire environnementale des régimes autoritaires que les contestations environnementales ont fréquemment été masquées, parce qu'elles émanaient de milieux scientifiques ou locaux et ne semblaient perceptibles qu'à l'échelle régionale⁴. Les pistes ouvertes par les travaux de Geneviève Massard-Guilbaud m'ont permis de creuser plus profondément, en m'intéressant aux plaintes exprimées contre la pollution industrielle⁵. Ces plaintes étaient inattendues dans le

cadre d'une dictature comme celle du général Franco. La suite de cette recherche a commencé à dévoiler une cartographie fragmentaire de protestations locales et légales contre l'implantation d'industries polluantes dans les villages aragonais (voir carte). D'autres sources témoignaient de conflits sociaux contre la réalisation d'infrastructures telles que des stations de ski dans les Pyrénées, des grands barrages, des bases militaires sur des terrains agricoles et des projets nucléaires. La poursuite des dépouillements exigeait une prospection documentaire dans des archives locales, ce qui m'a contraint à travailler sur une échelle régionale, d'autant plus que la censure des archives nationales espagnoles reste arbitraire. Ce choix, certes pragmatique, a permis d'entrevoir une évolution spatiale des conflits environnementaux entre « la base, la région et la nation⁶ ». En outre, pendant la guerre civile espagnole, l'Aragon était une région divisée entre une moitié majoritari-

rement anarchiste et socialiste et une autre moitié traditionnellement conservatrice. En conséquence, si la protestation environnementale s'exprimait à l'intérieur des régimes autoritaires, comment pouvaient réagir les organisations ouvrières qui ont été si importantes jusqu'en 1939 en Espagne et, plus précisément, dans l'Aragon ? J'étudierai ici les liens qui ont existé entre les protestations environnementales, tolérées ou non, et les actions des organisations ouvrières ou de classe, clandestines. Mon hypothèse était que les organisations ouvrières, réprimées mais reconstituées par la suite, ne pouvaient pas rester silencieuses puisque ces conflits exprimaient une rupture avec la dictature qu'elles affirmaient combattre. La période analysée va de l'éruption du mouvement ouvrier, après des grèves d'envergure dans les Asturies (1962-1963), jusqu'à la disparition des mairies franquistes en 1979, à la suite des premières élections municipales libres⁷. L'histoire environnementale insiste sur le fait que signaler les préoccupations environnementales et ouvrières ne conduit pas à placer ces organisations dans le champ de l'écologie, car elles relèveraient d'un autre type d'environnementalisme⁸. Et dans l'Aragon, on verra que l'émergence d'un mouvement écologiste à proprement parler reste associée au rôle des organisations ouvrières par rapport à l'environnement aux débuts de la transition démocratique. L'émergence d'un mouvement écologiste et l'existence des groupes écologistes à l'échelle nationale – histoire qui reste encore à faire ! – ne sauraient nier l'existence d'une place pour l'environnement dans le mouvement ouvrier. En conséquence, l'étude d'un « environnementalisme ouvrier », selon l'expression de Stefania Barca, ne doit pas être confondue avec celle d'un écologisme ouvrier ou syndical, apparu en Andalousie en 1986⁹. Bien que je m'efforce d'analyser les actions des syndicats et des partis ouvriers séparément, la dissociation à l'intérieur du « mouvement ouvrier » reste très approximative

3 « Le jour des coups », c'est ainsi qu'a été nommé le conflit des ouvriers de Río Tinto, des paysans et des voisins du village contre la pollution atmosphérique qui émanait de cette mine de la compagnie anglaise. La garde civile et l'armée avaient répondu aux protestations par des coups de fusils.

4 « Les voies du politique en URSS. L'exemple de l'écologie », M. H. Mandrillon, *Annales ESC* n° 6, nov.-déc. 1991, p. 1375-1388.

5 *Histoire de la pollution industrielle. France, 1789-1914*, G. Massard-Guilbaud, Éditions de l'EHESS, Paris, 2010.

6 « The Structure of Environmental Politics since World War II », S. P. Hays, *Journal of Social History* vol. 14, n° 4, 1981, p. 719-738.

7 Franco décéda en novembre 1975. L'Assemblée franquiste concéda des élections libres par le référendum du mois de décembre 1976. Les premières élections libres au Parlement national datent de juillet 1977. Alberto Sabio Alcutén et Nicolás Sartorius (op. cit.) placent ici la fin du franquisme, et considèrent l'existence d'un processus de transition à partir de la mort du dictateur. La Constitution fut approuvée en décembre 1978 et un nouveau Parlement élu. Les pouvoirs locaux et régionaux continuèrent à être gouvernés par les politiciens franquistes jusqu'en avril 1979 et j'arrête mon analyse à cette date. La fin de la « transition » peut aller jusqu'au coup d'État de février 1981 ou à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne en 1986.

8 « L'invention syndicale de l'environnement dans la France des années 1960 », Renaud Bécot, *Vingtième Siècle* n° 113, janvier-mars 2012, p. 169-178, et, du même auteur, « Les germes de la préoccupation environnementale dans le mouvement syndical. Sur les rapports entre syndicalisme et productivisme », dans C. Pessis, S. Topçu et C. Bonneuil (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, La Découverte, Paris, 2013, p. 231-248.

9 Le syndicalisme paysan et journalier, comme le Sindicato de Obreros del Campo, a proposé un pacte en Andalousie avec le mouvement écologiste, susceptible de défendre autant l'emploi dans l'agriculture que l'environnement.

en raison du phénomène de clandestinité propre à la situation dictatoriale. J'ai donc étudié les documents issus des syndicats, des associations et des partis ouvriers suivants : la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), la Confrérie ouvrière d'action catholique (HOAC), les Commissions paysannes (CC.CC.), les Commissions ouvrières (CC.OO.), l'Union syndicale ouvrière (USO), la Confédération nationale du travail (CNT) et la Confédération des syndicats unitaires des travailleurs (CSUT) en qualité de syndicats ou de groupes ouvriers chrétiens ; le Parti communiste espagnol (PCE), le Parti socialiste aragonais (PSA), le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et d'autres partis maoïstes, trotskistes ou marxistes léninistes comme le Mouvement communiste (MC), la Longue marche vers la révolution socialiste (LMRS), le Parti du travail en Espagne (PTE), la Jeune garde rouge (JGR) et, de manière exceptionnelle, le groupe armé du Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP) en qualité de groupes politiques. Dans cette liste, uniquement la JOC et la HOAC étaient légalisées. Le régime ne toléra qu'un seul parti, le Mouvement national, et le syndicat vertical, l'Organisation syndicale espagnole, fusionnant les travailleurs et les patrons par branche.

10 P. Corral Broto, art. cit.

11 CNT: *Órgano Oficial del Comité Nacional del M.L.E.* en Francia, vol. II, n° 717, 25 janvier 1959, p. 2.

12 ADELGA (Archives de la délégation du gouvernement dans l'Aragon, ancien gouvernement civil), série « Trabajo Sindicatos », carton 24, 1962.

13 PCE, « El Partido Comunista ante los problemas agrarios hoy », *Nuestra Bandera* n° 53, 1er trim. 1967, p. 23, et « La ENHER exige rectificación. No encontramos nada que rectificar », *Juventud Obrera* n° 97, août 1965, p. 3.

14 P. Corral Broto, art. cit.

UN MOUVEMENT OUVRIER ANTIFRANQUISTE

UNI POUR DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT

Dans l'Aragon, à partir des années 1960, les groupes clandestins ouvriers soutinrent les actions locales des paysans contre les grands barrages¹⁰. Ce soutien se traduisit par des articles de propagande émanant du Parti communiste et des organisations ouvrières chrétiennes, certaines en exil, d'autres à l'intérieur du territoire aragonais¹¹. Cette zone était composée des villages disposant d'expériences de collectivisation pendant la guerre civile. Caspe, la plus grande ville, était le centre de l'anarchiste et socialiste Conseil régional de défense d'Aragon, qui gouverna dans la zone républicaine d'Aragon pendant deux ans. Des grèves débutèrent vingt ans après ces expériences révolutionnaires, avant même la montée des protestations contre le réservoir de Mequinenza, où le barrage menaçait de rompre. Ce furent les premières grèves conduites depuis le début de la période franquiste dans cette région. Dès le 15 mai 1962, les grèves se déclarèrent dans les mines de Mina Petra et Mina Eugenia. Une semaine plus tard, mille deux cents mineurs et sept cents travailleurs de la compagnie nationale hydroélectrique ENHER se rassemblèrent au conseil municipal local ; ils disaient « faire grève pour l'augmentation des salaires » et affirmaient qu'« être comme les Asturiens, c'[était] être catholique », une allégation qui visait à légitimer et à convaincre la population sous un régime qui se présentait comme national-catholique. Le service de police de la garde civile de Franco fut informé de l'influence d'un curé local sur certains voisins, appelant à la grève et faisant des graffitis, ou encore de l'influence de la radio communiste clandestine La Pirenaica sur la région¹². Autour de ces mines, inondées progressivement en raison de la construction du barrage (entre 1964 et 1967), les femmes, les enfants et les hommes se rassemblèrent à deux reprises pour dénoncer le risque de rupture de l'ouvrage. Immédiatement, les



[Puyalon.org]

organisations ouvrières chrétiennes et le Parti communiste engagèrent un travail de diffusion au-delà des localités affectées. Ils publièrent des articles sur la lutte contre le barrage entre 1965 et 1967. Loin d'attaquer l'énergie hydraulique en elle-même, les organisations célébrèrent la mobilisation sociale contre l'injustice autour de ces grands projets. La publication chrétienne des JOC attaqua l'« insécurité de l'œuvre » et l'injustice des dédommagements des grands barrages. Elle affirma que « l'opinion rest[ait] mal informée », tout en citant les critères de sécurité publiés lors du VIII^e congrès international des grands barrages, à Édimbourg, en mai 1964. Le Parti communiste salua la mobilisation des paysans de cette région « dont les terres ont été inondées par l'eau des barrages et qu'on prétend[ait] faire taire avec une indemnité misérable¹³ ». Pour la première fois pendant le régime, les organisations ouvrières plus ou moins clandestines s'adressaient à l'ensemble de l'opinion publique nationale, en pointant des liens avec des événements semblables, comme la catastrophe de Vega de Tera (1959), celle de Malpasset en France (1959) ou celle de Vajont en Italie (1963), et les pro-

INCENDIO DE TAPICERIAS BONAFONTE

Fecha

11 de diciembre de 1973

Lugar

Zaragoza, Barrio Las Fuentes

Hechos

Un cortocircuito en un transformador eléctrico provocó un incendio que segó la vida de 19 hombres y 4 mujeres, muchos de ellos no llegaban apenas a los 20 años. Perekieron como consecuencia de las condiciones labores

La sociedad zaragozana respondió con la mayor manifestación desde la II República y se vivieron momentos de tensión en toda la ciudad. La investigación del incendio fue poco clara y años después las familias no habían recibido indemnización alguna. El 19 de junio de 1976 miles de personas marcharon pidiendo justicia para las víctimas, fue la primera manifestación legalizada después de 40 años.

L'incendie de l'usine Tapicerías

Bonafonte, en décembre 1973 ;

procès et manifestation

en 1976

testations à Castrelo de Minho en Galicie. Entre 1967 et le remplissage total du barrage de Mequinenza en 1973, le curé de la localité mena des actions de désobéissance. La presse syndicale clandestine aragonaise continua à faire campagne afin de mobiliser l'opinion publique, notamment par l'intermédiaire du syndicat paysan procommuniste CC.CC. et du syndicat chrétien Union syndicale ouvrière¹⁴. La mobilisation de l'opinion publique par le mouvement ouvrier se manifesta aussi lors d'un autre conflit hydraulique, celui du détournement de l'Èbre durant la décennie 1970. D'après les CC.OO. et le Parti communiste, le projet prévoyait le stockage de l'eau dans les barrages aragonais, comme celui de Mequinenza, et la construction de nouveaux réservoirs dans les Pyrénées. Contrairement à la pratique du régime consistant à tenir secrète sa politique hydraulique, entre 1972 et 1976 le comité

régional du PCE publia les plans des ingénieurs de Franco et des constructeurs privés concernant ce détournement, prévoyant d'acheminer les eaux pour l'agriculture vers les villes. En 1971, le PCE publia le Manifeste pour l'Aragon. Ce manifeste commençait ainsi : « Le projet de détournement de l'Èbre au Jucar – détournement qui a déjà commencé – place l'Aragon face à une situation d'extrême gravité. » Les termes employés pour la mobilisation faisaient référence aux inégalités régionales et au sous-développement résultant de ces travaux. Pour le PCE, « [e]n Espagne, l'Aragon [était] décidément dans ce que nous pouvons appeler sans aucune exagération une situation de colonisation interne qui [conduisait] inexorablement à la dégradation économique, sociale et politique¹⁵ ». Le Parti socialiste d'Aragon se rallia des années plus tard à ces campagnes dans les mêmes termes. Enfin, un autre projet aux lourdes retombées environnementales conduisit aussi l'ensemble du mouvement ouvrier clandestin à participer à la formation d'une opinion publique environnementale. Il s'agissait du prétendu « plan de nucléarisation de l'Èbre »,

consécutif aux projets d'installation des centrales nucléaires, dont trois réacteurs étaient situés dans l'Aragon (à Chalamera, à Escatrón et à Sástago)¹⁶. D'après les socialistes aragonais, ce plan comportait une « tentative de faire de la vallée de l'Èbre la zone la plus remplie de centrales nucléaires et de construire de nouveaux barrages dans la province de Huesca¹⁷ ». Le refus sans ambiguïté de l'énergie nucléaire et de la politique hydraulique faisait partie du Manifeste de la Junta Democrática pour l'Aragon publié cinq mois avant la mort du dictateur, en novembre 1975¹⁸. Cette instance de coordination régionale rassemblait essentiellement le PCE, les CC.CC., les CC.OO., le PSA (officiellement fondé en 1976, mais en activité depuis la naissance de la revue régionaliste Andalán en 1972), les groupes carlistes autogestionnaires et le parti maoïste PTE. Dans ce manifeste, ils listaient les « revendications immédiates » suivantes : « 1° contre le détournement de l'Èbre ; 2° contre les centrales nucléaires ; 3° contre les camps militaires et le retrait de la base américaine ; 4° pour la remise en œuvre du train à Canfranc ; 5° pour

l'obtention de salaires justes pour les travailleurs, contre le chômage et pour la garantie de travail pour tous ; 6° pour la liberté syndicale et le droit de grève. »

L'affichage de ces programmes politiques et la mobilisation de l'opinion publique par la propagande ne furent point les seules méthodes d'action au cours des années 1970. De juin 1975 aux élections municipales libres de 1979, les organisations de classe soutinrent des manifestations, des grèves et des campagnes de lutte contre ces projets qui menaçaient l'environnement aragonais. Il s'agissait d'appliquer à la défense de l'environnement les stratégies d'action classiques du syndicalisme : la grève, la mobilisation et la propagande. Concernant celle-ci, aux bulletins clandestins s'ajoutèrent des récitals et des arts plastiques divers : graffitis, fresques, affiches.

Les pollutions de l'eau et de l'air par les centrales thermiques et les industries chimiques (notamment cellulose et ciment), les projets nucléaires et la menace du détournement de l'Èbre poussèrent les syndicats et les partis ouvriers à continuer la bataille pour la défense de l'environnement, surtout en milieu rural. À Huesca, entre juin 1975 et juin 1976, deux manifestations se succédèrent. C'était la première fois que la population manifestait sous le franquisme

dans cette province. Les CC.CC. soutinrent la marche spontanée contre le projet de centrale nucléaire en juin 1975, et participèrent à celle de la Coordination démocratique le 27 juin 1976, en faveur d'une « gestion démocratique des ressources naturelles », contre tout grand barrage et tous les projets de centrale nucléaire¹⁹. À Saragosse, le 26 mars 1976, comme à Huesca, pour la première fois depuis 1936, toutes les organisations de classe clandestines prirent part à la manifestation contre les politiques de développement, essentiellement contre le détournement de l'Èbre. C'était aussi la première fois depuis 1939 dans la capitale. Le succès fut considérable (deux mille personnes d'après les sources franquistes). En à peine trois mois, ils appelèrent à la grève contre les projets nucléaires et le détournement de l'Èbre. Cet appel fut lancé par la nouvelle instance de Coordination démocratique, à laquelle participèrent les membres de l'ancienne Junta Democrática, le PSOE, le MC, l'USO et la CSUT. La grève fut suivie par au moins mille cinq cents travailleurs, particulièrement dans deux usines, Walthon Weir Pacifique et Indasa, l'une produisant des valves utilisées dans les centrales nucléaires et hydroélectriques, l'autre du goudron²⁰.

Aux actions contre les centrales nucléaires et le détournement de l'Èbre, il faut ajouter la mobilisation contre la pollution et les risques associés aux usines dangereuses situées à l'intérieur de la capitale. Le règlement des industries classées de 1961 restait inappliqué à la capitale, comme ce fut le cas un peu partout pendant la dictature. Trois districts se mobilisèrent à partir de 1972, à l'Almozara, à El Picarral et à Las Fuentes. Dans chacun de ces quartiers et dans chaque usine, les voisins publièrent des bulletins et les syndicats et les partis ouvriers reproduisirent des tracts, des graffitis et des pancartes pour la défense de l'environnement urbain, pour des conditions de vie et une qualité de vie dignes. Dans ces quartiers, les explosions étaient

APRES **PUIG ANTICH** CONDAMNÉ À MORT par l'état espagnol

D'AUTRES REVOLUTIONNAIRES RISQUENT LA PEINE DE MORT:

Oriol SOLE SUGRANYES
25 ans, typographe
membre de l'ex-MIL

Jose Luis PONS LLOBET
18 ans, étudiant
membre de l'ex-MIL

SOLIDARITE!

COMITE SOUTIEN ET VERITE POUR LES EMPRISONNES DE L'ex-MIL

le mouvement ibérique de libération

LE M.I.L. DEVAIT CONSTITUER UN SEUL GROSSE GROUPE DE SOUTIEN AUX LUTTES RADICALES DU MOUVEMENT OUVRIER REVOLUTIONNAIRE DE BARCELONE. LE TYPE D'ACTION DIRECTE CHOISI PAR LE M.I.L. : STRIKE DE BANQUE, RADIATION ARMÉE (REMBETAT), AIDE FINANCIERE AUX COMITÉS DE GRÈVE, AUX LOURDES, AUX GROUPE OUVRIERS AUTONOMES, AINSI QUE LA CONSTITUTION D'UN APPAREIL DE PROPAGANDE AUTONOME AU SERVICE EXCLUSIF DES GROUPE DE BASE (NOTIONS M.I.P.).

LE M.I.L. EST AUTODISCIPLINÉ EN MOUVEMENT 75 APRES LA CONSTITUTION SUIVANTE :

1° D'UNE DE DÉPENDANCE EN UNE ORGANISATION POLITICO-MILITAIRE, COURSE DE LA REALITE DE LA LUTTE DES CLASSES, LA MAJORITE DES DANS ETANT DESTINEE A LA NERVE EN CLANDESTINITE.

2° REVOLUTION VERT UN APPROCHEMENT DIRECT ENTRE UN GROUPE OUVRIER ET L'ETAT.

3° DEMANDE DES CONTACTS OUVRIERS POUR ARRETER MOMENTANEMENT LES ATTAQUES DE BANQUE, ET REPOSER LES ACTIVITES AUX COTES CLANDESTINES M.I.P. AUTOMATISEES PAR LES GROUPE DE BASE.

LE M.I.L. EST AUTODISCIPLINÉ POUR SE RECONSTITUER SOUS LA FORME DE S.A.C. (GROSSE AUTONOMES DE COMBAT), ET CONTINUER L'ACTIVITE PRATIQUE ET THEORIQUE POUR DE NOUVEAUX JOURNÉES D'ACTION ARMÉE NOTANT POUR SOUS UN MOYEN (PARMI D'AUTRES, REPENDANT A UNE SITUATION PRECISE).

15 Le Suplement (1974) de l'«Avance», 266 (1974) p. 17.

Dans les années 1970, Franco assassine encore et toujours : affiche éditée après l'assassinat de Salvador Puig Antich en 1974

15 « Manifiesto por Aragón », *Ofensiva*, mai 1972, p. 3-5.

16 ADELGA, série « SIGC », cartons 2 et 4, mars 1973 et 1^{er} juin 1975 ; AIT-CNT órgano de la Confederación Nacional del Trabajo, vol. IV, n° 9, déc. 1976, p. 3. SIGC : Système de renseignement de la garde civile.

17 « Una alternativa para la economía aragonesa », J. A. Biescas Ferrer, *A Brispa* n° 1, mars 1977, p. 8-9

18 ADELGA, série « JSP », carton 18, Manifiesto de la Junta Democrática de Aragón, juillet 1975. JSP : notes de renseignements de la direction supérieure de police

19 P. Corral Broto, art. cit.

20 ADELGA, série « JSP », carton 24, Dia de Acción por Aragón, 1^{er} juillet 1976.

La peinture sur les murs des usines était un moyen de protestation courant pendant le régime franquiste.



[Coll. PC-B]

aussi fréquentes que la pollution. Le 25 juin 1976, la CNT, suivie par l'ensemble des syndicats clandestins, appela à manifester contre les risques industriels. La raison fut une explosion dans l'entrepôt de gaz Butano S.A., qui provoqua six morts et trente-deux blessés dans la banlieue de Saragosse, à Utebo. L'ambiance de mobilisation contre les risques et accidents industriels se percevait depuis mars 1976, car les travailleuses et travailleurs de l'atelier textile Tapicerías Bonafonte, situé à l'intérieur de la ville de Saragosse, exprimaient leur mécontentement en raison du procès injuste de l'incendie qui avait causé la mort de vingt-trois travailleurs en 1973. En 1976, on pouvait lire dans les bulletins clandestins (*Acción Libertaria* de la CNT,

Socialista Aragonés fédérant l'Union générale des travailleurs (UGT) et le PSOE, et *A nuestra clase* du syndicat chrétien USO) que tous se déclaraient contre l'énergie nucléaire et l'insécurité au travail, et pour l'amélioration du cadre de vie des quartiers ouvriers menacés par les usines. Au sujet des centrales nucléaires, la CNT prévenait la population contre la «*démagogie consistant à fournir des emplois*²¹ ». En 1977, ce syndicat anarchiste défendit «*la sécurité des citoyens [en même temps] que le travail*», face aux menaces que représentaient l'énergie nucléaire et les industries pour la population rurale. Il évoqua les conséquences («*altérations génétiques et dégradations*») que ces industries pouvaient avoir sur l'agriculture, et réclama : «*Dehors les usines, les centrales nucléaires et la base yankee, allez-vous-en de nos quartiers et villages !*», contre l'impunité des patrons et du gouvernement²². Il proposa alors «*des assemblées dans tous les centres de travail et les quartiers*», ainsi qu'une «*présence massive aux enterrements*» des ouvriers²³. La fédération socialiste adressa également une critique globale «*aux menaces de destruction de l'environnement*» dans les Pyrénées, qui incluaient les pistes de ski, le projet de centrale nucléaire à Chalamera, la pollution chimique à Monzón des usines de Monsanto Ibérica et d'Hydro-Nitro Española S.A (propriété à 40 % de Pechiney Ugine Kuhlmann), et les barrages hydroélectriques²⁴.

21 «*Soria pura*», *Acción Libertaria* n° 11, décembre 1976, p. 3.

22 ADELGA, série «*SIGC*», carton 4, Asunto : remisión de propaganda arrojada en esta capital, 25 juin 1976.

23 ADELGA, série «*SIGC*», carton 4, A toda Zaragoza (Sindicato de la construcción de la CNT), 25 juin 1976.

24 ADELGA, série «*JSP*», carton 23, El Socialista Aragonés. Órgano de las federaciones Aragonesas del PSOE y la UGT, n° 3, mars 1976.

25 «*Aragón Abandonado*», *Ebro* n° 22, janv.-fév. 1972.

26 *Ofensiva*, mai 1972.

27 *Ebro* n° 35, mars-avril 1974.

28 AMZ, FPC, série «*Política General del PCE. Antes de 1977*», carton 42505, La ordenación del territorio en Aragón, 1976.

29 *Ebro* n° 35, mars-avril 1974.

Manifestation à Huesca, 1976
(Archivo Andalá)



[Coll. PC-B]

COLONIALISME, SÉCURITÉ ET JUSTICE ENVIRONNEMENTAUX

Le mouvement ouvrier justifia la défense de l'environnement auprès des travailleuses et des travailleurs et de leurs communautés, avec des raisonnements qui lui étaient propres. Il en vint à parler de «*colonisation intérieure*» et de système d'«*inégalités régionales*» pour analyser la politique hydraulique et énergétique²⁵. Le PCE, dans le Manifeste pour l'Aragon de 1972, critiqua le «*sous-développement économique*», s'inscrivant dans une politique de «*pillage*» et de «*spoliation*²⁶». Le syndicat CC.CC. le suivra, en employant les mêmes analyses et en soulignant les injustices subies par les communautés rurales n'ayant pas d'accès à l'eau potable²⁷. D'après l'analyse que fit le PCE en 1977 de l'aménagement du territoire dans l'Aragon, ce colonialisme environnemental était à la base des injustices des politiques de développement franquistes : «*Ce développement inégal [permettait] [...] une répartition injuste des sacrifices écologiques (industries polluantes, centrales nucléaires, polygones de bombardements militaires expérimentaux)*²⁸.» Contre de tels «*déséquilibres régionaux*», le mouvement ouvrier proposa une «*solidarité régionale*», c'est-à-dire un «*développement équilibré*» entre toutes les régions espagnoles²⁹. Cet environnementalisme du mouvement ouvrier est aussi à l'origine d'une forme de justice environnementale de classe. Elle

provenait de la mobilisation populaire et de la solidarité entre les sociétés rurales les plus pauvres, incapables d'émigrer et de recommencer une vie ailleurs. En s'opposant aux grands barrages, le mouvement ouvrier soutenait les actions citoyennes de résistance contre la disparition des terres paysannes et contre le monopole des entreprises nationales et internationales, comme Monsanto, Rohm and Haas ou Pechiney Ugine Kuhlmann. Ces protestations évoluèrent de la mobilisation publique vers la désobéissance civile. Le mouvement ouvrier considéra que les dangers industriels et l'«*insécurité des quartiers*» relevaient d'une même source d'injustice. L'incendie de Tapicerías Bonafonte (Saragosse, 1973) et l'explosion de l'usine de Butano S.A. (Utebo, 1976) illustrèrent la double exposition au danger : d'abord en tant que travailleurs et travailleuses à l'usine et ensuite en tant que résidents et résidentes dans les quartiers ouvriers. Les syndicats USO, CC.OO., CSUT et CNT dénoncèrent les conditions de travail à l'intérieur des usines à Saragosse et l'absence de justice sous un régime dictatorial, à la suite des faibles sentences prononcées contre les patrons coupables. Les campagnes populaires contre les mauvaises conditions de vie de ces quartiers réunirent la critique environnementale urbaine et la question de la ségrégation entre les classes sociales : ouvriers, émigrants ruraux et pauvres résidant dans les quartiers industriels, périphériques et pollués ; et classes moyen-

Ruesta est située dans la province de Saragosse, dans les régions de Cinco Villas et de Jacetania, un corridor naturel par lequel passe le fleuve

Aragon. À la suite de la construction du barrage de Yesa, les terres alentours ont été inondées, la population déplacée, les villages abandonnés. Ruesta a disparu en 1965. Vingt ans plus tard, une politique de remise des villages abandonnés à différentes organisations syndicales a été initiée.

En 1988, la Confédération hydrographique de l'Ebre a cédé le village à la CGT. Depuis, c'est un éco-village socio-culturel qu'ont créé les militantes et militant-es de la CGT



[DR]



[www.cgt.org.es]

nes, bourgeoises et riches protégées restant isolées dans des quartiers dépollués, plus centraux et embellis.

Tous les syndicats clandestins rapprochèrent ainsi l'insécurité environnementale à l'intérieur et à l'extérieur des usines et l'insécurité des centrales nucléaires, au moins avant l'institution des élections démocratiques. L'action politique des groupes communistes, trotskistes et chrétiens fut renforcée par la CNT reconstituée et le PSOE. Cette expérience d'insécurité était la raison essentielle pour laquelle tout le mouvement ouvrier antifranquiste attaqua la politique de développement du régime. Elle provenait, tout d'abord, des barrages qui avaient déjà causé des accidents en Espagne, en France et en Italie entre 1959 et 1963, des affaires largement diffusées par les organisations de classe en exil et à l'intérieur du pays. Les accidents industriels à Saragosse entraînant la mort de plus de trente personnes entre 1973 et 1976 s'insèrent aussi dans une décennie de terreur ou de violence environnementale au sein du régime

industriel méditerranéen³⁰. Le discours syndical amalgama littéralement les «*sécurités tant citoyennes qu'ouvrières*³¹ » ; l'exposition au danger était alors une question de classe. L'environnementalisme ouvrier naquit à partir de ces réalités locales, à l'occasion de campagnes publiques concrètes contre ces dangers matériels vécus.

En résumé, jusqu'à 1977, nous pouvons parler de mobilisation coordonnée pour défendre l'environnement et les travailleurs. Le maintien des plans d'irrigation dans les programmes du PCE et des partis socialistes atteste d'une prise en compte de l'environnement, mais non d'un point de vue écologiste, car ils ne critiquèrent pas l'industrialisation de l'agriculture associée à ces plans d'irrigation, comme le fera plus tard le mouvement écologiste³². Cette étape fut complémentaire de celle que l'on peut qualifier plutôt de processus de «*verdissement*» du mouvement ouvrier et qui se concentra sur l'appel à l'opinion publique entre 1964 et 1977.

L'ENVIRONNEMENT À DES FINS ÉLECTORALES ET LA FERMETURE DES USINES : LA FIN DE L'UNION DU MOUVEMENT OUVRIER

Néanmoins, à partir de la promesse d'organiser des élections libres et de garantir la liberté syndicale à l'échelle régionale, on constate une substitution politique de l'action environnementale. Ce type de processus, déjà décrit par Jane I. Dawson lors de l'indépendance des républiques soviétiques, consiste à subordonner les questions environnementales revendiquées à un nouvel agenda établi lors d'un changement de la situation dictatorial. Certains partis et syndicats ouvriers majoritaires, signataires du pacte de La Moncloa en septembre 1977³³, soumièrent les actions et discours environnementaux à d'autres priorités politiques de plus grande envergure, prétendument nationales. Ils proposaient d'attendre, de réinterpréter les priorités ou de tenir compte de leurs propres besoins politiques. Ce fut le cas des CC.OO., de l'UGT, du PCE et du PSOE. Il s'agissait des partis ouvriers qui obtinrent une représentation parlementaire lors des élections nationales de juillet 1977 et des syndicats qui participèrent aux négociations avec les nouveaux ministres. À Saragosse, le gouverneur civil mit en place

un système de négociation qui privilégia l'avis du syndicat majoritaire CC.OO. En 1978, il nota sur une demande de manifestation des riverains qu'il devait «*demander à CC.OO. avant de décider*». Ce syndicat pro-communiste s'opposa au déplacement de l'usine chimique Industrial Quimica alors que les riverains, soutenus par les syndicats et partis plus révolutionnaires, intensifièrent leurs luttes. La direction préféra la fermeture totale, permettant de réaliser une opération immobilière, plutôt que de maintenir les emplois dans une autre localité. Les CC.OO. renoncèrent ainsi à envisager les alternatives portées par les riverains et les syndicats révolutionnaires.

Le syndicat socialiste UGT et le PSOE, malgré leurs motions politiques régionales prônant l'action environnementale, ne participèrent guère aux actions. C'est pourquoi la marche écologiste de 1979 rassembla uniquement le mouvement écologiste naissant, les partis non représentés au Parlement et les syndicats révolutionnaires, comme Jeune Garde rouge, le Parti du travail en Espagne ou la CNT. Ce clivage et cette rupture de l'action syndicale unitaire furent suivis de l'approfondissement d'un écologisme politique dans les secteurs minoritaires de ce mouvement. En décembre 1978, il existait déjà le Collectif écologiste Albahaca, et en mai 1979 fut créée l'Assemblée écologiste de Saragosse³⁴. Manuel Gil affirma en 1979 que «*l'écologie, comme n'importe quelle autre plateforme, [était] un véhicule valable pour la gauche afin d'assurer l'établissement de liens avec la population et pour accroître son influence parmi le plus grand nombre de courants et de classes sociales*». Selon cet auteur, une certaine substitution était déjà visible entre 1976 et 1977. La soumission des questions environnementales populaires à d'autres priorités politiques nationales montrait bien comment elles restaient finalement «*subordonnées à la chasse au vote*», une forme d'instrumentalisation à des fins purement électorales³⁵. Après les actions environnementales du mouvement ouvrier, la formation des grou-

30 Cette période s'étendrait de l'explosion de la raffinerie à Feyzin en 1966 (France), à l'accident de l'industrie chimique à Seveso (Italie) en juillet 1976.

31 ADELGA, série «*SIGC*», carton 4, A toda Zaragoza (Sindicato de la Construcción de la CNT De Zaragoza), 25 juin 1976.

32 Le PCE se prononça «*contre le détournement de l'Ebre, le barrage de Campo, la centrale nucléaire de Chalamera, pour l'irrigation, etc.*», et le PSOE fit de même avec le graffiti «*Non au détournement. Non aux centrales nucléaires. Irrigations. Parti socialiste*».

33 Dans un contexte de crise économique et de conflits sociaux, ce pacte (en fait une succession de pactes) entrava l'opposition des partis représentés au Parlement et des syndicats majoritaires CC.OO. et UGT aux mesures économiques drastiques promues par le nouveau gouvernement de Suárez.

34 Tous deux participèrent à la marche écologiste et aux manifestations antinucléaires à Chiprana en 1979. Dans l'Aragon, ce sont les premiers groupes proprement écologistes.

**DESARMA TUS
IMPUESTOS. HAZ
OBJECCION FISCAL**

Objeta en tu Declaración de la Renta

Lunes con cita previa
Local de CGT
C/ Cabestany, 2 1º oficina3_HUESCA
Telf: 974.238.404
correo: cgthu.educa@gmail.com



NO CON MI DINERO

[www.cgt.org.es]

Campagne commune
d'objection fiscale
(auto-réduction de l'impôt)
menée par la CGT
et Ecologistas en acción.

pes écologistes concrétisa, sur le terrain, des thèses proprement écologistes et non uniquement antifranquistes.

Les efforts pour affiner les analyses et pour associer la question ouvrière à la mobilisation populaire en défense de l'environnement se diluèrent à chaque coup électoral. Le PCE, les partis trotskistes et maoïstes (MC, PTE, LMRS), les socialistes et même le Front révolutionnaire antifasciste patriotique avaient créé des « groupes d'études », des « équipes » et autres formes variées de pensée collective et de contacts avec le monde universitaire. La critique anticolo-

niale et environnementale menée par le mouvement ouvrier provenait de ces groupes. Ils étaient composés d'intellectuels engagés, comme Mario Gaviria, Luis Germán, José Antonio Biescas Ferrer, José Bada et Enrique Bernad. Leurs approches marxistes et anticoloniales expliquent pourquoi la critique environnementale était fondée davantage sur l'injustice de la distribution des ressources naturelles et de l'exposition aux dangers que sur des conceptions exclusivement écologiques. Les ouvrages publiés entre 1974 et 1976, les tracts et les bulletins clandestins des syn-

dicats antifranquistes font circuler ces nouveaux concepts sur l'environnement et la question ouvrière élaborés par ces intellectuels, même si cela n'aboutira pas à un écolisme syndical majoritaire.

CONCLUSION

Le besoin de saper la légitimation économique du régime, basée sur le développement, fonda une approche de classe et la création d'une opinion publique environnementale opposée aux projets hydrauliques, aux industries polluantes et à l'énergie nucléaire. Les actions syndicales traditionnelles telles que la propagande, l'éducation, la grève et la mobilisation furent mises au service d'un environnementalisme propre au mouvement ouvrier, assez éloigné des concepts de l'écologie. Cet environnementalisme répondait essentiellement aux luttes locales concrètes, face à l'insécurité liée aux barrages, aux accidents industriels et aux projets nucléaires. La critique du secret et de la confidentialité de la politique hydraulique de la dictature, les conceptions anticolonialistes de l'environnement et les concepts d'inégalités environnementales constitutifs de cet environnementalisme ouvrier donnèrent aux populations en lutte la possibilité de comprendre l'envergure des phénomènes d'exploitation, de la colonisation d'un pouvoir centralisé et des inégalités régionales.

En Espagne, ce caractère à la fois local et global de l'environnementalisme ouvrier persista jusqu'à 1977, au moment de la formation d'un consensus politique à l'échelle nationale. Après l'adoption d'une voie parlementaire démocratique centralisée et capitaliste, la substitution politique de l'environnement répondait au niveau local à l'incapacité de penser à d'autres alternatives contre la menace de fermeture des usines ou, d'après la formulation de Renaud Bécot³⁶, à la fragmentation séculaire entre droit du travail et droit de l'environnement. Au niveau supra local, cette fluctuation correspondait à l'enjeu électoral national et aux consignes des pactes des comités centraux auxquels participa une majorité du mouvement ouvrier à l'issue de la clandestinité. Les futures recherches devront expliquer ces divergences entre l'échelle locale et l'échelle nationale. Alors que les actions et les raisonnements environnementaux communs d'une majorité du mouvement ouvrier contribuèrent à la chute du régime, l'écologie politique de cette majorité se compartimenta peu à peu. Dans la transition démocratique espagnole, cet environnementalisme ouvrier éphémère ne parvint pas à se faire entendre. En conséquence, un mouvement vraiment écologiste et une écologie politique non parlementaire et contraire au pacte strictement national commencèrent à se distinguer.

■ Pablo Corral-Broto

35 « El imperativo ecológico y la izquierda en España », M. Gil, *Zona Abierta* n° 21, 1979, p. 51.

36 De Renaud Bécot: « Une histoire syndicale de l'environnement », *Les utopiques* n° 1, 2015.

RECONVERSION INDUSTRIELLE

Pas sans les premier-es concerné-es

On parle de plus en plus, ces dernières années, de reconversion écologique et sociale. Cet article traitera exclusivement d'un aspect particulier de la reconversion, celui des installations industrielles de production de biens ou de services, notamment dans le domaine de l'énergie. Mais il est important de saisir ce que revêt cet aspect. Qui décide que telle activité doit être reconvertie ? Selon quels critères ? Et surtout en « quoi » doit-elle être convertie ? Autant de questions qui montrent que le débat reste largement ouvert.

Salarié de Sanofi, sur le site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Jean Claude Garret est secrétaire national de SUD Chimie. Julien Gonthier est co-secrétaire de l'union fédérale SUD Industrie depuis 2012. Il a également été membre du secrétariat national de Solidaires de 2014 à 2017 et a animé plusieurs revues juridiques et syndicales liées aux instances représentatives du personnel.

Droit de veto dans les CE
(aujourd'hui, les CSE...)



[www.sudindustrie.org]

Qu'est-ce qui justifie une reconversion d'activité industrielle ? L'activité industrielle est une activité de production de richesses. Durant des décennies, elle a été un indicateur de la santé économique d'un pays. La production industrielle, notamment au cours des Trente Glorieuses¹, était quasiment une fin en soi. Elle était à la fois forte demandeuse en main-d'œuvre (indispensable pour lutter contre le chômage de masse) et un moyen de tirer vers le haut le niveau de vie de la population (notamment grâce aux biens d'équipement produits).

Aujourd'hui, le niveau d'équipement des populations des pays industrialisés n'est plus un problème (au contraire, celles-ci ont tendance à être suréquipées) ; nombre de biens paraissent ainsi

¹ Période allant de 1946 à 1975.

superflus, en raison de leur nature ou de la quantité produite. La très forte augmentation de la productivité ne fait plus de l'activité de production industrielle une si grosse pourvoyeuse d'emplois. Les aspects positifs ne peuvent plus contrebalancer les aspects négatifs : la pollution de l'eau et de l'air engendrée par certaines de ces activités (chimie, pétrole, aciéries, mines...) et maintenant le réchauffement climatique (l'industrie y contribue fortement avec ses émissions de gaz à effet de serre). Il est donc légitime de s'interroger sur l'opportunité

de certaines productions. Oui, mais lesquelles et selon quels critères ?

Les problématiques environnementales et climatiques nous invitent à regarder de près les activités polluantes et émettrices de gaz à effet de serre. L'actualité récente (notamment l'accident industriel de Lubrizol) nous rappelle aussi que certaines activités industrielles sont franchement dangereuses. Mais le premier critère ne devrait-il pas être l'objet même de la production ? Autrement dit, quelle est son utilité sociale ? Par exemple, on peut affirmer que la production de médi-

caments sera toujours plus utile socialement que la production d'armes ; mais il est nécessaire d'affiner l'analyse. En effet, tous les médicaments ne sont pas utiles socialement de manière identique : certains, sont des produits de confort ou ne présentent pas une efficacité thérapeutique qui justifie les impacts négatifs liés à leur production (pollution, dangerosité). Et la plupart d'entre eux ne guérissent pas, mais soignent seulement. La différence est de taille, puisqu'un patient guéri, c'est un « client » perdu et qu'un traitement se prodigue souvent sur une longue durée, parfois à vie (le pendant de l'obsolescence programmée pour les biens de consommation).

De la même manière, des productions polluantes et dangereuses peuvent, au premier abord, sembler indispensables aujourd'hui, mais être obsolètes demain, du fait de choix de société différents. On pense ici à la production de produits phytosanitaires, et plus particulièrement aux engrais, dont l'actualité récente (l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium sur le port de Beyrouth) ou moins récente (l'explosion de l'usine AZF à Toulouse²) a démontré la dangerosité. À l'heure actuelle, ces produits sont indispensables dans le cadre d'un modèle productiviste, mais ne le seront plus forcément dans le cadre d'une agriculture raisonnée, orientée exclusivement vers la satisfaction des besoins en nourriture de l'humanité.

Enfin, des productions peuvent être relativement peu polluantes et/ou dangereuses en elles-mêmes, mais leur utilisation avoir un impact réel pour l'environnement. C'est le cas de l'automobile. L'automobile a incontestablement une utilité sociale, mais son mode de production productiviste, et surtout ses modèles les plus polluants et les plus énergivores, n'ont plus leur place dans un monde où les ressources s'amenuisent. Un dernier aspect à prendre en compte est la nécessité d'analyser la production dans sa globalité, afin d'en gérer les paradoxes. Par exemple, la production de panneaux photovoltaïques (filrière énergétique alternative, donc à priori bien « cotée » sur l'échelle de l'utilité sociale) nécessitera notamment du silicium dont l'exploitation minière est une véritable catastrophe environnementale. Faut-il alors abandonner complètement la production de panneaux solaires ?

Comme on le voit, les productions industrielles ont vocation à évoluer vers d'autres modèles. Certaines devront même être complètement stoppées (c'est aujourd'hui le cas avec l'arrêt des centrales à charbon, en France). Nous ne traiterons pas ici de qui arbitre ou devrait arbitrer ces choix de sociétés, mais nous pouvons essayer d'analyser le rôle de ceux qui font tourner ces industries. Il est toujours facile de dire « qu'il faut stopper » telle ou telle activité, « qu'il faut reconverter » telle ou telle autre, mais le faire en totale déconnexion avec les travailleurs et travailleuses serait une grossière erreur. Les salarié-es de l'automobile ou de l'industrie chimique sont des citoyen-es comme les autres, qui se questionnent sur ces sujets. Ce sont aussi des travailleurs et travailleuses, pour qui leur travail a un sens ; pour qui la remise en question abrupte de parfois une vie entière de travail peut s'avérer violente. Ainsi, au-delà des nécessités assurées à apporter à tous les personnels des industries concernées durant la phase de transition liée à la reconversion (qu'elles soient matérielle, financière, ou qu'il s'agisse

Réquisition de l'industrie ! Tract
SUD Santé Sociaux,
SUD Chimie et SUD Industrie,
avril 2020.

Masques, gels, respirateurs, bouteilles d'oxygène, anesthésiques, médicaments, tests :
Il est urgent de réquisitionner l'industrie pour les soignant-e-s et la population !

Depuis le début de la crise sanitaire du COVID 19, le matériel de protection indispensable fait défaut. Les soignant-e-s, en première ligne, sont les plus touché-e-s par cette situation. Les salarié-e-s le sont également dans les entreprises appartenant aux secteurs essentiels, où le patronat a refusé de prendre en compte le danger grave et immédiat. C'est bien l'ensemble de la population qui subit une absence de masques, gels et respirateurs, et qui devra affronter dans les prochains jours et semaines de possibles carences de bouteille d'oxygène, d'anesthésiques, de médicaments, etc.

La gestion de cette crise, par le gouvernement, est catastrophique. Absence d'anticipation, de réactivité, casse des services de santé - en lutte depuis des années pour avoir des moyens satisfaisants - et plus globalement de la sécurité sociale, mais aussi délocalisations des industries produisant des masques et des respirateurs, sont autant d'explications à cette gestion de crise désastreuse. Si le gouvernement et le patronat ne sont pas à l'origine de ce coronavirus, ils portent une lourde responsabilité sur sa diffusion et l'absence de protection et d'anticipation. **Mi-Mars, nous avons sollicité et interpellé sans résultat Mme Pannier-Runacher du ministère de l'économie et M. Salomon, le directeur Général de la Santé, pour leur dire qu'il était urgent d'organiser une réunion tripartite État-entreprises/organisations patronales-Organisations syndicales sous forme, à minima, d'un groupe de travail pour travailler sur les filières productives de matériel médical indispensable.**

Devant ce silence, traduisant un refus de travailler collectivement sur des solutions concrètes, la pénurie de matériel de protection, de soins et la casse de l'hôpital public représentent une mise en danger délibérée de la population. Si l'erreur peut-être humaine, persévérer est diabolique. Ces responsables, individuellement et collectivement, devront rendre des comptes à la justice, et nous n'hésiterons pas, après le confinement, à aller les chercher nous-mêmes. Notre colère et notre rage seront notre réponse.

Mais cette crise aurait pu trouver une solution différente si la France disposait des capacités productives pour le matériel médical indispensable. Il n'est pas question de croire qu'il s'agit d'une question uniquement « française », car la solidarité européenne et internationale est obligatoire dans cette période, encore plus que d'ordinaire. Cependant, voir la France commander 1 milliard de masques en Chine, attendre tout des initiatives patronales sans contrôle ou planification démocratique, ne pas anticiper les futures pénuries, n'avoir rien mis en place et voir des milliers de personnes succomber, nous met hors de nous. Des solutions concrètes et alternatives existent.

Nous lançons donc cet appel, personnel de la santé, du médico-social et du social, salarié-e-s des secteurs industriels, dans une volonté syndicale la plus large pour :

- > **La réquisition-socialisation des entreprises produisant du matériel médical indispensable** (Antique à Löwenstein Medical en passant par GE Healthcare, Luxfer ou Segelès etc.) dans la période, sous contrôle d'un comité composé de membres de l'État et d'organisations syndicales
- > **La mise en place d'un plan de production et logistique transparent du matériel indispensable**, intégrant l'ensemble des acteurs de la filière prenant en compte les besoins précis et spécifiques du personnel soignant ;
- > **La reconversion immédiate de plusieurs secteurs industriels** pour produire davantage les besoins indispensables de la population (textile pour les masques, automobile pour les respirateurs, usines de parfum pour les gels, etc.)

Ces solutions doivent être mises en place immédiatement. Nous appelons l'ensemble des salarié-e-s des secteurs industriels et des personnels de la santé, du médico-social, du social et toutes les citoyen-nés à **rejoindre cette initiative pour obliger le patronat et l'État à assurer la production et la mise à disposition du matériel médical indispensable. C'est urgent, agissons !**

Contacts presse :
 • Fédération SUD Santé Sociaux : Julie Ferrus / tel : 06 01 96 70 63 / federation@sudantesociaux.org
 • Union syndicale SUD Industrie : Marc Tzvangue / tel : 06 82 55 83 16 / permanence@ussi.fr
 • SUD-Chimie : Vincent Pochon / tel : 06 50 88 13 36 / bureausudchimie@gmail.com

² Voir « AZF/Total : responsables et coupables », Philippe Saunier, Les utopiques n° 9, Éditions Syllepse, 2018.

« Le patron a besoin de toi.
Tu n'as pas besoin du patron »,
version anglaise



de formations), il faut convaincre ces travailleurs et travailleuses de la possibilité, et parfois de la nécessité, de la reconversion.

LE RÔLE DU SYNDICALISME DE TRANSFORMATION SOCIALE

C'est là, à notre sens, que nous avons un rôle majeur à jouer : un rôle d'anticipation. Avant même de proposer des pistes concrètes de reconversion, nous devons convaincre les salarié-es qu'ils et elles sont capables de le faire, ce qui implique aussi de sortir des schémas de pensée imposés par le modèle économique dominant : le salarié ou la salariée ne doit plus se percevoir comme étant « compétitif », « agile » ou « sachant être » mais comme capable de réflexion, y compris sur des sujets tech-

niques et complexes. Et surtout, ce travail de longue haleine doit être mené « à froid ». On a trop souvent vu la problématique de la reconversion industrielle ressurgir au moment d'un plan social ou d'une fermeture d'entreprise. Mais à ce moment-là, les salarié-es, en passe de perdre leur travail, n'ont souvent qu'une idée en tête : le garder, et le garder en l'état. Ce n'est certainement pas le moment pour elles et eux de se questionner sur l'utilité sociale de leur travail.

Un autre écueil à éviter est, dans le cas du plan social par exemple, le projet « alternatif » clés en main (certaines organisations syndicales en sont friandes). Ces projets s'inscrivent souvent dans le cadre imposé d'une économie « compétitive » et ne peuvent apparaître comme des alternatives en termes de reconversion. D'autant plus que, généralement, l'employeur se moque complètement d'un projet autre que le sien, qu'il estime le meilleur, même si cela entraîne fermetures de sites et suppressions d'emplois. C'est donc à partir de cette réflexion que nous nous devons d'agir : en anticipant, en assurant une veille économique dans le cadre du Comité social et économique (CSE) sur la stratégie industrielle et l'emploi, en agissant avec les outils de l'instance et la

3 Société coopérative et participative (auparavant : société coopérative ouvrière de production).



... Version espagnole

mobilisation syndicale pour décrypter et argumenter auprès du personnel sur les choix néfastes de l'entreprise.

SORTIR DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DOMINANT

Sauf à trouver des projets convergents qui obéissent à la fois aux actuels impératifs de rentabilité et aux contraintes environnementales et d'utilité sociale, il y a donc peu de chance que la reconversion s'effectue de manière « naturelle ». Il faudra donc que l'activité sorte du champ capitaliste, d'une manière ou d'une autre, au moins de façon temporaire. La socialisation de pans entiers de l'activité industrielle est donc bien à l'ordre du jour. Sans doute, l'énergie et l'industrie pharmaceutique devront-elles être les premières à être socialisées. Les modèles sont encore à inventer. La SCOP³ peut être un modèle transitoire mais ne peut pas être le modèle alternatif unique. Pour toutes ces raisons, il ne peut y avoir de véritable reconversion et de sauvegarde de l'emploi à terme sans reprise en mains de l'appareil productif. Le mouvement syndical a souvent été animé par de longs débats sur la manière dont il conviendrait de reprendre le contrôle sur les productions. La spécificité du syndicalisme défendu et pratiqué par SUD-Solidaires est, outre tout ce qui a été développé précédemment dans la théorie et les pratiques syndicales possibles, de lier la question du contrôle de la production au rôle des travailleurs et travailleuses

et aux besoins des usagers. C'est pour cette raison qu'au plus grave de la crise sanitaire, nous avons défendu, aux côtés d'autres organisations de l'Union syndicale Solidaires, la socialisation du matériel médical indispensable. Au-delà de ce qui pouvait apparaître comme un simple slogan, nous avons ciblé plusieurs produits et matériels, listé les entreprises à réquisitionner et à mettre sous contrôle des travailleurs et travailleuses, et réfléchi aux questions logistiques et organisationnelles. La CGT n'a malheureusement pas donné suite à nos demandes. Dès le début du confinement, sans surprise, le gouvernement a rejeté nos revendications de planification paritaire, refusant de redonner davantage de place aux syndicats qui ont une très bonne connaissance de l'appareil productif et la volonté de le mettre au service de la collectivité. Crise sanitaire ou économique, le résultat est là : sans sortir du modèle dominant, les micro-expériences ne seront que des parenthèses expérimentales qui appellent à un changement radical : c'est bien la table qu'il faut renverser.

RÔLE(S) DU POLITIQUE

Notre syndicalisme, attaché à la Charte d'Amiens et donc à l'indépendance vis-à-vis du patronat, des organisations politiques et/ou religieuses et de l'État, considère que son rôle est primordial pour l'émancipation des travailleurs et travailleuses. À travers

cet outil qu'est le syndicat, nous considérons que toutes les batailles peuvent être menées. Pour autant, nous ne nions pas la réalité et savons que dans la période actuelle, les collectivités territoriales et l'État doivent aussi intervenir ; il est difficile de faire abstraction totale de ces « acteurs ». S'il est souvent paradoxal de faire appel aux pouvoirs publics, il y a pourtant de nombreux aspects pour lesquels passer par cette case est obligatoire, sans donner d'illusions aux travailleuses et travailleurs. Les possibilités d'actions grâce aux pouvoirs publics sont nombreuses, surtout lorsqu'elles sont coordonnées entre différentes administrations et échelons. Nous pouvons en citer quelques-unes, sans tomber dans le piège des aides à tout va au nom de l'innovation technologique – la position d'Alstom sur l'hydrogène est révélatrice du chantage à l'emploi/innovation après des plans de licenciements successifs. Tout d'abord, la loi – expression du rapport de forces et sa traduction juridique – pourrait empêcher bien des décisions d'entreprises et en contraindre certaines. Mais la force des appels d'offres, avec des clauses diverses, la pression des élus et de l'État, le pouvoir de mobiliser l'ensemble des outils à disposition viennent rappeler que c'est la volonté politique qui prime.

Prenons un exemple concret, qui est une catastrophe industrielle, financière et un réel scandale d'État, bien vite oublié : l'hydrolienne. Question intéressante et à la croisée de plusieurs secteurs et de questions de projet de société et d'aménagement du territoire : c'est une turbine hydraulique (sous-marine ou à flots) qui utilise l'énergie cinétique des courants marins ou fluviaux et permet de la transformer en énergie mécanique, reconvertie ensuite en énergie électrique. En 2018, les projets Normandie Hydro ou Nephtyd, réunissant pour le premier EDF et la DCNS et pour le second Engies et General Electric devaient permettre les premières expérimentations et mises en place. Finalement, malgré les

aides accordées et les subventions nombreuses, y compris de l'Europe ou de l'État – plus d'un milliard d'euros pour la recherche – rien n'a été réalisé et les projets sont tombés à l'eau. L'État a, comme d'habitude, financé sans contrôler ; la Région qui était à l'initiative de ce projet peine à retrouver une entreprise ou un groupement pour avancer sur le développement dans le Raz Blanchard. Il ne suffit donc pas de verser des milliards ou d'attendre que les entreprises capitalistes aillent sur un marché qui ne serait pas encore assez bénéficiaire : ici, même l'État aurait pu constituer, avec les collectivités territoriales, un réel plan de développement de cette filière, à la fois écologiste, industrielle et à l'énergie infinie. Avant de vouloir fermer des usines ou d'appeler à la décroissance – notion souvent utilisée de manière incompréhensible – il faut déjà développer ces nouvelles technologies, en ayant le contrôle de cette nouvelle filière, de la production à la formation des salarié-es. Les exemples sont nombreux : pensons ainsi, aux possibilités de la filière aérienne vers la filière ferroviaire et des possibilités de fabrication proches.

AIDES PUBLIQUES, UNE PREMIÈRE ÉTAPE

La transformation sociale à laquelle nous œuvrons à travers un syndicalisme de lutte et autogestionnaire doit à la fois proposer des revendications immédiates et bâtir les fondations d'une autre société. Cette fameuse double besogne passe par la mise en place de revendications dites « transitoires », réalisables dans le cadre du système capitaliste, tout en bousculant ses fondations. La reconversion, encore une fois pour des raisons dites écologistes, d'utilité sociale ou d'adaptation aux besoins collectifs ou pour favoriser une organisation spécifique, doit d'abord passer par un changement d'organisation du travail, pour aller vers un changement de production industrielle. Soit, partir du réel pour aller vers l'idéal. Il faut donc partir de la production

capitaliste mondialisée d'aujourd'hui pour aller vers un horizon empreint réellement d'égalité et de liberté.

Ainsi pour qu'à la fois les travailleurs, les travailleuses et la collectivité – aujourd'hui mal définie et sans outil majeur – puissent favoriser ou contraindre, du moins orienter, tel type de production et tel type d'organisation du travail, le contrôle des aides publiques est une première étape importante. Cette mesure permettrait surtout le renforcement d'une logique de contrôle par les représentant-es du personnel et de la population. Dans le premier cas, le CSE verrait ainsi ses prérogatives renforcées pour décider de la bonne affectation des fonds, afin d'aider réellement le développement de l'emploi, et non des bénéfices, et décider d'une orientation au niveau de la filière. Une orientation qui pourrait être discutée au niveau de la convention collective, dans un observatoire – du type de celui des métiers tel qu'il existe déjà dans plusieurs commissions paritaires – qui redonnerait également l'obligation de discuter dans chaque filière à travers ses instances nationales, ou du moins inter-entreprises, des orientations de production et d'emploi. Le tout, si possible, via la remise en route d'un réel commissariat au plan, qui ne servirait pas uniquement à flécher les aides en pagaille de l'État et à faire de la figuration, mais qui deviendrait un réel instrument de reconquête industrielle.

En effet, consommer le plus proche possible du lieu de production nécessite ainsi de relocaliser – en obligeant l'entreprise qui rapatrie sa production à réouvrir une production dans son usine à l'autre bout du monde pour la population locale – mais surtout d'avoir une réelle stratégie. Donc, de remettre du contrôle sur les multiples aides aux entreprises, de la prime à la conversion à celle énergétique, du CICE aux défiscalisations ou baisses de cotisations patronales. Car contrôler les aides, nécessite de réfléchir à celles qui sont mises en place, pour sortir d'une addition administrative sans vision globale. Quels types d'automobiles ? Quels modes de transports ? Quelles gammes de machine à laver ? Autant de questions qui nécessitent choix politiques, technicité et réorientation de l'argent public et collectif. Mais aussi et surtout de vrais débats sérieux sur les processus de production et les finalités recherchées, en prenant en compte le quotidien. On peut toujours demander la fermeture des entreprises automobiles pour se donner bonne conscience en oubliant que, si la voiture est devenue indispensable pour de nombreux travailleurs, travailleuses et famille, c'est que les politiques de la ville et le prix des logements, ou encore les horaires décalés, ont rendu obligatoire l'éloignement des centres-villes⁴. Il ne suffit pas de demander plus de transports en commun : il faut repenser les villes, sans vouloir construire des HLM ghettos, mais en redessinant le territoire et les trajets domicile-travail. Pour parler de reconversion, nous sommes convaincus qu'il faut lier une expertise au service de notre projet de société socialiste autogestionnaire et même philosophique. La voiture reste un outil de liberté pour beaucoup, et l'encouragement des transports en commun doit passer par un meilleur maillage et des transports de meilleure qualité, et donc des voitures davantage en autopartage hybride par exemple.

⁴ À propos du secteur automobile : « Industrie automobile : qui conduit ? », Marc Tzwangue, *Les utopiques* n° 10, Éditions Syllepse, 2019.

Affiche SUD Industrie - SUD
Chimie, lors du mouvement
pour la retraite en 2019/2020



POUR FINIR, QUI DÉCIDE ?

Au fil de cet article, et derrière la remise en cause de la propriété privée des moyens de production et du questionnement de l'utilité sociale, une question centrale est sous-jacente : qui finalement peut décider et doit décider de la reconversion ? Nous pourrions répondre, dans l'ordre, les travailleurs et travailleuses, les usagers, consommateurs, consommatrices et les citoyen·nes, avec un panel d'outils qui permettraient de

construire la planification démocratique. Mais surtout « pas sans les travailleurs et les travailleuses », car déconnecter la question de la production et des choix industriels des premiers et premières concerné·es, donnerait l'impression de faire à la place et de ne pas remettre en cause l'organisation du travail capitaliste. La reconversion, à des fins dites écologiques, doit surtout être motivée pour des raisons sociales, à savoir la situation des salarié·es directement concerné·es et la société à laquelle nous aspirons.

Des désaccords peuvent exister sur le nucléaire, l'agro-alimentaire, l'automobile, le pétrole, et d'autres secteurs, mais il n'est pas question de remplacer les décisions du patronat, qui privent les salarié·es de leur pouvoir de décision, par un autre pouvoir qui les exclurait encore une fois. Le syndicalisme révolutionnaire qui doit intégrer toutes les questions liées à la lutte des classes, ne peut pas s'effacer devant la question centrale, à savoir la question des moyens de production et de leur propriété. Il est donc essentiel, avant toute chose, de redonner du pouvoir aux travailleuses et travailleurs dans leur ensemble, pour s'approprier les choix industriels et donc les moyens de production, de biens ou de ser-

vices. Il s'agit donc de faire avec les travailleurs et travailleuses – ce qui est le rôle de base du syndicalisme. « Que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; que la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, et pour l'abolition de toute domination de classe⁵. » Ce qui constitue bien l'objectif, et passe donc par un renforcement de la syndicalisation des premiers et premières concerné·es et le développement d'un syndicalisme de lutte pour la reconversion, de A à Z, du capitalisme, vert ou pas. Nous savons donc ce qu'il nous reste à faire !

■ Jean-Claude Garret et Julien Gonthier

⁵ Statuts généraux de l'Association internationale des travailleurs (AIT), adoptés par le congrès de Genève, en 1866.

Le point de vue de salarié·es DU SECTEUR AÉRIEN

ALTER en manifestation



[ALTER]

L'impact climatique et environnemental du transport aérien est indéniable. Mais l'évidence ne cache-t-elle pas, parfois, des approximations? En tout état cause, il est intéressant d'avoir le point de vue de salarié·es du secteur. Le personnel au sol, le personnel navigant commercial, les innombrables sous-traitants présents dans les aéroports, les salarié·es de l'industrie aéronautique,... Beaucoup de monde est concerné*. Nous publions ici les réflexions issues du syndicat ALTER, composé de pilotes de ligne.

* A propos de l'industrie aéronautique, voir notamment: <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-24-ete-2020/dossier-la-transformation-du-systeme-productif/article/-toulouse-le-syndrome-detroit-vers-une-crise-economique-majeure-dans-toulouse-et-une-declaration-intersyndicale-internationale-avec-entre-autres-SUD-Aerien,-autre-syndicat-du-secteur-membre-de-l'Union-syndicale-Solidaires>: www.laboursolidarity.org/Le-secteur-aerien-international

Pilote de ligne à Air France, François Hamant est membre d'ALTER, qu'il représente aux bureaux et comités nationaux de l'Union syndicale Solidaires.

Au-delà de l'épisode actuel de pandémie sanitaire qui paralyse l'activité économique de très nombreux secteurs d'activité et tout particulièrement du transport aérien, nombre de voix s'élèvent aujourd'hui pour aspirer à ce que le « monde d'avant » soit effectivement derrière nous; tant sur le plan social qu'au plan écologique. Las, il semblerait que les acteurs du monde financier ne soient accaparés que par leurs anciennes priorités, bien éloignées des nôtres. Le secteur aérien en France, c'est plus de 350 000 emplois directs et indirects, de la recherche, des écoles, des entreprises, du service public, une histoire, des infrastructures... Donc, avant de se précipiter dans la diabolisation en cours, façon Twitter, très contre-productive pour espérer toucher et convaincre les salarié·es concerné·es d'une éventuelle remise en question de leurs métiers, il faut veiller à ne pas faire comme si les autres secteurs d'activité contributeurs à cette pollution n'auraient pas à être remis en cause tout aussi urgemment (autres modes de transport, textile, agriculture industrielle, téléphonie et Internet avec leurs serveurs énergivores en croissance tout aussi exponentielle que le fut le transport aérien, etc.).

L'écologie vu
par les capitalistes



Dans l'Union européenne, 40% des émissions de gaz à effet de serre sont imputables aux transports. 70% de ces 40% le sont au secteur routier... Sur le plan écologique, l'affaire des 2 h 30 en deçà desquelles les liaisons aériennes devraient être interdites au profit du train pose question. Par exemple, la « conviction écologique » du gouvernement dans la promotion de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris Bordeaux fait rire très jaune : en effet, cette ligne fait l'objet d'une concession d'exploitation pour 40 ans accordée à Vinci par Sarkozy. Or, les tarifs notoirement extravagants, décidés par le frustré de Notre-Dame-des-Landes, imposent à la SNCF de faire passer un nombre de trains tel que les remplissages et donc la recette ne suivent pas. D'où ce coup de pouce « écologique » des autorités ? À l'évidence ! Dans le même temps, pourquoi les trains de nuit se déplaçant à vitesse raisonnable ont-ils été supprimés ?

Les avions de dernière génération (A350, A320 NEO, A330 NEO, B787) représentent une baisse de consommation de carburant de 20 à 30%. Le renouvellement des flottes est indéniablement une piste, afin de satisfaire les objectifs de sobriété : 50% de réduction des émissions d'ici 2024 ! Des solutions sont à mettre en œuvre, pour rendre nettement plus sobre l'exploitation des avions au sol, entre les terminaux et leur décollage. Idem pour tous les équipements (isolation des bâtiments, véhicules, climatiseurs, éclairage, chauffage, etc.).

Les mécanismes de compensation déployés pour l'aérien (mais c'est pareil pour toutes

les autres industries ou services !) ne sont pas satisfaisants (recourir à du biocarburant, planter des arbres). C'est bien une baisse des émissions qu'il faut obtenir. Par une sobriété de tous les instants, la meilleure économie venant des vols qui n'auront pas été réalisés, il faut bien le reconnaître ! Il faut réfléchir à rendre cher la tonne de CO₂ émise. Mais ce système inspiré des « droits à polluer » (une hérésie née des accords libéraux dits de Tokyo) est imparfait : il va rendre déséquilibré l'accès à ce mode de transport, qui va redevenir un apanage de riches tout en offrant un boulevard aux spéculateurs financiers ! L'idée d'une progressivité des tarifs des billets, en fonction de l'usage de l'avion individuellement et sur une base annuelle, est une bonne piste de réflexion.

Revenons à l'objectif de moins 50% d'émission sur le réseau métropolitain : sa déclinaison au sein de Groupe Air France va peser sur ses trois entités : AF, HOP ! (ou ce qu'il va en rester...) et Transavia, filiale à bas coûts d'AF dont la direction générale n'a de cesse de faire la promotion au détriment des autres composantes du groupe, sans parler de KLM. Comment la direction

générale va-t-elle arbitrer le dilemme de choisir celle de ses entités dont il faudra diminuer l'activité pour effectivement parvenir à respecter cet objectif ? En favorisant la plus avancée de celles-ci en matière de casse sociale ! Et la direction de communiquer sur la nécessité d'augmenter ses marges ! Donc cette limitation va amputer une nouvelle fois l'activité d'Air France et détruire les contrats sociaux les plus avancés.

Parmi les pratiques de l'aérien (transport carburant pour raison économique par exemple), préjudiciable à la sobriété de ce mode de transport, il y a l'accélération des vols pour diminuer la durée des étapes. En effet, sur long courrier, un des éléments de l'équation économique est la composition de l'équipage « pilotes ». Pour des raisons de risque fatigues, le nombre de pilotes affectés à un vol dépend de la durée de celui-ci. Jusqu'à 8 h 30, deux pilotes. Au-delà et jusqu'à 13 h 30 de vol, il faut trois pilotes. Et au-delà quatre. CQFD... De plus, la direction AF aura beau jeu de faire de l'affichage :

si elle supprime un Orly Perpignan pour le remplacer par un Orly Barcelone, cela compte pour une réduction d'émission sur le réseau métropolitain ! Vive les libéraux ! Mais n'y a-t-il qu'un enjeu écologique dans les excès à dénoncer du transport aérien ? Le survol du territoire national par les avions étrangers représente une part sans cesse croissante du trafic et donc des émissions imputables à l'aérien en France. En effet, l'Union européenne impose l'ouverture du marché touristique français qui, s'il reste encore un peu protégé, n'en aigüise pas moins les appétits financiers de celles et ceux ayant bien compris l'attrait d'un des tout premiers marchés touristiques au monde. Les entreprises de transport à bas coûts sont légion, qui viennent, encouragées par le libéralisme européen, piller le trafic national en y exerçant l'ensemble des 9 libertés¹, sous perfusion d'argent public et tout en usant sans borne des largesses juridiques libérales leur permettant de se soustraire aux cotisations sociales et fiscales françaises...

Les pratiques ou la présence de ces flibustiers de l'air doivent être féroce ment combattues ! Le cabotage des flibustiers (Volotea, Vueling, Ryanair, Norwegian, Wizzair, Easyjet...) et le travail détaché doivent être éradiqués. Cela peut passer, entre autres contrôles, par la soumission de l'attribution des créneaux de vol au départ des aéroports français par la COHOR² à des considérations sociales, fiscales et bien sûr environnementales françaises (flotte d'avions, mais aussi équipement au sol, isolation des infrastructures, etc.). Ainsi, tout acteur désireux d'exploiter des droits de trafic en France le ferait en appliquant les mêmes règles que les compagnies françaises. La concurrence se ferait, enfin, sur la qualité du service offert et plus sur la faculté de cabinets juridiques à contourner le droit social et le droit fiscal ! Il faut revenir sur le travail détaché qui ne vise qu'à améliorer les marges financières et à culpabiliser les salarié-es des pays socialement plus avancés. La mise en

1 L'organisation internationale de l'aviation civile (OACI) définit neuf « libertés » : droit pour un transporteur d'un État de survoler le territoire d'un autre État sans y atterrir ; droit d'effectuer des escales techniques ; droit de débarquer dans un État tiers des passagers embarqués dans l'État dont l'aéronef a la nationalité ; droit d'embarquer dans un État tiers des passagers à destination de l'État dont l'aéronef a la nationalité ; droit accordé par un État à un autre de débarquer et d'embarquer, dans le territoire du premier État du trafic en provenance ou à destination d'un État tiers. Pour l'OACI, seules les cinq premières « libertés » ont été officiellement reconnues en tant que telles aux termes d'un traité international. Il existe quatre autres : droit pour un transporteur d'un État d'assurer un service entre deux autres États en passant par l'État dont il est originaire ; droit pour un transporteur d'un État d'exploiter, entièrement hors de son territoire, des lignes et d'assurer un service entre deux autres États ; droit pour un transporteur d'un État d'assurer un service entre deux points situés sur le territoire d'un autre État (cabotage) ; droit pour un transporteur d'un État d'assurer un service entre deux points situés sur le territoire d'un autre État.

2 Association pour la coordination des horaires.

concurrence a montré de longue date les véritables objectifs, partout et dans tous les secteurs : faire de la marge au bénéfice de la finance, au détriment des salaires et des conditions de travail. L'investissement industriel ne suit pas à due proportion bien sûr. Au contraire, ce sont soit les dividendes, soit les intérêts de la dette, qui explosent. À AF, si aucun dividende n'a été versé de longue date, ce sont des plans obligataires quasi annuels d'environ 500 millions d'€ qui sont émis, rémunérés entre 2 et 6 % ! Attention donc à ne pas parler QUE du problème des dividendes. Il est souvent fait cas de l'absence de contrepartie aux « aides »/prêts accordés à Air France. Il s'agit, en fait, de droits de tirage sous forme d'un prêt bancaire (pour 3 milliards garanti par l'état à 90 %, le capitalisme refusant de prendre des risques) et d'une aide d'état pour 4 milliards. Soit 7 milliards en tout. La communication critique de cette aide dans le milieu militant affirme systématiquement qu'elle ne fait l'objet « d'aucune contrepartie ». C'est inexact et

en tout cas pas du tout vécu comme cela par les salarié-es du secteur. Tout au contraire, les taux de ces prêts sont usuraire, tant en durée de remboursement (3 et 6 ans) qu'en taux d'intérêt (de 1,5 à plus de 6 % en fonction du nombre d'années de recours à l'aide plafonnée à 6 ans). Les investisseurs privés, pourtant présents au conseil d'administration d'AF et d'AFKLM, qui n'ont pas mis la main à la poche, vont être gavés d'intérêts garantis par l'état et payés par les sacrifices des salarié-es. Vive le libéralisme ! Cette aide se voulait une garantie de maintien de l'emploi. Pourtant, à AF, ce sont 7 500 suppressions de poste qui sont prévues dans l'actuelle version du plan de la direction générale d'AFKLM et donc d'AF... De plus, l'activité partielle a diminué les rémunérations. À Air France, le seul objectif qui n'est pas remis en cause, c'est celui de la direction générale de parvenir à une rentabilité financière de 8 % (antienne de M. Smith, le PDG anglo-saxon d'AFKLM nommé après la démission du français Janailac en 2018).

L'actuel niveau de rentabilité d'AF tourne autour de 1,5 à 2 %. Ajouté aux taux d'intérêt de remboursement des 7 milliards d'aide et compte tenu de l'activité extraordinairement contractée, c'est intenable ! Et l'on sait qui est sacrifié dans ce genre de situation et dans le monde libéral... D'autant que la rentabilité financière n'ira pas alimenter l'investissement industriel, mais ira gaver encore un peu plus les investisseurs plus que jamais adeptes de la privatisation des profits et de la socialisation des pertes. Notez d'ailleurs que le projet de M. Smith, PDG de la holding AFKLM et qui fait la pluie et le beau temps à AF (et pas du tout à KLM hargneusement défendue par l'État hollandais et les propriétaires privés de cette société basée dans le paradis fiscal hollandais...), pour Transavia passe par l'acquisition de Boeing 737NG, vieillissants, disponibles en nombre sur le marché de l'occasion du fait de la crise et des faillites à répétition. Or, cet appareil est bien plus énergivore que les Airbus NEO de la famille des A320, certes plus chers... Transavia ne sera donc pas vertueuse d'un point de vue écologique et participe de l'héritage de l'aviation de masse que vous, que nous, dénonçons.

ALTER, syndicat représentatif des pilotes de lignes d'Air France, a, durant tout l'été, alerté la représentation nationale et le gouvernement de toutes ces incohérences destructrices portées par le projet « VESTA » de M. Smith, tant pour l'avenir de notre entreprise que pour l'industrie aéronautique française et l'écologie. À l'occasion de notre audition devant la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, ALTER a présenté les arguments factuels qui imposent avant toute chose l'arrêt immédiat de la mise en œuvre du projet VESTA sur le réseau domestique. ALTER propose ensuite à l'Assemblée nationale de procéder à un état des lieux approfondi de l'industrie du transport aérien français afin de décrypter, de manière aussi fine que pos-

sible, les différents enjeux nationaux et internationaux de demain et ainsi tracer des perspectives claires pour les dix prochaines années. ALTER propose enfin qu'une table ronde nationale regroupant tous les modes de transports existants (aérien, ferroviaire, routier et maritime), ainsi que tous leurs acteurs majeurs soit ouverte, dès que possible, dans le but d'élaborer un vaste plan concerté et cohérent d'intermodalité des transports sur le territoire français.

■ François Hamant



La lutte AVEC LE CŒUR

10 et 11 octobre 2020, nous sommes dans les Pyrénées. Cette chaîne de montagnes, plutôt moyenne, plutôt connue depuis la réintroduction des ours, parfois nommée « frontière naturelle » entre la France et l'Espagne. C'est une drôle de notion, « frontière naturelle. » Nous marchons près de l'autoroute, mettons 1 h 30 pour ce qui se fait en 5 minutes en voiture. Et encore, entre l'envie de pisser et les discussions, les allers-retours entre tête et queue de cortège pour se surprendre de voir sa marchande de tisane, son charcutier, son voisin ou sa tante, on met plutôt 2 heures C'est une manif* en forêt.

Travailleuse précaire de l'éducation nationale, Mylène Colombani a milité au sein ce SUD Éducation Haute-Garonne et de l'union interprofessionnelle Solidaires 31. Aujourd'hui auteure-compositrice-interprète, Mymytchell est membre de SUD Culture Solidaires 31 et de l'union locale Solidaires Comminges (31). Elle a réalisé deux albums : *Sans pause* (2016) et *Dimanche* (2019).**

* Voir l'intense débat sur le mot, en fin de texte

** www.mymytchell.fr



[Loez]

« **O**n ne défend pas la nature, c'est la nature qui se défend », crie une camarade au micro. Elle s'est présentée comme citoyenne. Elle dit que nous sommes la nature. C'est un mot qui revient et revient sur cette pelouse où nous sommes 1500. C'est tant et si peu. 42 organisations ont répondu à l'appel « Touche pas à ma forêt – Pyrénées ». Un nom qui fait débat pour les nouveaux arrivés. Un défilé d'organisations connues et méconnues. Cinq mois de construction du collectif, de préparation de deux journées contre le « projet Florian ». C'est le début de l'enracinement d'une lutte, qui ne va pas se priver de métaphores issues des arbres. C'est toujours fascinant de voir la vitesse à laquelle les luttes jouent des mots. C'est à cela même qu'on les reconnaît. Nous sommes à Lannemezan, qui sera peut-être Lannemezad si cette piste est ouverte...

On sent les dernières ZAD, on sent Sivens, Notre-Dame (des Landes), mais on sent aussi les Gilets jaunes et leur démocratie directe, on sent le Parti communiste, on sent le travail syndical avec son analyse de terrain. Son dossier technique qui effraie les tenants du projet, ceux des « pouvoirs publics » qui ont plié devant le privé, qui s'étonnent qu'on sache tout ça, et qui mentent. L'union est rare, la lutte est toujours une alchimie. En profondeur, l'union n'est pas si

aboutie. Mais ce jour-là, ça ne se voit pas. Ça s'entend un peu dans le choix des mots. Certain-es disent politiques, d'autres disent citoyens, certaines disent marche, d'autres disent manif. Jeux de mots entre hêtres et êtres. Jusqu'à l'hêtre ou le néant. Et pour cause : le projet qui est refusé là, c'est un monde. «Un gros», une multinationale, est en train de se frayer un chemin dans la faille du fait public, pour s'approprier tranquillement la quasi-totalité de la hêtraie pyrénéenne, avec outrageusement deux tiers de financements publics, et pour seulement 25 emplois locaux. C'est impensable, incroyable. «Un massacre», lance une Bigourdane. Les vallées sont là. «Hêtres des forêts de Lortet, de Benqué, d'Esparros, de Labassère, hêtres très vieux des forêts du Baget, de la Soule, mes amis hêtres du Couserans, de Castillon, d'Audressein, hêtres tumultueux et nouveaux du Comminges, d'Encausse, amis du Salat et de Tarascon, de la Chalabre, des Gaves, des vallées de Campan et d'Aure, je vous salue.» L'élue de Capvern, conseiller municipal défendant avec fierté l'écoconstruction de logements sociaux avec

des ressources locales, parle avec émotion des Pyrénées. Sont évoqués les quatre départements mobilisés : Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques ; les «P.O.», Pyrénées orientales, «ne sont pas structurées». Dans les faits, un copain parle de la «réunion de l'entre-soi des vallées». D'ailleurs, Capvern ne se prononce jamais pareil, d'un-e habitant-e à l'autre. Mais c'est déjà ça qu'on passe dans la vallée d'à côté ! Prenons ce qui est bon. La lutte ne fait que commencer pour associer ses habitant-es, les travailleurs de la filière du bois. Et le reste ? L'ailleurs ? Est-ce une lutte qui ne concerne que les habitant-es des Pyrénées ? De toute évidence, non. Mais la lutte c'est tout un équilibre, et beaucoup de travail. Il faut savoir, parler, informer, se convaincre, braver, expliquer. Et quand ça a l'étiquette «lutte locale», ça a des particularités.

Daniel, «travailleur et penseur des forêts»



[Loez]

Ce projet, vu ou malgré son ampleur, est réalisé secrètement. Si on demandait aux gens s'ils sont d'accord, ils ne le seraient pas. Voilà sur quel jeu mensonger, repose la «politique» actuellement à l'œuvre. Elle n'a rien de politique cette politique, c'est un accaparement des données et des questions publiques. Et une répression, pour qui le refuse. Les multinationales ont besoin de l'absence de démocratie. On fabrique alors l'image des gens rétrogrades, qui ne veulent rien entreprendre, car ils et elles ne sauraient pas exploiter une forêt et n'auraient aucune notion collective. Les industriels, eux, sauraient. Manque de pot, ici sur le Piémont, dans les vallées et les coteaux, de nombreuses personnes savent comment une forêt s'exploite. Ou connaissent des gens qui le font, et ils leur font davantage confiance qu'à un voyou en costume. Ajouté à ceux-là, l'appétit croissant de la population pour ce genre de questions. Alors, le projet n'est pas «mal compris», comme on aime nous dire depuis des années pour répondre à la colère, il est refusé. Le contrat a été décelé dans cette période de grand discours climatique, mis sur la table ; le bras de fer commence, contre un projet comme il en existe des milliers sur la planète. L'ère du monde contre monde.

RAPIDEMENT, DIMANCHE APRÈS-MIDI

C'est le quatrième discours qui commence par la définition d'une forêt. à la fin du week-end totalement pluvieux («ce qui est bon»), nous sommes trempées mais imprégnées de la définition d'une forêt. Nous avons passé deux jours dehors, dans des looks improbables, moins quechuas que les randonnées habituelles, et complètement boueux. Les astuces : parapluies de berger, bâtons de marche, coupe-vent, guêtres, fourrures, manteau de laine, chaussettes dans la voiture. Il y a aussi les astuces de vie : covoiturage sans cesse, on monte dans n'importe quelle voiture de la lutte, sans sourciller. On se discute de voiture à voiture. On se gare dans le champ de celui

qu'on connaît. On klaxonne pour dire bonjour. Deux jours pour commencer. Pourtant les luttes, quand on en entend parler, c'est qu'elles ont déjà commencé pour certain-es depuis un moment. Les syndicalistes sont sur les rotules, heureux, mais déçus du nombre. Le premier jour, on parle de 1300 personnes sur les quatre départements, le deuxième 1500 à la manif ? Quelqu'un se fait l'addition malhonnête, « nous étions 2800 sur le week-end ».

Peu importe, nous ne sommes pas encore assez, mais vers quoi, pourquoi ? Que va-t-il se passer ? Comment imprégner l'ailleurs d'une «lutte locale» ? Qu'on pense à Decazeville, Plogoff, Lip, qu'est-ce qu'une lutte locale quand le cœur s'y greffe ? Le modèle ZAD a fonctionné, mais au prix de beaucoup de choses. Est-ce que ce modèle fonctionnera pour cette lutte-là ? Un petit groupe de gens établissent des plans sur le terrain du projet, là où nous écoutons le discours. Ils semblent déjà imaginer charpentes et tour de guet. Une camarade explique le potentiel d'installation à un groupe qui écoute ces entrepreneurs en bâtiment de résistance. Pour se rassurer sur la bataille de l'opinion à venir, quelqu'une, un thé à la main, suppose que «l'arbre a quand même un formidable capital sympathie». C'est bien vrai ça. Détruire la forêt aujourd'hui, c'est quand même osé. Et puis, il y a la question structurelle de la filière bois, exsangue ces dernières années car le bois vient d'ailleurs : est vendu ailleurs que la formation aux métiers du bois s'écroule, qu'il n'y a pas de femmes... Le hêtre n'est pas traité à sa juste valeur. C'est une lutte de réappropriation qui pousse, des énergies, du travail, et de notre avenir : traiter le hêtre autrement, c'est penser l'avenir autrement. C'est gros mais c'est comme ça. À cet industriel qui se positionne pour inventer un monopole de coupe d'un type d'arbre, les travailleurs répondent «il n'y a pas la ressource.» La «ressource», ces hêtres marchandisés, c'est le nombre d'arbres et leur situation dans la forêt : sont-ils vieux, jeunes, morts ? On apprend qu'actuel-

« Ce bois mort, là, que vous voyez, est peut-être moche, mais il est essentiel. Et ça nous ne le savions pas. »

[Loez]



lement 120 000 m³ de hêtres sont exploités dans les Pyrénées (Précisément dans la « région Occitanie Pyrénées Méditerranée »). Un intervenant concède qu'on pourrait augmenter un peu. Mais un peu. Le projet, c'est 400 000 à 540 000 m³ de bois à exploiter. Augmentation de 3 à 5. C'est là qu'on parle de « surexploitation ». À quoi mène-t-elle ? À l'épuisement des ressources. Et de l'épuisement des ressources, découle l'inexistence de « gros arbres », essentiels à l'avenir d'une forêt, à ses « défenses immunitaires », à sa résilience. « C'est une lutte qui questionne la façon dont on produit et dont on redistribue la richesse. » Qu'on pense immédiatement au Rojava et au Chiapas pour se rassurer de la dimension internationale de l'expérience.

Une fois compris ça, l'autre piste est plus pentue. Le changement climatique, qu'on ne peut plus nier, est une donnée qui demande une haute démocratie d'urgence sur la question environnementale. L'avenir du hêtre est, de toute façon, incertain. Pourquoi ne pas le couper, s'il ne survit de toute façon pas au réchauffement ? Eh bien, dans une logique de compréhension, d'observation, d'étude et de patience. À deux reprises, nous entendons ce qui est rarement évoqué hors temps démocratique : les

scénarios pour l'avenir demandent du temps, une priorisation et de l'information. Couper le hêtre n'est pas urgent. Pire, il nous permet de dire humblement aujourd'hui que nous ne comprenons, dans l'écosystème forestier, peut-être que 10 % de ce qu'il se passe réellement. Les spéculations faisaient penser que les hêtres du sud seraient touchés bien avant ceux du nord : c'est notre imaginaire, dans une logique de réchauffement. C'est ce que pouvaient imaginer les forestiers, du moins ceux qui prenaient le temps d'imaginer quelque chose. Or, nous constatons aujourd'hui que les premiers hêtres touchés sont en Lorraine et dans le Nord-Est en général, et moins dans les Pyrénées. Cela relance les questionnements : les incertitudes sont nombreuses. Qui peut prévoir où seront les catastrophes ? Quelles seront-elles ? « Le système est imprévisible mes ami-es. Prenons le temps. » Un camarade a même envie, avec une mine réflexive, de supposer au micro que les hêtres pyrénéens ont l'habitude de la rigueur, et que le réchauffement les inquiète moins. Ma foi, c'est un débat et pourquoi pas passer du temps à ça ? C'est de plus en plus drôle d'entrevoir le long du week-end que, devant l'urgence, cette lutte parle du temps. Du besoin de

[Loez]



Le grand chantier du pivert

patience. De la transformation de la vision d'une forêt, que les hommes pensaient connaître par cœur, avant de comprendre qu'ils n'en savaient rien. Qu'on peut s'arrêter à dire aujourd'hui qu'elle est vitale, et qu'il faut la protéger. Qu'elle n'est pas la nature, et nous à côté, mais que nous sommes lié-es. La nécessité d'un changement de paradigme demande un effort constant de la patience du propos. Qui plus est, une patience collective qui deviendrait le cœur de notre société.

PLUS LONGUEMENT, SAMEDI MATIN

D'ailleurs le samedi, tout est plus lent ; la marche n'est que le lendemain. À Aspet, est organisée une marche en forêt avec un garde-forestier à la retraite, syndicaliste par ailleurs. On lui demande en quoi consiste « garde-forestier », il répond en souriant, « c'est trop long à expliquer là comme ça ». Ce travailleur de la forêt s'est transformé en arbre, tout prend du temps pour lui, mais un temps nécessaire, à propos, relatif à l'instant et le temps qu'on se donne. Nous démarrons la marche, il pleut. Ça fait très Fête de l'Humanité. Le béton ou la nature ont la même chaleur quand nous sommes entre ami-es politiques. Il explique que notre vision de la forêt a changé. Nous

avons commencé « à regarder par terre plutôt que s'attaquer à l'étage dominant. » Tout un programme métaphorique. Il a donc passé sa vie de travailleur à entrevoir la forêt avec des normes différentes. Mais sa curiosité le pousse aujourd'hui à s'intéresser aux arbres, à la « lecture d'une forêt », avec tout ce qui se dit, s'est dit, se passe et s'est passé. « Il est une phrase, je ne sais pas si c'est un dicton, qui se dit ici : si tu veux acheter un pré, achète-le loin d'une forêt, mais si tu veux acheter une forêt achète-la près d'un pré. » Un écoutant lance « et alors, quel proprio a raison ? » Il montre que l'expérience paysanne avait décelé depuis des siècles le lien entre forêt, lumière, exploitation et sol. Et que cette expérience parlait aux enfants. Une fille de paysan, bien âgée elle-même, évoque ce que disait son père il y a cinquante ans. « Le dimanche, nous faisons ce que nous faisons là, mon père me disait que les hêtres avaient un problème. Que telle espèce colonisait les autres. Je regrette de n'avoir pas été plus attentive. » Mais quand on a juste quinze ans...

Le garde-forestier nous parle de ce que nommons aujourd'hui la phytosociologie. Le père de cette camarade était phytosociologue sans le savoir. Phyto, la plante. On sait (ou suppose, ou constate, ou concédons) aujourd'hui qu'un arbre qui tombe permet



Domi (avec le parapluie),
autre «travailleur
et penseur des forêts»

à la lumière de passer. Que cette lumière et cet arbre mort entretiennent une biodiversité, champignons, insectes prenant place. Nous sommes devant la page de lecture, en pleine forêt, sous la pluie, et nous comprenons bien. Il lance «ce bois mort, là, que vous voyez, est peut-être moche, mais il est essentiel. Et ça nous ne le savions pas.» Voir «chablis» sur la page Wikipedia, pour qui s'intéresse davantage au phénomène.

Petit à petit c'est l'histoire de l'exploitation des forêts qui se fait entendre. Nous traversons en fait une «forêt paysanne», «rien de péjoratif, cela signifie que cette forêt était gérée pour les besoins des villages alentour il y a peu de temps, au début du XIX^e siècle.» Globalement le mot «récemment» veut dire pour lui «pas plus de deux siècles». Il s'arrête devant une murette. Il sourit, s'amuse de ses propres élucubrations de balade, ne s'écoute pas parler mais s'écoute penser. «Voyez... cette œuvre... a été faite sûrement à cette époque. Là bien sûr... elle est recouverte de mousses. Mais on voit ce qu'il y a derrière... Un mur qui permet d'exploiter, de cultiver en terrasse.» Il monte en propos. «En fait, même, on nomme cela un opus.» Un opus en latin c'est une œuvre. Ce mot, nous le pensions réservé à la musique classique, mais visiblement, il sert aussi à l'ouvrage paysan.

«Un opus? Quand on utilise la pierre, qu'on taille la pierre exactement pour cet ouvrage, et qu'on se dit une fois fini "putain c'est pas mal".»

Tout est sujet à conter quelque chose. Même un tas de bois scié, lui vaut de nous dire qu'avant on avait une mesure, la «canne de bois» qui faisait «le 1,20 par le 1,50 et par le 3,40», et que là, il est coupé en un mètre. Ces mesures de sciage étaient déterminées par la charrette de transport. Aujourd'hui, l'unité de mesure c'est le camion. Le paysan, la paysanne, parle pour travailler. Si la paysanne ne parle pas, elle ne sait pas quoi faire, elle ne sait pas comment faire. Qu'elle parle dans sa tête ou non. Et c'est peut-être vrai de toute personne qui travaille... Elle emmagasine dans sa tête tout ce qu'elle traduit de la nature autour d'elle, qui ne lui explique jamais rien facilement. Car elle et elle n'ont pas la même durée de vie et d'activité. Le paysan est en proie à sa propre mort, sa propre longévité, qui ne dépassera jamais ce dont il s'occupe. A fortiori le montagnard, la montagnarde, que la montagne toise sans cesse. Sauf un p'tit jardin, ses fleurs, et ce type de réconfort éphémère. La cueillette, Le glanage aussi. Le fruit, grand réconfort. On passe devant un châtaignier qui a peut-être 300 ans. Les gens attendent qu'on en parle comme d'un élément essen-

tiel à l'écosystème, mais la réponse est amusante «Ce qui est intéressant, c'est de le tester culinairement. Sa châtaigne est-elle bonne?»

Il reste la surprise d'une activité en cours. Croiser un animal, observer une action. Un arbre est tombé, on sait maintenant que c'est vital. Et dans cet arbre, qui est tombé sur un autre arbre, créant une drôle de fenêtre paysagiste, il y a un trou avec plein de sciure. Cette sciure, provoquée par la découpe du bois, est orchestrée par un pivert. Ce pivert, qui évoque aux grands enfants autour un célèbre personnage de dessin animé, «est en pleine activité!» Mais que fait-il? Il tape sur le bois, pour en faire sortir les insectes qui se sont nichés dans son corps mort. «Et là, vous pouvez voir qu'il a ouvert un grand chantier.» Et c'est vrai que c'est fou, le pivert a compris, lui, l'intérêt du bois mort. Observer les instincts de la nature, ça donne à penser.

Finir en parlant de paysage. Jetons les vieilles querelles de région, campagne, ville et densité de population, tourisme et impact. C'est une question de société, pas une question locale. Le mot «territoire» dans la bouche des libéraux au pouvoir est une division. Trouverons-nous dans cette lutte, les mots pour la société de demain où le partage du territoire sera un des cœurs de la démocratie? Il n'y a pas d'endroits moches et de beaux endroits, il n'y a que les gens et ce qui leur fait douceur autour d'eux. Une communeuse du nom Victorine Brocher¹ disait: «La patrie c'est l'endroit où mon esprit est bien pour évoluer.» Fût-ce une

tour éclairée le soir, une montagne, un métro, ou une forêt de hêtre, une langue étrangère, c'est à nous de déterminer ce que nous produisons, ce que nous laissons libre et ce que nous exploitons, comment le faire visiter, comment ancrer nos solidarités entre nature et société en dure. Et toutes les traces de ce débat doivent aujourd'hui surgir sur le devant de la scène. Le paysage est essentiel, fruit de la vie en multitude, du travail et de l'histoire. Ce paysage est dominé depuis de longues années. Quand bien même il serait le fruit de «l'activité humaine», cette activité n'a de sens qu'en débat.

Dans tout ce méli-mélo, la lutte ne fait que (re)commencer. À ce travailleur la parole politique de fin: «Ce moment, ces deux jours m'impressionnent car il montre des gens qui refusent d'être désactivés.»

■ Mymytchell

NB: Ce texte ne se substitue pas aux analyses techniques approfondies. «Les vrais chiffres» bougent. Le curseur n'est pas au même endroit. Pour tout savoir: www.toucheapasamaforet.com

À Cathy, pyrénéiste de cœur, qui, à l'oreille, a aidé à la retranscription des noms de forêt.

À Daniel et Domi, syndicalistes SNUPFEN Solidaires et travailleurs et penseurs des forêts, pour leur relecture et leurs remarques.

En réalité, l'appel au rassemblement n'était pas «manif» mais «marche citoyenne et revendicative». Cette lutte comporte des discussions autour du terme «politique». Les camarades du SNUPFEN Solidaires sont venus apporter cette correction par souci de véricité. Mais le problème de l'écriture c'est le rythme... Il est bien sûr impossible en toute honnêteté d'écrire «marche citoyenne et revendicative», et que les gens continuent à lire. En toute neutralité sur ce débat bien sûr...

¹ <https://maitron.fr/spip.php?article154273>

Il y a 50 ans LA CFDT ET L'ÉCOLOGIE

Globalement, le mouvement n'a pas été en pointe dans les luttes écologistes. Le constat ne vaut pas que pour la France. Plusieurs contributions publiées dans ce numéro le rappellent*. Pour autant, des courants syndicaux se sont naturellement retrouvés aux côtés de celles et ceux qui luttèrent contre le nucléaire, la pollution de l'air, les marées noires, le gigantisme industriel, etc. La CFDT a joué un rôle particulier dans ce domaine : dans la foulée des années autogestionnaires, mais c'était encore le cas au tournant du « recentrage » de la fin des années 1970 ; cela perdura au-delà pour des équipes militantes qui, volontairement ou non, quitteront cette confédération au fil des années suivantes ; mais c'est là une autre histoire... Nous nous attardons ici sur trois situations, de ces années qui pouvaient amener à croire, encore en 1988, *La CFDT, un passé porteur d'avenir* : développement du nucléaire, pollution des marées noires, implantation d'une centrale à Plogoff.**

* Voir aussi « Une histoire syndicale de l'environnement », Renaud Bécot, Les utopiques n° 1, 2015.

** La CFDT : un passé porteur d'avenir, Pierre Cours-Salies, Éditions La Brèche PEC, 1988. Le livre est paru en août 1988 ; avant la fin de cette même année, étaient décidées les exclusions de militantes et militantes de la CFDT Ile-de-France, les suspensions au sein de la CFDT Santé Ile-de-France, qui aboutirent à la création de SUD PTT, puis du CRC-Santé, futur Sud Santé Sociaux.

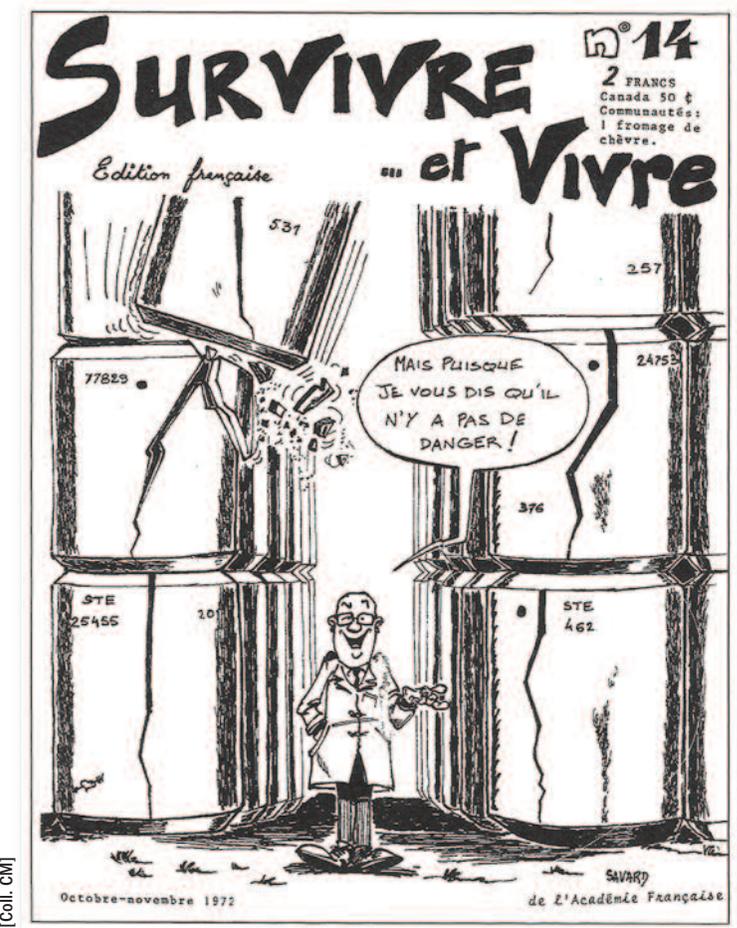
*** www.laboursolidarity.org

**** www.ceriseslacooperative.info

Cheminot retraité, Christian Mahieux est membre de SUD-Rail et de l'union interprofessionnelle Solidaires Val-de-Marne. Il participe à l'animation du Réseau syndical international de solidarité et de luttes*, ainsi qu'au collectif Se fédérer pour l'émancipation et à Cerises la coopérative****.**

La Une de *Survivre et Vivre* n°14, 1972.

À propos de cette revue : *Survivre et Vivre: Critique de la science, naissance de l'écologie*, Collectif, Éditions L'échappée, 2014



[Coll. CM]

ANTINUCLÉAIRES ET SYNDICATS : L'EXEMPLE DE MALVILLE

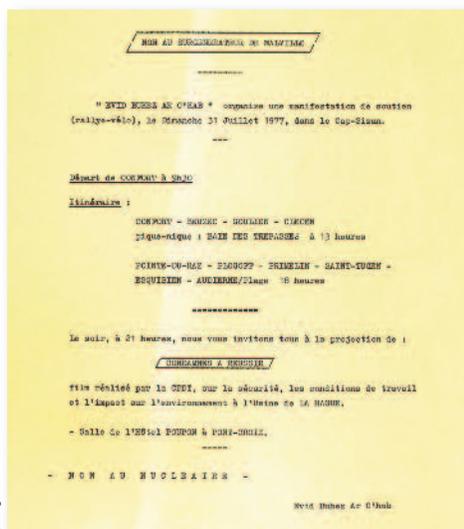
Le projet de construction du réacteur nucléaire surgénérateur Superphénix, à Creys-Malville (Isère) a cristallisé une des luttes antinucléaires les plus fortes des années 1970, en France. D'importantes manifestations ont eu lieu sur le chantier de construction, durant les étés 1976 et 1977. Lors de celle du 31 juillet 1977, la police tue un manifestant, Vital Michalon, et en blesse de nombreux et nombreuses autres. D'autres actions eurent lieu dans les années 80/90, notamment après divers « incidents de fonctionnement » de la centrale qui occasionnent plusieurs arrêts ... et redémarrages. Finalement, après toutes ces fuites de sodium et d'argon¹, Superphénix est définitivement abandonné en 1997.

¹ Gaz rare, entourant le sodium liquide

Conséquence d'un des aspects que pointait le mouvement antinucléaire : la déconstruction a débuté en 2006 et devrait se terminer dans les années 2030...

La mobilisation, locale et nationale, a largement reposé sur les Comités Malville, constitués sur tout le territoire. Au plus fort de la lutte, ceux-ci publiaient un journal mensuel : *Superpholix*. Le numéro 26 d'octobre 1979 comprend un dossier intitulé « Lutte antinucléaire et syndicats ». On y lira comment les antinucléaires, en l'occurrence le Comité Malville de Lyon, prônent la convergence avec le mouvement syndical. Les analyses des restructurations de l'industrie, ou encore de l'utilisation du secteur nucléaire comme expérimentation d'une précarité des travailleurs et travailleuses qui se généralisera ensuite, n'ont rien à envier au monde syndical. L'union départementale CFDT du Rhône accepte volontiers le débat et publie sa contribution dans ce même numéro. Le journal précise que l'union départementale CGT, également sollicitée, n'a pas voulu donner suite.

C'est dans cette même période que, sur l'initiative de la CFDT, est lancée une pétition nationale « Pour une autre politique de l'énergie ; pour un débat démocratique sur l'énergie ». Outre la CFDT, elle est soutenue par la Confédération syndicale des familles (CSF), la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), le Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN), le Mouvement de radicaux de gauche (MRG), le Parti socialiste (PS), le Parti socialiste unifié (PSU), le Réseau des amis de la terre, l'Union fédérale des consommateurs (UFC). Il s'agit de s'opposer au « tout nucléaire » et non « au nucléaire » ; la gauche de la CFDT critique alors ce mot d'ordre en retrait par rapport au mouvement antinucléaire et à ses comités locaux, dans lesquels on retrouve nombre de militantes et militants CFDT, voire d'unions locales et syndicats CFDT. La pétition permettra toutefois de mener un débat de grande ampleur, sur les lieux de travail,



31 juillet 1977 : Le lien Plogoff - Malville. Le film de la CFDT est présenté en soirée

avec les salarié-es. Au sein de la CFDT, elle s'accompagne en effet de dossiers argumentaires, d'affiches, d'autocollants, de panneaux informatifs, de circulaires adressées aux équipes militantes, etc. Une campagne nationale !

COMITÉ MALVILLE DE LYON

Il est incontestable que l'industrie nucléaire est l'un des piliers de la restructuration [de l'industrie française], en ce sens qu'elle oriente les investissements, les concentrations de capitaux, qu'elle vise à trouver des débouchés extérieurs où la France aurait une certaine exclusivité. Ce n'est pas le seul pilier ; l'informatique joue aussi un rôle. Mais dans la mise en place du programme, on retrouve, concentrées, toutes les caractéristiques de la disparition organisée de l'industrie française passée, tout ce qui va inscrire la France dans la nouvelle division internationale du travail.

La France n'a plus la maîtrise complète de la recherche et du développement des tech-

niques qu'elle emploie. [...] Pour les travailleurs, ça signifie que le détenteur du pouvoir patronal est de plus en plus loin, de moins en moins atteignable.

Le nucléaire, c'est l'éclatement des fabrications, la systématisation de la sous-traitance. Autour d'EDF, maître d'œuvre, s'agencent sur tout le territoire mille entreprises privées. Seul le chef, en haut de la pyramide, maîtrise tout le processus. Tous les autres, exécutants, ne connaissent qu'un bout de l'édifice, ne savent pas à quoi leur fabrication va servir [...].

Le nucléaire est un moyen pour accélérer la restructuration, pour éliminer certaines entreprises en donnant aux concurrents les commandes du programme [...].

Le nucléaire accélère aussi la restructuration des trusts qui ont arraché une part du gâteau. C'est un mouvement classique du capitalisme : il y a un secteur rentable ? Eh bien, on y investit tout et on laisse tomber le reste... et les ouvriers qui vivaient du dit reste. Ainsi Creusot Loire. Ainsi Péchiney Ugine Kuhlman, qui exporte à tour de bras ses usines non nucléaires. Ça sacrifie des régions entières ? Bof, c'est pas grave...

Si, c'est grave. En particulier parce que le nucléaire crée moins d'emplois qu'il n'en supprime. [...] Évitions les faux débats : qu'une amélioration de la technique permette de diminuer le nombre d'heures de travail pour tout le monde, c'est très bien. Mais nous savons bien qu'aujourd'hui, ça ne se passera pas comme ça et qu'il y aura des chômeurs en plus.

Dans toute l'industrie nucléaire, le patronat, que ce soit EDF ou le patronat privé, systématise le recours à l'intérim et aux contrats à durée déterminée. C'est si pratique, pour éviter de suivre les travailleurs sous radiations, pour éviter de les payer quand ils ont atteint la dose maximale admissible. Et surtout, pour liquider les syndicats sur la boîte, pour diviser les travailleurs réunis sur un même lieu géographique. [...] Tous ces multiples statuts ont pour effet (et d'ailleurs pour but) de diviser les personnels et de ren-

dre les luttes plus difficiles. Dans le nucléaire, on a vu que ce type de fonctionnement est la pratique générale.

Toutes ces transformations nous conduisent à un type nouveau de classe ouvrière : d'un côté, quelques techniciens « privilégiés » qui disposent d'un statut vivable ; de l'autre, une masse de travailleurs précaires, proies de l'intérim et des contrats à durée déterminée, mal payés et ayant intérêt à fermer leur gueule, donc voués aux conditions de travail les plus abrutissantes et les plus dangereuses. Le tout, sur un fond de contrôle social généralisé et de répression de toute déviance. Il est bien évident que cette transformation a aussi pour but d'empêcher les travailleurs de s'organiser.

Dans les luttes ouvrières de ces dix dernières années, sont apparues de nombreuses revendications sur l'organisation du travail, contre la déqualification, la parcellisation des tâches ; la « crise » a été un moyen pour le patronat de freiner ces revendications, en obligeant les travailleurs à se battre essentiellement sur le front de l'emploi.

[...] Tout ceci fait que pour nous, la convergence entre le mouvement syndical et le mouvement antinucléaire n'est pas une tactique qui peut varier au gré des situations. C'est, et ce sera, une préoccupation constante du Comité Malville de Lyon et, nous l'espérons, de tous les antinucléaires.

UNION DÉPARTEMENTALE CFDT DU RHÔNE

Après la période « tout pétrole » depuis plusieurs années, la politique énergétique française est basée sur le « tout nucléaire ». Le programme électronucléaire du gouvernement, le plus ambitieux et le plus précipité du monde, se fait au détriment de la sécurité des travailleurs et de la population. [...] Suite à l'accident significatif d'Harrisburg, les déclarations des responsables gouvernementaux, affirmant qu'un tel accident ne peut se produire en France, ne trompent personne. Le même discours a précédé la panne du 12 décembre 1978 qui, soi-disant, ne pouvait pas se produire en France.

[...] D'ores et déjà, la CFDT dit « non au tout nucléaire », et tant que le débat n'aura pas été conduit à son terme. La CFDT demande la suspension de la construction des centrales nucléaires au-delà du premier programme EDF, ainsi que de Superphénix ; l'abandon du lancement de toute série ; le refus de nouvelles installations industrielles nucléaires [...] que les réacteurs achevés ne soient pas mis en activité, tant que toutes les leçons de l'accident de Harrisburg ne sont pas tirées.

La CFDT revendique un contrôle accru des travailleurs, dans les centrales et les usines, en associant les comités d'hygiène et de sécurité à toutes les enquêtes, et à leurs conclusions, et en leur attribuant le pouvoir d'arrêter une installation pour la population et les travailleurs.

La CFDT exige une production diversifiée de l'énergie. Il existe des moyens de satisfaire les besoins réels de la population en énergie, hors de la politique actuelle du « tout nucléaire ». Le pays dispose de ressources non exploitées en charbon, hydraulique, géothermie, et doit développer leur utilisation. Le pays doit multiplier les efforts, en faveur des énergies nouvelles. Le pays doit se doter d'un type de développement, de production et de consommation, qui exige un important programme d'investissements publics.

Ces solutions permettraient, à terme, de créer des centaines de milliers d'emplois, et pas n'importe lesquels. Alors que les centrales actuelles créent l'emploi sur d'immenses chantiers, pour des milliers de travailleurs avec des contrats précaires, et dans des chantiers et usines géants, très concentrés, les solutions alternatives, tant sur les économies que sur la production diversifiée d'énergie, créeraient une foule d'emplois sta-

bles, dispersés sur tout le territoire, et permettraient ainsi de donner une réalité à la revendication CFDT : Vivre et travailler au pays !

MARÉE NOIRE : UN ENGAGEMENT SYNDICAL

Navigant avec 227 000 tonnes brut de fioul à bord, l'Amoco Cadiz est pris dans une tempête au large de la Bretagne le 16 mars 1978. Il échouera sur les rives bretonnes, à Portsall (Finistère). Durant deux semaines, sa cargaison se déverse dans l'océan, les nappes de fioul affecteront près de 300 kilomètres de littoral. Le bilan écologique est catastrophique² : 30 % de la faune et 5 % de la flore marines sont détruites sur une surface de 1 300 km². Le pétrolier transportait le fioul pour le compte de la compagnie américaine Standard Oil, sous pavillon du Libéria.

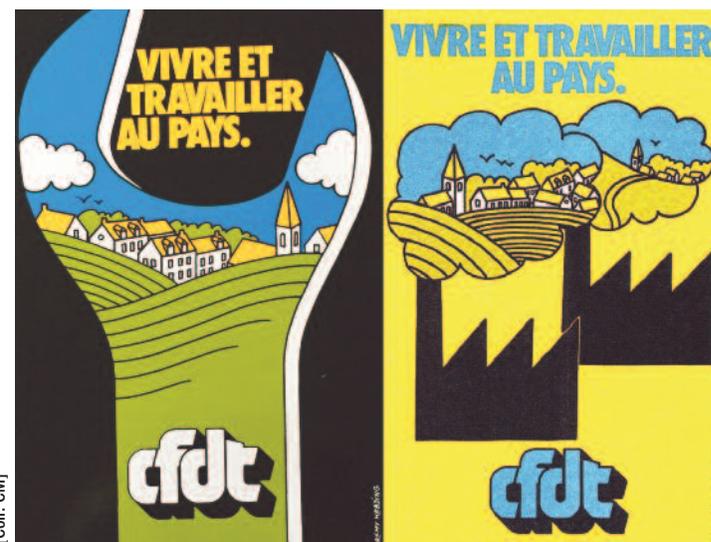
Nous reprenons ici le texte lu par le secrétaire général de la CFDT, lors d'une conférence de presse³ tenue douze jours après l'échouage du pétrolier sur les côtes bretonnes. On y relève le souci marqué de lier social et écologie, d'interroger sur l'efficacité de la technocratie en pointant la capacité des travailleurs à décider, de remettre en cause l'inéluctabilité du « progrès » confondu avec la croissance du système capitaliste. Sur un autre plan, notons que, lors de cette conférence de presse, la parole était donnée, outre le secrétaire général de la confédération, à des représentants et représentantes des salarié-es de l'industrie pétrolière, des marins, des pêcheurs, des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture ou de l'hôtellerie et des structures syndicales interprofessionnelles locales.

CONFÉRENCE DE PRESSE CFDT

SUR LA MARÉE NOIRE, LE 28 MARS 1978.

DÉCLARATION D'EDMOND MAIRE

« La marée noire qui déferle sur les côtes de Bretagne des flancs de l'Amoco Cadiz est une catastrophe économique et écologique. La CFDT a plusieurs raisons de s'exprimer et d'agir à partir de son rôle d'organisation syndicale. La situa-



Affiches CFDT, 1976

tion des travailleurs qu'elle regroupe est connue. Ils sont gravement touchés soit directement au niveau de leur emploi et de la dégradation de leur environnement, soit indirectement par toutes les conséquences à court, moyen et long terme de la situation créée. Les marins pêcheurs, l'Union régionale Bretagne, la Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE), la Fédération unifiée de la chimie (FUC) la Fédération de l'alimentation, la Fédération générale de l'agriculture (FGA), la Fédération générale de la métallurgie (FGM) décriront certaines conséquences, actuelles ou prévisibles, sur les travailleurs de leur profession ou de leur secteur. Ils analyseront les causes et les responsabilités.

Pour ma part, je voudrais vous communiquer l'analyse de la confédération et mettre en évidence un certain nombre d'aspects : l'imprévoyance, la légèreté des pouvoirs publics, qui marquent l'insuffisance de prévention ; la permanence du risque, due à une logique de croissance et de profit ; le lien entre les conditions de travail et les risques d'accident, les dégâts du progrès technique non maîtrisé. »

L'IMPRÉVOYANCE DES POUVOIRS PUBLICS, L'ABSENCE DE PRÉVENTION

C'est le quatrième accident en dix ans. Le Torrey-Canon, le Bolhen, l'Olympic-Bravery, n'ont pas suffi pour prendre le problème à bras-le-corps. À chaque fois, les mêmes discours, les mêmes promesses de réglementations. La fatalité, la tempête, la responsabilité des éléments sont chaque fois invoquées. Or, la mer est faite de vagues, l'air fait du vent. Il n'y a rien là d'extraordinaire, ni d'imprévisible. Depuis le Torrey-Canon, rien n'a été fait sur la sécurité concernant la conception et l'aménagement des pétroliers, rien non plus pour interdire les itinéraires dangereux pour les côtes, ni pour mettre un terme au scandale des pavillons de complaisance.

Gouverner, c'est prévoir, a-t-on dit. Quand non seulement on ne prévoit pas, mais qu'on ne tient même pas compte de ce qui est déjà arrivé, on n'a pas le droit d'invoquer la fatalité. Les pouvoirs publics portent dans cette affaire une responsabilité écrasante. La marée noire de Portsall permet également de jauger à leur juste valeur les moyens mobilisés pour défendre la nature. Des déclarations, des promesses, il y en a eu dans le

² www.bretagne-vivante.org

³ www.archives.memoires.cfdt.fr



Superpholix, n° 26, octobre 1979

passé, notamment lors de la catastrophe du Torrey Canon, le 18 mars 1967. Le ministre de l'intérieur à l'Assemblée nationale, après la description de l'ampleur du sinistre, sans pour autant céder au pessimisme disait-il, affirmait que cette catastrophe « nous a armés pour lutter désormais dans de meilleures conditions » ! La lecture du débat est édifiante, mot pour mot, on se croirait aujourd'hui ; les mêmes appels à la solidarité, pour masquer les mêmes carences.

LA PERMANENCE DU RISQUE, DUE À UNE LOGIQUE DE CROISSANCE ET DE PROFIT

La course à la croissance pour la croissance induit une consommation d'énergie toujours plus grande. Qu'il s'agisse du nucléaire ou du transport du pétrole, c'est le gigantisme, la concentration, le secret des décisions, l'ignorance dans laquelle on tient des

populations des risques qu'on leur fait encourir par la mainmise des multinationales. Ainsi, dès l'échouage du pétrolier, on savait parfaitement ce qu'il allait advenir : la rupture du bateau et l'impossibilité de venir à bout de la cargaison par pompage en ces lieux.

La CFDT, dans son récent colloque sur l'énergie, a montré qu'une autre politique était possible : diversification des sources d'énergie, priorité aux énergies de flux non polluants telle la géothermie, énergie solaire, énergies de stock, large débat avec les populations et travailleurs concernés sur les choix et les risques. La CFDT, à travers sa plate-forme d'objectifs de juin 1977, propose un autre type de dévelop-

pement où les aspects qualité de la vie doivent devenir les éléments importants du niveau de vie permettant de consommer moins d'énergie et de diminuer les risques de pollution.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES SONT SOURCE D'ACCIDENTS

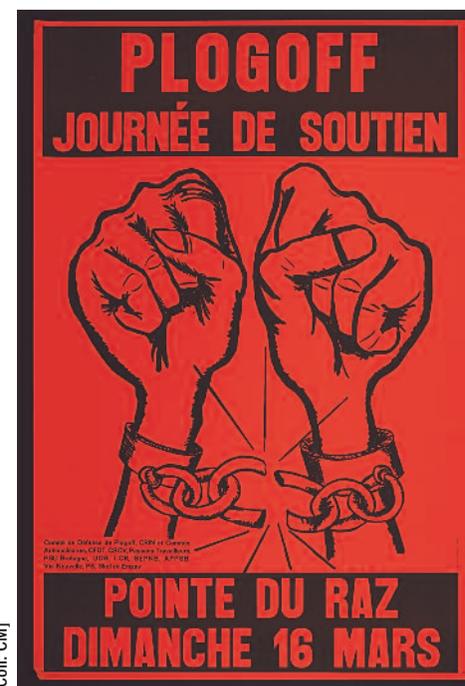
Comme pour les accidents du travail, les conditions de travail prises au sens large sont directement impliquées dans ce type de catastrophe : la conception des bâtiments comme celle des entreprises ; la division du travail ; la sous-traitance, dont les pavillons de complaisance représentent une des formes les plus inacceptables ; la surestimation de la maîtrise technique des dirigeants.

L'utilisation des pavillons de complaisance dans le but évident d'échapper au fisc et à la réglementation du travail est une des formes de la sous-traitance. Elle accroît l'exploitation et l'aliénation des travailleurs avec un statut précaire. Les conditions d'une telle exploitation sont génératrices d'accidents, de risques supplémentaires. Enfin, la surestimation de la maîtrise technique par des technocrates qui sont loin du terrain, le progrès technique qui n'est pas mis au service des travailleurs et de la population, mais à celui des objectifs de profit des multinationales, conduisent à ces monstres de 230 000 tonnes et plus, qui amplifient les risques d'accidents niés avant qu'ils ne surviennent. Un navire = un plein d'essence pour toutes les voitures du parc automobile français ; il faut le savoir !

Le gigantisme sans révision des normes est un scandale ; l'accident s'est produit et se reproduira ici ou ailleurs. La CFDT a déjà analysé cet aspect antérieurement lorsqu'elle a préparé et organisé sa conférence sur le progrès technique en 1976. Dans cette région Bretagne, le développement économique, donc les conditions d'emploi, sont étroitement liés à l'état du milieu naturel et notamment de la mer. Si des conséquences immédiates sont visibles, il faudra du temps pour en apprécier toutes les conséquences en profondeur. Sur ce plan, les scientifiques apparaissent, tous, très réservés pour faire un diagnostic très précis.

Les camarades qui vont me succéder, vont approfondir, élargir tous ces aspects. La catastrophe de l'Amoco-Cadiz n'est pas seulement un fait divers dramatique, mais un évènement politique. Cet évènement a déjà, et va avoir des conséquences graves sur l'emploi, la flore, la faune côtière et maritime, les ressources de toute une région. Au vu de ces conséquences, de leurs causes, la CFDT a décidé de se constituer partie civile, pour élargir le débat afin de situer les véritables responsabilités et de défendre par tous les moyens légaux dont elle dispose, les intérêts des travailleurs et notamment

Appel unitaire, 16 mars 1980 ; parmi les signataires, la CFDT



Les lance-pierres.
Illustrations publiées
dans Plogoff-la-révolte,
Collectif, Éditions Le signor,
1980

DR/Coll. CM



leur emploi et leurs revenus. En effet, nous sommes suffisamment éclairés par les déclarations gouvernementales que nous avons rappelées, faites lors de la catastrophe du *Torrey-Canon*. Les moyens de prévention ne sont pris que sous la pression suivie de l'opinion publique organisée; pour notre part, nous nous engageons ici comme sur d'autres catastrophes de ce type (Liévin, Merlebach, Feyzin, La Hague) à poursuivre l'action; se constituer partie civile est un des moyens que nous utilisons. La CFDT, qui a l'ambition d'agir sur l'ensemble des conditions de travail et de vie des travailleurs, invite toutes les forces concernées à mettre en commun leurs efforts afin de résoudre les problèmes d'emploi et d'environnement posés de manière dramatique et d'en empêcher le renouvellement.

PLOGOFF, LA RÉSISTANCE POPULAIRE

À compter de l'hiver 1975, des mobilisations se font jour contre l'implantation d'une centrale nucléaire dans la région. Plusieurs sites sont alors successivement évoqués par «les milieux autorisés». En juin 1976, la population de Plogoff organise ses premiers barages; jour et nuit, des habitantes et habitants se relaient, pour empêcher les sondages géologiques sur le site de Feunteun-Aod. Le Comité de défense de Plogoff est né. C'est la rencontre d'une population locale qui refuse avant tout la centrale «chez elle» et de jeunes écologistes aux

motivations plus profondes, liées au nucléaire dans son ensemble. C'est aussi le prolongement du travail réalisé par les Comités locaux d'information nucléaire (CLIN), regroupés dans une coordination régionale bretonne. Près de 80 CLIN couvrent la Bretagne; leurs militantes et militants sont pleinement dans «les années 68» de cette décennie: occupations d'usines et de bâtiments administratifs, liens avec les LIP, avec les paysans du Larzac, luttes anti-hiérarchiques, etc. Plusieurs pratiquent la désobéissance civile, par l'auto-réduction de leurs factures EDF: en mai 1976, pour financer le «tout nucléaire», EDF avait augmenté ses tarifs de 15%; quelques milliers de personnes en France décident d'auto-réduire systématiquement leurs factures d'un montant égal à ces 15%. Elles suivent l'exemple donné par l'auto-réduction de 3% de l'impôt sur le revenu, lancée deux ans auparavant, en soutien aux paysans du Larzac et contre l'armée. Les plus jeunes se sont formé-es à travers les mouvements lycéens des années précédentes.

UN SYNDICAT PARTIE PRENANTE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

La CFDT de ces années-là est en phase avec tous ces milieux; les unions locales sont le lieu de l'activité syndicale interprofessionnelle de proximité, mais aussi, souvent, de rencontres avec ces mouvances, collectifs et autres comités. Les réseaux CFDT participent directement à la lutte antinucléaire. Les syndicats CFDT de l'énergie fournissent un gros travail argumentaire. Le livre *L'électronucléaire en France*⁴, du syndicat CFDT de l'énergie atomique, fait alors référence dans les milieux militants, pas seulement syndicaux. Le cinéma est aussi un terrain pour les luttes antinucléaires et syndicales; du moins pour la CFDT. En 1975, la section syndicale CFDT du centre de retraitement des déchets nucléaires de La Hague réalise un film, intitulé *Condamnés à réussir*. Il tournera partout en France, fournissant un excellent support à d'innombrables réunions d'information et de débats. En octobre 1978, il est présenté à Plogoff, en présence d'un militant CFDT de La Hague.

LES LANCE-PIERRE

À Plogoff, la résistance s'est organisée, mais le projet est mis sous l'éteignoir jusqu'aux élections législatives de mars 1978. À l'automne, les conseils régional et départemental retiennent définitivement le site de Plogoff. Le 3 juin 1979, 10000 personnes sont

présentes pour la pose de la première pierre de la bergerie alternative de Feunteun-Aod, là où l'État entend construire la centrale. L'enquête d'utilité publique, du 31 janvier au 14 mars 1980 va permettre de faire connaître plus largement la lutte locale; elle sera aussi un moment de collectivisation populaire de cette résistance à la «puissance publique» et ses forces militaires et policières. Des barricades sont construites à cinq reprises, les rassemblements sont quotidiens, la population locale harcèle policiers et gendarmes qui «protègent» une enquête d'utilité publique boycottée par le public! Les femmes du village jouent un rôle de premier plan dans la lutte. C'est la période des lance-pierre symboliques⁵... et pas que symboliques⁶.

LA VICTOIRE

La «Pentecôte antinucléaire de Plogoff», les 24 et 25 mai 1980, rassemble environ 100000 personnes à la baie des Trépassés. La CFDT locale est présente et de nombreuses unions locales et départementales d'autres régions françaises ont organisé, souvent dans le cadre de collectifs unitaires, des trajets en autocar pour s'y rendre. Des actions en justice sont menées par les opposant-es au projet de centrale; en février 1981, l'union régionale CFDT de Bretagne a ainsi déposé un recours en Conseil d'État, contre la Déclaration d'utilité publique. Comme pour le Larzac, la détermination de la population locale, la solidarité organisée sur le plan national, le mouvement social et populaire créé autour d'une lutte et par la lutte, permettront de gagner. François Mitterrand élu président le 10 mai 1981, son ministre de la mer annonçait l'abandon du projet à la sortie du conseil des ministres du 27. Un mois plus tard, le 28 juin 1981, une grande fête de la victoire était organisée sur place.

■ Christian Mahieux

⁴ Éditions du Seuil, 1975. Ouvrage rédigé par une dizaine de salariés du syndicat national des personnels de l'énergie atomique (Commissariat à l'énergie atomique et Electricité de France).

⁵ Le 9 février 1980, un habitant de Plogoff, marin de profession, est condamné à 45 jours de prison parce qu'il avait été arrêté porteur d'un lance-pierre. En signe de protestation contre la répression exercée envers les opposants et opposants à la centrale, le port du lance-pierre se généralise: les femmes en particulier l'arborent ostensiblement face aux policiers, le maire de Plogoff le porte pardessus son écharpe tricolore... Des répliques en miniature sont vendues en solidarité et portées par des militantes et militants partout en France, y compris par des syndicalistes sur le lieu de travail...

⁶ Si les pressions quotidiennes sur les gendarmes mobiles furent avant tout verbales, il y eut aussi quelques pluies de cailloux sur les brigades chargées de détruire les barricades.

SOS ! L'ESPRIT DU CAPITALISME INFILTRE L'ASSOCIATIF

La crise du Coronavirus remet en lumière le rôle important des travailleur·ses œuvrant dans le social, le médico-social et les solidarités. Elle montre aussi que ces activités ne peuvent être organisées efficacement par le marché capitaliste. D'ailleurs, ces salarié·es travaillent en grand nombre pour des associations à but non lucratif. Mais ces dernières subissent une pression énorme pour se conformer aux dogmes de l'économie libérale, dans le cadre d'une logique de marchés. Avec la crise politique et sanitaire liée à la pandémie de la covid-19, nous pouvons même craindre, que les capitalistes et le gouvernement profitent de ce choc pour accélérer la marchandisation de ces secteurs. La révélation par Mediapart d'une note de la Caisse des dépôts et consignation recommandant le recours à plus de « partenariats public-privé » pour l'hôpital après la crise*, ne nous laisse guère d'illusion sur ce que les dirigeants·es envisagent pour la suite. Le Groupe SOS est justement l'exemple type de ces mutations à l'œuvre.

Cet article est une réalisation collective du collectif des salarié·es en lutte de MANA, de la section syndicale ASSO-Solidaires Gironde, de Tanguy Martin et Pierre Sersiron, membres de la section syndicale ASSO-Solidaires Maine-et-Loire.**

* www.mediapart.fr/journal/france/010420/hopital-public-la-note-explosive-de-la-caisse-des-depots

** Le syndicat ASSO-Solidaires, créé en 2010, rassemble des salarié·es du secteur associatif : www.syndicat-asso.fr



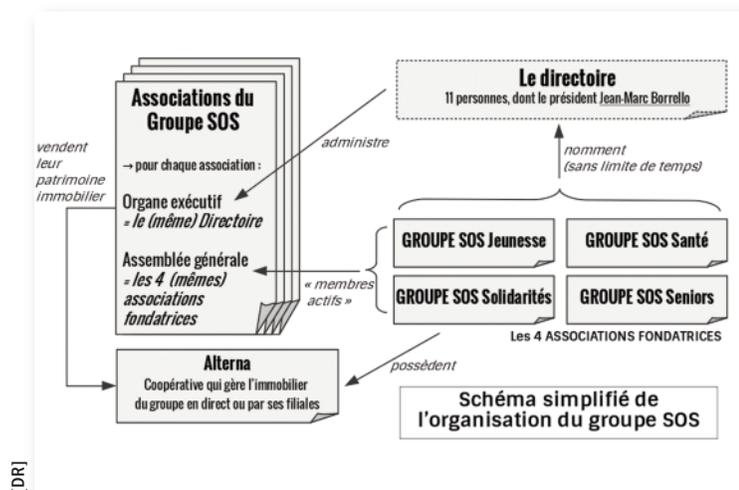
[DR]

Les MANA en lutte

SOS, trois lettres qui, pour les actrices et acteurs du monde associatif, n'évoquent pas seulement un tube de pop britannique, mais bien l'irruption d'une gestion managériale néolibérale dans des secteurs d'activité qui en étaient, jusqu'à récemment, relativement, préservés. Il s'agit d'une hydre associative, dont les terrains d'action sont tellement multiples qu'une réponse syndicale coordonnée contre ses méfaits peine à émerger. Travailleuses et travailleurs de l'associatif, nous l'avons toutes et tous croisée dans nos activités militantes, professionnelles ou syndicales. Notre constat est sans appel : il y a matière à lutter.

UN GÉANT AUX MAINS DU « PAPE DE L'ESS' »

Le Groupe SOS a été créé en 1984, dans le secteur de la lutte contre les exclusions. En plus de 35 ans d'existence, il a diversifié ses activités, pour intervenir aujourd'hui dans huit secteurs : jeunesse, emploi, solidarités, santé, seniors, culture, transition écologique et action internationale. Le groupe revendique aujourd'hui 21 500 salarié·es, 550 établissements et services, principalement des asso-



ciations. Il pèse 1 021 millions d'euros de chiffre d'affaires, et se présente comme la première entreprise sociale européenne. Techniquement, il est dirigé par un directoire, instance exécutive qui rend des comptes aux conseils d'administration des quatre associations fondatrices du Groupe². La page « organisation » du site Internet précise : « Toutes les autres associations et entreprises qui composent le Groupe SOS sont contrôlées exclusivement par les quatre associations fondatrices. Ces dernières privilégient une logique de développement de l'activité de leurs filiales et ne cherchent pas à tirer profit des activités commerciales. Les résultats dégagés par les

entreprises du Groupe SOS sont ainsi systématiquement placés en réserve pour assurer l'avenir ou réinjectés dans l'activité pour permettre le développement de nouveaux projets³. »

Le Groupe SOS n'est pas une personne morale, il n'a pas d'existence juridique propre. Il est donc une entité informelle, mais ayant une représentation formelle et opérationnelle dans chaque association. Le directoire du Groupe SOS est constitué de onze personnes. Il existe sous la même forme dans les statuts des centaines d'associations membres du Groupe. C'est comme si ces associations partageaient toutes le même conseil d'administration, composé des onze mêmes personnes. De même, toutes les assemblées générales des associations membres de SOS se composent uniquement des mêmes quatre personnes morales : les associations fondatrices de SOS. Là où ça se complique, c'est qu'il n'y pas que des associations dans le Groupe. Ainsi, les quatre associations fondatrices du groupe, qui chapeautent toutes les autres, sont aussi propriétaires d'entités ayant d'autres formes juridiques, comme Alterna, une coopérative qui concentre l'immobilier de tous les membres du Groupe ou encore Alliance gestion, un Groupement d'intérêt économique (GIE)

qui mutualise des fonctions support pour les membres : finances, comptabilité, ressources humaines, communication, juridique, etc. L'engagement du Groupe est que ses membres ne réalisent pas de profit, ni ne reversent de rémunération à des actionnaires ou porteur·es de parts sociales, même lorsque ces dernier·es pourraient y prétendre. Nous verrons plus loin, que le rapport du Groupe au profit lucratif est plus compliqué que cet engagement rassurant. Une brève recherche sur SOS amène inmanquablement à rencontrer son président, Jean-Marc Borello. La *success story* relatée par le site Internet du Groupe veut que cet éducateur spécialisé ait été recruté comme expert sur la toxicomanie, par Pierre Mauroy. Il crée SOS à la fin des années 80, en reprenant en main des associations qu'il avait fondées au début de la décennie, après la découverte de l'entrepreneuriat lors d'un passage à la tête d'un groupement de petites et moyennes entreprises (PME). Il est à la tête du directoire du Groupe SOS, présidant à la destinée de 21 500 salarié·es ; soit plus de 1 % de tout le secteur associatif. L'accent mis sur le chef dans la communication hagiographique du Groupe, ne laisse pas beaucoup de doute sur la concentration du pouvoir dans l'organisation. Depuis Pierre Mauroy, Jean-Marc Borello a su garder un contact étroit avec le pouvoir et se retrouve très Macron-compatible. L'actuel président de la République fut autrefois son élève à Sciences-Po. Membre de la première heure d'En marche, il est encore membre de son bureau exécutif. Jean-Marc Borello est indissociable des actions de l'actuel gouvernement dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), dont l'associatif représente 80 % des effectifs salariés. L'un de ses derniers faits d'armes : le rapport « Donnons-nous les moyens de l'inclusion », commandé par Muriel Pénicaud, ministre du travail de 2017 à 2020, pour justifier la suppression de milliers de contrats aidés dans le secteur public et les associations en 2018. Ces contrats

laissaient nombre de ces salarié·es dans la précarité et étaient critiquables en tant que tels. Mais leur suppression, sans aucun accompagnement ni aucune perspective professionnelle alternative, n'aura permis que leur mise au chômage. Les pertes d'emploi en découlant ont été si importantes que, selon l'INSEE et la Dares, elles ont influencé les chiffres du chômage en 2018 ! On peut mesurer au passage sa maîtrise de la novlangue néolibérale⁴, à travers le titre même du rapport justifiant le non-renouvellement de milliers d'emplois par l'inclusion. Le lien entre La République en marche et le groupe SOS ne s'arrête pas à la personne de Borello. On trouve aussi comme élus marcheurs à l'Assemblée nationale des personnalités ayant travaillé dans le cabinet du président du directoire du Groupe SOS. Par exemple, deux transfuges du Parti socialiste francilien : Aurélien Taché⁵ et Pacôme Rupin. SOS est aussi chargé du *média training*⁶ du groupe parlementaire La République en marche.

Pour faire court, le Groupe SOS est une méta-association géante, sans beaucoup de bénévoles, ni adhérent·es physiques, à la direction très resserrée autour de son président, lui-même intime des cercles du pouvoir. Le Groupe ne reverse pas de dividendes à des actionnaire qu'elle n'a pas, mais n'hésite pas à faire profiter ses dirigeant·es de son énorme patrimoine. Nous n'avons pas réussi, à ce jour, à comprendre d'où Jean-Marc Borello tire ses revenus. Ce dernier n'est affiché que comme président d'une entité n'ayant même pas la personnalité morale, mais il n'a pas le train de vie d'un RSAste.

SOS AU SECOURS

DES ASSOCIATIONS EN CRISE

Au contraire de SOS, dans sa grande majorité le secteur associatif n'a pas le vent en poupe. Austérité budgétaire oblige, nombre d'associations se retrouvent au bord de la cessation de paiement, voire carrément en redressement judiciaire. D'autres cherchent

² Groupe SOS Jeunesse, Groupe SOS Solidarités, Groupe SOS Santé et G SOS Seniors.

³ www.groupe-sos.org/311/gouvernance

⁴ Pour ceux qui n'aurait pas lu le roman d'anticipation 1984, de Georges Orwell, la novlangue est une simplification du langage sous l'impulsion de l'état où « La guerre, c'est la paix. La liberté, c'est l'esclavage. L'ignorance, c'est la force. » Voir aussi : La novlangue néolibérale : La rhétorique du fétichisme capitaliste, Alain Bihr ; Éditions Syllepse, 2017.

⁵ Aurélien Taché fait partie des député·es élu·es sous l'étiquette La République en marche, parti·es en mai 2020 pour fonder le groupe parlementaire « dissident » Écologie démocratie solidarité.

⁶ Ou formation à la communication publique dans les médias.

à se développer ou à sécuriser leur modèle. Et c'est ainsi que SOS s'est développé, en proposant un pacte faustien à des associations en bout de course ou à la recherche de sécurité financière : « *Je vous garantis un modèle économique pérenne, mais vous abandonnez votre démocratie interne, et ne rendrez des comptes qu'au Groupe.* » Simple et efficace : difficile de résister quand nombre d'emplois sont en jeu ou qu'une activité sociale importante risque de disparaître. C'est ce qui est arrivé, par exemple, à l'association bordelaise MANA œuvrant entre autres pour les soins et la prévention auprès des populations migrantes. Ses finances étaient plutôt au beau fixe, son travail était largement reconnu par les institutions et bien financé. Mais dans un contexte d'épuisement des bénévoles du conseil d'administration, la direction de MANA souhaitait apporter un cadre plus stable et pérenne à l'organisation et à ses salarié-es. En effet, ces dernier-es dépendaient déjà de statuts précaires (CDD et autoentrepreneuriat). Le président du moment travaillait, et travaille toujours, pour le groupe SOS en tant que médecin. De l'autre côté, MANA permettait à SOS de s'implanter dans le sud-ouest de la France. Les arguments avancés pour pousser MANA à intégrer SOS étaient de bénéficier de leur expertise en termes de gestion du personnel et l'idée que la survie prochaine des associations tenait, stratégiquement, à leur regroupement sous des structures plus grosses. SOS reprend la

main en 2017. Une assemblée générale extraordinaire, convoquée par le président, organise la démission de tous les membres de l'association et les remplace par les quatre associations fondatrices précitées. Ces dernières nomment comme nouvelle présidente une bénévole, fondatrice de MANA. Mais celle-ci n'est même pas adhérente de l'association, l'adhésion étant désormais réservée aux quatre associations fondatrices de SOS précitées. Elle a une voix sur cinq, les autres voix étant réservées aux quatre associations fondatrices du groupe SOS. Cette nouvelle présidente est donc livrée au bon vouloir des quatre associations, qui peuvent la révoquer comme bon leur semble. Le directoire en devient l'organe exécutif. Dans la foulée, la femme du précédent président est nommée directrice de l'association⁷.

Une crise interne survient rapidement, avec une perte de valeurs dans la gestion de l'association. En 2017, le gouvernement envisageait une circulaire visant à contrôler les personnes sans-papiers dans les centres d'hébergement d'urgence, avec la collaboration des associations qui géraient ces lieux. Le Groupe SOS a fait partie des rares acteurs qui sont restés autour de la table des négociations ; alors même que les travailleurs et travailleuses de MANA étaient en totale opposition avec cette circulaire, qui visait directement les patient-es accompagné-es. De plus, l'activité est rationalisée du point de vue de la direction, déshumanisée du point de vue des salarié-es et des publics. L'organisation du travail va désormais passer par une plateforme informatique et des procédures de justification des activités qui allongent le temps de travail, sans allègement du plan de charge. Les logiques managériales et d'efficacité économique s'opposent directement au principe de bienveillance des patient-es et au projet associatif initial. Des décisions arbitraires, parfois contradictoires, ont un impact direct sur le cadre de travail. Ajoutées à un manque de vision stratégique

⁷ Elle cumule en même temps des postes de direction dans diverses organisations du groupe SOS en Gironde, en plus de Mana : au Centre d'accueil de demandeurs d'asile de Bordeaux, au Centre provisoire d'hébergement de Libourne, à la Plateforme départementale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés et à l'Intermédiation locative Gironde. Décidément SOS aime bien la concentration des pouvoirs.

⁸ ASSO : Action des salarié-es du secteur associatif.



[DR]

pour l'association, elles insécurisent les salarié-es. Contrairement à l'effet recherché au départ, les modalités de travail, déjà précaires, le deviennent encore plus. De fait, les salarié-es ne se voient plus les un-es et les autres. Les espaces de réflexion collective sur les pratiques des travailleur-ses sont supprimés. Un sentiment de dévalorisation et de dénigrement du travail de chacun et chacune se diffuse.

En 2018, le mal-être grandissant amène à la sollicitation de la section bordelaise du syndicat Asso-Solidaires⁸. Ce sont les réunions syndicales qui vont, pour la première fois, remettre les travailleur-ses de l'association ensemble dans la même pièce. Elles vont aboutir à une visite de l'inspection du travail. Ce qui n'est pas du goût du Groupe SOS, qui va alors envoyer en renfort un membre du directoire, pour reprendre les affaires en main. Les contrats de salarié-es parmi les plus mobilisé-es ne seront pas reconduits. Le précaire permet de faire pression. Avec l'accompagnement complémentaire de SUD Santé Sociaux, la lutte des salarié-es ira jusqu'à tenter de prouver une Unité économique et sociale (UES) au sein du Groupe SOS. Cette reconnaissance aurait

permis de doter les salarié-es d'instances représentatives du personnel (IRP). Cette tentative échouera, même si le tribunal reconnaît l'unité de pouvoir au sein du Groupe et sa concentration entre les mains de Jean-Marc Borello. Notons qu'un Groupe aux valeurs telles qu'affichées par SOS, aurait pu fonder cette Unité économique et sociale volontairement. Elle aurait alors dû se doter de délégué-es du personnel, d'un comité d'entreprise et d'un comité d'hygiène sécurité et des conditions de travail digne des 21 500 « collaborateurs et collaboratrices » revendiqué-es. Il faut croire que la solidarité du Groupe ne s'adresse pas à ses salarié-es. Quelques salarié-es de MANA se sont battu-es jusqu'aux Prud'hommes. Au moins l'un-e d'entre elleux a récemment gagné la requalification de son contrat à durée déterminée (CDD) en contrat à durée indéterminée (CDI), la requalification de sa période de travail en tant qu'auto-entrepreneur en contrat salarié, le recalcul de son ancienneté depuis septembre 2014 (y compris pendant la période d'auto-entrepreneuriat), la reconnaissance de son licenciement abusif sans cause réelle ni sérieuse et donc sans respect du délai de préavis légal.

Rien que ça ! Mais il lui a fallu avoir le courage de porter ce combat.

Finalement, les actions de l'association MANA se resserrent sur un seul des trois domaines d'activité dans lesquels elle œuvrait : « l'école de femmes ». Après plus de vingt ans d'existence, l'aventure associative MANA s'est arrêtée, deux ans seulement après sa reprise par le Groupe SOS, avec le licenciement économique de la quasi-totalité de l'équipe et l'arrêt de la majorité des projets, alors même que plusieurs d'entre eux avaient des financements toujours en cours, parfois sur plusieurs années. Comme l'explique un-e camarade, abusivement licencié-e par suite de l'arrêt d'un projet pourtant financé : « *L'alternative SOS est trompeuse ; avec leurs solutions miraculeuses, qui se révèlent à terme être la source même du problème, SOS n'est pas le remède mais le poison !* » Les actions en hôpital⁹, domaine où l'association était particulièrement reconnue, ont été abandonnées. Bien sûr, les reprises d'associations par SOS ne se passent pas toutes aussi mal, les directions ne sont pas toujours incompetentes. Le Groupe ne se serait pas ainsi développé. Il peut même arriver que les conditions de travail s'améliorent du fait de la reprise, d'une meilleure gestion et de meilleures marges de manœuvre financières. Rappelons que, contrairement à l'image d'Épinal qu'on peut en avoir, les conditions de travail en association peuvent être très

mauvaises et aliénantes, quand bien même l'association affiche des valeurs de solidarité, de bienveillance, etc. L'exemple de MANA permet néanmoins de montrer la brutalité de la démarche et la logique sous-tendue de rationalisation mise en œuvre par SOS.

Ce ne semble pas être un cas isolé. La section bordelaise ASSO-Solidaires a aussi accompagné des salarié-es d'ALEMA. Cette association a aussi été récupérée par SOS. Les effets sont les mêmes qu'à MANA : souffrance au travail, licenciements et arrêt de certaines activités. Le petit bonus est la revente d'un ensemble immobilier, appartenant préalablement à l'association, pour plus d'un million d'euros, qui a accompagné l'arrêt des activités de loisirs qu'y menait l'association. Cette rationalisation vide les associations de leur sens, et fait primer la gestion sur l'objet social. Ceci amène aussi à vider le travail des salarié-es de son sens, donc à dégrader les conditions de travail et à lui ôter sa dimension émancipatrice. Pourtant, selon la journaliste Pascale-Dominique Russo, qui a interrogé d'ex-salarié-es du Groupe SOS¹⁰, il semble que le sens soit régulièrement invoqué dans le management des salarié-es à SOS, poussant par exemple des diplômé-es Bac+5 à accepter des salaires proches du SMIC. Il n'y a d'ailleurs pas de grille de salaire à SOS. Un ancien salarié d'un établissement support du Groupe SOS indique que « *les managers sont également là pour nous faire avaler des*

couleuvres, en survendant le sens du travail, tout en nous mettant la pression ». La distance entre l'objet affiché et la pratique dans l'organisation est génératrice de souffrance au travail. L'abstraction des procès de travail et la déshumanisation qui s'ensuit sont une des manifestations classiques du capitalisme.

ÉTENDRE LE PROFIT À TOUS LES SECTEURS

SOS a donc le goût et l'odeur du capitalisme, mais sans faire de profit lucratif. Quel est donc l'intérêt du « capitalisme d'intérêt général » promu par Jean-Marc Borello¹¹ ? Dans son ouvrage éponyme, le président du directoire du Groupe SOS explique qu'il est de relayer l'État défaillant, là où les associations se révèlent efficaces ces derniers temps. Même si le montage juridique est innovant, il ne s'agit finalement que d'une nouvelle pierre à l'édifice du tristement déjà connu New Public Management¹², appliqué ici au secteur associatif d'intérêt général, en tant que continuité de l'action publique. On le verra plus tard, mais la puissance

publique, et en premier lieu l'État, n'est pas une victime passive, mais consentante de ce phénomène et même à son initiative. L'économie politique marxiste fait ressortir une contradiction du capitalisme. Lorsque ce dernier accapare un secteur d'activité, ce secteur se « rationalise » pour augmenter sa productivité, afin que les investissements en capitaux génèrent pour leurs détenteurs et détentrices un retour sur investissement, autrement dit un profit, le plus grand possible. Le problème est que cette augmentation de la productivité, augmente la production et fait mécaniquement baisser les prix. Pour maintenir le profit, il faut augmenter encore la productivité... avec pour effet, une baisse encore plus importante des prix. Tant et si bien qu'un secteur finit par être moins profitable pour les capitalistes. Pour continuer à réaliser un profit substantiel, elles leur faut donc élargir le champ du capitalisme : soit géographiquement, soit à d'autres secteurs d'activité, jusqu'alors préservés du capitalisme. C'est ce deuxième mouvement que nous souhaitons éclairer ici, par l'action de SOS en France : la prise de contrôle du secteur associatif d'intérêt général¹³, par le capitalisme et l'aide que l'État y apporte, malgré la résistance de citoyennes et citoyens¹⁴, salarié-es et usager-es des services rendus par ces associations. Une partie des services d'intérêts généraux apportés à la population française, et par extension aux résident-es sur le territoire français, est gérée hors d'un marché capitaliste, soit directement par la puissance publique, soit par des organisations à but non lucratif, en premier lieu les associations dites de « loi 1901 ». Ces organisations privées non lucratives fonctionnent, soit avec des fonds publics (par subventions ou prestations vendues aux pouvoirs publics), soit par dons privés, soit par cotisations de leurs adhérents et adhérentes (socialisation des revenus). Leurs revenus sont aussi, de plus en plus souvent, complétés par des activités marchandes « non lucratives ». Ces deux

9 Consultation psy, avec interprète et service d'interprétariat pour d'autres associations et institutions.

10 Souffrance en milieu engagé, enquêtes sur les entreprises engagées, Pascale-Dominique Russo, Éditions du faubourg, 2020.

11 Pour un capitalisme d'intérêt général, Jean-Marc Borello, Éditions Débats publics, 2017.

12 C'est-à-dire l'introduction systématique des modes de gestion, notamment des « ressources humaines », du secteur privé lucratif au sein des administrations publiques.

13 Nous employons ce vocable, pour regrouper les associations à but social, de solidarité et de citoyenneté, en excluant les associations montées dans un but entrepreneurial (l'association est la personne morale la plus facile à constituer), ou dans le but de défendre des intérêts particuliers. Il s'agit d'une définition plus politique que juridique, même s'il existe la possibilité de faire reconnaître administrativement « l'intérêt général » pour une association.

14 Nous utilisons ici, et pour le reste du texte, les notions de citoyen-ne et de citoyenneté dans leur sens étymologique de participation à la vie de la cité, hors toute considération juridique liée à l'état civil. Il est des « sans papiers » mille fois plus citoyen-nes que d'autres habitant-es ayant la nationalité française.

Octobre 2019. Les militantes et militants de la section ASSO-Solidaires d'Ile-de-France s'invitent à la convention annuelle de l'UDES, organisation patronale du secteur associatif et de l'économie sociale et solidaire



www.syndicat-asso.fr

types d'organisation, publique et privée non lucrative, excluent la rémunération directe¹⁵ des investissements qui y sont réalisés et donc le profit capitaliste. Les secteurs économiques qu'elles gèrent sont donc dans le collimateur du capitalisme, d'autant plus que, dans nombre des pays européens ou occidentaux, de larges pans de ces secteurs ont déjà été accaparés par des entreprises à but lucratif. Le problème, pour ces capitalistes, est que la population en France est attachée à la gestion de ces services d'intérêt généraux par un secteur non lucratif. D'ailleurs, le vocable de « service d'intérêt général », très en vogue dans le vocabulaire de l'Union européenne, n'est absolument pas approprié en France, où l'on parle plus volontiers de « services publics », quand bien même ces derniers sont délégués à des organismes privés. L'idée que l'on puisse faire du profit sur la protection judiciaire de la jeunesse, l'aide sociale à l'enfance, la lutte contre les addictions, entre autres, est encore réprouvée par la morale populaire.

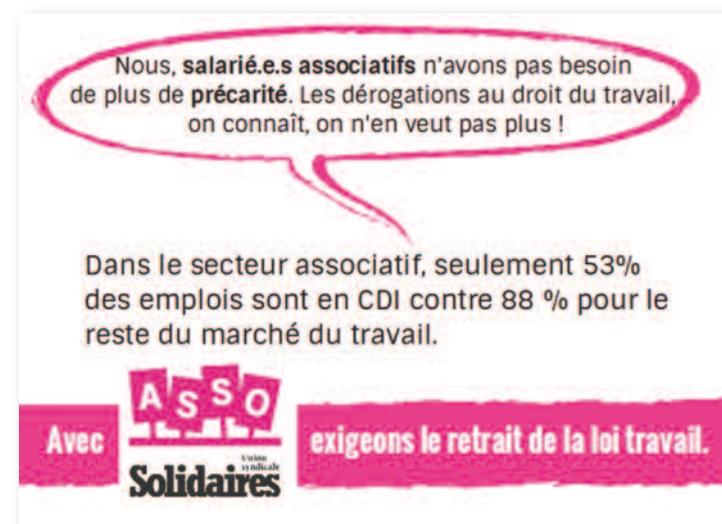
FAIRE CÉDER LA DIGUE ÉTHIQUE

Mais, l'État français, quel que soit le bord politique de ses dirigeants sur les dernières décennies, rivalise d'ingéniosité pour introduire le loup capitaliste dans ces secteurs d'intérêt général cruciaux pour la société. La privatisation massive ne se fait pas frontalement. Nous assistons à différentes évolutions concomitantes, tendant à introduire toujours plus de privé, de logiques de concurrence et de marché, voire de profits, dans le secteur associatif d'intérêt général. Subtilement, ces évolutions tendent, petit à petit, à réduire les spécificités du secteur non marchand et non lucratif et à faire céder la digue éthique.

Privatisation non lucrative de l'action publique. Les associations se retrouvent opératrices de politiques publiques émergentes qui, auparavant, auraient été prises en charge par la puissance publique. Ainsi, la création de centres éducatifs fermés dans les années 2002 a-t-elle permis de déléguer

à des associations la mise en œuvre de ces « presque-prisons pour mineurs ». Cela peut se justifier par une plus grande souplesse d'action dans les associations et la possibilité d'associer citoyen-es et usager-es à leur gestion. Le nombre de salarié-es dans l'associatif a été multiplié par trois, depuis les années 1980 : c'est une phase que l'on appelle la professionnalisation des associations. Initialement, les associations constituent des groupements de personnes bénévoles, réunies autour d'un objet social, et qui peuvent, pour l'exercice de cet objet social, salarier des travailleurs et travailleuses. Mais, on voit de plus en plus d'associations « professionnelles » se développer. Les bénévoles ne sont alors que des prête-noms et/ou des chambres d'enregistrement des décisions et orientations définies par des professionnel-les, et très souvent des directions, qui gouvernent une organisation hiérarchique. La démocratie associative et la vie bénévole de ces associations sont alors réduites au minimum. Ce ne sont pas l'implication de bénévoles et leur participation qui expliquent l'effacement du public dans certaines politiques. On assiste à une privatisation d'une partie de l'action publique : les associations paraissent alors plus efficaces ou plus souples comme opératrices des politiques publiques.

Abaissement des garanties collectives des travailleur-ses et logiques de concurrence. Cette privatisation a un autre « intérêt » : elle permet d'avoir recours à une main-d'œuvre bénéficiant de garanties collectives moindres que celles de la Fonction publique et, dans une logique gestionnaire, de faire baisser le « coût du travail ». En effet, dans le secteur associatif, les salaires sont plus faibles que dans le public, mais aussi que dans le privé lucratif. La professionnalisation permet aussi une technicisation des relations financières entre associations et pouvoir public, avec un recours de plus en plus important à des marchés publics et appels à projet, avec une mise en concurrence qui permet de tirer les prix vers le



bas, plutôt qu'à de simples subventions de fonctionnement ou d'objectifs synonymes de co-construction des actions. Dans des organisations productrices de service, cas de beaucoup d'associations, la part des salaires est très importante dans le budget. Tirer les prix vers le bas pour répondre à la concurrence, même entre associations, revient à baisser les salaires et les conditions de travail en général.

Transfert des méthodes du privé lucratif dans les associations à but non lucratif.

Dans ce processus de marchandisation à travers les marchés publics, les associations peuvent être mises en concurrence avec des organisations privées à but lucratif. Dans le même mouvement, les associations à but non lucratif vont importer des entreprises capitalistes, leurs méthodes de gestion et de « rationalisation » des ressources économiques et humaines. Le privé lucratif est souvent supposé plus efficace, dans ses méthodes de gestion ; c'est une assertion très problématique. En effet, comment comparer l'efficacité d'acteurs ayant des objectifs différents ? Cela aboutit à une baisse des compétences des travailleur-ses, à une dégradation de leurs conditions de travail et de leurs salaires, mais aussi à leur précarisation et à la dévalorisation symbolique de leur travail, en plus de rémunérations basses. Le secteur associatif est un laboratoire des contrats dérogatoires au droit du travail : à titre d'exemple, les Emplois-jeunes, les CAE-CUI, mais aussi le volontariat de Service civique¹⁶ ou le contrat d'engagement éducatif¹⁷.

À l'opposé, il existe aujourd'hui, parmi les directions d'associations, un véritable patro-

¹⁵ Même si les associations qui empruntent auprès des banques paient bien des intérêts et participent au système financier capitaliste.

¹⁶ Travail effectué par des jeunes, entre 18 et 25 ans (30 ans dans certaines situations), dépendant du Code du service national, et non du Code du travail, indemnisés à hauteur d'environ la moitié du SMIC net, ouvrant des droits sociaux au rabais.

¹⁷ Contrat de travail proposé aux personnes exerçant des fonctions d'animation et d'encadrement dans des accueils collectifs de mineurs (par exemple, les centres de vacances). Dépendant du Code de la famille, et non du Code du travail, il déroge à diverses dispositions de celui-ci, notamment sur le temps de travail, le repos et la rémunération.



Les MANA en lutte

(DRI)

nat associatif qui, sans avoisiner les revenus tristement surréalistes des patrons du CAC40, bénéficie d'une rémunération très supérieure à la médiane des revenus du travail¹⁸. Nous n'en sommes pas à un profit privé, légalement impossible dans les associations, ni au niveau d'écart de salaires des grands groupes capitalistes. Mais dans certaines associations, la position sociale et économique des dirigeants et dirigeantes les détache des intérêts des usager-es et des salarié-es. Le niveau de leur rémunération contribue à les fidéliser à un système d'acapement par une élite de la valeur produite par le travail de toutes et tous les salarié-es¹⁹. Le statut social donné par la position de directeur ou directrice d'une grande organisation tend aussi à les rattacher aux réseaux sociaux et normes des classes dominantes. Enfin, la qualité du service rendu aux usager-es en pâtit aussi. En effet, en reposant sur des indicateurs de réalisation chiffrés, ce type de fonctionnement amène à dévaloriser et limiter les actions difficilement quantifiables, notamment dans le domaine du soin et du relationnel humain.

Privatisation des ressources des associations à but non lucratif. En période d'austérité budgétaire, ces structures, à qui l'on a délégué les services publics, sont sommées de diversifier leurs ressources, en faisant appel aux dons et au mécénat, auprès d'individus mais surtout d'entreprises privées. Cela passe aussi par du mécénat de compétences, permettant de mettre à disposition des associations des salarié-es d'entreprises lucratives, en échange de réduction d'impôts. C'est aussi très intéressant pour les bilans de Responsabilité sociale des entreprises, très à la mode en ce moment. Ces financements par les entreprises du secteur privé lucratif sont incités par des exonérations fiscales, qui coûtent moins cher que le financement public pur et permettent aux entreprises à but lucratif de mettre un pied dans les secteurs d'intérêt général gérés sans but lucratif. Même s'il n'y a pas de profit privé réalisé directement, des entreprises capitalistes peuvent ainsi « optimiser fiscalement » leur contribution économique aux dépenses publiques, tout en capitalisant en image. Quand on connaît l'importance de l'image pour les

entreprises, et les sommes astronomiques qu'elles dépensent en publicité, ces « investissements dans l'intérêt général » sont une aubaine pour redorer leur blason, tout en s'exonérant de l'impôt. Si la privatisation des services publics est désormais un lieu commun, on a affaire, ici aussi, à la « publication des intérêts privés » : on tend à faire croire, dans la lignée de la Responsabilité sociale des entreprises, que les entreprises dirigées par des actionnaires ont également l'intérêt général comme objectif. On privatise les services publics et on reconnaît le caractère d'intérêt général de l'apport des groupes privés les plus prédateurs : la boucle est bouclée ! Cette confusion a été renforcée avec la création du statut d'entreprise à mission dans la loi PACTE de 2019²⁰. **Création d'un profit par l'action associative supposée non lucrative.** Cependant, l'associatif d'intérêt général, même associé au capitalisme, n'est pas encore à même de générer du profit. La digue éthique n'a pas encore totalement cédé. Il en faut plus. C'est là qu'entrent en jeu les contrats à impact social (CIS). Derrière cette terminologie bureaucratique et méconnue se cache une réalité ultralibérale. Une association menant un service d'intérêt général contractualise

avec une entreprise privée à but lucratif et un cabinet d'évaluation, avec l'accord de l'administration publique. L'entreprise finance un des projets de l'association, avec un objectif de résultats. Si les résultats sont atteints, d'après l'évaluation d'un cabinet d'évaluation tiers dont on peut questionner l'indépendance dans un tel montage, la puissance publique rémunère l'entreprise au-delà des fonds investis ; sinon, l'entreprise devra supporter seule le financement. Sans revenir sur les nombreux effets pervers d'un tel fonctionnement, et l'idéologie qu'il sous-tend, on constate alors qu'une association à but non lucratif vient, enfin, de générer du profit capitaliste !

Vers un abandon de la non-lucrativité dans les secteurs d'intérêt général ? Ainsi, les portes et fenêtres s'ouvrent au capitalisme dans le secteur associatif. Il n'y aura plus qu'à dérouler la suite du programme. Après avoir méthodiquement organisé sa faillite par austérité budgétaire, on pourra prétendre que, finalement, la gestion privée lucrative est plus efficace que la gestion publique ou associative, et on n'aura plus qu'à confier directement au secteur privé lucratif la gestion de l'intérêt général. Cette étape n'est pas encore advenue, du moins de manière hégémonique, mais les exemples sont là : dans les transports, la banque et les télécommunications, et en cours pour les retraites, l'assurance maladie, l'accompagnement vers l'emploi, etc. Remarquons qu'à chaque fois, ces privatisations amènent des conséquences sociales dramatiques. L'emblématique procès qui a abouti à la condamnation de France Télécom, à la suite d'une vague de suicides directement causée par le management de l'entreprise privatisée, devrait faire réfléchir nos dirigeants et nous immuniser contre la rhétorique de l'efficacité du privé. SOS n'a certainement pas le monopole de l'immixtion du capitalisme dans le secteur associatif d'intérêt général. Il en est, en revanche, une manifestation emblématique en France. Il est un acteur clef, qui endosse

18 Une étude du cabinet Deloitte révèle qu'en 2014 des cadres supérieurs d'associations peuvent gagner des salaires annuels bruts de plus de 100 000 €, même si les salaires des cadres dirigeants des associations sont de 56 % inférieurs à ceux du privé lucratif, toutes choses égales par ailleurs.

19 Nous appliquons ici aux associations, le raisonnement de l'économiste Jean-Marie Harribey sur la valeur produite dans le public. Pour lui, le secteur public produit de la valeur économique, cette dernière n'étant pas validée par le marché, mais par la décision politique. Selon nous, on peut appliquer ce raisonnement à la partie non-marchande du travail dans les associations financées par des subventions publiques, sans mise en concurrence. Pour l'activité marchande, le travail dans les associations produit de la valeur économique de manière « plus classique ».

20 Par exemple, l'entreprise Danone, cotée en Bourse, est récemment devenue une entreprise à mission se chargeant « d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre » : une belle opération d'écoblanchiment, quand on se souvient que Danone était épinglée sévèrement en 2016 dans le rapport « La face cachée des marques » réalisé par l'ONG Oxfam !

totalement les évolutions décrites ci-dessus : instauration de logiques de concurrence et de marché, transfert des méthodes du privé lucratif, privatisation des ressources, et, à une échelle encore petite, développement de profit lucratif dans l'associatif, avec les CIS. En effet, très peu de contrats à impact social (CIS) ont encore été signés en France. WIMOOV, membre de SOS, a été une des trois premières associations autorisées à signer un CIS en 2017.

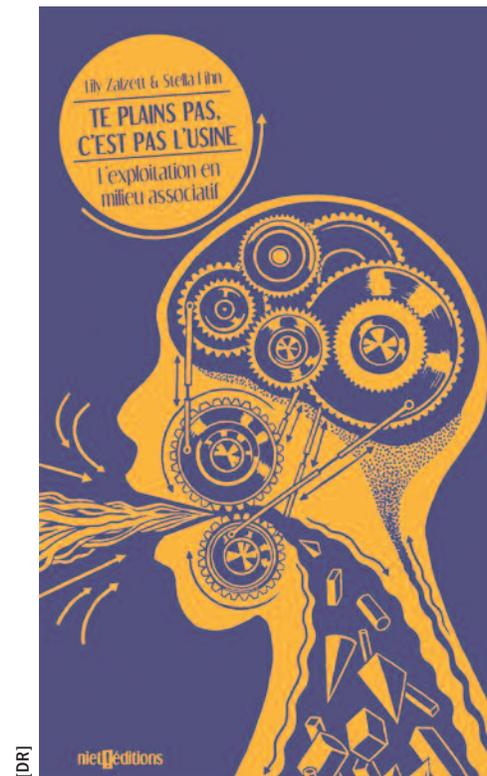
Une créativité loin d'être épuisée. Nous sommes certainement loin d'avoir épuisé la liste des opportunités de profit sous couvert des activités à but non-lucratif. La créativité en la matière est certainement plus large que notre imagination. Pour en donner un exemple, revenons un instant vers le Groupe SOS et sa gestion immobilière. On parle d'un patrimoine de 500 millions d'euros ; principalement des logements sociaux, des crèches, EHPAD, etc. ; mais aussi quelques jolies propriétés, dont certaines ont été revendues à vil prix à des dirigeants du Groupe. Un avantage en nature à la limite de la légalité ? Au-delà des privilèges possibles pour les dirigeants du Groupe, il faut rappeler que la non-lucrativité dans les établissements de SOS n'ayant pas une forme associative est un engagement de principe. Rien n'oblige légalement SOS à ne pas faire de profit dans ces établissements, ni ne permet de dire que la politique du groupe en la matière ne changera pas. L'immobilier du Groupe SOS est géré par ALTERNA, une société coopérative d'intérêt collectif. Ainsi, l'immobilier des associations qui deviennent membres de SOS est reversé dans le giron d'ALTERNA. À première vue, ce montage coopératif rend impossible une rémunération trop lucrative de l'immobilier au sein de SOS. En effet, sans être des associations, la lucrativité des coopératives est assez contrainte. Mais ALTERNA, est elle-même détentrice de sociétés civiles immobilières (SCI). C'est ce que l'on appelle un montage en holding : une société, en l'occurrence ALTERNA, pos-

sède en cascade d'autres sociétés ou une partie des parts de ces dernières, en l'occurrence des SCI. Aucune règle de droit ne limite la lucrativité des SCI. Et rien, sauf le bon vouloir des dirigeant-es de SOS, n'empêche, à terme, que des parts de ces SCI soient revendues à des tiers, personnes morales ou physiques, qui demanderaient une rémunération de leur investissement. Ainsi, la complexité du montage juridique de SOS offre une possibilité de générer du profit lucratif, par la rente immobilière à partir de l'immobilier détenu au départ par des associations, ensuite récupérées par le Groupe, même si ceci n'est pas effectif à ce jour.

EFFICACITÉ DU DISPOSITIF

Mais pourquoi est-ce que ça marche ? Qu'est-ce qui explique le succès de SOS ? Pourquoi un modèle se passant du travail gratuit par le bénévolat est-il « compétitif » ? L'un des éléments nécessaires à la compréhension, mais non suffisants, tient à la connivence au sein de l'oligarchie et aux accointances entre sphères économique et politique. La nature de la direction du Groupe, et le réseau constitué autour, en font un facteur déterminant, du fait de la proximité avec les lieux de pouvoir : en termes d'information, de soutien des institutions et même de modelage de politiques publiques favorables au Groupe, telles que peuvent le permettre les missions politiques des dirigeant-es de SOS, en premier lieu Jean-Marc Borello. C'est ce conflit d'intérêts que pointe, par exemple, *Le Canard*

²¹ www.dubasque.org/2018/03/01/leconomie-sociale-solidaire-nehappe-a-fievre-reformatrice-demmanuel-macron/



(DR)

Un livre écrit par deux camarades du syndicat ASSO :
Te plains pas, c'est pas l'usine.
L'exploitation en milieu associatif.
Lily Zalzett, Stella Fihn,
Niet ! Éditions, 2020

pressions d'activités non excédentaires au budget. Là où des membres de conseils d'administration d'associations moins « gestionnaires » peuvent avoir des réticences à supprimer des activités, et souhaiter, coûte que coûte, en maintenir certaines même déficitaires, du fait de l'attachement à l'utilité sociale de ces actions, l'approche du Groupe SOS ne souffre d'aucun complexe sur le fait de « rationaliser » les activités et tailler dans des activités à utilité sociale éprouvée. D'un point de vue moins spécifique au Groupe SOS, le travail gratuit bénévole est un facteur de « compétitivité » des associations. À tel point que l'on comptabilise une « valorisation du temps bénévole », comme cofinancement dans de nombreux projets menés par des associations. On comptabilise financièrement l'investissement bénévole dans chaque projet. Cette action se fait, soit pour calculer l'économie réalisée par le recours à du travail gratuit bénévole, afin de justifier à un bailleur l'économie réalisée par le recours à l'association, par comparaison au recours à une prestation privée, au moment d'accorder des subsides à l'association, soit pour rendre visible une dynamique associative militante que ne pourrait assurer le secteur marchand.

Cependant, animer un réseau de bénévoles, et son corollaire de démocratie interne, la fameuse vie associative, est chronophage et coûteux en logistique, voire en temps d'animation salarié à différents niveaux ;

enchaîné, avec la mise en place du label « French Impact » par le gouvernement, dont Jean-Marc Borello est, parmi d'autres, à l'initiative : « Une partie des associations et des structures distinguées par cette décoration pourraient se partager, sur cinq ans, un magot d'un milliard d'euros ! Et, dans la course, le groupe de Borello est bien placé... »²¹ On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

L'entregent de Jean-Marc Borello aide le groupe SOS, et sa position de conseiller du prince est un levier du maintien et du développement de l'activité du Groupe SOS. Mais cet entregent préexistait-il à la création du Groupe ? Nous pouvons faire plusieurs autres hypothèses complémentaires. L'approche gestionnaire du groupe SOS, distincte d'une approche plus associative, politique ou militante de nombreuses autres associations, lui permet de décomplexer les processus de « rationalisation » et les sup-



www.syndicat-asso.fr

sans parler du temps du débat politique, de la décision collective, voire du conflit inhérent à l'action collective. Ainsi, une organisation « entrepreneuriale » descendante, voire autoritaire, bien organisée comme le Groupe SOS peut se révéler tout aussi efficace économiquement que le recours à une main-d'œuvre bénévole, mais pas forcément disciplinée par un lien de subordination légal, comme celui du salariat ou du contrat avec un prestataire privé, par exemple sous statut d'auto-entrepreneur. D'autant plus que l'associatif a accès à des statuts précaires qui permettent de lever des « contraintes liées au droit du travail » en matière de rémunération, de cotisations et de temps de travail tels les contrats aidés. Le recours à des volontaires en Service civique, des Contrats d'engagement éducatifs ou à l'autoentrepreneuriat permet même de s'exonérer complètement du droit du travail.

De plus en plus, les associations sont des prestataires, à qui l'on délègue l'action publique, plutôt que des partenaires de la société civile avec qui co-construire des politiques publiques. Ce contexte rend encore moins intéressant le recours à des structures avec un bénévolat développé, qui pourraient constituer un contre-pouvoir interne. Au contraire, cela favorise les structures dites professionnalisées. Cette évolution est cohérente avec les cadres européens de subvention publique, qui amplifient l'assimilation des associations à but non lucratif à de simples prestataires privés, sans distinction avec le secteur marchand lucratif. Le sociologue Mathieu Hély parle d'une « dualisation entre des groupements "traditionnels" régis par la loi de 1901 et administrés exclusivement par des bénévoles, et un pôle constitué de véritables "entreprises associatives", chargées de mettre en œuvre des politiques publiques (insertion par l'activité écono-

mique, handicap, services aux personnes, protection de l'environnement, petite enfance, etc.)²²» Par ailleurs, le Groupe SOS, comme un certain nombre d'autres acteurs de « l'économie sociale », a un rapport décomplexé au financement privé, là où nombre d'associations ont une attitude rétive au recours au secteur marchand pour se financer. Mieux, la mise en œuvre de pratiques managériales ou de gestion directement importées du monde de l'entreprise, et la maîtrise de son vocabulaire, sont des facteurs de réussite dans la construction de relations privilégiées avec des acteurs du secteur privé marchand lucratif ayant ces mêmes pratiques. Ces deux mondes se comprennent. La diffusion de ces mêmes pratiques dans le public avec le *New Public Management*, importé d'outre-Manche, en fait un atout aussi dans les relations avec le secteur public. Le rêve de « start-up nation » du président Macron, c'est-à-dire notre cauchemar, et l'arrivée importante aux responsabilités d'élus issus de l'encadrement des grandes entreprises, notamment via La République en marche, renforce certainement cet effet.

À cela, s'ajoute la faible combativité des salarié-es de l'associatif, souvent mobilisé-es pour défendre l'objet social de leur employeur, mais plus rarement impliqué-es

dans le combat syndical. Ce phénomène est amplifié par le fait que de nombreuses associations ne sont pas couvertes par des conventions collectives. Près du tiers des salarié-es employé-es par une association régie par la loi de 1901 ne relèvent d'aucune convention collective (contre 8 % « seulement » des salarié-es du secteur privé lucratif). Enfin, nombre d'associations, y compris dans le groupe SOS, ont un faible nombre de salarié-es, les faisant passer sous des seuils propres à déclencher la création d'instances représentatives du personnel. Le fait d'avoir une multitude de petites associations réunies en fédération exacerbe ce problème. Là encore, le Groupe SOS est un cas emblématique. Interrogé par le journaliste Pascal-Dominique Russo, un ancien salarié de SOS témoigne d'une volonté, au sein du Groupe, de maintenir les établissements en dessous de cinquante salarié-es pour limiter les IRP. Selon la même personne, au sein du GIE Alliance gestion, membre de SOS, qui emploie assez de salarié-es pour avoir des délégué-es du personnel, les élections professionnelles ne semblent pas avoir eu lieu durant des années. Un conseil social et économique à l'échelle des 21 500 salarié-es revendiqué par le Groupe SOS comprendrait au moins 35 membres titulaires disposant annuellement de 14 280 heures annuelles de délégation, soit l'équivalent de presque neuf personnes à temps plein.

VERS UNE RÉPONSE SYNDICALE ?

SOS participe à importer davantage encore l'esprit du capitalisme dans le secteur associatif d'intérêt général. En retour, l'associatif devient aussi un champ d'expérience pour le capitalisme, qui peut profiter de l'engagement propre au monde associatif pour justifier une précarisation galopante du travail, jusqu'à un travail gratuit dans certains cas, de plus en plus nombreux²³, sans avoir pour cela à recourir au bénévolat. En effet, ce dernier impliquant de devoir satisfaire les bénévoles est une entrave à la rationali-

²² Mathieu Hély, *ibid.*

²³ Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?, Maud Simonet, Éditions Textuel, 2018.

sation des activités. Les travailleur·ses du Groupe SOS ne peuvent compter que sur elleux-mêmes et sur leurs camarades, pour mener le combat pour leurs conditions de travail et le sens de ce dernier. Mais ce combat se révèle complexe, pour des raisons multiples déjà évoquées : faible syndicalisation, peu d'IRP, moins de conventions collectives qu'ailleurs et multiples conventions collectives dans le groupe, sans une unité précise de secteur d'activité, des établissements et salarié·es géographiquement dispersé·es, sous des statuts différents et relativement précaires, dont certains ne relèvent pas du Code du travail ; mais avec un seul patron : le directoire et son président. Un rêve de patron du CAC 40 en quelque sorte. De plus, la majorité des salarié·es sont des femmes et, dans des associations comme MANA, une proportion importante de salarié·es sont racisée. La réponse devra donc aussi intégrer la question intersectionnelle dans nos luttes syndicales²⁴. Enfin, une partie des travailleur·ses du Groupe SOS, et d'un nombre grandissant d'associations, ne relève plus du droit du travail. Les recours à des prestations d'autoentrepreneuriat et au volontariat en Service civique sont de moins en moins marginaux ; ils nous obligent à penser le syndicalisme par-delà le champ classique du salariat. Là encore, SOS n'est pas un cas isolé, mais un exemple type ; désormais, il se pose comme le plus gros

employeur associatif. L'associatif étant un laboratoire de précarité, le syndicalisme en milieu associatif doit être un laboratoire de luttes.

Une première étape est celle de la compréhension du phénomène SOS et plus largement de l'immixtion du capitalisme dans les organisations d'intérêt général. Cet article en est une ébauche qui appelle à être poursuivie. Comprendre permet de lutter, mais n'est pas suffisant. Il faut ensuite être capables, partout où nous sommes, de se battre contre l'implantation de SOS dans de nouvelles associations et, plus généralement, contre la mise en œuvre des méthodes du privé marchand lucratif dans les associations ; les CIS étant la partie émergée de l'iceberg. Dans ce combat, des alliances ponctuelles avec certains patrons bénévoles, tout en prêtant attention à nos lignes rouges, peuvent être pertinentes. C'est une réflexion à mener avec précaution pour ne pas tomber dans un « corporatisme associatif ». Il faudrait aussi, dans les syndicats de l'Union syndicale Solidaires, identifier les camarades implanté·es dans des structures membres de SOS et les mettre en relation. L'expérience de Solidaires 33, avec une coopération exemplaire entre Asso-Solidaires et SUD Santé Sociaux, prouve que ces collègues, bien que souvent isolé·es territorialement et dans leur organisation, gagnent à lutter ensemble. Un tel travail pourrait se faire aussi en intersyndicale. Les camarades ainsi mis en relation seraient plus à même d'identifier les formes d'actions pertinentes pour elleux-mêmes. La piste de retravailler à la reconnaissance de l'unité économique et sociale (UES) du Groupe SOS, malgré le premier échec de la démarche pertinente menée par SUD Santé Sociaux, pourrait, si elle débouche favorablement, faciliter les mobilisations et les solidarités entre collègues. Le dossier de demande de reconnaissance d'UES, monté dans l'urgence de la lutte, avait réussi à prouver une concentration des pouvoirs dans SOS, propre à caractériser une UES, mais avait échoué à démon-

trer la similarité et la complémentarité des actions des membres du Groupe. La démarche s'était focalisée sur les associations fondatrices de SOS, et non sur ses multiples membres, dont certains travaillent bien dans des métiers proches. De plus, des documents attestant de l'imbrication financière entre certains membres pourraient certainement être mobilisés. Si une UES semble difficile à faire reconnaître sur tout le Groupe, cela pourrait se faire pour le réseau (ou le regroupement) de certaines des associations membres, et concernerait des centaines de salarié·es. Par ailleurs, une telle lutte serait une belle occasion de souder des camarades et de médiatiser SOS sur ses zones d'ombre.

SORTIR DE LA NÉVROSE D'UNE SOCIÉTÉ CAPITALISTE, DANS LES ASSOCIATIONS, ET AILLEURS

Il ne faut pas se méprendre sur notre propos. Notre syndicalisme ne vise pas à évincer le capitalisme de l'associatif, mais de la société. Il se trouve que l'associatif et l'intérêt général sont un front de cette lutte. Nous ne défendons donc pas une spécificité d'un « capitalisme d'intérêt général » à combattre, mais devons contrer les stratégies que les capitalistes adoptent dans les secteurs d'intérêt général. C'est là où comprendre le fonctionnement du Groupe SOS

se révèle indispensable. D'autant plus que si elles fonctionnent, si elles se révèlent réellement nuisibles, les innovations de SOS et des « entreprises sociales » qui lui emboîtent le pas seront réutilisées contre tous les travailleurs et toutes les travailleuses. C'est le risque encouru avec la création des entreprises à missions, déjà mentionnées. Nul doute que l'éloignement grandissant entre les valeurs mobilisées par les entreprises, associatives ou non, et les pratiques concrètes sur les lieux de travail générera des souffrances chez les travailleurs et travailleuses, et participera à la névrose de notre société capitaliste. Comme l'expliquait si bien Cornélius Castoriadis : « Le capitalisme est bâti sur une contradiction intrinsèque – une contradiction vraie, au sens littéral du terme. L'organisation capitaliste de la société est contradictoire au sens rigoureux où un individu névrosé l'est : elle ne peut tenter de réaliser ses intentions que par des actes qui les contrarient constamment. Pour se situer au niveau fondamental, celui de la production : le système capitaliste ne peut vivre qu'en essayant continuellement de réduire les salariés en purs exécutants – et il ne peut fonctionner que dans la mesure où cette réduction ne se réalise pas ; le capitalisme est obligé de solliciter constamment la participation des salariés au processus de production, participation qu'il tend par ailleurs lui-même à rendre impossible. »

■ Collectif des salarié·es en lutte de MANA

Section syndicale ASSO-Solidaires Gironde

Tanguy Martin et Pierre Sersiron, de la section syndicale ASSO-Solidaires Maine-et-Loire

²⁴ « Syndicalisme, classes sociales et oppressions spécifiques », Christian Mahieux, Mouvements n° 100, 2020.

CAPITAL ET IDÉOLOGIE

Un titre en trompe-l'œil

Alain Bihr et Michel Husson viennent de publier Thomas Piketty, une critique illusoire du capital. Il s'agit de passer au crible les thèses défendues par celui-ci, notamment Le capital au XXI^e siècle (Le Seuil, 2013) et Capital et idéologie (Le Seuil, 2019). Dans une longue recension de leur livre, Jean-Marie Harribey écrit : « Au fil des pages, on découvre le fil conducteur de la critique portée par Alain Bihr et Michel Husson : Thomas Piketty ignore les rapports sociaux de production, méconnaît le capitalisme, confond capital productif et capital source de revenu [...], aligne la rémunération du capital sur la productivité marginale de celui-ci [...], et il fait l'impasse totale sur la variable clé : la productivité du travail dont la progression de plus en plus faible ne peut être compensée que par la détérioration de la part des salaires dans la valeur ajoutée, et donc par l'augmentation de celle des profits. » Alain Bihr nous propose ici un résumé...

Alain Bihr, professeur émérite de sociologie, a été l'un des membres fondateurs et des rédacteurs de la revue À Contre-Courant. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le socialisme, le mouvement ouvrier, la dynamique des inégalités et l'extrême droite* ; voir aussi, dans le numéro 2 des Utopiques : « De l'internationalisation à la transnationalisation ». Michel Husson est économiste, membre d'ATTAC-France et de la Fondation Copernic. Il a également publié de nombreux articles et plusieurs livres.**

* Notamment : La Farce tranquille : normalisation à la française, Spartacus, 1986 ; Du Grand soir à l'alternative. Le mouvement ouvrier européen en crise, Éditions ouvrières, 1991 ; Déchiffrer les inégalités, Syros, 1995 (avec Roland Pfefferkorn) ; La préhistoire du capital, Éditions Page deux, 2006 ; La logique méconnue du Capital, Éditions Page deux, 2010 ; Les rapports sociaux de classe, Éditions Page deux, 2012 ; La novlangue néolibérale, Éditions Page deux et Syllepse, 2017 ; 1415-1763 Le premier âge du capitalisme, trois tomes, Éditions Page deux et Syllepse, 2018 et 2019.

** Entre autres : Six milliards sur la planète : sommes-nous trop ?, Textuel, 2000 ; Le grand bluff capitaliste, La Dispute, 2001 ; Les casseurs de l'État social, Éditions La Découverte, 2003 ; Supprimer les licenciements, Syllepse, 2006 ; Travail flexible, salariés jetables, La Découverte, 2006 ; Un pur capitalisme, Éditions Page 2, 2008 ; Le capitalisme en 10 leçons. Petit cours illustré hétérodoxe, Éditions Zones, 2012 ; Créer des emplois en baissant les salaires ?, Éditions du Croquant, 2015 ; Misère du scientisme en économie, Éditions du Croquant, 2017.

La pyramide du système capitaliste : « Nous travaillons pour tous », « Nous nourrissons tout le monde », « Nous mangeons pour vous », « Nous vous tirons dessus », « Nous vous trompons », « Nous vous gouvernons », « Capitalisme ».
Affiche de 1911

[Industrial workers of the world, IWW]



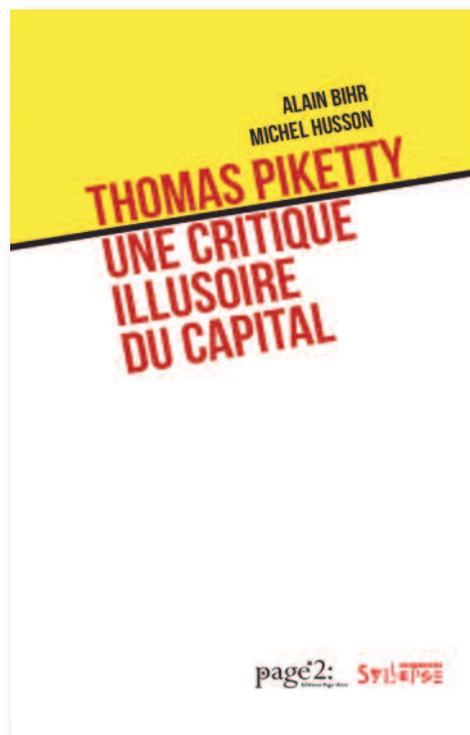
Penchons-nous pour commencer sur les fondements théoriques de l'ouvrage, dont l'exposé se concentre dans son introduction. Leurs faiblesses sont assez évidentes au vu du peu de place que Thomas Piketty consacre à définir les principaux concepts qu'il mobilise. À commencer par les deux qu'il a réunis dans le titre de son ouvrage.

SUR LE CAPITAL

La première surprise du lecteur est, en effet, de ne trouver dans les pages de l'introduction où Piketty présente ces fondements aucune définition de ce qu'il entend par capital. Le terme lui-même n'y figure quasiment pas : sauf erreur de ma part, je n'en ai relevé que cinq occurrences (pages 20, 34, 60, 65 et 68), aucune ne donnant lieu ne serait-ce qu'à un embryon de définition, comme s'il ne nécessitait aucune attention particulière ou comme s'il allait

de soi pour l'auteur, si ce n'est pour le lecteur. Et c'est bien le cas en l'occurrence. Comme dans son précédent ouvrage, et comme la quasi-totalité des économistes, Piketty entend en fait par capital toute forme de propriété, toute espèce d'actif (matériel ou immatériel) susceptible de procurer à son détenteur richesse (hauts revenus et gros patrimoine) et pouvoir. En somme, il adopte ce qu'on peut nommer, d'un point de vue marxiste, une conception fétichiste du capital comme rapport social de production, propre à ce que Marx nommait « l'économie vulgaire », qui, d'une part, le réifie (le confond avec ses supports matériels : moyens de production, monnaie, titres de crédit ou de propriété, etc.) et, d'autre part, le déifie (en fait une puissance surhumaine voire surnaturelle en lui attribuant la capacité de se mettre par lui-même en valeur)¹.

En fait, l'objet de Piketty n'est nullement le capital stricto sensu. Ce sont les inégalités sociales plus largement considérées dans leurs relations avec les idéologies qui les accompagnent et les soutiennent. C'est d'ailleurs ce qu'il répète à l'envi dès l'avertissement au lecteur et dans l'introduction de son ouvrage : « *Le Capital au XXI^e siècle a tendance à traiter les évolutions politico-idéologiques autour des inégalités et de la redistribution comme une sorte de boîte noire. J'y formule certes quelques hypothèses à leur sujet, par exemple sur les transformations des représentations et attitudes politiques face aux inégalités et à la propriété privée induites au XX^e siècle par les guerres mondiales, les crises économiques et le défi communiste, mais sans véritablement aborder de front la question de l'évolution des idéologies inégalitaires. C'est ce que je tente de faire de façon beaucoup plus explicite dans ce nouvel ouvrage, en replaçant en outre cette question dans une perspective temporelle, spatiale et comparative beaucoup plus vaste.* » (page 11). Et c'est encore ce qu'il répète à la fin de l'ouvrage, lorsqu'il est amené à récapituler son propos : « *J'ai tenté dans ce livre de proposer une histoire à la fois*



économique, sociale, intellectuelle et politique des régimes inégalitaires, c'est-à-dire une histoire des systèmes de justification et de structuration de l'inégalité sociale, depuis les sociétés trifonctionnelles et esclavagistes anciennes jusqu'aux sociétés postcoloniales et hypercapitalistes modernes. » (page 1191). Ainsi, il aurait été bien plus exact et plus honnête que son

1 Cf. « Critique des représentations fétichistes du capital », Alain Bihr, *Interrogations*?, n° 16, juin 2013 (www.classiques.uqac.ca/contemporains/bihr_alain/critique_representations_fetichistes_du_capital/critique_texte.html)

2 *Le système des inégalités*, Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, La Découverte, 2008.

3 *Dictionnaire des inégalités*, Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, Armand Colin, 2014.

ouvrage portât le titre *Inégalités et idéologie*. C'est d'ailleurs ce qu'il laisse clairement entendre dans la présentation de ses sources, intitulée « *Les sources utilisées dans ce livre : inégalités et idéologies* » (page 26). Alors pourquoi avoir fait figurer dans ce titre le mot de capital qui occupe si peu de place dans la matière même de l'ouvrage ?

SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES

Puisque Piketty entend traiter des différentes manières dont, dans toute l'étendue spatio-temporelle des sociétés humaines, les inégalités structurelles de ces dernières ont été pensées et justifiées, du moins pourrait-on s'attendre à ce qu'il définisse ce qu'il entend par inégalité sociale. Or, là encore, le lecteur restera sur sa faim. En premier lieu, il ne prend pas soin d'en donner une définition en compréhension, répondant à cette question aussi simple que décisive en définitive : que faut-il entendre par inégalité sociale ? La seule fois où il le tente, cela débouche sur une formulation singulièrement tautologique : « *Un régime inégalitaire, tel qu'il sera défini dans cette enquête, se caractérise par un ensemble de discours et de dispositifs institutionnels visant à justifier et à structurer les inégalités économiques, sociales et politiques d'une société donnée.* » (page 15). En somme, un régime inégalitaire justifie et structure des inégalités. On pouvait s'en douter...

Que l'on me permette de comparer cette légèreté d'approche avec les précautions dont nous nous sommes entourés, Roland Pfefferkorn et moi-même, lorsque nous avons entrepris, dans un ouvrage de dimensions cependant infiniment moindres, l'étude du caractère systémique des inégalités entre catégories sociales². Nous en avons fourni la définition synthétique suivante : « *Une inégalité sociale est le résultat d'une distribution inégale, au sens mathématique de l'expression, entre les membres d'une société des ressources de cette dernière, distribution inégale due aux structures mêmes de cette société et faisant naître un sentiment, légi-*

time ou non, d'injustice au sein de ses membres. » (page 8). Définition suivie d'un commentaire sur plusieurs pages de ses différents éléments composants, soulignant notamment l'irréductibilité des inégalités sociales à leur mesure mathématique, qui n'annule en rien le recours à une telle mesure autant que possible ; leur caractère multidimensionnel (les inégalités sociales couvrent tous les aspects de l'existence humaine) ; leur nature phénoménale (apparente, superficielle) au regard des rapports sociaux structurels qui leur donnent naissance (j'y reviendrai) ; la nécessité, mais aussi la difficulté quelquefois, qu'il y a à distinguer entre inégalités sociales, inégalités naturelles et inégalités individuelles ; enfin le fait que les inégalités sociales sont toujours enjeux de débats et de combats entre celles et ceux qu'elles affectent, qu'elles les favorisent, les défavorisent ou qu'elles épargnent, à des degrés divers. Ce sont là des préalables et des précautions théoriques qui nous ont paru indispensables, pour éviter pièges et confusions dans lesquels risque de tomber qui ne s'en entoure pas, comme nous allons le voir.

Car, pour ne pas l'avoir fait, Piketty rétrécit singulièrement, en deuxième lieu, la définition en extension des inégalités sociales, ce qui le conduit à réduire le champ des inégalités sociales dont il traite. Et même doublement. Il les réduit d'une part aux seules inégalités entre catégories sociales et entre nations ou groupes de nations, en négligeant celles entre femmes et hommes, celles entre générations et classes d'âge tout comme les inégalités socio-spatiales (à l'intérieur d'une même nation : inégalités entre régions, entre villes et campagnes, entre centres-villes et banlieues, etc.) même s'il lui arrive d'évoquer ces dernières en passant (par exemple, page 27, page 38), contrairement à ce que nous avons tenté de faire dans le *Dictionnaire des inégalités*³. D'autre part, Piketty tend constamment à réduire les inégalités entre catégories sociales et entre nations ou groupes de

nations principalement aux inégalités de revenus et de patrimoines (en omettant, par exemple, les inégalités face au logement, face à la santé, face à l'accès à l'espace public, face aux médias, etc.), contrairement à ce que nous avons fait dans *Déchiffrer les inégalités*⁴ et dans *Le système des inégalités*. Ainsi, lorsqu'il traite de la montée des inégalités dans le monde au cours des quatre dernières décennies, tous les indicateurs retenus concernent uniquement l'aggravation des inégalités dans l'ordre de partage des revenus : symptomatiquement les graphiques, par lesquels Piketty illustre cette dernière, s'intitulent « La montée des inégalités dans le monde » (page 37), « L'inégalité dans les différentes régions du monde » (page 39) ou encore « La courbe de l'éléphant des inégalités mondiales » (page 41) et « Les inégalités de 1900 à 2000 », comme si les inégalités de revenus étaient à elles seules « les inégalités » voire « l'inégalité ». Et cela transparait encore lorsqu'il traite « des nouvelles inégalités éducatives » qu'il réduit encore pour l'essentiel à des inégalités de revenus (pages 52-53), semblant ignorer tout ce que les inégalités face à la scolarité doivent à la distribution et à l'accumulation inégales de « *capital culturel légitime* » au sein des familles⁵.

4 *Déchiffrer les inégalités*, seconde édition, Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, Syros, 1999 (1^{re} édition, 1995).

5 Facteur largement documenté depuis les travaux pionniers de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers*, Éditions de Minuit, 1964 et *La reproduction*, Éditions de Minuit, 1970, jusqu'à ceux plus récents de Jean-Pierre Terrail, *De l'inégalité scolaire*, Éditions La Dispute, 2002 ou de Choukri Ben Ayed (dir.), *L'école démocratique. Vers un renoncement politique?*, Éditions Armand Colin, 2010, pour ne citer qu'eux.

6 Dans *Déchiffrer les inégalités*, nous nous sommes au contraire efforcés, Roland Pfefferkorn et moi-même, d'opérer non en comparant des quantiles mais des données concernant les catégories socio-professionnelles, telles que définies par l'Insee, puis de proposer dans un chapitre final de synthèse un tableau récapitulatif (tableau 13.1, page 439) faisant apparaître que les inégalités ainsi établies entre catégories sociales, prises dans toute leur extension, sont largement déterminées par les rapports capitalistes de production. Tableau repris dans *Le système des inégalités*, op. cit., page 46 et les remarques qui suivent (pages 47 à 54).

Et les quelques fois où Piketty étend le champ des inégalités au-delà des inégalités socio-économiques (de revenus et de patrimoines), il ne prend pas soin d'articuler les unes aux autres, en se contentant de les énumérer en les juxtaposant, sans laisser du coup apparaître le caractère systémique des inégalités sociales. Par exemple : « *L'inégalité moderne se caractérise également par un ensemble de pratiques discriminatoires et d'inégalités statutaires et ethno-religieuses (...)* On peut citer les discriminations auxquelles font face celles et ceux qui n'ont pas de domicile ou sont issus de certains quartiers et origines. On peut penser aux migrants qui se noient. » (page 14). Ou encore lorsqu'il relève la non-congruence entre les inégalités de revenus et les inégalités scolaires (page 57).

En dernier lieu, enfin et surtout, Piketty ne rapporte jamais les inégalités sociales aux rapports sociaux structurels qui leur donnent naissance, qui les manifestent mais les masquent aussi pour partie. Autrement dit, il ne saisit pas le caractère phénoménal des inégalités : le fait que les inégalités sociales ne sont que des phénomènes, la manifestation selon le cas évidente ou au contraire biaisée et pour partie masquée, de structures sociales sous-jacentes, celles constituées par les rapports sociaux fondamentaux que sont les rapports sociaux de production ainsi que les rapports sociaux de reproduction (articulant les rapports sociaux de sexe et les rapports sociaux de génération). D'ailleurs, le fait de travailler à peu près exclusivement sur des données individuelles concernant les revenus et les patrimoines, en les ordonnant en quantiles (essentiellement déciles et centiles), a pour conséquence mécanique d'occulter ou, du moins, de négliger les rapports de production⁶. En somme, Piketty raisonne comme si les inégalités sociales étaient la structure sociale elle-même, en confondant les deux dans ce qu'il nomme des « *régimes inégalitaires* » dont j'ai donné la définition plus haut.



IDRI

SUR L'IDÉOLOGIE

Piketty n'est guère plus disert sur le second concept que mobilise le titre de son ouvrage, celui d'idéologie. Ce qui est d'autant plus gênant que l'usage de ce concept ne peut aller de soi, tant ses mésusages ont été multiples. Et sans qu'on se soit posé au préalable la question de savoir si son usage peut ne pas être lui-même... idéologique. Ce qui suppose au minimum d'en fournir une définition claire et précise qui permette d'en justifier l'usage à des fins de connaissance critique de la réalité sociale. Or, sous ce rapport, ce qu'en dit Piketty est bien faible et insuffisant. Il n'y consacre que moins de deux pages (pages 16 et 17), n'aboutissant qu'à des formules vagues et lâches. Qu'on en juge : « *Je vais tenter dans le cadre de ce livre d'utiliser la notion d'idéologie d'une façon positive et constructive, c'est-à-dire comme un ensemble d'idées et de discours a priori plausibles visant à décrire comment devrait se structurer la société. L'idéologie sera envisagée dans ses dimensions à la fois sociales, économiques*

et politiques. Une idéologie est une tentative plus ou moins cohérente d'apporter des réponses à un ensemble de questions extrêmement vastes portant sur l'organisation souhaitable ou idéale de la société. »

Le restant du développement est consacré à mentionner qu'une idéologie se doit notamment d'aborder « *la question du régime politique, c'est-à-dire de l'ensemble des règles décrivant les contours de la communauté et de son territoire, les mécanismes permettant de prendre des décisions politiques en son sein, et les droits politiques de ses membres* » ; ainsi que « *la question du régime de propriété, c'est-à-dire de l'ensemble des règles décrivant les différentes formes de possession possibles, ainsi que les procédures légales et pratiques définissant et encadrant les relations de propriété entre groupes concernés* ». Et, en conséquence, elle se doit de fixer notamment « *un régime éducatif (c'est-à-dire les règles et institutions organisant les transmissions spirituelles et cognitives : familles et Églises, pères et mères, écoles et universités) et un régime fiscal (c'est-à-dire les dispositifs permettant d'apporter des ressources adéquates aux États et régions, communes et empires, ainsi qu'à des organisations sociales, religieuses et collectives de diverses natures)* ». Mais aucune explication ni justification ne sont fournies quant aux raisons pour lesquelles une idéologie est censée se pencher sur ces différentes questions plutôt que sur d'autres, tout aussi cruciales s'agissant de justifier l'existence et la persistance d'inégalités entre membres d'une même société ; par exemple, celle de savoir qui a le droit ou qui à l'obligation de porter des armes et de participer à la défense du territoire ou à la conquête de territoires voisins ; ou encore, celle de savoir qui décide de la nature du sacré et qui fixe celles et ceux qui ont le droit, mais aussi le devoir, de le manipuler ; ou encore, celle de savoir comment se règlent les conflits entre membres de la société et ceux qui en sont chargés ; etc. Là encore, qu'on me permette d'établir une comparaison avec la définition que j'ai fournie de ce qu'est une idéologie en général, à

Reprise et détournement de l'autocollant « Nucléaire, non merci ! », lui-même traduit en d'innombrables langues depuis les années 1970

[DR]



l'occasion de l'analyse du caractère idéologique du néolibéralisme, largement inspirée de la tradition marxiste : « Une idéologie est un système culturel (au sens anthropologique du mot) dont le noyau est constitué par une conception du monde à la fois englobante et cohérente, qui implique un programme d'action sur le monde et par conséquent aussi une axiologie, et dont la fonction essentielle est de justifier la situation, les intérêts ou les projets d'un groupement social particulier. »⁷ Cette définition met délibérément l'accent sur trois moments (au sens d'éléments constitutifs) qui sont autant de conditions nécessaires à la constitution d'une idéologie. Un moment théorique : une conception englobante et cohérente de la réalité sociale ou, du moins, d'une partie conséquente de celle-ci. Un moment pratique ou pragmatique : un programme d'actions, selon le cas politique, morale, éthique, pédagogique, etc., ou tout cela à la fois, qui nous dit non seu-

lement ce que le monde est (ou est censé être) mais encore ce que nous devons et pouvons y faire et en faire, comment et pourquoi nous avons à y agir. Enfin un moment apologétique : la justification voire l'idéalisation de la situation, des intérêts, des actions, des positions et/ou des propositions, des projets d'un groupement, pris dans des rapports complexes (d'alliance, de concurrence, de rivalité, de lutte, etc.) avec d'autres groupements, justification qui a pour fonction de permettre à ce groupement de parvenir à ses fins ; en ce sens, toute idéologie est toujours fondamentalement un plaidoyer pro domo.

Dans l'usage qu'il fait du concept d'idéologie, Piketty retient les deux premiers moments, sans toujours clairement les distinguer d'ailleurs, mais il tend à négliger le dernier. Plus exactement, s'il reconnaît bien une dimension apologétique aux idéologies inégalitaires qu'il examine, c'est en la rap-

portant à la société dans son ensemble bien plus qu'au groupement (caste, ordre, classe, etc.) dominant. Pour lui, une idéologie vise davantage à justifier l'ordre social en tant que tel, y compris dans sa dimension inégalitaire, dans le but de le conforter, qu'à justifier spécifiquement la position dominante de ceux qui instituent et perpétuent cet ordre inégalitaire parce qu'ils en profitent. Cela apparaît dès les premières lignes de l'introduction : « Chaque société humaine doit justifier ses inégalités : il faut leur trouver des raisons, faute de quoi c'est l'ensemble de l'édifice politique et social qui menace de s'effondrer. Chaque époque produit ainsi un ensemble de discours et d'idéologies contradictoires visant à légitimer l'inégalité telle qu'elle existe ou devrait exister, et à décrire les règles économiques, sociales et politiques permettant de structurer l'ensemble. » (page 13).

Et Piketty enfonce le clou peu après : « (...) on aurait bien tort de voir dans ces constructions intellectuelles et politiques un pur voile hypocrite et sans importance permettant aux élites de justifier leur immuable domination. » (page 61). Ce qui revient à dire qu'une idéologie inégalitaire peut être l'idéologie domi-

nante au sein d'une société donnée sans être d'abord et essentiellement l'idéologie du groupement dominant, c'est-à-dire l'expression tout à la fois de ses intérêts, de ses passions et de sa vision du monde, destinée à justifier sa position dominante. Sans doute serait-il erroné de réduire une idéologie à ce seul moment apologétique⁸. Mais c'est une autre erreur, et de plus grave conséquence, que de minorer voire d'ignorer ce moment comme finit par le faire Piketty, en transformant toute idéologie en une simple réponse au « besoin irrépressible des sociétés humaines de donner du sens à leurs inégalités, parfois au-delà du raisonnable ». (page 45). Car : « Toutes les sociétés humaines ont besoin de donner du sens à leurs inégalités et les justifications du passé, si on les regarde de près, ne sont pas toujours plus folles que celle du présent. » (page 46).

Ce gauchissement du concept d'idéologie que pratique Piketty s'explique par le fait qu'il n'examine que des idéologies inégalitaristes, pire : il fait comme si l'idéologie n'avait pas d'autre fonction possible que celle de justifier les inégalités sociales existantes, comme l'expriment bien les deux passages que je viens de citer. Car, dès lors, il n'est pas nécessaire de prendre en compte ou même seulement de mentionner sa fonction apologétique pour les groupements dominants : elle va de soi. Il est clair pourtant qu'il y a eu, au cours de l'histoire, des idéologies égalitaristes : des idéologies revendiquant l'égalité (sous différents rapports) entre les membres de la société. Son cortège est celui des grands moments de révolte des dominés : les soulèvements des esclaves dans l'Antiquité, les jacqueries millénaristes qui parcourent le Moyen Âge, les tendances radicales de la Réforme, les accents plébéiens qui ont accompagné les premières révolutions bourgeoises dans les Provinces-Unies, en Angleterre, plus tard en France, jusqu'aux mouvements anarchistes, socialistes et communistes contemporains en sont autant de jalons, pour rester cantonné dans la seule histoire européenne.

7 « L'idéologie néolibérale », Alain Bihr, Semen, n° 30, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, novembre 2010.

8 Piketty en donne cependant lui-même un bel exemple plus loin dans l'ouvrage en évoquant les mutations idéologiques du christianisme dans le cours du Bas Empire romain : « Au tout début de l'ère chrétienne, Jésus enseignait certes à ses disciples qu'il était "plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux". Mais, à partir du moment où les familles de riches Romains épousèrent la nouvelle foi et commencèrent à s'emparer au sein de l'Église des positions dominantes en tant qu'évêques et écrivains chrétiens, à la fin du IV^e siècle et au cours du V^e siècle, les doctrines chrétiennes se devaient de traiter de façon frontale la question de la propriété et de la richesse, et de faire preuve de pragmatisme » (page 121). Lequel « pragmatisme » consistera évidemment à « penser les conditions d'une propriété juste et d'une économie conforme à la nouvelle foi », c'est-à-dire à justifier les propriétés acquises par l'Église et ses hauts dignitaires au premier chef.

SUR LES RAPPORTS SOCIAUX DE PRODUCTION

Le principal défaut d'où découlent les travers précédents est la méconnaissance, par Piketty, du concept de rapports sociaux de production. De ces derniers, il saisit tout au plus avec constance les rapports de distribution en se focalisant sur les inégalités de revenus et de patrimoines. Cette méconnaissance transparait, par exemple, dans sa difficulté à expliquer pourquoi la question de la propriété et celle du pouvoir politique sont étroitement articulées, articulation rapportée par lui à leur seule dimension idéologique (page 17); ou encore pourquoi cette articulation est immédiate dans les modes de production précapitalistes alors qu'elle passe par des médiations juridiques dans le mode capitaliste de production, ce qui leur donne l'apparence de l'appartenance à deux sphères distinctes, la sphère économique et la sphère politique (page 18). Une question sur laquelle Marx avait avancé l'intuition décisive suivante: «C'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct (...) qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social et par conséquent de la forme politique que prend le rapport de souveraineté et de dépendance, bref, la base de la forme spécifique que revêt l'État à une période donnée.»⁹

Cette méconnaissance transparait encore dans sa minoration de l'objectivité des rapports de production et de la survalorisation consécutive de l'autonomie et de la puis-

sance du politique et de l'idéologique. Piketty a certes parfaitement raison de dire qu'il faut «prendre l'idéologie au sérieux» (page 20). Ce qui implique aussi bien d'accorder tout leur poids aux facteurs idéologiques dans l'analyse de la structuration et de la transformation historique des sociétés humaines, par conséquent dans l'explication de leur diversité spatiale et temporelle, que d'accorder à ces facteurs une autonomie relative, à l'égard des autres facteurs de structuration et de transformation (développement des forces productives, rapports de production et de reproduction, rapports de propriété, etc.). Mais peut-on pour autant affirmer que: «L'inégalité n'est pas économique ou technologique: elle est idéologique et politique. Telle est sans doute la conclusion la plus évidente de l'enquête historique présentée dans ce livre. Autrement dit, le marché et la concurrence, le profit et le salaire, le capital et la dette, les travailleurs qualifiés et non qualifiés, les nationaux et les étrangers, les paradis fiscaux et la compétitivité, n'existent pas en tant que tels. Ce sont des constructions sociales et historiques qui dépendent entièrement du système légal, fiscal, éducatif et politique que l'on choisit de mettre en place et des catégories que l'on se donne» (page 20)? Que les rapports sociaux (en l'occurrence: les rapports capitalistes de production) soient des constructions sociohistoriques n'exclut en rien leur objectivité, au double sens où ils existent en dehors des acteurs sociaux (individuels et collectifs) qui sont pris en eux et par eux et où ils exercent à leur égard une contrainte plus ou moins puissante, au rebours de l'affirmation selon laquelle, ils «n'existent pas en tant que tels». Les deux termes de cette proposition renvoient sans doute à une contradiction qui est au cœur de la praxis sociale, de l'agir sociohistorique: celle entre les sujets humains et leurs produits et œuvres qui se fixent en dehors d'eux et face à eux comme une réalité objective qui pèsent sur eux de tout le poids de leurs déterminations matérielles, institutionnelles et spirituelles (idéologiques), objectivité qu'ils sont en mesure

de transformer plus ou moins radicalement et quelquefois même de révolutionner, en leur substituant progressivement ou brutalement d'autres rapports. C'est toute cette dialectique que Marx évoque dans le célèbre passage suivant: «Les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas arbitrairement, dans les conditions choisies par eux, mais dans des conditions directement données et héritées du passé. La tradition de toutes les générations mortes pèse d'un poids très lourd sur le cerveau des vivants. Et même quand ils semblent occupés à se transformer, eux et les choses, à créer quelque chose de tout à fait nouveau, c'est précisément à ces époques de crise révolutionnaire qu'ils évoquent craintivement les esprits du passé, qu'ils leur empruntent leurs noms, leurs mots d'ordre, leurs costumes, pour apparaître sur la nouvelle scène de l'histoire sous ce déguisement respectable et avec ce langage emprunté.»¹⁰ Pour en revenir aux rapports capitalistes de production et aux actions susceptibles de les modifier, il est clair que ces dernières peuvent infléchir plus ou moins «le marché et la concurrence, le profit et le salaire, le capital et la dette, les travailleurs qualifiés et non qualifiés, les nationaux et les étrangers, les paradis fiscaux et la compétitivité». Mais, sauf à entamer une rupture révolutionnaire avec ces rapports, ces inflexions ne modifieront pas fondamentalement ces rapports. Qu'un nou-



veau partage soit institué entre le profit et le salaire, par exemple, conduisant à réduire substantiellement les inégalités de répartition de la richesse sociale produite (sous forme de valeur), ne modifie en rien ni la nature du profit (résultat de leur péréquation de la plus-value, donc de l'exploitation du travail humain dans le cadre des rapports capitalistes de production) ni celle du salaire (résultat de la transformation de la force de travail en marchandise, autre caractéristique structurelle des rapports capitalistes de production), qui apparaissent ainsi pour ce qu'ils sont: autant de formes des rapports capitalistes de production.

Qui plus est, non seulement de pareilles réformes de ces rapports n'en modifient nullement la nature mais elles sont la condition même de leur reproduction. C'est que Marx et Engels ont tôt indiqué dans un autre passage des plus célèbres de leur abondante littérature: «La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production et donc les rapports de production, c'est-à-dire l'ensemble des rapports sociaux. Le maintien sans changement de l'ancien mode de production était, au contraire, pour toutes les classes industrielles antérieures, la condition première de leur existence. Ce bouleversement continu de la production, ce constant ébranlement de toutes les conditions sociales, cette agitation et cette insécurité perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux stables et figés, avec leur cortège de conceptions et d'idées traditionnelles et vénérables, se dissolvent; les rapports nouvellement établis vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier. Tout élément de hiérarchie sociale et de stabilité d'une caste s'en va en fumée, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont enfin forcés d'envisager leur situation sociale, leurs relations mutuelles d'un regard lucide.»¹¹

Ainsi, la rude inflexibilité des rapports capitalistes de production a-t-elle pour condition la flexibilité de leurs formes phénoménales, soit leurs transformations (au sens propre de changements de forme) perma-

⁹ Le Capital, Éditions Sociales, Paris, 1948-1960, Tome VIII, page 172.

¹⁰ Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, Karl Marx, 1851, page 13. www.classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/18_brumaine_louis_bonaparte/18_brumaine_louis_bonaparte.pdf

¹¹ Manifeste du Parti communiste, Karl Marx et Friedrich Engels, 1848, page 9. www.classiques.uqac.ca/classiques/Engels_Marx/manifeste_communiste/Manifeste_communiste.pdf

nentes, auxquelles contribuent à l'occasion les réformes qui prétendent les dépasser. Nous aurons à nous en souvenir lorsqu'il nous faudra évaluer la portée des propositions de Piketty en faveur d'un « socialisme participatif » en fin d'ouvrage. La minoration de l'objectivité des rapports sociaux et la majoration consécutive des facteurs idéologiques transparaissent également dans les formulations auxquelles il s'abandonne dès lors qu'il traite des transformations historiques, qui trahissent inversement une surestimation de la puissance de l'idéologie. Ainsi lit-on sous sa plume : « C'est la rencontre d'évolutions intellectuelles et de logiques événementielles qui produit le changement historique : les unes ne peuvent rien sans les autres » (page 48). Ou encore : « (...) les idées et idéologies comptent dans l'histoire, mais elles ne sont rien sans le truchement des logiques événementielles, des expérimentations historiques et institutionnelles concrètes, et souvent de crises plus ou moins violentes » (page 61). Encore conviendrait-il de se demander si, derrière et dans ces « logiques événementielles, expérimentations institutionnelles et crises plus ou moins violentes » ne se manifeste pas tout simplement la dure et inflexible objectivité des rapports sociaux (de production, de propriété, de classe, etc.), des contradictions qui les dynamisent et des transformations qui en résultent, souvent à l'insu même des acteurs sociaux, en les obligeant précisément à faire preuve d'innovations idéologiques et politiques et en leur en fournissant aussi l'occasion.

Piketty en fournit lui-même un exemple saisissant lorsqu'il esquisse une analyse de la genèse du régime fordiste de reproduction des rapports capitalistes de production dans les formations capitalistes centrales (États-Unis et Europe occidentale en tête) dans le cours des années 1920-1940, donnant notamment naissance à l'État-providence (pages 54-55). Il commence à en attribuer le mérite à la constitution de « coalition d'idées fondées sur des programmes de réduction des inégalités et de transformations profondes du système légal, fiscal et social », incar-

nées notamment par des partis sociaux démocrates. Après quoi, il enchaîne de la sorte : « Le facteur le plus important conduisant à l'émergence de telles coalitions d'idées et de cette nouvelle vision du rôle de l'État fut la perte de légitimité du système de propriété privée et de libre concurrence, d'abord de façon graduelle au XIX^e siècle et au début du XX^e, du fait des énormes concentrations de richesses engendrées par la croissance industrielle et des sentiments d'injustice provoqués par ces évolutions, et ensuite de façon accélérée à la suite des guerres mondiales et de la crise des années 1930. » Cette phrase illustre littéralement l'importance relative que Piketty accorde d'une part aux facteurs idéologiques, d'autre part aux dynamiques et contradictions des rapports de production et de classe : il consacre plusieurs lignes aux premiers pour liquider en quelques mots la référence à ces événements de toute première importance que furent les deux guerres mondiales et la crise structurelle initiée par le krach boursier new-yorkais d'octobre 1929, autant de manifestations explosives des contradictions recelées par le développement des rapports capitalistes de production, plaçant le mode de production capitaliste lui-même au bord du gouffre, nécessitant de profondes réformes de ses rapports constitutifs, donnant ainsi leur chance historique à « des coalitions d'idées » qui, sans ces explosions, auraient continué à faire antichambre dans l'Histoire. Ce que Piketty lui-même avoue du bout des lèvres en évoquant la brusque « accélération » dont ces coalitions auront bénéficié de la part de ces explosions.

Un dernier indice de l'incompréhension par Piketty du concept de rapports sociaux de production nous est fourni par l'étonnante formulation suivante : « La théorie du passage mécanique du "féodalisme" au "capitalisme" à la suite de la révolution industrielle ne permet pas de rendre compte de la complexité des trajectoires historiques et politico-idéologiques observées dans les différents pays et régions du monde (...) » (page 21). Théorie qui est celle constamment proférée par le marxisme. Ce

dernier a produit des multiples hypothèses, analyses et théories à propos de ce passage, en donnant quelquefois naissance à d'âpres discussions entre marxistes¹². Mais, pour divergents qu'ils aient pu être entre eux sur cette question, aucun d'entre eux ne l'a fait dépendre de la seule « révolution industrielle ». Pour cette simple raison que tout marxiste sait que la transition d'un mode de production à un autre, en l'occurrence du féodalisme au capitalisme, est nécessairement un processus pluriséculaire, qu'il est impossible de condenser dans les quelques décennies qui ont vu se produire la « révolution industrielle ». Prétendre le contraire, c'est ne rien comprendre ni à ce qu'est un mode de production ni à ce que sont les rapports de production qui lui servent de base structurelle. Quant à l'impossibilité de rendre compte, sur des bases marxistes, « de la complexité des trajectoires historiques et politico-idéologiques observées dans les différents pays et régions du monde », je me permets de renvoyer le lecteur au tome 3 de *Le premier âge du capitalisme*, plus précisément aux parties X et XI, où je ne consacre pas moins de l'équivalent (en nombre de pages !) de l'ouvrage de Piketty à une entreprise de ce genre ; et je l'en fais juge¹³.

RETOUR SUR LE TITRE

Revenons une dernière fois sur le titre de l'ouvrage. En intitulant celui-ci *Capital et idéologie*, Piketty ne pouvait pas ignorer qu'il mobilisait ce faisant deux concepts qui, l'un et l'autre, sont fortement connotés en ce qu'ils font signe vers une certaine tradition théorique et politique, le marxisme, et plus encore vers son initiateur, Marx lui-même. Certes, Marx n'a pas eu le monopole de l'usage de ces deux termes, dont il n'est au demeurant pas l'inventeur : il a repris le terme de capital aux économistes de son temps et celui d'idéologie à l'école française du même nom fondé par Antoine Destutt de Tracy (1754-1836). Mais il est non moins certain que Marx aura fait subir à chacun de ces deux concepts, à celui de capital plus encore

qu'à celui d'idéologie, une révolution théorique telle qu'il est difficile pour ne pas dire impossible d'en faire usage aujourd'hui sans se référer à ce qu'il en a fait, que ce soit pour placer ses pas dans les siens ou pour s'en affranchir, d'une manière ou d'une autre¹⁴. Et c'est pourtant exactement la démarche de Piketty qui use de ces concepts comme si Marx n'en avait jamais traité. Comme je ne lui ferai pas l'injure de supposer qu'il ignore tout de Marx, il faut bien chercher le sens d'une telle mise entre parenthèses ou d'un tel contournement de ce dernier, qui sont tout sauf innocents, dans le bénéfique qu'il peut en retirer : faire croire qu'on peut s'émanciper de Marx sans se donner la peine de se confronter à lui, pour de bon et sérieusement. Ou encore : faire croire que l'on est en mesure de dépasser Marx sans se donner la peine de passer par lui. En définitive : faire croire que l'on se situe au-delà de Marx alors qu'on est nettement en deçà de lui, sur plusieurs points majeurs¹⁵. En somme, pour un lecteur averti, le titre de l'ouvrage n'est pas seulement trompeur sur la nature de la marchandise qu'il emballe. Il laisse encore immanquablement flotter autour de cette dernière un petit parfum d'escroquerie intellectuelle.

■ Alain Bihir

¹² À titre d'exemples, parmi d'autres, cf. *Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition*, deux tomes, Maurice Dobb et Paul Sweezy (dir.), Éditions Maspero, 1977 ; et *The Brenner Debate : Agrarian Class Structure and Economic Development in Pre-Industrial Europe*, Trevor Aston et C.H.E. Philpin (éd.), Past and Present Publications, Cambridge University Press, 1985.

¹³ *Le premier âge du capitalisme*, Tome 3 : Un premier monde capitaliste, Alain Bihir, Éditions Page 2 et Syllepse, 2019.

¹⁴ On aura compris que ma lecture critique se situe clairement du côté du premier terme de cette alternative et que les références à mes propres travaux qui y sont mobilisées, parmi d'autres possibles, n'ont pour but que de montrer ce que peut produire une confrontation suivie et réfléchie avec Marx.

¹⁵ C'est déjà à un pareil jeu de passe-passe que s'était livré le titre du précédent ouvrage de Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, en laissant implicitement entendre que *Le Capital*, le vrai, appartenait au XIX^e siècle et que le premier avait vocation à se substituer au second devenu obsolète.

LA GRATUITÉ POUR PENSER le socialisme et l'abondance

Cet article se veut une réflexion sur le projet socialiste. Le socialisme est abordé non seulement comme processus de prise du pouvoir par le prolétariat, mais aussi par l'exploration de formes institutionnelles possibles pour une société où l'État et l'argent seraient en voie de dépérissement.

Syndicaliste CGT retraité, Gérard Vaysse est un ancien salarié de l'industrie chimique, embauché en 1983 avec pour objectif de « construire la LCR dans l'industrie ». Membre du Nouveau Parti anticapitaliste, il a initialement publié la présente étude dans *Imprecor.**

* Voir aussi « La stratégie ne se limite pas à la prise du pouvoir », Gérard Vaysse, *Imprecor* n° 653-654 de juillet-août 2018.



Il sera question ici des revendications transitoires : leur finalité ne serait pas seulement de mettre le capitalisme en crise et de renforcer la puissance du prolétariat ; elles devraient être aussi ce qui permet, préfigure, et surtout n'est pas antagonique, avec la société que nous voulons. Cette démarche nous conduit à intégrer dès aujourd'hui dans nos luttes la question de la régression de l'argent et de l'État. Or cette problématique est ignorée par des revendications économiques qui s'en tiennent strictement au partage entre salaire et profit. De ce point de vue, nous examinons les potentialités de la gratuité, totale ou partielle, présente dans toutes les sociétés capitalistes et qui parfois représente une part importante du Produit intérieur brut (PIB) dans les pays développés. Le cas français est ici utilisé comme point de départ de la réflexion. La santé et l'éducation y sont plus largement gratuites



[DRI]

que dans la plupart des pays. Mais partout, la gratuité de nombreuses infrastructures – hôpitaux ou dans de nombreux pays de l'enseignement primaire – constitue des exemples sur lesquels les militants peuvent s'appuyer pour développer l'argument suivant : « à chacun selon ses besoins, tout de suite ».

LA GRATUITÉ EST PARMI NOUS

Le remboursement des frais de santé met en scène une transaction monétaire, mais celle-ci s'estompe quand le ou la patiente bénéficie du tiers payant : alors se met en place l'expérience du soin sans argent. Si on prête attention à la facture, par exemple un décompte des frais d'hospitalisation, la moindre intervention se paye 2 000 à 5 000 euros, une hospitalisation un peu longue coûtera dix fois plus cher : des

sommes sans commune mesure avec un salaire mensuel ordinaire. Mais peu de gens y prêtent attention. On sera plus attentif si on doit déboursier, à défaut d'une bonne mutuelle, le forfait hospitalier (20 euros par jour d'hospitalisation).

Quand on marche sur le trottoir, on ne se dit pas que le trottoir est gratuit : la gratuité, quand elle n'est pas médiée par une opération de paiement-remboursement, passe alors complètement inaperçue. Et pourtant elle est massive : voies de circulation, éclairage public, panneaux de circulation, parcs urbains... L'école primaire gratuite est effectivement pensée comme telle, et la gratuité est mise en évidence par contraste lors du paiement des fournitures scolaires, de la cantine. La gratuité de l'université française nous apparaît comme un bien indispensable au moment de sa remise en cause par le paiement des inscriptions (le processus est amorcé en France par le projet de paiement de lourds frais d'inscription par les étudiant-es étranger-es). Les grandes écoles (Polytechnique, École nationale d'administration-ENA, École centrale...) sont gratuites. Elles sont essentiellement destinées aux

classes dominantes et conçues à cette fin. Les écoles intermédiaires, à mi-chemin entre celles destinées au bas peuple et celles qui sont réservées à l'élite, comme les écoles de commerce, formations de kiné, d'orthophoniste, par exemple, sont extrêmement chères...

L'ascension sociale a un prix ; arrivé au sommet, ça redevient gratuit et même souvent les étudiant-es sont rémunéré-es (Polytechnique, École normale supérieure-ENS, ENA, École nationale de l'aviation civile). Attention : La gratuité que nous observons ici se démarque radicalement de la « gratuité » capitaliste façon Facebook, Google, des chaînes de télévision ou de radio : ces entreprises, en diffusant de l'information ou de la mise en relation servent à capter « du temps de cerveau disponible » afin de diffuser de la publicité, ou à capter des informations sur les utilisateurs et les revendre à des marchands.

GRATUITÉ ET REDISTRIBUTION

157 milliards d'euros consacrés à l'éducation nationale en 2018 : 6,7 % du PIB. L'État est le premier financeur de l'éducation (57,4 %), devant les collectivités territoriales (23,4 %). Le reste, 20 % environ, est financé par les entreprises, d'autres administrations ou les ménages¹. La part des ménages dans le financement, y compris dans l'enseignement privé, reste très minoritaire, bien que les statistiques ne les distinguent pas des entreprises et des « autres administrations » (nous pouvons l'estimer à moins de 10 %). Dépenses de santé : en 2018, sur 203,5 milliards d'euros, 7 % restent à la charge des ménages après remboursement par la Sécurité sociale et par les assurances complémentaires.

Au total, l'accès gratuit aux services de santé et d'éducation représente, déduction faite de la contribution des ménages, une valeur de l'ordre de 320 milliards d'euros. 85 % de la population active en France est salariée. Estimons maintenant ce que la gratuité ajoute au salaire. Faisons l'hypothèse que cette frange de la population active, 85 %, s'il n'y avait aucune redistribution, aurait à charge 85 % des soins de santé et d'éducation pour eux et elles, pour les personnes qui sont à leur charge, pour leur avenir de retraité-es. Dit autrement, il n'y aurait aucune possibilité de faire des études ou de se soigner sans que soi-même ou un proche ne les finance directement par son travail. Alors les 25,4 millions de salarié-es devraient ajouter annuellement à leurs dépenses, pour eux ou pour leurs proches, l'équivalent de 270 milliards d'euros qui sont, dans la situation actuelle, mis à disposition sans paiement, soit 890 € mensuels par salarié-e.

Faisons une hypothèse : ces sommes, pour la santé et l'éducation, ont été prélevées en amont, sous forme de cotisations sociales et d'impôts, sur l'ensemble de ces salaires, et proportionnellement aux revenus. Elles sont redistribuées de manière égalitaire. C'est une expérience de pensée : les contributions viennent aussi des entreprises (ce qui augmente les ressources disponibles par rapport à notre hypothèse) ; l'usage des soins de santé et de l'éducation est moindre pour les classes inférieures parce qu'elles sont moins éduquées et qu'elles vivent moins longtemps ; le financement de l'éducation se fait par l'impôt (en aval du salaire net), le financement de la santé principalement par la cotisation sociale (en amont du salaire net), la cotisation sociale est réduite pour les bas salaires, la part

¹ Source : ministère de l'éducation.

	RSA	SMIC	Salaire médian	Salaire moyen	5 x SMIC	10 x SMIC
Salaire net mensuel	559	1 185	1 788	2 442	5 925	11 850
Ajout potentiel de la gratuité	890	890	890	890	890	890
% ajouté	(+159 %)	+ 75 %	+ 50 %	+ 36 %	+ 15 %	+ 8 %

supérieure des hauts salaires est exonérée de l'assurance maladie ; enfin le Revenu de solidarité active n'existerait pas dans une société sans redistribution. Le tableau (p. 175) ne peut donc pas être lu comme une expression comptable de la réalité.

Malgré ces réserves, le tableau ci-dessus, tout fictif qu'il soit, montre la puissance de la redistribution par les services gratuits. Elle est en partie réelle, en partie potentielle quand elle lève l'obstacle financier (il y en a d'autres) aux études. En examinant ces chiffres, un seuil pourrait être estimé, quelque part entre les cadres moyens et les cadres de haut niveau, qui séparerait ceux qui ont intérêt à la redistribution et ceux qui auraient intérêt au paiement direct ou à des assurances privées ajustées à leur revenu et leurs besoins personnels. Les réformes néolibérales visent à activer ce seuil et à exacerber cet antagonisme potentiel en poussant les cadres vers les assurances privées ou l'enseignement privé, et en dépouillant ainsi les systèmes redistributifs pour les discréditer aux yeux de tous. Si cet objectif est atteint, les catégories inférieures sont privées de ressources, les mécanismes de redistribution sont décrédibilisés, la panique du chacun pour soi peut rapidement s'instaurer. L'école et la santé représentent, en France, les plus gros budgets affectés à la gratuité. Cependant, les voies de circulation, les parcs urbains et naturels, l'éclairage public, les pompiers et bien d'autres services constituent des richesses disponibles pour tous et toutes sans qu'intervienne un paiement direct.

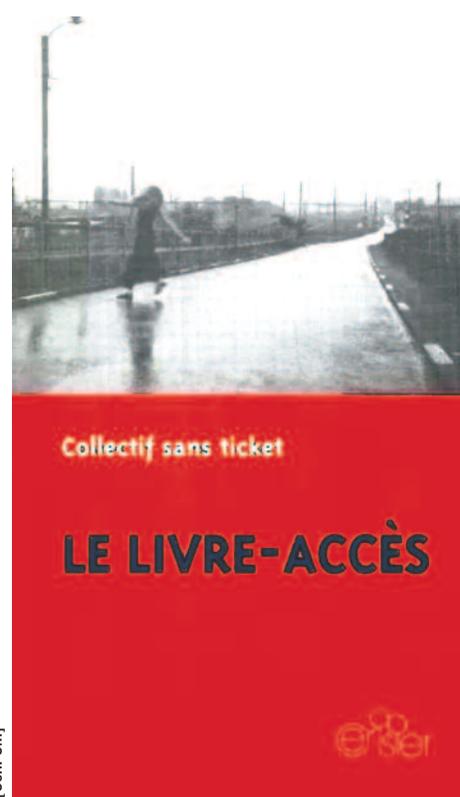
GRATUITÉ ET/OU AUGMENTATION DE SALAIRES ?

La gratuité est, pour les salarié-es moyens, un système d'accès aux richesses bien plus robuste que les augmentations de salaire qui peuvent être rabotées par l'inflation, l'augmentation du coût de la vie et notamment du logement. L'extension de la gratuité est un puissant moyen de redistribution des richesses. C'est par conséquent un

nœud du conflit social car les plus riches ne veulent pas payer, en pourcentage de leur richesse, des services qui leur coûteraient moins cher s'ils les achetaient directement. Les riches n'en ont rien à faire du métro gratuit ; si leurs enfants ne vont pas à l'École centrale, à l'ENS ou à Polytechnique, ils auront toujours les moyens de leur payer une école de commerce qui leur coûterait moins cher que la redistribution par l'impôt à laquelle ils sont contraints. Les riches ne veulent pas payer pour la santé des pauvres, c'est particulièrement flagrant avec l'Obamacare aux États-Unis. Dans ce pays, même des salarié-es ordinaires, qui se sentent bien couverts par leur assurance privée personnelle ou d'entreprise, ont peur d'être lésés par l'entrée de plus pauvres qu'eux dans les mécanismes de redistribution. La gratuité est au cœur de la lutte des classes (santé, école gratuite). La destruction de la gratuité ou son absence est un puissant facteur de dislocation sociale.

L'extension de la gratuité est une mesure bien plus efficace socialement que l'augmentation des salaires qui est toujours inégalitaire. La structure des conventions collectives, des grilles salariales, fait qu'une augmentation des bas salaires, souvent exprimée en pourcentage, induit une augmentation plus grande des salaires plus élevés. Par la revendication salariale, il est impossible d'avancer vers une redistribution égalitaire des revenus, même en cas d'augmentation égale pour toutes et tous, qui ne fait que figer la situation présente. Revendiquer une augmentation qui ne concernerait que les bas salaires, revendiquer une redistribution à l'intérieur du monde salarial, impliquerait une remise en cause des conventions collectives et des grilles salariales, ce qui est difficile à assumer d'un point de vue syndical.

Examinons la revendication salariale telle qu'elle est exprimée largement en France : la CGT revendique un salaire minimum de 1 800 € (brut) par mois, soit une augmenta-



[Coll. CM]

tion de 18,5%. L'Union syndicale Solidaires réclame 1 700 € net comme minimum pour le SMIC et autres revenus (retraite, minimas sociaux, indemnités chômage). Dans la structure salariale actuelle (conventions collectives et grilles de salaires inchangées) la démarche revendicative conduirait à augmenter la masse salariale des travailleurs et travailleuses en activité de 30 à 40%. Si nous considérons que l'augmentation des retraites revendiquée, avec un seuil bas à 1 700 €, pourrait être financée par l'augmentation des salaires via les cotisations sociales, il reste par ailleurs à amener tous les autres revenus à 1 700 €, ce qui concerne 5 à 7 millions de personnes. Sans entrer dans les détails comptables, nous pouvons intuitivement en déduire une élévation de la part des salaires dans le PIB portée de 63% actuellement à plus de 85%, voire 90%.

Le livre-accès, Collectif sans ticket (CST) de Bruxelles, Éditions du Cerisier, 2001. Actif à la fin des années 1990, le CST a publié ce livre qui retrace leurs luttes, puis propose une contribution à une réflexion prospective sur l'accès libre et gratuit aux transports publics. C'est le fruit d'une contre-expertise par en bas, sur le terrain des flux et normes de déplacement. Qui paye quoi ? Quelles sont les pistes de financement alternatives ? Pourquoi les pouvoirs publics entretiennent-ils un régime de concurrence déloyale envers les transports en commun au profit de la voiture ?

Une telle revendication aboutie mettrait incontestablement le capitalisme en crise et donc répondrait formellement aux critères d'un programme de transition. Mais on peut être sceptique sur la possibilité, pour un gouvernement des travailleurs et travailleuses arrivé au pouvoir, de gérer un tel héritage. Affecter la quasi-totalité des richesses au revenu des ménages obère toute possibilité de création d'infrastructures (quid des transports gratuits ?), de transformation du système productif (quid de la transition écologique ?) et même du simple entretien de l'appareil de production ! D'un point de vue écologique, elle exacerbe la consommation individuelle de biens et donc la pression sur les ressources. Il n'est pas question ici de contester le fait que, dans les conditions sociales de la France, il est difficile de vivre avec moins de 1 700 € par mois. Simplement nous devons prendre en compte le fait que la redistribution des richesses ne se réduit pas au changement du rapport entre salaires et

La carte de droit au transport gratuit, éditée par le Collectif sans ticket

[Coll. CM]



profits, la redistribution au sein du salariat est incontournable et ce constat complique notre démarche revendicative. Pour réserver une proportion raisonnable à l'investissement et augmenter tous les revenus jusqu'à 1 700 € net, il faudrait faire une incursion radicale dans l'échelle des salaires (échelle de 1 à 4, par exemple entre 1 700 € et 6 800 €?). Un tel programme politique est-il assumable dans les conditions actuelles? Comment un syndicat pourrait-il porter un tel projet? Faute d'avancer dans le domaine de la gratuité, en l'absence de mobilisations de haut niveau sur ce thème, il faudrait déjà réfléchir à des revendications salariales qui n'alimentent pas la croissance infinie de la consommation, qui n'altèrent pas notre crédibilité économique et qui vont dans le sens de la redistribution des revenus. Une augmentation uniforme de 300 € pour tous les revenus, combinée à un dé plafonnement de la Sécurité sociale (les revenus au-des-

sus de 3 428 € par mois en 2020 sont exonérés d'assurance maladie, qui est de 8,55 % cotisation employeur, 7,9 % cotisation salarié) permettrait de maintenir le salaire net jusqu'à 5 fois le SMIC. L'effet de redistribution serait puissant, la Sécurité sociale se porterait mieux et les premiers niveaux de cadres seraient préservés. Mais cela supposerait une confrontation avec les salariés du haut de l'échelle, et pas seulement avec le patronat.

GRATUITÉ OU REVENU UNIVERSEL ?

L'idée de revenu universel consiste à donner à chacun-e un minimum pour vivre et acheter les biens et services dont chacun-e a besoin. L'extension de la gratuité s'oppose dans son principe au revenu universel. En régime capitaliste, acheter des biens et services entretient la rente, le profit et, par le moyen du crédit, l'intérêt versé aux banques. Le revenu universel ne contredit en rien ces phénomènes car il part du postulat que les biens et services doivent être achetés. Par la gratuité, nous limitons les possibilités pour le capital de faire du profit, de prélever de la rente ou des intérêts. Nous limitons son territoire d'action.

EXTENSION POSSIBLE DE LA GRATUITÉ ET CE QU'ELLE MET EN CAUSE DANS LE CAPITALISME

Entre la gratuité totale, décrite précédemment, et le marché intégral, se trouve une zone floue dans laquelle les prix s'écartent de la valeur par divers mécanismes de redistribution ou de subventions. Par ailleurs, verser des retraites, des aides personnalisées au logement (APL), des indemnités maladie, des bourses d'études, sans contrepartie directe de travail, nous rapproche d'une certaine manière de l'idée de gratuité. Pour ce qui est des transports en commun de proximité, les collectivités locales financent entre 70 et 80 % des coûts, le billet ne représente alors que 20 à 30 % : en Île-de-France, les voyageurs financent 28 % du coût².

À ce titre nous pouvons observer :

→ Les secteurs avec des prix administrés. Certains services sont vendus, mais à un prix inférieur au coût de production. C'est le cas des transports urbains, dont la majeure partie du coût est financée par l'impôt.

→ Les secteurs dont les prix sont maintenus à un niveau bas par l'intermédiaire de subventions aux producteurs. C'est le cas des produits agricoles : dans l'agriculture, le total des subventions versées est du même ordre de grandeur que le revenu global des paysans et paysannes, ou, dit autrement, en moyenne les paysans et paysannes ne vivent qu'avec des subventions, les ventes de produits ne générant, en moyenne, aucun revenu pour elles/eux (ce qui ne veut pas dire que tous les agriculteurs et toutes les agricultrices en bénéficient également). En 2013, le montant moyen des aides par exploitation représentait 94 % du revenu des paysans, selon la Commission européenne. Deux remarques : → il semble difficile de trouver ses statistiques consolidées après 2013, les chiffres publics qui apparaissent après cette date sont répartis par type de production ;

→ les aides sont versées proportionnellement aux surfaces ou aux quantités de bétail, ce qui a pour conséquence que 20 % des exploitations aidées reçoivent 62 % des aides.

→ Les subventions à la consommation : aides au logement, à l'isolation des maisons, aux voitures électriques. Ces mesures ne bénéficient pas nécessairement aux consommateurs et consommatrices : elles servent à entretenir leur solvabilité et sont souvent une subvention indirecte à des secteurs d'activité. Par exemple, l'aide au logement est un facteur d'augmentation des prix des loyers. Rendre solvables les familles les moins riches permet de pousser le prix du foncier vers le haut (même phénomène avec la baisse du coût des crédits).

→ Le remboursement total ou partiel : c'est le cas des soins de santé. Le tiers payant, pour les patients et patientes qui possèdent une bonne assurance complémentaire, revient à une quasi-gratuité de la plupart des soins. Mais pour ce qui concerne les soins dentaires, ophtalmo ou auditifs, nous sommes en France plus proches du système libéral de santé des États-Unis, du Canada, du Chili, etc. c'est-à-dire chacun pour soi, selon ses maladies et ses moyens financiers. Pourquoi ce détour par les transferts financiers pour parler de la gratuité ? Parce que gratuité ne signifie pas dans notre société extériorité par rapport au capitalisme. La gratuité ou quasi-gratuité de la santé va de pair avec un secteur de la santé largement capitaliste : production de médicaments, cliniques privées. Les remboursements entretiennent des rentes de monopoles pour l'industrie pharmaceutique ou les cliniques : l'assurance maladie avait un déficit supérieur à 10 milliards d'euros de 2001 à 2015 ; or le bénéfice net annuel de Sanofi (un parmi d'autres des producteurs de médicaments largement remboursés par la Sécurité sociale) tourne autour de 10 milliards. Le fait que le remboursement des soins de santé bénéficie aussi aux grands groupes capitalistes ne nous dissuade pas

² Cf. : www.iledefrance-mobilites.fr

de nous battre pour leur remboursement intégral, mais ce combat se heurte aux intérêts privés et au renchérissement des coûts qu'il induit. Il ne pourra aboutir que s'il est lié au développement d'un service public de la santé et de la production de médicaments. De même, nous revendiquerons les transports urbains gratuits, une quantité gratuite d'électricité, d'eau, etc. Organisée par des subventions aux entreprises prestataires, la gratuité financée par l'impôt, attribuée aux utilisateurs par le moyen d'entreprises privées, ne combat en rien la domination du marché sur l'économie. La conséquence est plutôt qu'un certain nombre d'entreprises prélèvent leurs bénéfices sur nos impôts. Elles organisent leur activité de manière à maximiser leur profit, aussi la qualité de la prestation sera toujours l'enjeu d'un conflit. Des activités annexes viennent parasiter la prestation : la publicité dans le métro ou sur les autobus qui dégrade l'espace public.

PRIX DU LOGEMENT ANCIEN 2019 DANS LES GRANDES VILLES EN FRANCE AU M²

Paris 10 276 €

Lyon 4 852 €

Bordeaux 4 256 €

Nice 4 041 €

Nantes 3 353 €

Toulouse 3 266 €

Lille 3 156 €

Montpellier 2 994 €

Strasbourg 2 960 €

Marseille 2 838 €

Moyenne appartements France entière :

3 610 €/m²

Indice du coût de construction 2019 :

1 748 €/m²

(Source : agences immobilières, notaires)

Pourtant, dans le contexte marchand actuel, la gratuité totale est, comme nous l'avons montré, un formidable outil d'égalité sociale. Des services dont tout le monde a besoin, de manière incontournable, sont mis à disposition quel que soit le revenu : école, santé, transports peut-être bientôt. Les conséquences de la gratuité partielle sous forme d'aides personnalisées aux usagers sont plus contrastées : les aides au logement sont en grande partie captées par les propriétaires fonciers en poussant à la hausse les loyers. Un service public sera toujours plus efficace, quel que soit le mode de distribution, gratuité totale, partielle ou paiement intégral, qu'une entreprise privée pour fournir des services à des prix administrés : un service public du logement devrait faire baisser massivement les prix, à défaut d'obtenir à court terme une gratuité complète. En effet, une part importante du prix du logement urbain est générée par la rente foncière (15 % dans le logement social, plus de la moitié dans le secteur privé, notamment dans les grandes agglomérations où le prix n'a plus aucun rapport avec le coût de construction). L'objectif serait de ramener le prix du logement à ce qu'il coûte réellement à construire : l'indice public des coûts de construction en France en 2019 est de 1 746 €/m², soit environ 150 000 € pour un grand appartement (85 m²) de bonne qualité dans un immeuble collectif neuf, alors qu'il est vendu de 200 000 à plus de 1 000 000 €. Un logement ancien, fini d'être payé depuis des décennies, est souvent vendu quasiment au prix d'un neuf. Délesté du poids de la rente foncière, le logement gratuit ou quasi gratuit deviendrait alors beaucoup plus accessible pour des budgets publics : le prix d'un logement neuf est amorti en une vingtaine d'années, le prix de l'ancien est limité au coût de son entretien. Avec un coût de 33 % pour les ménages les plus modestes, le logement est leur premier poste de dépense. Il représente 18 % en moyenne³. Nous voyons ici que la



[Coll. CMI]

Pour la gratuité, ... il y a 50 ans

question de la gratuité pour l'habitat ne pourrait pas se résoudre seulement par la mise à disposition des logements tels qu'ils sont valorisés et financés dans le contexte actuel. Ils sont parasités par la rente foncière, et leur financement en l'état par des fonds publics reviendrait à entretenir la

classe des rentiers (ce qui est déjà en partie le cas avec le système d'aide personnalisée au logement, APL). La gratuité du logement n'est envisageable que si les financements publics s'accompagnent de l'abolition de la rente foncière.

Pour le logement comme pour la santé, la gratuité ne pourra se développer et se généraliser que si le marché est aboli ou fortement refoulé. Dans ces deux secteurs, le marché conduit en effet à la plus parasitaire des formes de capitalisme, au capital prédateur par excellence : la rente. La rente foncière, c'est le droit d'un propriétaire de prélever de la richesse sans qu'aucune pro-

³ Gratuité versus capitalisme : Des propositions concrètes pour une nouvelle économie du bonheur, Paul Ariès, Éditions Larousse, 2018, p. 261.

duction n'intervienne, simplement parce qu'il est là. La rente de monopole sur les médicaments permet aux firmes ayant déposé un brevet de fixer le prix qu'elles veulent au prétexte qu'on sera prêt à payer n'importe quel prix pour sauver sa vie. De ce fait, la santé gratuite ne trouvera son plein accomplissement que par la création d'un service public du médicament et des services de santé.

Nous voyons par ces exemples que la cherté du logement ne peut pas, de manière efficace, être compensée par des augmentations de salaire ou des aides au logement car ces mesures, en augmentant la solvabilité, contribuent à renchérir encore les prix du logement. Retirer du marché privé les secteurs de la gratuité ou ceux dont les

prix sont subventionnés est une précondition à son extension. À défaut, la gratuité est un canal de transfert de richesses (issue de nos impôts) vers des entreprises capitalistes. La subvention des producteurs ou l'aide aux consommateurs conduit systématiquement à une distorsion des prix. L'exemple de la privatisation de l'eau en France dans les années 1980 et 1990, bien documentée par les associations d'usagers, est sans appel : les factures ont augmenté en moyenne de 27 % lors du passage au privé⁴ : rente, corruption, tarifs de monopole sont inséparables d'un système privé sans concurrence tel que la distribution d'eau. L'exemple du tarif des autoroutes est également parlant : + 122 % depuis 2006. La restauration et l'extension de services

publics seraient un bénéfice économique global. Elles feraient baisser les prix par l'absence de profits et la suppression des rentes de monopole.

AU-DELÀ DE LA GRATUITÉ : RÉGRESSION DU RÔLE DE L'ARGENT

En régime capitaliste

Le combat que mène la bourgeoisie contre les services publics, contre la santé gratuite, contre l'enseignement gratuit situe parfaitement les enjeux : par la privatisation, la classe capitaliste veut augmenter les possibilités de prélever du profit, de la rente et des intérêts. Quand, dans les pays où le système de santé public est défaillant, les personnes atteintes d'une maladie grave doivent emprunter pour se faire soigner, c'est un triple bénéfice pour la bourgeoisie : une fois pour l'employeur qui ne paie pas de cotisations sociales liées au salaire, une deuxième fois pour l'entreprise capitaliste de soins, une troisième fois pour la banque qui prête de l'argent (ou qui capitalise l'assurance santé privée, ce qui revient au même, dans une autre temporalité). Le résultat est visible dans les données macroéconomiques : le coût global de la santé est de 17,2 % du PIB aux États-Unis alors qu'il n'est que de 11,5 % en France⁵. Ceci pour une qualité de soins bien meilleure en France.

En France, nous avons l'habitude de la santé gratuite ou de l'école gratuite. Nous mesurons à quel point c'est un progrès social par comparaison à d'autres situations : une famille chilienne qui doit choisir entre conserver sa maison et soigner un enfant ou un parent atteint d'un cancer, les étudiants aux États-Unis qui se retrouvent endettés de 50 000 à 100 000 dollars à l'entrée dans la vie active. Par de tels exemples, on mesure à quel point l'argent nécessaire pour satisfaire les besoins fondamentaux de la vie est une limite absolue à la vie.

Une gratuité adossée à des services publics, même en régime capitaliste, peut être étendue de manière significative. Elle est l'enjeu de lutte des classes. Cette gratuité « réformiste » limite techniquement le rôle de l'argent. Son coût est diminué des profits. Si l'on retient l'argument de Jean-Marie Harribey⁶ sur le fait que les services publics créent la valeur qui s'exprime dans leur financement, nous disons que cette valeur est constituée des salaires et des approvisionnements externes. La valeur générée par les services publics ne compte pas les profits réalisés sur le travail des fonctionnaires, elle ne contribue au profit global capitaliste que par les approvisionnements venant du secteur privé. Sans plus-value, le prix du travail des fonctionnaires et sa valeur sont identiques. Transférer une activité du privé au public revient à l'amputer du profit réalisé sur les salaires, à diminuer la grandeur de son expression monétaire, à créer une même richesse (valeur d'usage) avec moins de valeur. À l'inverse, la privatisation fait augmenter les prix du montant des profits issus de la plus-value extraite de la force de travail (de manière globale car les profits se répartissent en fonction des monopoles, des productivités, etc.). Dit autrement, si le service des eaux passe de privé à public, le prix de l'eau va diminuer, un même service sera offert pour un prix moindre (amputé du profit capitaliste). Pour redire la même chose sous un autre angle, nous pouvons avancer l'hypothèse sui-



Une de l'hebdomadaire
La gueule ouverte,
octobre 1975

[Coll. CM]

⁴ Paul Ariès, op. cit., p. 172.

⁵ « Une santé hors de prix aux États-Unis », Christian Chavagneux, *Alternatives économiques*, 14 novembre 2018.

⁶ La richesse, la valeur et l'inestimable : fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste, Jean-Marie Harribey, Éditions Les liens qui libèrent, 2013.

vante. Les salaires ne sont pas le seul coût : il faut aussi compter le coût d'acquisition et d'amortissement des moyens de production, les approvisionnements. Ce coût est très variable : faible en proportion du coût total dans l'enseignement (principalement des locaux), plus élevé dans la santé (des équipements hospitaliers coûteux), très important dans les transports urbains (du matériel roulant et des voies de circulation). Il s'agit du coût des moyens de production. Dans le secteur privé, le taux de profit s'applique à toutes les sortes de capitaux : salaires, matériel, approvisionnement, locaux. Le fait que le taux de profit exigé par les capitalistes porte aussi sur les salaires investis dans la production, alors que dans le secteur public il n'y a pas d'exigence de rentabilité des salaires investis, renchérit mécaniquement l'activité privée par rapport au secteur public. Ceci sans tenir compte des monopoles et des corruptions sous-jacentes qui peuvent être une composante non négligeable des surcoûts. Deux constats empiriques confirment ce que nous exprimons ici théoriquement : la différence du coût global de la santé entre la France et les États-Unis, la baisse du prix de l'eau lors des opérations de remunicipalisation ou, à contrario, son augmentation à l'occasion des privatisations.

La gratuité dans un contexte de transition socialiste

Après avoir examiné la gratuité « en mode réformiste » telle qu'elle a été conquise et qu'elle est enjeu de luttes à l'intérieur du capitalisme, imaginons-la dans un contexte de transition au socialisme. Supposons que les travailleurs aient pris le pouvoir et qu'ils dirigent l'État. Le secteur marchand tend à diminuer et il est pour partie remplacé par des services publics du logement, de l'énergie, de l'eau, de la santé, des transports, de l'éducation, de la culture, etc. Les besoins de base en eau et en énergie sont fournis gratuitement selon un forfait par personne. Au-delà des besoins fondamentaux, leur fourniture devient payante (par exemple,

les premiers 40 m³ d'eau, les premiers 1500 kWh par personne sont gratuits). Les transports de proximité, la santé et l'éducation sont gratuits. Le logement est subventionné ou fourni de telle façon que les besoins de base d'un ménage soient satisfaits gratuitement (mais pas nécessairement en tous lieux – problème de demande supérieure à l'offre). Des systèmes de carte à points permettent de se procurer un certain nombre de produits alimentaires, définis selon les critères de besoins des personnes, de l'aménagement du territoire (proximité et diversité agricole) et de l'écologie (alimentation écologiquement soutenable), les cantines scolaires et d'entreprise sont gratuites sous réserve de respecter un cahier des charges écologique et alimentaire. On peut ainsi continuer à faire marcher notre imagination et solliciter nos désirs d'une vie meilleure. La gratuité s'étend avec pour seule limite la contrainte écologique et le combat contre le gaspillage.

Le paiement en régime capitaliste

Raisonnons à partir de la situation actuelle : des salaires sont versés et des impôts et contributions sont prélevés sur ces salaires. Examinons la situation d'un-e salarié-e situé sur la médiane, fictive mais réaliste : 1800 € net par mois, soit 21600 € par an. Son salaire total annuel cotisations sociales comprises est de 39000 € : il/elle va payer un impôt sur le revenu (disons arbitrairement 1500 € par an), de la TVA sur les achats (en moyenne 12% des achats), une taxe foncière (1000 €) et, jusqu'à ce jour, une taxe d'habitation (1000 €). En roulant 15000 km par an, il/elle paiera 1200 € de taxes sur les carburants. Ses achats diminués des taxes et son revenu diminué des impôts se ramènent finalement de 21600 € à 17000 €. Pour cette personne fictive (mais réaliste), environ 43% de son salaire total (39000 €, salaire net et cotisations sociales) sont effectivement disponibles pour des achats hors taxes.

Par un raisonnement abstrait, imaginons que ce salarié-e gagnerait seulement 17000 €



[Jean-Claude Delmas / AFP]

par an, la somme aujourd'hui effectivement disponible déduction faite des impôts, taxes et prélèvements, il/elle ne payerait ni impôt ni TVA : rien ne changerait à son niveau de vie. Il s'agit là seulement d'une expérience de pensée concernant la situation actuelle. Nous percevons un revenu exprimé en argent que nous devons, pour la plus grande part, rendre immédiatement. Le salaire réel (net et cotisations sociales) apparaît subjek-

Action directe pour la gratuité du métro parisien ? Non, l'auteur de la photographie, Jean-Claude Delmas, explique : « Le directeur de la RATP lui a glissé un billet dans le portique mais Chirac a oublié de le reprendre. Il ne prenait jamais le métro, il ne savait pas comment ça fonctionnait, comme beaucoup de politiques. »

Ça se passait le 5 décembre 1980, Chirac était alors maire de Paris.

tivement comme un gain fictif. Le prélèvement d'impôt à la source, la cotisation sociale prélevée en amont font que nous ne verrons pas passer une partie du salaire. La TVA, les taxes sur le carburant, prélevées sans distinction de richesse lors de l'acquisition de biens indispensables, les taxes sur le logement, interviennent à posteriori et font de ce gain nominal versé sur le compte en banque un gain fictif différé.

L'argent dans la transition socialiste

Projetons-nous maintenant dans la société socialiste en transition décrite ci-dessus : ce n'est plus quelque 43 % du revenu qui sont utilisés pour des achats mais beaucoup moins, car la plupart des besoins de base sont fournis gratuitement. Logement, nourriture, énergie, transports sont actuellement, dans le contexte capitaliste, les principaux postes de dépense des familles de travailleurs. Imaginons que dans un monde socialiste, ils sont fournis sans paiement, pour subvenir aux mêmes besoins, à structure de consommation égale. (À lui seul le logement pèse 30% du budget de notre salarié fictif). Nous n'aurions alors besoin que d'environ 20 ou 25% de notre salaire et non plus 43%. Cela ne veut pas dire que sous le socialisme rien ne changerait dans les habitudes de consommation, mais par cette

expérience de pensée, nous pouvons envisager de ramener la circulation monétaire à un cinquième de ce qu'elle est actuellement, toutes choses égales par ailleurs. Cela suppose que les biens et services de base seraient fournis sans passer par l'achat et la vente et que seule une partie de l'économie serait comptabilisée en valeur monétaire, la partie réservée au marché étant désormais minoritaire.

Le financement des services publics par l'impôt, avant la production, tel que le décrit J.M. Harribey, implique, d'ores et déjà, que la formation des prix dans les services publics ne se fait pas par le moyen du marché. Le prix des services est égal à leur financement. Le service est payé lors de la production et non pas à l'occasion de la distribution. Dans la transition au socialisme, l'économie des services publics peut se déconnecter progressivement de la notion

de valeur marchande car la formation des prix n'a aucun besoin du marché. Dans ce secteur, non concurrentiel, qui concerne les services et les biens qui ne sont pas achetés (éducation, santé, énergie domestique, eau, transports, une part de l'alimentation, un certain type de logement), l'expression monétaire sous forme d'argent n'est plus nécessaire. La gestion peut consister alors en une affectation de la main-d'œuvre. Dans ce secteur (mais pas dans le secteur marchand), la comptabilité peut être exprimée directement en temps de travail, puisque la transformation, par le marché, du temps de travail en valeur ne s'effectue plus. Comme le secteur public n'est pas étanche par rapport au privé, national ou international (achat de moyens de production, vente d'énergie, de locaux, etc.) une double comptabilité, en valeur monétaire et en temps, peut être nécessaire.

Les salaires distribués sont maintenant divisés par 2 ou 3 en comparaison avec la situation actuelle. Dans le secteur privé résiduel, l'impôt et la cotisation sociale continuent à fonctionner, mais avec des taux augmentés à proportion de la diminution du salaire direct (compensé par la gratuité, pour tous et toutes, des principaux moyens de subsistance). La valeur créée par le secteur privé a pour contrepartie les achats du secteur public (machines, locaux) qui ne sont pas produits par le secteur public ainsi que les achats effectués par les travailleurs au-delà de la zone de gratuité. Le secteur public crée lui aussi de la valeur marchande sous forme de vente au-delà de la gratuité : énergie, eau, logement consommés par les ménages au-delà des normes fixées pour la zone de gratuité, énergie consommée par les entreprises privées, etc.

LES CONDITIONS SUBJECTIVES

DE PARTICIPATION À LA SOCIÉTÉ

DE GRATUITÉ ET SA COHÉSION

Pour que des gens continuent à travailler alors que la rémunération monétaire tend progressivement à s'éteindre, pour que des consommateurs acceptent les biens et services qui leur sont proposés, pour que tous participent au fonctionnement des institutions économiques et productives, à la définition des besoins, d'autres motivations que le gain d'argent et le pouvoir d'achat doivent émerger. L'idéologie bourgeoise prétend que la motivation pour agir se réduit à l'intérêt personnel de l'individu calculateur. En optimisant ses gains, il participerait à la définition globale des besoins et des ressources, grâce à la concurrence marchande. La cohésion sociale ne serait que la résultante des intérêts égoïstes. Cette fable a été largement démontée par les sociologues. Le besoin d'appartenance sociale est aussi vital que la survie biologique ou le confort matériel : les valeurs morales des individus, leur socialisation, les motivations en termes de reconnaissance, les sentiments altruistes, le besoin de pérenniser et d'élargir son environnement social sont toujours juxtaposés aux actes que l'idéologie prétend fondés sur le calcul égoïste de l'intérêt. Mais il serait risqué de postuler que la suppression de la concurrence marchande et de la propriété engendrerait automatiquement les comportements sociaux de coopération nécessaires à la cohésion sociale et à la production. Nous aurons l'héritage des subjectivités construites dans un monde de prédation : dans le capitalisme, l'usage de la terre comme source de matières premières ou comme espace de déjection des résidus de la production est un usage prédateur. La concurrence généralisée, qui consiste à n'utiliser autrui que comme ressource, construit aussi une subjectivité prédatrice.

Indépendamment du capitalisme, la prédation est une relation possible partout où il y a de la vie. Ce mode d'être se situe à l'in-



Manifestation parisienne pour les retraites, janvier 2020

[serge.dignazio@free.fr]

terface entre les espèces et les groupes qu'aucune solidarité ne relie, mis à part le fait d'être une ressource l'un pour l'autre. Le renard a un comportement prédateur dans son rapport au lapin. Les tribus de pillards qui vivent aux dépens des populations environnantes ont un comportement prédateur. La fraude dans les transports ou le vol dans les supermarchés, sont des comportements prédateurs de la part de personnes qui n'ont aucun attachement personnel à l'économie des supermarchés ou au système de paiement des transports publics. Une société de la gratuité sera celle qui saura limiter les comportements de prédation et favoriser les comportements de coopération. La gratuité ne sera pas seulement une solution technique pour la répartition, elle devra s'appuyer sur des comportements sociaux émergents. La gratuité évoque le don. Quelles sont les possibilités d'une économie du don telle que l'ont étudiée des anthropologues dans des sociétés différentes de la nôtre, dites primitives, ou plus précisément sans État ?

UNE ÉCONOMIE MORALE DU DON

Le don est radicalement différent de la vente ou du troc. Dans ces deux types d'échanges, la contrepartie immédiate, que ce soit de l'argent ou un autre objet, considérée comme équivalente à l'objet proposé, clôt la relation. L'opération terminée, les individus se quittent et sont quittes. Plus rien ne les relie l'un à l'autre. Le don est différent. Il appelle lui aussi une contrepartie, mais

celle-ci ne peut être rendue immédiatement. La contrepartie est réputée non identique et non équivalente. Dans cet espace entre le don et le contre-don se noue une relation qui ne peut plus être éteinte, un attachement entre les personnes que seul le conflit ou la guerre peut défaire. L'objet donné porte plus que lui-même : une partie de la personne du donateur lui est attachée. Dans les sociétés dites primitives, le don est au commencement de la politique.

Le sociologue Marcel Mauss exposait (en 1923) la triple obligation du don comme principe universel de ce type de relation : « obligation de donner, obligation de recevoir, obligation de rendre »⁷. « Le don n'est pas fait dans l'inconscience, sans attente de retour. On espère bien que celui à qui on a donné rendra, ou plutôt donnera à son tour (à soi ou à un autre) mais on n'en est nullement assuré. C'est cette dimension d'incertitude et de pari, cette marge de jeu qui caractérise le don entre sujets humains. (...) C'est cette dimension d'inconditionnalité qui scelle l'alliance. Le don est un opérateur d'alliance. »⁸ Caillé reprend la théorie du don de Mauss et l'approfondit. Il ajoute la prise en compte de la demande, « la possibilité de demander ». De plus, il développe la notion de donation, différente du don en ce sens qu'elle crée une dette mais n'implique pas une obligation de rendre. Elle est une dette qui ne peut pas être éteinte. Si, à notre naissance, la terre et la vie nous sont données, alors nous sommes redevables indéfiniment (envers nos ancêtres, nos géniteurs, les générations futures, la Terre...).

La gratuité que nous voulons étendre peut être abordée comme une économie du don. Elle renoue avec une composante universelle de l'échange au sein des sociétés primitives, elle entre en résonance avec une dimension anthropologique qui ne s'est jamais éteinte, bien qu'enfouie sous les strates de l'échange marchand, refoulée aux confins des relations personnelles (cadeaux de Noël, vie de famille, pseudo-cadeaux publicitaires). À un niveau plus large, le don



reste encore un ressort social non négligeable : le don de sang, l'action humanitaire, le care (de l'anglais : ensemble d'activités et métiers mettant en œuvre la « sollicitude », en tant que concept éthique, sociologique et politique). Mais il n'ouvre pas, la plupart du temps, la possibilité d'une relation, c'est un don atrophié, ou parfois perverti. L'obligation de rendre, quand elle ne peut pas être réalisée, crée une relation de domination (charité). Le non-recours massif aux aides sociales (plus de 30% des bénéficiaires potentiels du RSA n'y ont pas recours) pourrait être observé en partie sous l'angle de l'impossibilité de rendre de la part de gens qui ne veulent pas se positionner en tant qu'exclus de la vie économique (ceux qui ne demandent pas « par fierté »)⁹. Nous partons du principe que l'économie du don n'a pas seulement un fondement historique daté, lié à un certain type de société, mais qu'elle est une dimension anthropologique et universelle. Si elle est refoulée aux marges ou manipulée par l'économie marchande, elle peut être réactivée et revenir au centre de la vie humaine. Dans une économie du don, voici comment les quatre obligations pourraient s'articuler :
 → L'obligation de donner serait celle qui amène chacun à participer à la production.

On en trouve les ressorts dans le monde actuel quand les travailleurs et travailleuses veulent donner du sens à ce qu'ils/elles font, veulent être utiles, ou quand les chômeurs et chômeuses dépriment car ils/elles se sentent « exclus » c'est-à-dire inutiles.
 → L'obligation de recevoir : les personnes et les groupes se situent face à la mise à disposition de biens et services tels qu'ils sont définis par la société. Leurs désirs particuliers sont mis en relation avec l'intérêt collectif ; il s'agit de prendre en compte les contraintes écologiques et les besoins collectifs des producteurs et productrices. L'achat de légumes hors saison, écologiquement et socialement insoutenable, les voyages en avion, la voiture individuelle, les magasins ouverts la nuit ou le dimanche, devront être limités. L'acceptation de cette limitation, si elle est éthique et non pas marchande ou policière, ne peut être motivée que par l'obligation de recevoir ce qu'on produit et ce qu'on donne.

→ L'obligation de rendre ferme la boucle et alimente la motivation du travailleur qui trouve satisfaction dans ce que la société lui donne, s'engage à perpétuer le cycle donner, recevoir, rendre.

→ Enfin, pour maintenir la cohérence de la société du don, la possibilité de demander. L'expression des besoins implique la confrontation avec les moyens disponibles, avec la volonté des producteurs, avec la soutenabilité écologique. C'est la démocratie citoyenne de l'expression des besoins. Chacun de ces moments de l'économie du don se heurte à la possibilité de l'échec ou de grippage du système :

→ L'obligation de donner échoue avec la possibilité de garder : le corporatisme des producteurs (les travailleurs du nucléaire ou de l'armement qui défendent « leur usine » ; des objets ou des services de mauvaise qualité).

→ L'obligation de rendre échoue avec la possibilité d'arrêter le cycle : le corporatisme des consommateurs, le parasitisme de groupes ou d'individus.

⁷ Essai sur le don, Marcel Mauss, La République des lettres, 2013 (1re édition, 1923).

⁸ Extensions du domaine du don, Alain Caillé, Actes Sud, 2019, p. 35.

⁹ Paul Ariès, op. cit., p. 360.

→ L'obligation de recevoir échoue s'il y a refus des objets et des services produits : égoïsme anti-écologique, comportement tout puissant de consommateurs qui exigent des supermarchés 24 heures/24.

→ La possibilité de demander échoue face à un système bureaucratique de planification (on sait ce qui est bon pour vous).

Le déploiement des moments de l'économie du don et de ses possibilités d'échec, son potentiel de division sociale voire de violence sociale, implique le déploiement des institutions qui :

→ définiront les demandes et les confronteront entre elles. La possibilité de demander fonde la démocratie citoyenne pour définir les besoins ;

→ permettront aux producteurs de prendre en charge les moyens de production et d'adapter la production aux demandes sociales ainsi que l'affectation de moyens (contrôle collectif de l'investissement). L'obligation de rendre fonde la planification démocratique ;

→ placeront les producteurs dans des cadres viables pour eux et utiles à la société.

L'obligation de donner fonde l'autogestion ;

→ permettront la prise en compte de l'intérêt général et des contraintes écologiques.

L'obligation de recevoir fonde la définition de normes écologiques (économie d'énergie et de matière), sociales (le temps de travail est réduit, les travailleurs ne sont pas disponibles tout le temps et pour tout faire).

Une nouvelle législation remet des limites au monde de la croissance infinie, de la consommation compulsive et de la mise à disposition sans borne de toute sorte de main-d'œuvre.

Les quatre obligations de l'économie du don sont imbriquées et ne peuvent fonctionner séparément. C'est en suivant leur cheminement logique et temporel que nous pouvons mettre en évidence les points de friction et les possibilités de conflit. Ainsi se déploie une éthique imbriquée à l'économie et au politique, en rupture avec la morale individuelle de l'individu souverain. L'économie du don n'est, pas plus que l'économie capitaliste, une économie apaisée où les conflits sociaux seraient inexistantes. Elle se fait toujours au risque de « la guerre » et de la confrontation. Elle est génératrice d'égalité, pas inévitablement de paix. Mais notre utopie n'est pas une société humaine sans conflits, une sorte de nirvana où la souffrance et la violence seraient exclues. Notre utopie n'est pas une société morte, le repos éternel, la paix universelle. Notre utopie est une société vivante dans laquelle le conflit génère le développement humain,



Affiche du RATP
(Réseau pour l'abolition
des transports payants) (Coll. CM)

la diversité des institutions, leur démocratie, la créativité institutionnelle et instigante à partir de la base. Une société dans laquelle la résolution des contradictions ne se fait pas par l'abaissement des individus et la domination d'une classe, ou par l'extraction d'un groupe qui sait ce qui est bon pour les autres. La société du don, c'est l'abolition des classes sociales.

LES INSTITUTIONS DANS LESQUELLES UNE ÉCONOMIE DU DON PEUT S'ENRACINER

La distribution de biens et services gratuits, nous l'avons en partie sous les yeux dans le monde capitaliste. Des services publics de l'eau, de l'énergie, de la santé, etc. existent potentiellement ; ils peuvent être renforcés, approfondis. À partir de l'existant, nous pouvons imaginer un fonctionnement. Un service public national, même efficace techniquement, s'il est étatique, n'a la capacité de prendre en compte les demandes que par le moyen de statistiques et de sondages. Un tel système dessaisit les citoyens de leur pouvoir. Les usagers n'ont alors que deux alternatives : « satisfait » ou « non satisfait ». Ce qui n'est pas différent sur le principe du « satisfait ou remboursé » pratiqué par les supermarchés. C'est lourd de déformations bureaucratiques potentielles au sein des institutions gestionnaires.

Une société socialiste hériterait d'institutions déjà existantes et structurées sur une grande échelle (éducation, santé). Ou alors, de nouvelles institutions pourraient provenir de la nationalisation d'entreprises privées dispersées et hétérogènes parce qu'organisées en chaînes de valeur et non en fonctions d'usages, et qu'il faudrait rendre

cohérentes. Le passage par une phase nationale et quasi étatique peut être inévitable sous un premier gouvernement des travailleurs et travailleuses. Dans ces structures de grande ampleur, nous pouvons envisager dès le début l'élection au suffrage universel des directions des services publics, combiné à des modes de désignation issus des travailleurs et travailleuses, des entreprises concernées, des régions. Quel que soit le niveau – local, régional, national – les dirigeant-es des institutions de services ou de production devront être élu-es directement, que ce soit au suffrage universel ou par des assemblées. Une pyramide ascendante dans laquelle des délégué-es de base éliraient des dirigeant-es de niveau supérieur, qui eux-mêmes seraient autant susceptibles de s'autonomiser que les pyramides de pouvoir descendantes que nous connaissons bien. Toute pyramide de pouvoir nourrit une bureaucratie qui s'autonomise à la mesure de l'éloignement entre les mandataires et les mandatés.

Pour que le processus d'appropriation collective aille à son terme, le service en question doit être progressivement décentralisé au niveau le plus bas possible selon les aspects à prendre en compte. Une véritable appropriation se réalisera au mieux par des communautés humaines réduites. La démocratie à grande échelle par délégation de pouvoir (suffrage universel pour désigner des représentant-es) sera autant que possible remplacée par des désignations à plus petit niveau (décentralisation), avec une montée en puissance d'une démocratie d'assemblées, constituées de gens présents physiquement et qui se parlent (démocratie directe).

Construire des services publics élargis, rendus cohérents, démocratisés par l'élection des dirigeant-es, serait la première étape d'un pouvoir socialiste. Cependant la pleine intégration dans la société de chacun de ces services publics ne peut être accomplie que par sa transformation en « commun », selon le sens de Dardot et Laval¹⁰. Le commun est

10 Commun – Essai sur la révolution au XXI^e siècle, Pierre Dardot, Christian Laval, Éditions La Découverte, 2014.

l'institution dont les usager-es et les travailleur-es sont les maîtres, ce qui va au-delà de l'élection de dirigeant-es. Il s'agit de définir ensemble les règles de fonctionnement, les domaines de compétence, les contours géographiques, les relations avec les autres institutions elles-mêmes devenues des communs. Il s'agit de construire des relations dans la double direction géographique et professionnelle (au sens où par exemple les syndicats sont organisés en métiers et en structures locales).

La part de l'économie qui resterait dans le domaine marchand (entreprises coopératives ou privées) serait constituée d'entreprises qui pourraient vendre et acheter, renouveler leurs moyens de production de manière souveraine. Mais la reproduction élargie du capital, aujourd'hui captée par les banques (intérêts) et la Bourse (dividendes) serait collectée par un organisme unifié et affectée selon des critères de choix politiques (et non de rentabilité). Il y aurait un marché des biens mais pas de marché

des capitaux¹¹. L'affectation du « capital » serait le résultat du débat politique. De même, le partage entre l'économie marchande et l'économie des services serait l'enjeu permanent de la délibération. Alors, les citoyen-nes, usager-es, travailleur-es pourront se sentir partie prenante d'une nouvelle économie, donner, recevoir, rendre et demander. « Pour pouvoir participer à l'économie sociale ordinaire, faite d'une multitude de relations don/contre don ou de donnant/donnant, il faut s'inspirer d'un moment ou d'une instance inconditionnelle qui les fonde et à défaut de laquelle chacun ne voulant donner que dans l'espoir de recevoir plus que ce qu'il donne, aucune relation de confiance ne serait possible »¹².

À ce stade de réflexion, dans une phase initiale du socialisme, il semble peu réaliste d'imaginer que l'interaction sociale (économie morale du don) puisse satisfaire à la totalité de l'organisation sociale. Il s'agit d'un substrat social dans lequel la politique prend racine. Obliger chacun à prendre sa part au travail commun ne peut être envisagé au départ uniquement sous forme d'obligations morales, par une éthique qui est entièrement à construire. La question du pouvoir politique et d'une certaine forme de coercition reste posée. Le nier dans la constitution des prémisses du socialisme peut conduire à de graves désillusions – c'est le penchant de Bernard Friot¹³ : tout le monde reçoit un salaire, les gens iront travailler même s'ils ne sont pas obligés par le manque. C'est la naïveté des partisans du revenu universel : chacun travaille s'il veut. À l'opposé, on trouve les conceptions aussi très radicales des anarchistes ou des communistes du XIX^e siècle ou de la première moitié du XX^e (hors stalinisme) : celui qui ne participe pas au travail commun sera exclu de la citoyenneté. Pourtant, entre l'exclusion totale pour « parasitisme » et la liberté totale de travailler, il existe une grande marge d'action : les radars pour la limitation de vitesse, les jetons sans valeur pour obliger à ramener les chariots de



NOS TRADITIONS RÉVOLUTIONNAIRES QUESTIONNÉES PAR LA GRATUITE

Socialisme et abondance

Par cette entrée depuis la gratuité vers la transition au socialisme, nous pouvons remettre en débat la question de la société d'abondance. Selon Marx puis Lénine, la première phase du socialisme est régie par le principe « à chacun selon son travail », puis le communisme, parce qu'est advenue une société d'abondance : « à chacun selon ses besoins ». Mais l'hypothèse de l'abondance a été abandonnée avec le surgissement de la question écologique et des limites de la planète, ce qui semblait rendre obsolète le principe « à chacun selon ses besoins », dont plus personne ne parle. Dans *Le Sourire du spectre*, Daniel Bensaïd¹⁵ prend en compte la question des limites naturelles, invitant la gauche à renoncer au « joker de l'abondance ». Il ironise à nouveau sur le joker de l'abondance dans *Éloge de la politique profane*¹⁶ ou dans son introduction critique à *L'Introduction au marxisme* d'Ernest Mandel¹⁷. Nous avons exploré ici des espaces d'abondance : la santé, l'éducation, déjà présents au sein du capitalisme et dont nous ne craignons pas que les gens abusent. La gratuité interroge sur la signification « des besoins ». Ainsi, Paul Ariès met en relation « besoins de » et « droits à », besoins et désir, ce qui inscrit la gratuité dans l'accomplissement des relations humaines. « La gratuité change la logique du besoin en faisant primer sa définition collective qui prend alors la forme de droits-créances. J'attends beaucoup de ce double pas-

11 Gérard Vaysse, *Imprecor* n° 653/654, op. cit.

12 Alain Caillé, op. cit., p. 257.

13 *L'enjeu du salaire*, Bernard Friot, Éditions La Dispute, 2012.

14 Voir Renaud Lambert, Sylvain Leder, « Face aux marchés, le scénario d'un bras de fer » : www.cadtm.org/Face-aux-marches-le-scenario-d-un-bras-de-fer

15 *Le sourire du spectre*, Daniel Bensaïd, Éditions Michalon, 2000.

16 *Éloge de la politique profane*, Daniel Bensaïd, Albin Michel, 2007.

17 www.danielbensaid.org/Intro

sage de l'individuel au collectif et de la logique du besoin à celle des droits»¹⁸. L'hypothèse de l'abondance doit être remise au centre : l'abondance, depuis le néolithique, est liée aux besoins que l'on se donne. Si on se donne très peu de besoins avec un peu de moyens, la société d'abondance est là : dans les sociétés dites primitives (sociétés sans État) on ne « travaille » que 3 ou 4 heures par jour, et encore pas tous les jours¹⁹. Quant à la succession des phases, du socialisme au communisme, « de chacun selon son travail » à « chacun selon ses besoins », nous avons vu que ces deux possibilités sont totalement imbriquées, et ce dès maintenant, à l'intérieur du capitalisme. La perspective de conquêtes partielles permet d'envisager et d'élargir en permanence des espaces d'abondance. Prise sous l'angle des ressources naturelles limitées, l'abondance peut apparaître comme une chimère dangereuse. Sous l'angle des droits et des services, elle est à notre portée.

Mais un autre aspect de l'abondance n'a pas été examiné ici : l'abondance de travail. L'automatisation, qui dans le capitalisme est cause de chômage et d'épuisement des ressources, pourrait devenir la base d'une réduction du temps de travail, mais pas seulement. L'économie de travail en certains points pourrait libérer du travail en d'autres lieux : on valoriserait des ressources aujourd'hui gaspillées (réparation d'appareils), on s'intégrerait mieux à la vie naturelle (agriculture biologique, agroforesterie, agriculture urbaine, exploitation de terrains non mécanisables), on produirait avec le souci de la beauté et de la diversité. Libérer le travail de la concurrence permettrait de faire cohabiter des niveaux de productivité hétérogènes. Si produire une imprimante coûte 40€ et la réparer coûte 60€, la concurrence du travail pousse à la jeter, le travail libéré de la concurrence permet de la réparer. De même il serait possible de cultiver des arbres fruitiers sur les terrasses des Cévennes et en même temps dans les plaines irriguées de la vallée du Rhône sans que la concurrence des plus productifs ne vienne anéantir la production des zones plus exigeantes en travail. Augmenter la productivité du travail pour s'en libérer n'est peut-être pas le but final du communisme.

Quelle organisation pour faire la révolution ?

Un certain étapisme a toujours séparé la prise du pouvoir du projet socialiste ; selon cette vision, le social se connecte au politique par les luttes, apparues de manière contingente, et qui, par leur ampleur, créent les conditions de la révolution. Ce qu'il adviendra ensuite ? Nous n'avons pas à nous en préoccuper : « *Le communisme n'est pas pour nous un état de choses qu'il convient d'établir, un idéal auquel la réalité devra se conformer. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses. Les conditions de ce mouvement résultent des données préalables telles qu'elles existent présentement.* »²⁰ Examinons les choses sous un autre angle :

18 Paul Aries, op. cit., p. 334. *ction-critique-a-l-introduction-au-marxisme-d-Ernest-Mandel*

19 *Âge de pierre, âge d'abondance - L'économie des sociétés primitives*, Marshall Sahlins, Éditions Gallimard, 1976.

20 *L'idéologie allemande*, Karl Marx, Friedrich Engels, Éditions sociales, (édition de 1974).

quels points d'appui avons-nous, dans nos luttes et dans nos acquis sociaux, qui permettraient d'imaginer et de désirer le socialisme ? (plutôt que de se limiter à imaginer et désirer la révolution). Se libérer de l'argent, subvenir aux besoins fondamentaux pour toutes et tous, peut s'inscrire de manière réaliste dans nos combats. Si, au lieu d'être en attente des mouvements sociaux, apparus sans nous, pour travailler à leur convergence et à leur victoire revendicative, nous étions celles et ceux qui tracent la carte des combats nécessaires pour que le communisme soit pensable ? Une Sécurité sociale intégrale et élue, sans assurance complémentaire ni ticket modérateur, ni CMU ; des transports gratuits ; un panier alimentaire gratuit, écologique, sain ; le logement pour toutes et tous et la chasse aux spéculateurs ; une augmentation de salaire fixe et non en pourcentage avec dé plafonnement de la Sécurité sociale, la gratuité des bases indispensables d'énergie, d'eau, d'internet ; un contrôle démocra-

tique des subventions publiques aux entreprises ; des administrations de services publics élues, etc. Prises ensemble, ce ne sont pas que des revendications, c'est une utopie concrète, enracinée dans l'expérience, qui peut être dessinée ainsi.

Ce qui unifierait les militant·es de ces causes n'est pas seulement la convergence des luttes pour renverser le capitalisme, ce n'est pas seulement qu'ils et elles sont « anticapitalistes » et veulent « faire la révolution », c'est une vision commune du communisme, l'unité du combat et du projet. Chaque combat mené, victorieux ou pas, renforce le projet communiste en incluant toujours plus de militant·es, en renforçant leur cohésion autour d'une vision stratégique commune, une utopie mobilisatrice, en évitant que des divergences tactiques soient des motifs de rupture. Alors, la révolution apparaîtrait comme un moyen pour un but inscrit dans les combats d'aujourd'hui et non pas, comme c'est le cas dans l'imaginaire militant, comme un seuil pour passer d'une société injuste et destructrice à une société libérée du mal.

■ Gérard Vaysse



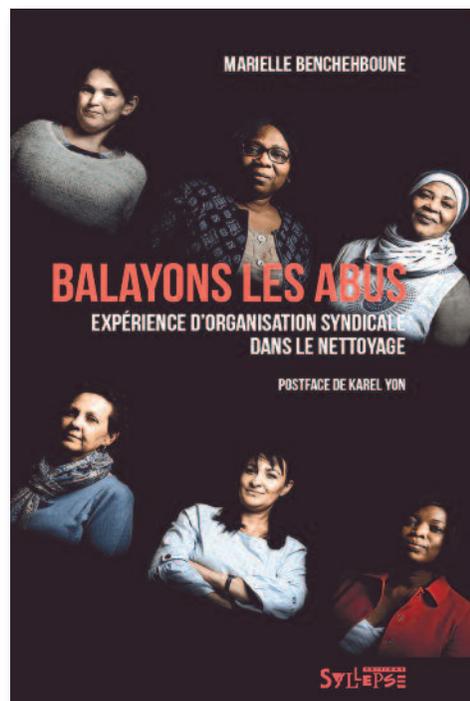
SYLÉPSE

ÉDITIONS

BALAYONS LES ABUS EXPÉRIENCE D'ORGANISATION SYNDICALE DANS LE NETTOYAGE

Marielle Benchehboune

« Bon, les filles, on n'a rien à perdre. Notre fiche de paie est déjà vide. Moi toute seule, ils vont me virer. Toi toute seule, ils vont te virer. Mais si on est toutes ensemble, ils ne pourront rien faire. » Lorsque Aissatou, femme de chambre d'un hôtel, décide de rejoindre le syndicat, elle ne pensait pas se retrouver avec ses collègues, à préparer la lutte. Rencontres, tête-à-tête, réunions, élections de porte-parole, formations, actions collectives, entraînement à la négociation... Marielle Benchehboune décrit comment ces femmes salariées ont trouvé les capacités individuelles et collectives d'agir face aux injustices dont elles sont victimes. L'histoire des femmes de ménage d'un des plus grands centres commerciaux d'Europe, celle des femmes de chambre de sept hôtels ou encore celles des femmes agents de service hospitalier d'une clinique de l'ouest lyonnais racontent comment il est possible de s'organiser et de gagner.



Cet ouvrage est le troisième volume de la collection *Les utopiques*; après *Sorti d'usines*, Robert Kosmann, 2018 et *Des brebis noires créent les syndicats SUD*, Guillermo Wolf, 2020.

Parution Novembre 2020
Pages 140
Format 150 x 190
ISBN 78-2-84950-838-1

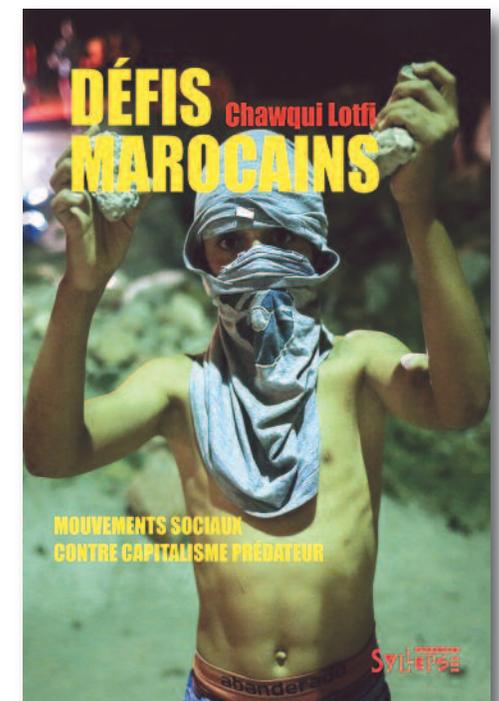
DÉFIS MAROCAINS MOUVEMENTS SOCIAUX CONTRE CAPITALISME PRÉDATEUR

Chawqui Lotfi

Les résistances populaires dans le Rif, la multiplication des mouvements sociaux, les nouvelles formes d'organisation et d'action attestent de l'ébullition sociale qui couve au Maroc. La monarchie en place voit, au-delà des apparences, son mode de domination ébranlé et atteindre ses limites. Son modèle de développement basé sur un capitalisme patrimonial, distribuant prébendes et entretenant un clientélisme élargi, adossé à un régime policier, connaît une crise majeure renforcée par son insertion dans la mondialisation actuelle. Ce capitalisme de copinage, en grande partie prédateur, déstabilise les rapports de l'État marocain au corps social, sape les fondements de sa légitimité. Analyser et comprendre ces particularités marocaines dans ses différentes facettes, c'est ce que cet ouvrage propose dans un premier temps. Pour autant, malgré l'émergence de la question sociale comme question politique fondatrice ouvrant de nouvelles possibilités politiques, aucune alternative ne semble se dessiner tant les forces candidates à la transformation du

système restent enfermées dans des schémas qui relèvent d'une autre réalité historique, celle du siècle passé. La société marocaine contemporaine offre une nouvelle complexité sociale que l'auteur se propose de déchiffrer et propose d'en tirer des éléments de réflexion nécessaires à un projet d'émancipation du XXI^e siècle en partant des défis actuels et de ce que nous apprennent les mouvements sociaux.

Parution Novembre 2020
Pages 264
Format 150 x 210
ISBN 978-284950-834-3



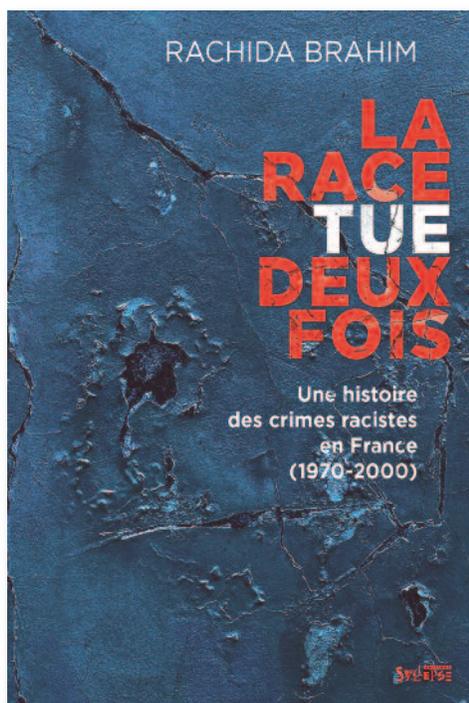
**LA RACE TUE DEUX FOIS
UNE HISTOIRE DES CRIMES RACISTES
EN FRANCE (1970-2000)**

Rachida Brahim

À partir d'une enquête sur la dénonciation et le traitement législatif des crimes racistes commis contre des immigrés et des descendants d'immigrés maghrébins durant les années 1970, 1980 et 1990, cet ouvrage restitue une histoire trop méconnue et éclaire le débat sur l'existence d'un racisme structurel en France.

La confrontation inédite des données mobilisées permet de replacer cette notion dans la trame de violence ouverte par la colonisation. Fondamentalement, ces données mettent en évidence un racisme qui fait système au sein de la société française en agissant aussi bien à l'échelle individuelle qu'institutionnelle. Rachida Brahim a constitué une base de données de 731 crimes racistes entre 1970 et 1997. Sous l'expression « crime raciste », on relève des cas d'homicides, de coups et blessures et des destructions de biens. On distingue des violences idéologiques, commises par des sympathisants ou des militants d'extrême droite, des violences qui mettent en scène des voisins, des commerçants, des vigiles, mais aussi des violences d'État qui sont davantage le fait de fonctionnaires et notamment de policiers.

Lorsqu'on écoute les personnes qui ont dénoncé ces violences, des crimes emblématiques de 1973 aux plus récentes affaires



qui ont émaillé l'actualité, un même leitmotiv revient. Il repose sur l'idée selon laquelle la race tue deux fois. Elle tue une première fois en raison de la violence induite par la catégorisation raciale et une deuxième fois en raison du traitement de cette violence.

Des grandes ratonnades de 1973 dans le sud de la France aux crimes policiers des années 1990 en passant par les crimes racistes jalonnant les années 1980, cet ouvrage nous invite à prendre la mesure de cette histoire, à l'heure où l'action de la police continue chaque année à être à l'origine de plusieurs morts, comme ont pu le rappeler les combats menés pour obtenir vérité et justice pour Amine Bentounsi, Lamine Dieng ou plus récemment Adama Traoré.

Parution Décembre 2020

Pages 250

Format 150 x 210

ISBN 978-2-84950-844-2

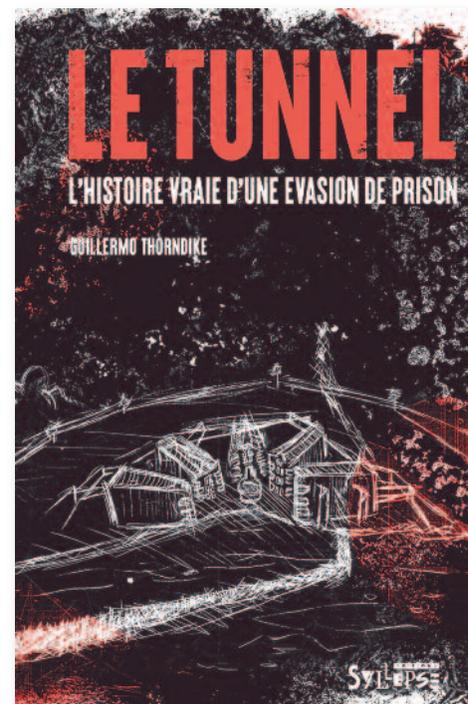
**LE TUNNEL
L'HISTOIRE VRAIE D'UNE ÉVASION
DE PRISON**

Guillermo Thorndike

Le 9 juillet 1990, Víctor Polay Campos et 47 membres du Mouvement révolutionnaire Túpac Amaru (MRTA) s'évadent d'une prison de haute sécurité à travers un tunnel long de plus de 300 mètres.

Ce tunnel, creusé depuis l'extérieur de la prison, a mobilisé des dizaines de « taupes » qui, dans le plus grand secret, ont vécu dans les entrailles de la terre pendant des mois et des mois.

Peu après l'évasion, le MRTA fait appel au journaliste et écrivain péruvien Guillermo Thorndike pour raconter cette histoire. Auteur de récits historiques sur les mouvements révolutionnaires au Pérou, d'enquêtes, écrivain au style très affirmé, celui-ci livre un récit puissant de cette aventure. À la fois roman vrai de la préparation minutieuse de cette évasion, des efforts hors du commun nécessaires à son aboutissement, mais aussi évocation puissante du Pérou de ces années de conflit et de guérilla, de tortures et de prison, *Le Tunnel* s'inscrit dans la tradition de la crónica latino-américaine mais aussi dans celle, plus large, de la non-fiction littéraire et du nouveau journalisme. Des maquis de la guérilla aux sommets andins, en passant par les rues de Lima et les murs de la prison de Canto Grande, *Le Tunnel* se veut fidèle à la réalité. Le récit rend hommage à ces hommes et à ces femmes, en invitant à une exploration littéraire teintée de réalisme magique de cette histoire de terre, de larmes, de sang, mais aussi d'espoir, de courage et d'amour. Tous les chapitres de ce livre sont illustrés par des œuvres à l'encre de Chine de l'illustrateur Aurélien Gomez.



Parution Janvier 2021

Pages 224

Format 150 x 210

ISBN : 978-2-84950-843-5

Comité éditorial : Éric Beynel – Annick Coupé –
Gaëlle Differ – Julien Gonthier – Gérard Gourguechon –
Murielle Guilbert – Christian Mahieux – Noémie Moret –
Yann Renault – Théo Roumier
Équipe du site www.lesutopiques.org :
Hélène Cabioc'h – Aurélien Boudon – Patrick Butin –
Didier Fontaine – Guillermo Wolf
31, rue de la Grange-aux-Belles – 75010 Paris
Tél : 01 58 39 30 20
contact@lesutopiques.org
Directrice de publication : Murielle Guilbert
Hiver 2020
N° ISSN 2491-2352
Dépôt légal à parution
Couverture : Daniel Maunoury
Correction : Marie-Claude Guignard
Mise en pages : Marie-Hélène Klein
Imprimerie : Delta Papiers, Paris
Éditions Syllepse
69, rue des rigoles – 75020 Paris
Tél : 01 44 62 08 89
www.syllepse.net
N° ISBN 978-2-84950-914-2

BULLETIN D'ABONNEMENT

**Les
utopiques**
CAHIER DE RÉFLEXIONS
DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

→ **2** ANS / **6** NUMÉROS = **30€**

→ **1** AN / **3** NUMÉROS = **15€**



NOM /

PRÉNOM /

ORGANISATION / (facultatif)

ADRESSE /

CP /

VILLE /

TÉL /

COURRIEL /

Nombre d'abonnements : x 30 € soit la somme de : €

Nombre d'abonnements : x 15 € soit la somme de : €

Règlement par chèque à l'ordre de Union syndicale Solidaires
Les utopiques - 31, rue de la Grange-aux-Belles - 75010 PARIS

**Les
utopiques**

www.lesutopiques.org

Union
syndicale
Solidaires